

95,70644
Insects

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RETRAIT

de la

PROFANE

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME DIXIÈME.



CH. PITOIS, ÉDITEUR.

ON SOUSCRIT :

CHEZ P. BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE ST-ANDRÉ-DES-ARCS, 38.

STRASBOURG, V^e LEVRAULT, rue des Juifs, 33.

1841.

ANNALS

OF THE

ROYAL SOCIETY OF LONDON

1850

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES D'UNE OEDÈMÈRE.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 5 août 1840.)

Non-seulement les livres d'entomologie ne nous disent rien sur les métamorphoses du genre *Oedemera*, mais ils avouent qu'ils ne savent rien. Voici donc une histoire nouvelle à enregistrer, et, de plus, une erreur à redresser, un double emploi à signaler; car le mâle et la femelle d'une même espèce ont été pris pour deux espèces différentes. Sans plus de préambule, établissons les faits.

1° LARVE.

Larva hexapoda, cephalata, antennata, elongata, albida, molliter villosa; capite prothoraceque latioribus; antennis exsertis qua-

dri articulatis, articulo primo brevissimo, ultimo subuliformi; pedibus vix prominentibus; abdominis segmento tertio quartoque subtus bimammillatis, ultimo simplici obtuso.

Long. 5-6 lin.

Hab. in ligno quercino putrescente.

Dans le mois de mars 1840, je trouvai au milieu des fibres décomposées et humides d'un vieux madrier de chêne couché à terre dans mon jardin, des larves qu'au premier coup d'œil je pris pour celles d'un *Buprestis*, à cause de leur forme plus dilatée en avant et de la lenteur de leurs mouvements. Une étude attentive me convainquit bientôt qu'elles devaient appartenir à un coléoptère d'un genre différent.

Cette larve est allongée, blanchâtre avec une légère teinte jaune, d'une texture tendre et molle, velue de poils très fins assez longs, munie de six pattes articulées qui débordent fort peu le corps, composée de douze segments distincts, la tête non comprise, dont les abdominaux sont plus étroits et plus étranglés.

La tête, de la même couleur que le reste du corps, mais d'une consistance calleuse, est grande, arrondie sur les côtés, tronquée en avant, un peu débordée en arrière par le segment prothoracique : on y aperçoit deux traits linéaires superficiels qui de l'origine des antennes vont converger au milieu du bord postérieur. *Antennes* saillantes, droites, de quatre articles, le premier très court, les deux suivants cylindriques, le dernier subuliforme. *Chaperon* transversal, étroit, mais distinct. *Labre* orbiculaire, velu. *Mandibules* cornées, brunes, assez robustes, susceptibles de s'ouvrir beaucoup, tridentées à leur pointe, avec une saillie au milieu de leur bord interne. *Mâchoires* blanchâtres, coriacées; leur lobe interne garni de soies arquées, sans crochet. *Palpes maxillaires* insérés sur un

angle assez large de la mâchoire, de trois articles, dont le premier court, le second cylindrique, le troisième subuliforme. *Lèvre* à languette oblongue, terminée par deux soies raides. *Palpes labiaux* de trois articles, dont le dernier obtus et de la même grosseur.

Des trois *segments thoraciques* ou *pédigères*, le premier est aussi large que la tête et plus grand que les suivants : ceux-ci sont plus étroits, comme échancrés en arrière avec une ligne médiane dorsale enfoncée ; tous velus sur les côtés et au dos. *Pattes* courtes, blanchâtres, de trois articles, sans y comprendre ni la hanche, ni le crochet terminal, qui est assez long et fort.

Segments abdominaux au nombre de neuf, dont la largeur est décroissante d'avant en arrière, le dernier plus petit, simple, arrondi ; les deux premiers velus au dos comme les thoraciques, les autres seulement sur les côtés ; le troisième et le quatrième ayant en dessous une paire de mamelons ambulatoires conoïdes, avec des aspérités pileuses microscopiques.

Stigmates au nombre de neuf paires, petits, incolores, arrondis, un prothoracique et huit abdominaux, situés sur les bords latéraux inférieurs et un peu antérieurs.

Les larves de l'Œdémère se nourrissent de la substance du bois qu'elles rongent avec leurs mandibules, et où elles se creusent des galeries cylindriques assez larges, mais de peu de longueur. L'époque où je les ai trouvées me fait présumer qu'elles passent dans cet état tout l'hiver et une bonne partie du printemps. Je les ai élevées en renfermant dans un bocal des fragments du bois dans lequel elles étaient logées, et que j'avais l'attention de tenir à l'ombre et d'humecter de temps en temps. Vers le 15 mai, la plupart d'entre elles avaient passé à l'état de nymphe, et c'est au commencement de juin que j'obtins plusieurs insectes ailés.

2° NYMPHE.

Nympha nuda, obvoluta, oblonga, albida, villosa, abdominis segmentis primis utrinque subtriangularibus; capite inflexo occulto.

Long. 4 lin.

On la trouve à nu dans les galeries pratiquées par la larve. Sa physionomie rappelle celle de la Pyrochre, dont j'ai fait connaître les métamorphoses, mais elle n'a pas de spinules. Sa tête, fléchie sous le prothorax et invisible par la région dorsale de l'insecte, a des antennes longues qui se reploient sous le corps, où leurs bouts se dépassent l'un l'autre. Les palpes sont étalés, les mandibules sont apparentes, et on aperçoit à la bouche deux pièces triangulaires qui appartiendront aux mâchoires. Les tarse postérieurs dépassent seuls le bout des élytres, sous la forme d'une pièce cylindrique non sensiblement articulée, terminée par un article court qui est vraisemblablement le réceptacle des ongles futurs. Les quatre premiers segments de l'abdomen forment sur les côtés une saillie triangulaire bien marquée. Le dernier est bifide ou divisé en deux pièces triangulaires séparées par le bord arrondi du segment.

3° INSECTE AILÉ.

Œdemera dispar, NOB.

Œdémère dépareillée.

Mas.

Œdemera seladonia, OLIV., Encycl., n° 17.

Necydalis seladonia, FABR., Syst. El., II, p. 370.

Œdem. calcarata, DUF., Rech. anat. sur les Coléopt., n° 96.

- Fæmina.

Œdem. ruficollis, OLIV., *ib.*, n^o 18.*Necydalis ruficollis*, FABR., *ib.*

Viridis vel cærulescens; villosopubescens; thorace inæquali, in fæmina rufo-fulvo; elytris haud attenuatis, trilineatis, apia in mare tumidulis; fæminæ abdomine rufo-fulvo; maris femoribus quatuor anticis apice unispinosis, fæminæ inermibus.

Long. 4 1/2, 5 lin.

Hab. æstate frequens in variis floribus Gallix meridionali-occidentalis. (Saint-Sever.)

Il ne saurait me rester le moindre doute sur l'identité spécifique de ce mâle et de cette femelle, puisque les mêmes larves leur ont donné naissance sous mes yeux, et ce double emploi flagrant dans les ouvrages d'entomologie m'excuse d'enfreindre la règle sur le respect des noms déjà établis.

Les deux sexes se ressemblent par la taille, la configuration générale et la communauté des habitudes, car on les rencontre à la même époque et sur les mêmes fleurs. La couleur est plus fréquemment d'un vert bleuâtre dans le mâle que dans la femelle. Antennes, bouche, tibias et tarsez noirs. Tête et corselet avec un fin duvet grisâtre. Élytres couvertes d'une pubescence dorée, avec trois lignes élevées, dont celle du milieu moins saillante; leur bout, dans le mâle, avec une intumescence ovalaire qui est loin d'être toujours bleue; cette intumescence nulle ou effacée dans la femelle. Abdomen de celle-ci d'un roux fauve, avec le dernier segment noirâtre au bout. La dent épineuse du bout des cuisses intermédiaires plus prononcée qu'aux antérieures. Fabricius, qui le premier

a fondé la *Necyd. seladonia*, ne fait aucune mention de ces dents, et Olivier ne parle que de celles des cuisses de devant. Je ne m'explique pas comment cet auteur n'a pas remarqué celles des cuisses intermédiaires. Y aurait-il erreur de sa part, ou son espèce est-elle différente de la nôtre?

Explication des figures de la planche 1, part. 1.

1. Larve de l'*OEdemera dispar*, avec (à côté) la mesure de sa longueur naturelle. Cette figure est prise dans un moment où la larve, placée dans l'eau, et violentée, offrait ses segments séparés par des étranglements plus prononcés.
2. Une patte détachée.
3. Antenne détachée.
4. Chaperon et labre.
5. Une mâchoire avec son palpe maxillaire.
6. Une mandibule.
7. Lèvre vue par sa face inférieure, et palpes labiaux.
8. Un des quatre mamelons ambulatoires, isolé et considérablement grossi.
9. Nymphe de cette OEdémère vue par sa face inférieure, avec (à côté) la mesure de sa longueur naturelle.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DES CHALCIS, ET DESCRIPTION
D'UNE ESPÈCE PEU CONNUE DE CE GENRE D'HYMÉ-
NOPTÈRES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 5 août 1840.)

Réaumur, dans son beau mémoire sur les nids de la *Guêpe cartonnière d'Amérique* (t. vi), trouva dans ces nids une espèce de *Chalcis* (*C. producta*, Oliv. ; *pyramidea*, Fabr.), qu'il eut la malheureuse inadvertance de prendre pour le mâle de cette guêpe tandis qu'il n'en était que le parasite; mais enfin la science s'enrichit de ce dernier fait. Fabricius dit, d'après le docteur Pflug, que son *Chalcis annulata* est né des chrysalides d'une Phalène d'Amérique, et M. Boyer de Fonscolombe, dans son intéressante Monographie des Chalcidites de la Provence, nous apprend que le *Chalcis flavipes* est né des chrysalides d'un Lépidoptère. Voilà encore un double fait de parasitisme des *Chalcis*. Latreille, en parlant des *Chalcis* à abdomen pédiculé, soupçonne, à cause de leur habitude de fréquenter les lieux aquatiques, qu'ils déposent leurs œufs dans les nymphes des Stratiomes ou autres Diptères qui, à l'état de larves, vivent dans l'eau. Ce même auteur a observé que le *Chalcis minuta* se pose souvent sur les excréments humains, et il présume qu'il y enfonce ses œufs. C'est une sorte d'inspiration du tact exquis de ce grand entomologiste, mais une inspiration qui touche de bien près à la vérité, car nous verrons

bientôt que ce *Chalcis* insère ses œufs dans le corps des larves d'une Lucilie, mouche qui fréquente en effet les matières animales en décomposition. Tels sont, je crois, tous les précédents relatifs aux métamorphoses des *Chalcis*. Ils se réduisent à quelques notions incomplètes ou vagues. Voici des faits plus circonstanciés, plus positifs.

Dans le mois de juillet 1839, occupé de recherches sur les métamorphoses du *Sarcophaga hæmorrhoidalis*, et ayant mis plusieurs pupes de celle-ci dans un bocal, je ne fus pas peu surpris d'y voir éclore deux individus d'un *Chalcis* que je ferai connaître bientôt, et que je désignerai sous le nom spécifique de *C. Fonscolombei*. Ravi de cette découverte, je m'empressai d'élever de nouvelles larves de Sarcophage pour épier les *Chalcis* au moment où ces hyménoptères viendraient pondre leurs œufs et pour en étudier plus tard les larves. En conséquence, je saisis des *Sarcophaga* femelles que je jugeai dans un état de gestation avancée, et par l'opération césarienne, je les accouchai d'un bon nombre de larves que je déposai sur de la viande de bœuf. J'exposai le vase en dehors de la croisée de mon laboratoire, mais à portée de l'observation directe. Je m'aperçus bientôt qu'une espèce de Lucilie vint aussi insérer ses œufs dans le charnier. Lorsque les larves eurent pris tout leur développement et que l'odeur infecte fut porté au plus haut degré, ce qui dans cette saison arriva dans sept à huit jours, j'eus l'indicible satisfaction de voir accourir des femelles et du *Chalcis* précité et du *Chalcis minuta*. Je suivis attentivement leurs manœuvres; je les voyais s'approcher des orifices des clapiers où étaient les larves qui cherchaient à se métamorphoser en pupes. Ces hyménoptères y enfonçaient le bout de leur abdomen, et il était facile de juger, aux mouvements expulsifs de celui-ci, qu'ils inséraient leurs œufs dans le corps des larves. Comme cette expérience se faisait à la fin d'août, je fus pour le moment déçu de mes espérances; car

je n'obtins cette année ni des *Chalcis* ni des Sarcophages. Mais plus tard, pendant l'hiver et le printemps de 1840, lorsque je disséquais presque journellement des pupes de Sarcophage, j'eus de fréquentes occasions d'étudier les métamorphoses des *Chalcis*. Je vais exposer celles-ci en donnant l'histoire du *Chalcis Fonscolombei* dont je décrirai les trois formes de larve, de nymphe et d'insecte ailé.

1° LARVE.

Larva apoda, cephalata, ovato-rotundata, obtusissima, albida, glabra, nitida, convexa; segmentis pliciformibus sulco profundo separatis; capite rotundato, immerso.

Long. 2 1/2 lin.

Hab. in pupis Sarcophagæ et Luciliæ.

Cette larve est toujours isolée dans la puppe de la Sarcophage ou de la Lucilie dont elle dévore la nymphe. Apode, comme la plupart de celles des hyménoptères, elle prend, quand on l'ôte de sa demeure usurpée, une forme ovale-arrondie, très obtuse en avant et en arrière. Elle est un peu courbée sur elle-même, glabre, luisante, d'un blanc de porcelaine. La translucidité du tégument permet de distinguer les granules adipeux intérieurs, qui sont gros et ronds. Le corps se compose de treize segments, la tête non comprise; mais sa courbure et la contraction habituelle de ses extrémités font qu'il n'y en a de bien apparents que onze. Ils forment des plis transversaux, et les premiers sont plus ou moins élargis et saillants sur les côtés. La tête, enchatonnée au centre d'un bourrelet circulaire formé par le premier segment, est arrondie, blanchâtre, légèrement convexe, d'une consistance un peu calleuse. Les yeux grands, ovalaires, incolores et inhabiles à la vision, sont à peine sensibles. Deux mandibules, d'une extrême petitesse et

pointues, s'observent à droite et à gauche d'une petite cavité buccale ronde.

Aussitôt que la larve a consommé sa victime (la nymphe de la mouche), elle a acquis tout son développement, et tombe alors dans un état d'engourdissement et d'immobilité comme celles des Odynères, dont j'ai donné l'histoire dans les *Annales des sciences naturelles* (t. II, 2^e série, p. 85), et d'un grand nombre d'hyménoptères. Cette vie passive et léthargique se prolonge ainsi environ neuf mois, car j'ai constaté ces larves déjà fort grandes dans les premiers jours de septembre, et à peine entrèrent-elles en métamorphose de nymphe au commencement de juin de l'année suivante.

2^o NYMPHE.

Nympha obvoluta, nuda, oblonga, glabra, primum albida, tandem atra; antennis inflexis distinctis; femoribus posticis incrassatis.

Long. 3 lin.

Nous venons de voir que la larve du *Chalcis Fonscolombei* est presque arrondie, sa nymphe est oblongue, et l'enveloppe pupale qu'elle a envahie semble avoir été faite à sa mesure. Sa tête correspond toujours au bout antérieur de la pupa. Cette nymphe est d'abord blanchâtre, tendre, succulente, avec une teinte roussâtre répandue à la tête et au thorax; mais quelques jours avant son évolution définitive, elle devient d'un noir profond, couleur qui est exclusivement propre au téguement de l'insecte ailé, car la dépouille nymphale qu'abandonne celui-ci est tout à fait diaphane. Etudions-la à son état tendre et blanchâtre, qui est son premier âge.

Envisagée par la région dorsale, on n'aperçoit de la tête que le vertex avec l'angle postérieur des yeux et trois petits

points à peine sensibles qui sont ou seront les ocelles. Le corselet offre un écusson bien saillant, convexe, avec la trace à sa pointe d'une petite échancrure, l'origine des ailes et les deux stigmates métathoraciques. L'espace compris entre le thorax et l'abdomen est occupé par une partie des cuisses postérieures. L'abdomen, assez convexe, a sept segments, dont les cinq qui suivent le premier ont de chaque côté une papille qui porte le stigmate sous la forme d'un petit point brun. Le segment basilaire a aussi son stigmate, mais sans pupille apparente. Ainsi cet âge de l'insecte est précieux pour constater les six paires de stigmates abdominaux ; car, à mesure que les téguments se condensent et se durcissent, ces pupilles stigmatifères se rétractent, rentrent, et enfoncent ainsi au-dessous de leur niveau ces orifices respiratoires.

Si vous examinez maintenant la nymphe par sa région inférieure ou ventrale, vous voyez les antennes rabattues sous la tête, arquées, plus longues, mieux articulées, moins en masse que dans l'insecte parfait ; vous distinguez l'ébauche des parties de la bouche, les pattes et les raquettes des ailes emmaillottées ; les cuisses postérieures fort grosses, mais encore blanches, et les tarsi de ces mêmes pattes dépassant le milieu de l'abdomen.

J'ai authentiquement constaté que les nymphes de notre *Chalcis* demeurent environ quinze jours blanchâtres et tendres. Après ce temps, elles deviennent, comme je l'ai dit, d'un noir profond, et restent ainsi cinq jours. Alors, par des mouvements successifs insensibles, elles dépouillent leur délicate enveloppe nymphale, mais elles gardent encore pendant trois jours l'immobilité la plus absolue. Ce n'est qu'au quatrième jour de sa naissance que l'insecte ailé se promène, court et s'envole.

3^o INSECTE AILÉ.

Chalcis Fonscolombi, NOB.

Chalcis de Fonscolombe.

C. podagrica, BOY. DE FONSCOL., Monogr. Chalcid. in Ann. des Sc. nat., t. XXVI, p. 277 (non FABR.).

C. podagrica, ROSSI, FAUN. ETR., t. II, p. 59 (non FABR.).

Nigra, abdomine sessili, tibiis posticis spina unica terminatis; antennis clavatis faciei medio insertis; alarum tegula, femorum tibiatarumque apicibus albo subflavescentibus; femoribus posticis incrassato-ovatis ferrugineis.

Long. 2-3 lin.

Hab. in Gallia meridionali.

Ce *Chalcis* appartient à la même section que les *Chalcis minuta* et *flavipes*, et entre avec ceux-ci dans le nouveau genre *Brachymeria*, fondé par M. Westwood.

Tête et corselet d'un noir terne, fortement ponctués, avec un duvet plus ou moins couché, grisâtre. Antennes noires, insérées vers le milieu de la face et non près de la bouche, comme dans le *Chalcis rufipes*, Oliv.; *Dargelasi*, Latr.; leur premier article reçu dans une fossette frontale assez profonde. Deux petites pointes obtuses un peu au-dessous de l'extrémité de l'écusson, et deux petites saillies ventriformes de chaque côté du méta-thorax. Abdomen trièdre, pointu en arrière, noir, glabre, lisse et luisant à sa région dorsale, avec un léger duvet grisâtre en arrière et sur les côtés. Cuisses postérieures grosses, ovalaires, plates en dedans, convexes en dehors, garnies au bord inférieur de plusieurs dents (dix); tantôt entièrement roussâtres,

excepté à leur extrémité, et tantôt plus ou moins noires vers leur base. Tibias postérieurs arqués, roussâtres, avec leur base et leur extrémité blanchâtres, celle-ci prolongée en ergot pointu, assez court, ceux des autres pattes plus ou moins noirs au milieu. Cuisses antérieures et intermédiaires noires, avec leur extrémité blanchâtre. Tous les tarses roux, avec les ongles et les pelottes interongulaires noirâtres. Ailes transparentes, avec la côte et le calus noirs. Ce dernier fort petit, ponctiforme.

Le *Chalcis de Fonscolombe* paraît propre au midi de l'Europe. Il varie beaucoup pour sa taille, ainsi que le *Chalcis minuta*, et cette différence de grandeur est indépendante du sexe.

Observation 1^{re}. Cette espèce est sans doute le *Chalcis podagrica* de Rossi et de M. Boyer de Fonscolombe; mais, contre la citation de ces deux auteurs, je ne pense pas qu'il faille y rapporter le synonyme de Fabricius, qui, dans ses divers ouvrages, donne au *Chalcis podagrica* le Tranquebar pour patrie, ce qui est une forte présomption en faveur de la différence spécifique. Je regrette de ne pouvoir pas consulter la description et la figure de Hybner, citées par Fabricius. Observons que Rossi s'est borné à transcrire littéralement et la phrase spécifique et la description de Fabricius, et que Olivier, dans l'*Encyclopédie méthodique*, n'a fait que traduire ce même texte sans y rien ajouter, en indiquant aussi l'habitat à Tranquebar. Or, il est dans la description de Fabricius, indépendamment de l'habitat, un trait inapplicable à notre espèce, c'est l'expression de *pedibus posticis elongatis*. Certes, ces pattes ne sont pas, dans le *Chalcis Fonscolombi*, plus grandes que dans le *Chalcis minuta*. Fabricius dit encore que les cuisses postérieures du *Chalcis podagrica* se terminent *macula magna alba*. Dans notre espèce, ainsi que dans celle dont parle M. Boyer de Fonscolombe, ces cuisses sont simplement terminées par un point et non par une grande tache.

J'en conclus, 1^o que le *Chalcis podagrica* Fab. est une espèce

exotique distincte de celle qui fait l'objet de ma dissertation ; 2° que le *Chalcis* décrit sous cette dénomination Fabricienne par M. Boyer de Fonscolombe, et mentionné aussi par Rossi, est identique, comme espèce, à celui que j'ai dédié au premier de ces entomologistes, et dont j'ai fait connaître les métamorphoses.

Observation 2°. Latreille, dont l'habileté à saisir la série naturelle des genres ne se démentit jamais, céda trop facilement, dans ses derniers ouvrages, à des idées de généralisation et de réduction, en collocant les *Chalcis* comme tribu dans la famille des innombrables Pupivores. Je pense, avec MM. Spinola et Westwood, que ces Hyménoptères doivent constituer une famille particulière, celle des *Chalcidites* ou *Chalcidides*.

Observation 3°. Les larves des *Chalcis* sont décidément pupivores, ou mieux nymphivores, et elles s'attaquent à des insectes de divers ordres, tels que hyménoptères, lépidoptères, et diptères (1).

(1) Les Sarcophages, à leur état de larve ou de nymphe, ne sont pas seulement attaqués par les *Chalcis*, une espèce de *Cynips* les dévore aussi. Les larves du *Chalcis Fonscolombei* vivent isolées dans chaque puppe de Sarcophage ; il n'en est pas ainsi de celles du *Cynips*, dont j'ai compté jusqu'à vingt individus sur une même nymphe de la mouche. Ces larves apodes, comme dans le *Chalcis*, ont une forme et une structure différentes. Dans leur développement complet, elles ont à peine une ligne de longueur ; elles sont ovales-oblongues, un peu pointues en arrière, très glabres, lisses, luisantes, blanchâtres, et leurs segments ne sont presque pas distincts. Les métamorphoses suivent la même marche que celles du *Chalcis* ; elles sont promptes en juillet et août : après ce temps, les larves demeurent stationnaires pendant huit ou neuf mois ; les nymphes se forment en juin, et les *Cynips* éclosent bientôt après. Je n'ai pas encore déterminé le nom de cette petite espèce à antennes en massue. Ce fait prouve que tous les *Cynipsaires* ne sont pas gallicoles comme on l'a dit.

Explication des figures de la planche I, part. II.

1. Larve du *Chalcis Fonscolombi*, avec (à côté) la mesure de sa longueur naturelle.
2. Portion de la partie antérieure de cette larve vue de face, pour mettre en évidence la tête.
3. Nymphe vue par la région dorsale, avec (à côté) la mesure de sa longueur naturelle. On y voit les stigmates métathoraciques et abdominaux.
4. Portion considérablement grossie de quelques segments abdominaux, pour mettre en évidence les stigmates et le lobe papillaire où ils sont placés.
5. Cette même nymphe vue par la région inférieure.



NOTEPOUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'*Attelabus Curculionoides*.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 16 décembre 1840.)

L'industrie que la nature a donnée à certains insectes pour accomplir leur destinée excite, à juste titre, notre admiration ; et nous ne pouvons nous empêcher de prendre le plus vif intérêt à leurs travaux lorsque nous les voyons déployer une patience et une adresse dont nous ne les croyions pas capables, et arriver à leurs fins par des moyens que le génie de l'homme n'aurait pas imaginés, et qui cependant paraissent naturels et très simples lorsqu'on les a observés.

Les coléoptères du genre Attélabé nous en offrent une preuve frappante. M. Pierre Hubert a publié dans les *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève* (1), un mémoire pour servir à l'histoire de ces insectes, qui renferme des observations extrêmement curieuses sur l'industrie qu'ils emploient dans la construction de leurs nids. Il a suivi les manœuvres de plusieurs espèces avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, et qui mériterait bien d'être imité par la plupart des entomologistes ; la science y gagnerait beaucoup en attrait et en connaissances positives. Cet habile observateur nous fait

(1) Tome VIII, 2^e partie, 1839.

connaître la manière dont s'y prennent cinq espèces de ce genre pour rouler les feuilles d'arbres dans lesquelles ils déposent les œufs qui doivent perpétuer leurs espèces. Ce sont, d'après sa nomenclature :

1° L'Attélabé fémoral ;

2° L'Attélabé de la vigne, *Attelabus viridis*, *Attelabus Bacchus* ;

3° L'Attélabé du coudrier, *Attelabus coryli* ;

4° L'Attélabé du chêne, *Attelabus curculionoides* ;

5° L'Attélabé du tremble, *Rhynchites populi*.

Le genre Attélabé, tel que le concevait M. Hubert, a été divisé en plusieurs autres dans lesquels il est facile de ranger les espèces ci-dessus d'après les descriptions qu'il en donne, surtout lorsqu'on a habité la contrée où les observations ont été faites.

1° L'Attélabé fémoral est le *Rhynchites betulæ* ;

2° Sous le nom d'Attélabé de la vigne, l'auteur me paraît confondre deux espèces, savoir : le *Rhynchites Bacchus*, à éclat métallique cuivreux, et le *Rhynchites betuleti*, qui est vert ou bleu ;

3° L'Attélabé du coudrier est l'*Apoderus coryli* ;

4° L'Attélabé du chêne est l'*Attelabus curculionoides* ;

5° Enfin, l'Attélabé du tremble est bien nommée, *Rhynchites populi*.

Le premier roule en cornet les feuilles de l'aulne, du noisetier, du charme, du hêtre ou du bouleau.

Le second roule en forme d'estompe les feuilles de la vigne ou du coudrier.

Le troisième forme une sorte de valise fermée des deux bouts avec les feuilles de noisetier, qu'il a préalablement pliées en deux dans le sens de la longueur.

Le quatrième fait aussi une valise, mais moins allongée que

la précédente, avec les feuilles du chêne pliées en deux dans le sens de la longueur.

Enfin, le cinquième roule en estompe les feuilles du tremble.

Quoiqu'il n'entre pas dans mon projet de donner une analyse complète et détaillée du mémoire de M. Hubert, je ne peux cependant m'empêcher de rapporter textuellement le résumé du mémoire tel que le donne l'auteur.

« Le fémoral fait un cornet; celui de la vigne et celui du tremble des rouleaux en estompe; le coryle et celui du chêne de petites valises, l'une allongée, l'autre ramassée en forme de cylindre,

« Celui du chêne échancre la feuille à droite et à gauche de la nervure principale comme le fémoral, mais il n'en ronge pas la nervure comme ce dernier; le coryle échancre la feuille tout en travers; ceux de la vigne et ceux du tremble ne l'échancrent point, mais ils rongent le pétiole ou la tige, selon la convenance de leur ouvrage, et avec la prudence imposée par la nature.

« Le fémoral emploie pour fermer la demeure de ses petits une invention qui rappelle l'emploi de nos boutons, ou celui des chevilles; l'Attélabes de la vigne joint l'emploi d'une colle à l'impression des dents; celui du tremble n'emploie quelquefois que le gluten naturel aux jeunes feuilles de cet arbre; d'autres fois on aperçoit des trous de morsures le long du bord qui recouvre le tube allongé où sont logés ses petits.

« Les Attélabes du coudrier et du chêne ne font usage d'aucun de ces procédés pour consolider leur ouvrage; l'art de replier le bout du rouleau à mesure qu'il se forme lui fait acquérir une solidité qui lui permet de résister à toutes les intempéries.

« Enfin l'Attélabes coryle est le seul qui doit conserver à son cylindre la verdure et la fraîcheur des feuilles pour alimenter sa progéniture, plus difficile à nourrir, et il y parvient en

laissant une communication directe par le parenchyme de la feuille, entre la portion adhérente à la tige et celle qui constitue la valise. »

Tels sont les faits curieux qui nous sont révélés par M. Hubert sur les mœurs des Attélabes, dont les différentes manœuvres doivent être étudiées dans le mémoire même pour conserver tout leur mérite. Dans le chapitre qui traite de l'Attélabé du chêne, l'auteur exprime le regret de n'avoir pu surprendre l'insecte dans la confection de son rouleau, comme s'il avait pressenti qu'un aussi joli ouvrage devait exiger des procédés particuliers; j'ai eu cet avantage pendant mon séjour à Colonges, et je peux compléter le chapitre qu'il a laissé imparfait.

L'Attélabé curculionöide paraît au printemps, dans la deuxième quinzaine de mai. On le trouve assez communément dans les bois qui environnent le fort l'Ecluse, sur les feuilles de chêne sur lesquelles il vit, et qui servent aussi d'aliment à sa larve. Ces feuilles sont assez dures et peu souples; cependant il parvient à les rouler avec la plus grande facilité en se servant d'un procédé que je n'aurais pas imaginé si je ne l'avais vu mettre en pratique. C'est la femelle qui est chargée de tout le travail, qu'elle n'entreprend qu'au moment où elle éprouve le besoin de pondre; elle roule autant de feuilles qu'elle dépose d'œufs; chacun de ces rouleaux est destiné au logement et à la nourriture d'une larve, qui deviendra un insecte parfait l'année suivante.

Lorsque le moment de la ponte est arrivé, ce qui a lieu vers le 20 mai, et que l'insecte éprouve le besoin de déposer un œuf, il vient sur la surface supérieure d'une feuille, et descend jusqu'à l'extrémité, où il pond son œuf contre la nervure médiane. Cet œuf est oblong, très petit et d'une couleur jaune assez foncée. Il est collé au bout de la feuille au moyen d'une liqueur gommeuse qui l'enduit au sortir de l'oviducte, et qui le

fixe solidement ; cela fait, la femelle passe sur la surface inférieure de la feuille, et monte à petits pas le long de la nervure médiane en la mordant à chaque pas ; elle descend ensuite par le même chemin et renouvelle ses coups de dents à mesure qu'elle avance ; elle répète cette promenade plusieurs fois jusqu'à ce que la nervure soit meurtrie et assouplie.

Par suite de cette opération, la feuille peut déjà se plier en deux sans difficulté ; mais ce n'est pas assez pour que l'insecte en puisse faire un rouleau, car les deux moitiés n'ont encore rien perdu de leur rigidité. L'insecte se sert du même procédé pour la détruire ; à cet effet il parcourt la feuille plusieurs fois du haut en bas et du bas en haut, en pinçant à chaque pas l'épiderme avec ses dents ; il marche très régulièrement dans cette opération, et semble suivre des directions parallèles. La feuille étant assouplie et convenablement préparée, l'Attélabe revient au bout où se trouve son œuf ; à l'aide de ses pattes, il plie la feuille en deux, suivant la direction de la nervure médiane, ce qui met l'œuf à couvert ; ensuite il se place perpendiculairement à la nervure, la tête tournée vers les dentelures et le derrière sur la nervure même ; il replie l'extrémité avec ses pattes et commence à rouler. Pour faire cette opération, il étend ses pattes postérieures de gauche et les accroche à la feuille au moyen des crochets doubles qui terminent les tarses, et tirant à lui le rouleau, qui est saisi par les crochets des pattes de droite, il le force à marcher ; la feuille s'enroule ainsi avec beaucoup de vitesse. Le rouleau, maintenu entre les pattes, ne peut pas se desserrer, parce que la feuille a perdu sa rigidité, et que les petites épines qui garnissent les tibias suffisent pour la maintenir. Les mâchoires et les pattes antérieures ne restent pas oisives pendant ce travail ; l'insecte s'en sert pour faire rentrer les plus petites dentelures dans l'intérieur du rouleau et pour tordre les plus saillantes de manière à arrêter solidement son ouvrage.

Tous les rouleaux ne sont pas exactement de forme pareille, mais ils sont tous fort réguliers du côté de la nervure, qui se présente comme une spirale plane ou un ressort de montre; ils offrent quelque variété à l'autre bout. Si la feuille est petite, elle entre tout entière dans le rouleau: si elle est grande, l'insecte coupe avec ses dents ce qu'il y a de trop par une section perpendiculaire à la nervure, et s'étendant jusqu'à cette nervure, qui est ménagée pour servir de support au rouleau, qui se trouve ainsi suspendu à l'extrémité de la feuille. Au commencement de juin, on voit une multitude de ces petits paquets, gros comme des noisettes, pendant aux feuilles des chênes, et beaucoup d'insectes occupés à ce travail; c'est le meilleur moment pour les observer; ce serait aussi celui de leur donner la chasse si on voulait les détruire: en cueillant les rouleaux et les brûlant, on diminuerait considérablement l'espèce; mais comme elle ne nous porte aucun préjudice, on la laisse exercer librement son industrie et se multiplier en paix dans nos forêts.

Il me paraît extrêmement probable que l'*Apoderus coryli*, qui pond un œuf à l'extrémité de la nervure médiane d'une feuille de coudrier, sur la face supérieure, qui plie cette feuille en deux suivant la nervure, et qui n'emploie qu'une partie de la feuille pour la confection de son rouleau, agit de la même manière que l'*Attelabus curculionoides* pour l'assouplir et la préparer. M. Hubert n'a surpris l'insecte dans son travail qu'au moment où la feuille était déjà pliée, et par conséquent lorsqu'elle était convenablement préparée. Je suppose qu'il n'a encore fait ici qu'une observation incomplète.

L'œuf pondu par l'*Attelabus curculionoides* éclot dès les premiers jours de juin dans les rouleaux confectionnés vers le 20 mai. La larve qui en sort est jaunâtre; elle croît lentement; au commencement d'octobre, elle n'a encore atteint que la moitié ou les deux tiers de sa grandeur; elle est alors d'une couleur jaune; sa forme est cylindrique, avec les extrémités

atténuées; la tête est brune; le labre et les mandibules sont plus foncés; ces dernières sont fortes. Je n'ai pas assez bien distingué les autres parties de la bouche, à l'aide de la loupe, pour pouvoir les décrire; je ne suis pas assuré de l'existence des antennes, des palpes et de la lèvre inférieure; on distingue cependant aux côtés de la tête deux petites saillies qui sont peut-être les antennes. Le corps est mou, composé de douze anneaux, dont chacun est plissé et semble formé de deux segments; les segments thoraciques sont plus grands que les abdominaux et ne portent point de pattes; aussi la larve ne marche pas; elle se tient roulée en cercle dans la feuille, et lorsqu'on l'en retire elle se traîne péniblement sur le côté. On voit une sorte de carène plissée comme les anneaux qui s'étend tout le long de ses côtés depuis la tête jusqu'à l'extrémité opposée. Le corps m'a paru garni de poils blancs assez rares.

Cet insecte, dès sa naissance, ronge l'intérieur de sa feuille, et continue, en grandissant, à dévorer les différents tours intérieurs du rouleau. J'ai renfermé dans une boîte un assez grand nombre de ces rouleaux, dans l'espérance d'élever les larves et de voir leurs transformations, mais toutes se sont desséchées avant d'arriver à l'état de chrysalide; la feuille, privée d'humidité, ne leur fournissait probablement plus une nourriture convenable, malgré le soin que j'ai pris de l'arroser plusieurs fois. En ouvrant plusieurs de ces rouleaux, j'ai trouvé la larve enveloppée d'une poussière noirâtre, semblable à du tabac. Dans l'état naturel, le rouleau se dessèche assez promptement, et tombe à terre dès le mois d'août. L'humidité du sol est sûrement nécessaire au jeune animal qui, peut-être, subit ses transformations dans la terre; mais ne l'ayant pas observé dans tous ses développements, je ne m'étendrai pas davantage sur son histoire.

Il résulte des observations de M. Hubert, que l'*Apoderus coryli* et l'*Attelabus curculionoides*, qui ont des industries identi-

ques, sont cependant rangés dans des genres différents, et que les autres *Attelabus* de cet auteur, qui ont des habitudes un peu différentes, font partie du même genre; ce qui nous induit à penser que des insectes qui ont une organisation générique différente peuvent avoir cependant les mêmes mœurs, et que des insectes dont l'organisation est la même peuvent avoir des mœurs un peu différentes, et par conséquent qu'on n'est pas sûr de former des genres naturels par la seule observation des caractères extérieurs.

Le mémoire de M. Hubert ne contenant pas les planches indiquées dans le texte, on donne ici une planche, représentant le travail de l'*Attelabus curculionoides*.

Explication des figures de la planche 1, part. III.

- Fig. 1. L'*Attelabus curculionoides* roulant une feuille de chêne.
- Fig. 2. Feuille de chêne roulée.
- Fig. 3. Larve de l'*Attelabus curculionoides* retirée dans son rouleau.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÉRIDES (suite).

Par M. SOLIER.

(Séance du 5 août 1840.)

12^e Tribu. — ZOPHÉRITES.

Menton, petit et moyen, porté sur un pédoncule plus ou moins considérable qui recouvre quelquefois la base des mâchoires

Languette courte, généralement entièrement saillante, quelquefois cependant tout à fait cachée sous le menton, comme chez les insectes de la première division ou les *Brachyglosses* (1).

Palpes maxillaires terminés par un article ovalaire ou pas sensiblement sécuriforme.

Antennes à dernier article très petit, plus ou moins lié au pénultième, et le plus souvent peu apparent; ces organes ne paraissent composés que de neuf ou dix articles.

(1) Les deux divisions que j'ai établies chez les *Collaptérides* étant plutôt basées sur la grandeur du menton que sur la position de la languette par rapport à ce dernier, position plus variable, j'ai reconnu le tort que j'ai eu de prendre mes dénominations de la languette, et je propose de substituer le nom de *Platygène* à celui de *Brachyglosse*, et le nom de *Microgène* à celui de *Phanéroglosse*, pour éviter l'erreur que les noms pourraient faire commettre, quoique le nom de *Microgène* ne soit pas lui-même entièrement rigoureux.

Tête généralement courte, suborbiculaire, rarement un peu oblongue, et s'enfonçant le plus souvent dans le prothorax jusqu'au delà des yeux, très courts, très notablement transverses et peu saillants.

Labre court, plus ou moins transverse, arrondi ou tronqué antérieurement. Epistome très légèrement échancré en arc de cercle et non échancré par un sinus anguleux comme dans la Tribu précédente, fortement engagé et ne dépassant pas généralement les pièces latérales, ou les dépassant peu.

Corps allongé, subparallèle ou ovalaire-oblong, plus ou moins ridé, tuberculeux ou inégal.

Pattes antérieures notablement écartées à leur insertion en général, les postérieures assez éloignées des intermédiaires.

Les insectes de cette Tribu se distinguent principalement de ceux de la Tribu précédente : par le dernier article des antennes ; par la forme plus allongée de leur corps ; par le pédoncule du menton, plus considérable ; par l'échancrure de l'épistome, moins profonde, plus large et en arc de cercle, et par le labre ; n'offrant jamais d'échancrure. Ils se lient à la Tribu suivante par le genre *Diceroderes*, et s'en distinguent par la petitesse du dernier article des antennes.

Ces insectes peuvent se partager en trois genres, dont voici les principaux caractères :

Antennes avec les articles de 4 à 8 inclusivement,	}	moniliformes ou subcylindriques, un peu transverses; tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax.	}	moniliformes; antennes non logées dans des rainures des flancs du prothorax, et terminées par trois articles réunis et formant une petite massue subglobuleuse. 1. <i>Nosoderma</i> .
		Ces articles sont		cylindriques; antennes logées dans des rainures des flancs du prothorax, et subcylindriques, ou grossissant à peine vers l'extrémité; leurs trois derniers articles soudés d'un côté, et n'en formant qu'un seul oblong-cylindrique. 2. <i>Zopherus</i> .
		coniques, allongés; tête non enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, et penchée; saillie de l'écusson visible, petite et transverse. 3. <i>Diceroderes</i> .		

Genre I. *Nosoderma*, DEJEAN.

SPINOLA, collect. *Homaloderes*, SOL. Ann. soc. ent., t. 3, note 2, p. 502 (1).

(Pl. 2, fig. 1 à 7.)

Menton très petit, transverse, rétréci antérieurement presque en demi-cercle et porté sur un pédoncule très grand, subrectangulaire, échancré antérieurement et couvrant presque entièrement la base des mâchoires (*fig. 1*).

Palpes maxillaires à article terminal ovalaire, arrondi au bout; palpes labiaux petits, à premiers articles courts, submoniliformes, le terminal plus grand, un peu sécuriforme (*fig. 1*).

Mandibules médiocrement larges à leur extrémité, légèrement bidentées.

Labre saillant, transverse, subrectangulaire, avec les angles antérieurs arrondis (*fig. 2*).

Tête subglobuleuse, pouvant s'enfoncer dans le prothorax jusqu'aux yeux, qui sont même un peu cachés; ces derniers très ouverts, nullement saillants, très notablement transverses, à peine échancrés antérieurement et un peu plus postérieurement: épistome profondément engagé dans la tête, subrectangulaire, à peine saillant au delà des pièces latérales, à peine échancré antérieurement, et à suture postérieure peu ou point marquée (*fig. 2*).

Antennes courtes, grossissant un peu vers l'extrémité, de dix articles apparents; le onzième étant très petit, renfermé dans le pénultième, et tellement lié avec lui, qu'ils ne paraissent n'en faire qu'un ovoïde; troisième conique, plus long que les autres; ceux de quatre à neuf, moniliformes ou transverses (*fig. 2 et 3*).

(1) Regardant ce nom comme inédit, puisque je l'avais simplement indiqué sans en donner les caractères, je l'abandonne sans regret pour adopter celui que M. Dejean lui a donné.

Prothorax à peu près aussi long que large, à tergum inégal, peu relevé ou presque plan, à bords dilatés et épaissis. Base généralement ou trilobée ou prolongée en arrière en lobe arrondi, rarement subtronquée. Bord antérieur échancré pour recevoir la tête, quelquefois avancé en lobe au milieu de cette échancrure (*fig. 4, 5, 6 et 7*).

Élytres subparallèles, plus ou moins tuberculeuses ou inégales, à peu près de la largeur du prothorax, avec les angles huméraux tuberculeux ou avancés de manière que la base des élytres est échancrée et reçoit le lobe postérieur du prothorax. Corps allongé (*fig. 4, 5, 6 et 7*).

Pattes épaisses, assez courtes, à tibias filiformes et à tarse composés d'articles courts, transverses aux quatre antérieurs, un peu plus longs aux postérieurs.

Hanches antérieures très écartées, la partie postérieure du présternum étant très large, avec une échancrure anguleuse peu profonde : mésosternum à étranglement antérieur nul ou peu marqué, et quelquefois aussi relevé antérieurement qu'entre les hanches intermédiaires.

Voici l'analyse des espèces de ce genre, bien distinct de tous ceux qui me sont connus par la forme de son menton et la grandeur de son pédoncule :

Articles des antennes situés entre le troisième et le neuvième,	moniliformes ou obconiques.	Tergum du prothorax	très courts, transverses et subperfoliés.	1. <i>Denticulatum</i> .	
			notablement rétréci en arrière.	{ fortement dentés; tubercules des élytres plus petits et plus aigus.	2. <i>Duponchelii</i> .
			Ses bords latéraux	{ à peine crénelés; tubercules des élytres plus gros et moins aigus.	3. <i>Scabrosum</i> .
			peu rétréci en arrière.	{ très saillante, très grosse et formant comme un lobe avançant sur la base du prothorax, à lobe intermédiaire plus prolongé en arrière et plus arrondi.	4. <i>Morbillosum</i> .
			Élévation longitudinale du milieu de chaque élytre	{ peu saillante, et pas sensiblement épaissie ni avancée en lobe; lobe intermédiaire de la base du prothorax large, moins prolongé en arrière et subtronqué.	5. <i>Vicinum</i> .

I. Antennes à articles compris entre le troisième et le neuvième, transverses et superfoliés; neuvième aussi grand que les deux derniers réunis; pénultième article cylindrique, renfermant le terminal très petit et à peine saillant.

1. *Nosoderma denticulatum*.

(Pl. 2, fig. 7.)

Long. 15 mill. Larg. 6 mill.

Nigrum, pubè lanata nigrâ fuscâque densè tectum. Prothorace dorso inæquali marginibus lateralibus crenato. Elytris laxè punctatis; singulo costis irregularibus sinuatis duabus: primâ medio interruptâ apice acute tuberculatâ; secundâ bisinuosâ posticè abbreviatâ, laxè tuberculatâ; margine tuberculis acutis duplice serie. Antennis articulis subperfoliatis.

Noir, mais entièrement recouvert d'un duvet laineux court et très serré, partie d'un brun roussâtre et partie noir. Tête relevée de chaque côté des antennes, ce qui forme comme un creux entre ces deux élévations formées par les lobes latéraux renfermant l'épistome. Tergum du prothorax rétréci à la base; angles antérieurs saillants, obtus; partie intermédiaire de l'échancrure antérieure, avancée en lobe légèrement échancré dans le milieu. Sillon longitudinal effacé dans le centre et bien marqué près de la base et près de l'échancrure antérieure du lobe précité. Entre ce sillon et le bord marginal, on voit, de chaque côté, une élévation longitudinale sinueuse, épaissie dans son milieu. Dos du prothorax avec quelques points enfoncés et quelques tubercules peu apparents, étant presque entièrement cachés par le duvet laineux. Elytres couvertes de gros points enfoncés écartés, plissées transversalement à leur partie postérieure, et présentant chacune deux côtes longitu-

dinales : la première, interrompue dans son milieu, presque droite près de la base, sinueuse et plus épaisse postérieurement, et couverte dans cette partie de tubercules coniques; ceux de l'extrémité plus aigus; deuxième côte partant de l'angle huméral et s'arrêtant aux deux tiers de la longueur, bisinueuse, et formant comme un S¹ allongé et mal formé, avec quelques petits tubercules arrondis et peu nombreux. Bords latéraux ayant deux rangées de tubercules coniques qui les font paraître denticulés : première rangée ou supérieure, partant de l'angle huméral et n'atteignant pas l'extrémité; deuxième rangée, située en dessous, atteignant presque postérieurement la suture, mais s'effaçant antérieurement. Entre la première de ces rangées et la deuxième côte, on voit une petite rangée de tubercules située sur une élévation longitudinale, formant presque la corde du deuxième arc de cette côte. Extrémité des élytres séparée par un petit hiatus qui forme une petite échancrure apicale.

Du Mexique; je dois cette espèce à l'obligeance de M. Gory.

II. Antennes avec les articles entre le troisième et le neuvième moniliformes, ou obconiques; neuvième obconique-turbiné; dernier un peu plus apparent, formant avec le pénultième une petite massue globuleuse.

2. *Nosoderma Duponchelii*.

(Pl. 2, fig. 6.)

Long. 15 mill. Larg. 5 mill. 1/2.

Nigrum, squamulis fuscis cinereisque densè tectum. Prothorace basi angustato margine profundè dentatò, dorso quadrituberculato et pilis minutis granulas simulantibus. Elytris punctatis,

tuberculis raris conicis dimidio postico multum majoribus.
Humeris bituberculatis.

Noir, entièrement couvert de petits poils écailleux très serrés, le faisant paraître cendré varié de brun. Parmi ces poils écailleux, on en voit d'un peu plus grands figurant presque de petites granulosités, et plus apparents sur la tête, sur les pattes, sur le ventre et sur le dos du prothorax. Bord marginal de ce dernier avec des crénelures très profondes, obtuses. Tergum de ce prothorax finement et assez lâchement granuleux et avec quatre tubercules, dont les postérieurs rapprochés, presque contigus, et les deux autres beaucoup plus écartés. On voit en outre trois lignes élevées : une de chaque côté, joignant les deux derniers tubercules avec la base, et la troisième au milieu, en avant de ces tubercules. Elytres avec des points enfoncés, écartés, et quelques tubercules rares, dont les postérieurs très saillants et coniques, et les antérieurs peu marqués. Ces tubercules forment une rangée marginale, dont deux aux angles huméraux bien marqués et obtus, et trois ou quatre plus saillants et plus coniques à la partie postérieure; les intermédiaires très peu prononcés. Tibias antérieurs filiformes, subcylindriques. Articles des antennes, du quatrième au neuvième inclusivement, courts, subcylindriques, ou à peine obconiques, mais point transverses ni sensiblement perfoliés. Dernier article des quatre palpes lisse et rouge.

De Cuba. Je dois cet insecte à l'obligeance de M. Duponchel.

3. *Nosoderma scabrosum*.

Zopherus scabrosus } DUPONT, collect.
 — *scorpio* }

Nosoderma mexicanum, DEJEAN, SPINOLA, collect. (1).

Long. 16 mill. Larg. 6 mill.

Nigrum, pilis squamosis fuscis aut griseo-fuscis tectum, nigroque tuberculatum. Prothorace basi angustato, dorso fossulato, lineis longitudinalibus elevatis crassis bisinuatisque; marginibus lateratibus vix crenatis. Elytris punctatis, fossulatis, tuberculis maximis laxis triangularibus; posticis majoribus. Humeris obliquè truncatis.

D'un noir obscur, mais recouvert de petits poils écailleux bruns ou d'un brun-cendré, moins serrés que chez les espèces précédentes, surtout sous le ventre. Au milieu de ces petits poils on voit, tant en dessus qu'en dessous, de petits tubercules noirs, lisses et assez nombreux. Prothorax notablement rétréci à sa base, comme chez la précédente, à bord latéral à peine finement crénelé par les petits tubercules recouvrant le corps et à dos présentant plusieurs fossettes qui le rendent inégal, et deux élévations épaisses, longitudinales et bisinueuses. Elytres ponctuées, ayant quelques gros tubercules subtriangulaires, épais, plus nombreux et plus saillants à la partie postérieure. Angles huméraux tronqués obliquement.

(1) Cette espèce ne figure point, sous ce nom du moins, dans le catalogue de M. Dejean, et comme elle m'a été communiquée depuis longtemps par M. Dupont, j'ai dû conserver le nom que cet entomologiste avait donné à cette espèce.

Antennes assez grêles, à articles de trois à neuf inclusivement, obconiques.

Du Mexique. Collections de MM. Dupont et Spinola. J'ai vu dans la première un individu semblable aux autres, et désigné du Brésil, sous le nom de *Scorpio*.

4. *Nosoderma morbillosum*, DEJEAN, Cat. 1837., SPINOLA, collect.

Nosoderma inæquale, DEJEAN, AUBÉ, *in litt.* (1).

(Pl. 2, fig. 5.)

Long. 15 à 16 mill. Larg. 6 à 6 mill. 1/2.

Nigrum, terrulentum dorsoque tuberculatum. Prothorace postice vix angustato, basi trilobato, lobo intermedio producto rotundato, dorso inæquali lineis duabus crassioribus sinuatis longitudinalibus. Elytris punctatis, tuberculis magnis conicis obtusis et posticis : singulo lineâ elevatâ abbreviatâ; medio basis tuberculo oblongo valdè incrassato lobo simulante.

Plus large que les précédents, d'un noir obscur, recouvert d'une matière terreuse comme chez certaines espèces du genre *Asida*. Dos ayant des tubercules lisses, assez gros, plus nombreux et plus apparents sur le prothorax. Tergum de ce dernier peu rétréci en arrière, inégal et présentant deux lignes élevées, épaisses, sinueuses et longitudinales, et deux tubercules oblongs, contigus, situés au milieu de la base notablement trilobée, avec le lobe intermédiaire bien prononcé et arrondi. Elytres avec de gros points enfoncés et ayant chacune,

(1) Je ne savais entre ces deux noms traditionnels lequel choisir, et j'e me suis décidé pour le premier, comme m'étant le plus anciennement connu. (Voir la note à la fin de la Tribu.)

à peu près au milieu de la base une élévation longitudinale très épaisse, et formant une saillie obtuse sur le prothorax, en forme de lobe. En arrière de cette protubérance, et plus extérieurement, existe une seconde ligne élevée, assez épaisse, plus longue et assez éloignée de la base. On voit postérieurement trois grands tubercules coniques, dont les deux antérieurs beaucoup plus gros, et un quatrième plus antérieur situé près de la ligne élevée. De chaque angle huméral part une autre ligne élevée, plus épaisse antérieurement que postérieurement, et n'atteignant pas la moitié de la longueur. Gros tubercules et lignes élevées, couverts de granulosités. Ventre avec de petits tubercules.

Du Mexique. J'ai reçu cette espèce de M. Max. Spinola, sous le nom que je lui ai conservé, et plus tard de M. Aubé comme étant le *Nos. inæquale* de M. Dejean; il figure aussi dans la collection de M. Gory.

5. *Nosoderma vicinum*.

Nosoderma morbillosum, CHEVROLAT, *in litt.*

Zopherus vicinus, DUPONT, collect.

Long. 12 à 14 mill. Larg. 5 à 5 mill. 1/2.

(Pl. 2, fig. 4.)

Nigrum, terrulentum dorsoque tuberculatum. Prothorace posticè vix angustato, dorso inæquali, lineis duabus longitudinalibus, sinuatis, crassis, basi trilobato, lobo intermedio subtruncato. Elytris punctatis posticè tuberculis magnis conicis obtusis: singulo medio basis lineâ longitudinale elevatâ, brevissimâ, angustatâ dorsoque lineis elevatis sinuatis abbreviatis.

Très voisin du précédent, par la forme de son prothorax

et les protubérances de son dos, et n'en étant peut-être qu'une variété, mais elle est cependant un peu moins large; et elle s'en distingue en outre par les deux lignes élevées du prothorax, moins épaisses; par le lobe intermédiaire de la base de ce dernier, moins prolongé en arrière, plus large, moins arrondi, subtronqué; par les élytres, offrant deux lignes dorsales peu épaisses et un peu sinueuses, et la ligne basilaire et médiane de chacune, pas sensiblement épaissie, ne formant point de saillie sensible, en forme de lobe, sur le prothorax; enfin par les angles huméraux, plus aigus.

Du Mexique. Je l'ai reçu de M. Arsène Maille, du Muséum de Paris et de M. Chevrolat; ce dernier me l'a envoyé comme étant le *Morbillosum* de M. Dejean; il figure aussi dans les collections de MM. Gory et Dupont.

Genre II. *Zopherus*, HOPE.

(Pl. 2, fig. 8 à 15.)

Menton moyen, le plus souvent rétréci à sa base et légèrement échancré antérieurement, subcordiforme; rarement rectangulaire et sinueux et comme tridenté antérieurement (1). Pédoncule échancré ou tronqué antérieurement, assez grand, mais cependant notablement plus petit que le menton; ce dernier recouvrant entièrement la languette (2) (fig. 8).

Palpes courts; les labiaux très petits, peu apparents ou même entièrement cachés; les maxillaires à articles très courts,

(1) La forme rectangulaire du menton n'est qu'apparente; elle est due à ce que l'organe épais est réfléchi sur les côtés vers la partie antérieure, qui serait plus large que la base si ces côtés étaient dans le même plan que le disque.

(2) Voir à ce sujet la première note de cette Tribu, au commencement des généralités.

le terminal à peine plus gros mais plus long que le pénultième, et ovoïde obtus (*fig. 8*).

Mandibules larges et tronquées carrément au bout, comme chez plusieurs Hélopides (*fig. 8*).

Labre saillant, notablement transverse, subrectangulaire et garni de cils très courts et très serrés antérieurement (*fig. 9*).

Tête transverse, enfoncée dans le prothorax jusqu'au delà des yeux ouverts, fortement transverses et arqués légèrement en arrière. Epistome très profondément engagé dans les pièces latérales, à peine saillant au delà de ces pièces, à suture postérieure effacée et légèrement échancré antérieurement (*fig. 9*).

Antennes courtes, épaisses, subcylindriques, augmentant cependant un peu de grosseur vers l'extrémité, et ne paraissant composées que de neuf articles, les trois derniers entièrement soudés d'un côté et sensibles seulement du côté opposé par des cils en forme de brosses; premier article très gros, plus long que les deux suivants réunis; articles de deux à sept inclusivement, subcylindriques, un peu plus courts que larges et presque égaux; le septième, cependant, un peu plus court que le sixième; huitième très court et très transverse; les trois derniers n'en formant qu'un cylindrique-allongé. Les antennes se logent dans une rainure profonde et large, située de chaque côté sur le flanc du prothorax (*fig. 10*) (1).

Prothorax presque aussi long que large, ou médiocrement transverse, rétréci à sa base. Mésosternum ayant un étranglement notable antérieurement, ce qui forme comme un creux entre les quatre pattes antérieures. Flancs du prothorax avec une large rainure pour recevoir les antennes (*fig. 8 à 11*).

Corps oblong et convexe; un étranglement notable à la

(1) Je ne puis répondre que tous ces détails conviennent à toutes les espèces, n'ayant pu étudier avec soin ces organes que sur le *Nerosus*, la seule espèce en ma possession.

base des élytres calleuses à l'extrémité. Angles huméraux effacés (*fig. 11*).

Pattes épaisses, de longueur moyenne, filiformes; cuisses et tibias garnis intérieurement de deux rangées de petits poils laineux, serrés, en forme de brosses. Tarses courts, à articles rectangulaires ou trigones, subtransverses ou peu allongés; le dernier excepté plus ou moins allongé et en massue, et garnis en dessous sur les bords, de brosses semblables ou à peu près à celles des cuisses et des tibias (*fig. 13, 14, 15*).

Ce genre diffère principalement du précédent par son menton, les antennes, le canal du flanc du prothorax où elles se logent, et par les brosses de ses pattes et de ses tarses.

Je n'en connais que quatre espèces, dont voici les principaux caractères distinctifs.

Callosités apicales des élytres	au nombre de quatre.	{	transverse et simplement un peu ar-	
			quée.	1. <i>Nervosus</i> .
	Élévation du dernier segment de l'abdo- men	{	notablement bilobée.	2. <i>Nodulus</i> .
			au nombre de deux.	{
Dos du prothorax	{	lisse; élévation transversale du der- nier segment de l'abdomen trilobée en avant.	4. <i>Lavicollis</i> .	

PREMIÈRE DIVISION.

Menton rétréci à sa base, peu épais et plus ou moins échan-
cré antérieurement, subcordiforme.

I. *Zopherus nervosus*, HOPE, DUPONT, collect.

Zopherus mexicanus, BUQUET, SPINOLA, collect.

Long. 23 à 26 mill. Larg. 9 à 11 mill.

(Pl. 2, fig. 11.)

Niger, transversim supra albido-venosus, dorso tuberculis compressis diffusis, inæqualibus vix prominulis. Elytris apice callositatibus quatuor, interioribus minoribus. Abdomine callo apicali leviter arcuato.

Var. A (an fœmina?) *Minùs convexus obscuriorque. Prothorace latiore. Elytris tuberculis transversis marginalibus, magis numerosis.*

D'un beau noir légèrement brillant, avec le dos couvert de tubercules inégaux, très déprimés, à peine saillants, et entremêlés de veines flexueuses, la plupart transverses et formées par un vernis blanchâtre. Tête presque lisse avec deux taches en arrière, tant en dessus qu'en dessous, d'une espèce de vernis jaunâtre. Flancs de l'arrière poitrine avec des taches irrégulières, de même nature et de même couleur que celles de la tête, entremêlées de points noirs. Elytres ayant à leur extrémité quatre callosités obtuses, dont les deux postérieures, près de l'extrémité et touchant la suture, entièrement noires et plus petites que les deux autres, maculées par les veines blanchâtres. Abdomen brillant, avec des taches transversales; dernier segment ayant une callosité transversale, très forte, échancrée en arc antérieurement, et muni en arrière d'une touffe de poils roussâtres.

La variété A, qui n'est peut-être que la femelle de cette espèce, s'en distingue par son dos, moins convexe; par son pro-

thorax, plus large; par les tubercules subtransverses, bordant les flancs des élytres, plus nombreux et plus serrés.

Du Mexique. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Max. Spinola. Elle figure aussi dans la collection de M. Dupont. La variété A appartient à celle de M. Spinola.

2. *Zopherus nodulosus*, DUPONT.

Long. 23 à 26 mill. Larg. 8 1/2 à 10 mill.

Niger, suprâ albido variegatus. Elytris tuberculis magnis triangularibus valdè compressis minoribusque interjectis, apice callositatibus quatuor, interioribus minoribus. Abdomine callo apicali profundè bilobato.

Tête presque lisse avec quelque très petits points enfoncés, très écartés; une tache très large, trapéziforme à la partie postérieure et une beaucoup plus petite de chaque côté, un peu en avant de la première. Les unes et les autres d'un blanc jaunâtre. Dos du prothorax noir et comme tuberculeux au milieu, avec une ligne longitudinale d'un blanc jaunâtre, centrale, fine, s'arrêtant antérieurement à une ligne transversale courbe, de même couleur, et jetant quelques petits rameaux latéraux, peu apparents. Parties latérales de même couleur que la ligne médiane, avec diverses taches noires, plus ou moins confluentes, imitant des tubercules très comprimés. Dessous de la tête et la poitrine du prothorax, avec des taches d'un blanc jaunâtre plus ou moins ponctuées de noir. Ces taches au nombre de deux sous la première et de quatre sur la seconde. Elytres recouvertes de la même matière blanc-jaunâtre que ces diverses taches, sur laquelle se dessinent des espaces relevés, comprimés, dont quelques-uns plus grands, subtriangulaires; d'autres moyens, informes, mais généralement tétraones, et for-

mant sur chaque élytre deux rangées : une touchant la suture, et l'autre près du flanc de l'élytre; et d'autres enfin beaucoup plus petits, suborbiculaires, entremêlés avec les précédents. Leur extrémité présente quatre callosités, dont deux très grosses, éloignées et plus antérieures, et deux postérieures, contiguës à la suture et plus petites. Chaque flanc de l'arrière-poitrine avec quatre taches longitudinales, disposées deux à deux sur le mésothorax et le métathorax, dont la supérieure de ce dernier plus étroite et plus oblongue. L'abdomen en présente trois de chaque côté, situées sur les trois premiers segments : la première petite, oblongue et oblique, et les autres presque tétragones, transverses, échancrées au bord supérieur. Toutes ces taches de la même couleur et de la même matière verniforme que sur le dos. Callosité apicale de l'abdomen, profondément divisée en deux lobes imitant presque deux gros tubercules ovales.

Du Mexique. Collection du Muséum de Paris; et figurant aussi, mais défloré, dans celle de M. Dupont, sous le nom que j'ai conservé. C'est sur celui du Muséum que la description a été faite.

3. *Zopherus mexicanus*, HOPE, Règne anim. angl., pl. 50, fig. 5, sec. GORY, collect.

Long. 30 mill. Larg. 10 mill. 1/2.

Niger. Prothorace margine laterali trisinuato, elytris apice biccallosis, diversè tuberculatis maculisque albidis interjectis. Abdomine callo apicali transverso antè truncato.

Noir, proportionnellement plus étroit que les précédents, avec l'arrière-corps plus large que le prothorax. Tête avec quelques points enfoncés et deux lignes obliques longitudinales d'un blanc jaunâtre, situées une de chaque côté près de la

suture latérale de l'épistome. Tergum du prothorax plus fortement trisinueux sur le bord latéral que chez le *Nervosus*, d'abord presque parallèle à l'axe, et se rétrécissant ensuite brusquement à la base. Son dos couvert de tubercules très déprimés, très rapprochés, oblitérés au milieu du bord antérieur, et entremêlés, surtout latéralement, d'une matière blanchâtre plus pulvérulente que chez les précédents. Elytres couvertes de tubercules comme ceux du prothorax, plus serrés près de la suture que sur le reste de leur surface, et présentant dans le nombre quatre rangées, y compris la marginale, de tubercules beaucoup plus larges et plus anguleux. Les uns et les autres plus relevés en arrière que sur le devant, qui s'affaisse tout à fait, et entremêlés de la même matière subpulvérulente que l'on voit sur le prothorax, s'avancant jusqu'aux tubercules nombreux longeant la suture : là elle disparaît presque entièrement. Extrémité de ces élytres ne présentant que deux grosses callosités, représentant les antérieures des précédents. Poitrine et abdomen avec des taches jaunâtres comme vernissées, parsemées de points noirs saillants et luisants. Callus du dernier segment de l'abdomen, transverse et tronqué carrément, ou à peu près, à sa face antérieure.

Du Mexique. Cette belle espèce appartient à la collection de M. Gory, où j'ai vu la synonymie que j'ai adoptée.

DEUXIÈME DIVISION.

Menton épais, réfléchi en dessus sur les bords, ce qui le fait paraître subrectangulaire : bord antérieur sinueux et comme subtrilobé, à cause d'une impression transverse située tout à fait sur le bord.

4. *Zopherus lævicollis*, DUPONT, collect.

Long. 21 mill. Larg. 8 mill. 1/2.

Niger, nitidus (immaculatus?) (1). *Prothorace dorso lævigato vix laxè punctulato. Elytris transversim plicato-tuberculatis, apice callositatibus duabus compressis. Abdomine callo apicali antè trilobato.*

Entièrement d'un noir légèrement brillant dans le seul individu sous mes yeux. Tête et tergum du prothorax lisses avec des points enfoncés, moyens et écartés. Bord latéral de ce dernier avec des tubercules le faisant paraître crénelé à sa partie postérieure. Elytres ayant sur le dos de très gros plis transverses, élevés et flexueux; et sur les côtés des plis semblables, mais beaucoup plus étroits. Deux grosses callosités comprimées à leur extrémité. Ventre entièrement noir avec des points enfoncés écartés, plus gros sur la poitrine que sur l'abdomen, à callus apical trilobé antérieurement.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

Genre III. *Diceroderes*.

(Pl. 2, fig. 14 à 21.)

Menton très petit, élargi de la base vers le bord antérieur, sinueux et avancé dans le milieu. Pédoncule petit, rétréci en avant (*fig. 16*).

Palpes maxillaires terminés par un article notablement sécuriforme et un peu plus long que large. Palpes labiaux ayant

(1) J'ignore si le seul individu que j'ai vu avait été défloré; mais il était entièrement noir.

les deux premiers articles très petits, le terminal grand, ovaire (*fig. 16 et 17*).

Labre saillant, très transverse, légèrement arrondi au bord antérieur (*fig. 18*).

Tête penchée, un peu oblongue, avec un épaissement entre l'étranglement colliforme et les yeux. Ces derniers assez grands et notablement transverses, déprimés et légèrement échancrés antérieurement. Epistome à peine saillant au delà des pièces latérales, subtronqué antérieurement et moins enfoncé que chez les deux genres précédents. Pièces latérales de la tête relevées et formant un lobe de chaque côté (*fig. 18*).

Antennes grêles, de dix articles apparents, le onzième n'étant point manifeste et confondu avec le dixième, avec lequel il ne forme qu'un article ovoïde : du troisième article, plus long que les autres, au huitième inclus, coniques et allongés; le neuvième transverse, et le dixième beaucoup plus gros et formant une massue courte et ovoïde (*fig. 19 et 20*).

Tergum du prothorax presque aussi long que large, trapézoïdique, rétréci postérieurement, arrondi et fortement bicornu en avant. Base subtronquée et fortement appliquée contre celle des élytres. Corps rugueux, oblong, subparallèle. Angles huméraux effacés (*fig. 21*).

Pattes filiformes avec les tibias très grêles. Tarses également filiformes, minces et assez courts.

Ce genre a bien des rapports avec la Tribu suivante, et ne s'en distingue que par ses antennes, n'ayant que dix articles apparents et brusquement épaissies en massue. Ces organes plus grêles, ainsi que les pattes; la tête penchée, oblongue et non enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax; le tergum de ce dernier, bicornu; la petitesse et la forme du menton distinguent ce genre des deux précédents.

Je ne connais que le type de ce genre, figurant dans la col-

lection de M. Max. Spinola, comme genre nouveau, avec le nom spécifique de *Mexicanum* Dejean (1).

(1) Je ne vois rien dans le catalogue de M. Dejean qui me fasse soupçonner que cet insecte lui fût connu lors de l'impression de ce catalogue.

Quelques entomologistes paraissent attacher plus, ou tout au moins autant d'importance aux noms traditionnels qu'aux noms spécifiques ou génériques accompagnés de descriptions et même de figures, et je ne puis partager leur opinion. Si quelquefois ces dernières peuvent offrir des doutes, les noms inédits, passant par une foule d'intermédiaires, en offrent bien davantage, et l'expérience ne le prouve que trop. Que serait actuellement la science si elle était simplement traditionnelle? elle serait très probablement dans l'enfance; car peut-on douter des progrès immenses qu'elle a faits par l'invention de l'écriture et surtout par celle de l'imprimerie? D'ailleurs tous les noms des diverses collections étant traditionnels, quelle préférence donner aux uns plutôt qu'aux autres? Serait-ce à ceux inscrits dans un catalogue imprimé et d'après la date de ce catalogue? Mais que l'on réfléchisse alors que c'est proclamer le principe de la publication, et que dès lors un nom accompagné de description doit avoir plus de valeur que celui nullement signalé. Si la description est faite de telle manière qu'elle ne puisse faire reconnaître l'espèce qu'elle a voulu dépeindre, c'est un malheur; mais elle devient alors comme si elle n'eût pas été faite, et le nom de cette espèce est à peu près traditionnel.

Comme on peut s'en être aperçu dans le courant de mon essai, j'ai adopté, lorsque cela m'a été possible, et quelquefois peut-être avec trop de facilité, tous les noms traditionnels, certains ou incertains, qui sont parvenus jusqu'à moi, et ce que je dis ici n'est donc qu'une affaire de principe que j'ai cru devoir soutenir en opposition aux diverses opinions imprimées, même dans nos Annales. Je suis fortement d'avis que lorsque l'auteur a reçu directement l'insecte qu'il décrit de l'entomologiste qui l'a nommé, ou qu'il peut, sans quitter la ville qu'il habite, consulter la collection de ce dernier et discuter au besoin avec lui l'identité des insectes, je dis que dans ces circonstances il est de toute convenance d'adopter les noms déjà donnés par lui, et que c'est une bienveillance que l'on se doit réciproquement. Je suis donc loin d'approuver l'exemple donné par quelques entomo-

I. *Diceroderes mexicanus*.

Gen. nov. mexicanum, DEJEAN, SPINOLA, collect.

Long. 7 mill 1/2. Larg. 4 mill.

(Pl. 2, fig. 21.)

Subparallelus, niger, densè terrulentus, dorso inæqualis tuberculatusque. Prothoracis dorso antè cornibus duobus longissimis intùs arcuatis. Elytro singulo costis quatuor approximatis tuberculatisque; primâ medio dorsi secundâque submarginali abbreviatis, tertiâ marginali, quartâ inferiori.

Allongé, subparallèle, un peu dilaté postérieurement. D'un noir obscur, mais recouvert d'une matière terreuse qui le fait paraître d'un gris obscur. Dos couvert de tubercules, surtout sur les parties saillantes. Tête presque lisse, avec de gros points enfoncés sur la partie entrant dans le prothorax. Tergum de ce dernier avec deux fortes cornes, très longues, aiguës, légèrement arquées en dedans, situées à la partie antérieure et prolongées en arrière en côte saillante, atteignant la base. Entre ces deux côtes, renfermant comme un creux, on en voit en avant deux autres plus minces, plus courtes et peu saillantes. Chaque élytre présente quatre côtes irrégulières, rapprochées et tuberculeuses : la première à peu près au milieu du dos; la deuxième submarginale, plus saillante et plus

logistes qui ont changé sciemment des noms qui leur étaient connus; mais enfin lorsqu'ils l'ont fait, même inconvenablement, on doit adopter les noms des espèces et des genres sous lesquels il les ont décrits. Tel est le principe qui me paraît de toute justice, et que Latreille m'exprimait dans une de ses lettres, quoique, comme il l'avoue du reste lui-même, il ne l'ait pas toujours rigoureusement observé.

courte que les autres, s'arrêtant à la partie de l'élytre brusquement recourbée vers le bas; la troisième marginale et la quatrième, au-dessous de cette dernière, plutôt marquées par leurs tubercules que par leur élévation, et atteignant à peu près l'extrémité. Entre la première côte de chaque élytre et la suture, l'on voit quelques tubercules épars le long de cette dernière dans la moitié postérieure, et quelques autres sans ordre au milieu de la longueur de la partie horizontale.

Ce singulier insecte vient du Mexique et figure dans les collections de MM. Max. Spinola et Henri Lasserre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DEUXIÈME.

Fig. 1 à 7. Détails du genre *Nosoderma*.

1. Partie inférieure de la bouche du *Nos. vicinum*.
2. Tête du même vue en dessus.
3. Antenne vue sous un plus fort grossissement, où l'on peut voir que le onzième article est confondu avec le dixième en un seul ovale.
4. *Nos. Vicinum* grossi.
5. — *Morbillosum* grossi.
6. — *Duponchelii* grossi simplement au trait.
7. — *Denticulatum* grossisimplément au trait. J'avais commencé à figurer les petits poils écailleux dont il est recouvert; mais je me suis borné au prothorax, voyant la longueur de ce travail, et que le résultat ne répondait pas à cette longueur de temps.

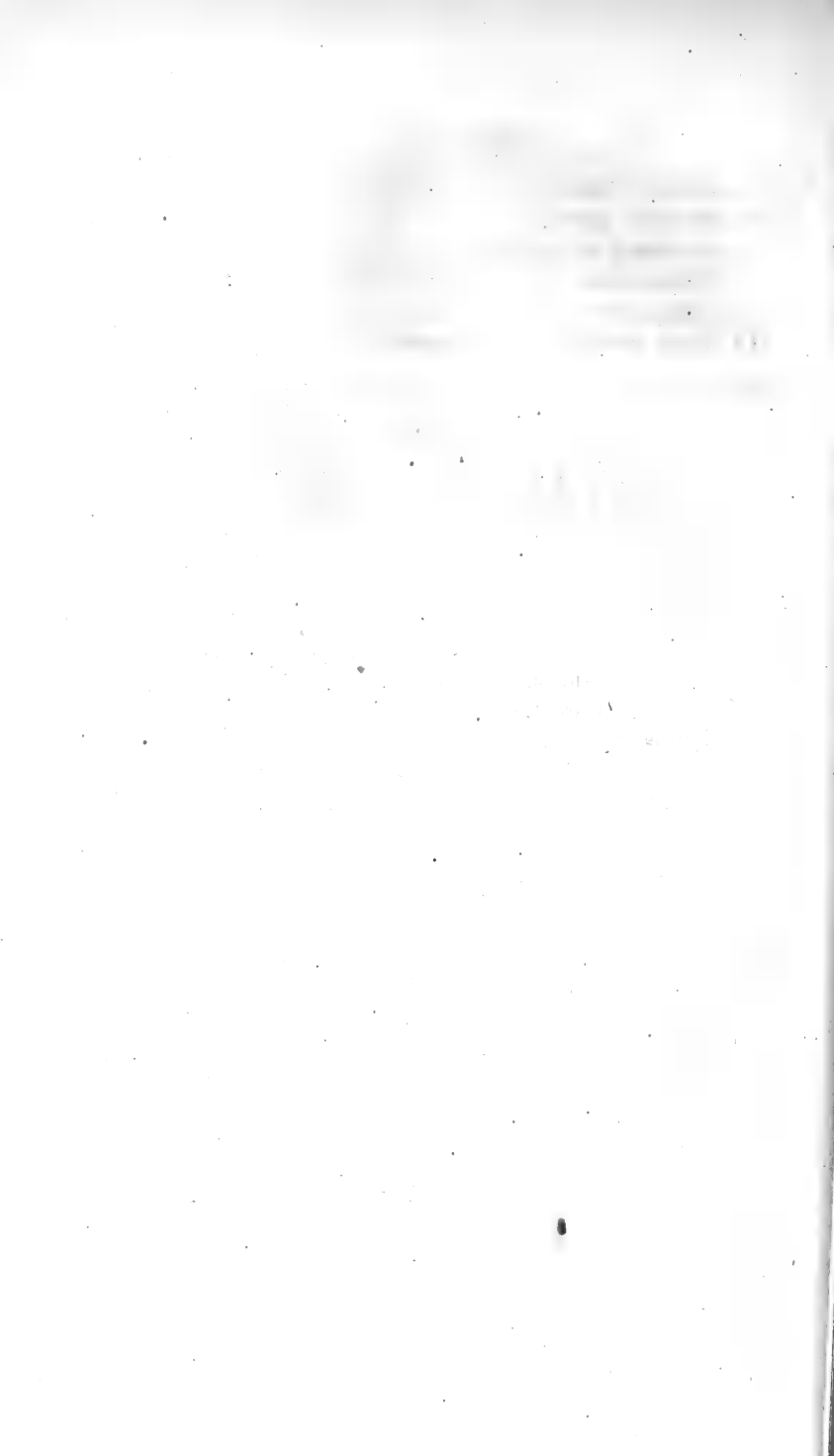
Fig. 8 à 15. Détails du genre *Zopherus* (type *Nervosus*).

8. Partie inférieure de la bouche avec un fragment du prothorax, à cause du canal *a*, creusé dans chacun de ses flancs pour recevoir l'antenne.
9. Tête vue en dessus; *a, a, a*, taches formées par une espèce de vernis d'un blanc jaunâtre.

10. Antenne située dans le canal du prothorax.
11. L'insecte grossi.
12. Extrémité de son abdomen.
13. Tibia et tarse antérieurs vus de côté.
14. Tarse antérieur vu en dessus.
15. Tarse postérieur vu en dessus.

Fig. 16 à 21. Détails du genre *Diceroderes* (type *Mexicanus*).

16. Menton et languette. Je n'ai pu apercevoir assez distinctement cette dernière pour oser affirmer que c'est bien là sa forme; je l'ai dessinée telle que j'ai cru la voir.
17. Palpe maxillaire.
18. Tête vue en dessus et détachée du corps.
19. Antenne très grossie.
20. Extrémité de la même plus grossie encore, où l'on peut voir que le onzième article, s'il existe, n'est nullement apparent.
21. L'insecte grossi.



ESSAI

SUR LA CLASSIFICATION DES NOCTUÉLIDES. (Suite) (1).

Par M. GUÉNÉE.

(Voir les pages 344, VI^e volume, les pages 107 et 201, VII^e volume, et 473, VIII^e volume (2).)

(Séance du 6 mai 1840.)

TRIBU XI. HELIOTHIDI.(BOISD., MIHI. — *Noctuelidi*, LATR. — *Noctuidæ*, STEPH.)

Chenilles à 16 pattes égales, cylindriques, souvent un peu moniliformes, ordinairement de couleurs vives. Elles se tien-

(1) En parcourant le *Genera et Index methodicus*, je me suis aperçu que je m'étais rencontré avec M. Boisduval sur plusieurs points de la classification ; je citerai pour exemple la création de la tribu des *Calpides*, qui nous est commune à tous les deux. Le hasard seul est cause de cette conformité dans nos systèmes ; je ne pouvais avoir connaissance du travail de M. Boisduval, puisque son *Genera* n'a paru qu'après que mon mémoire eut été lu à la Société et déposé dans ses archives.

A. GUÉNÉE, 16 octobre 1840.

(2) Plusieurs entomologistes, qui veulent bien prendre à ce travail un intérêt dont je les remercie vivement, m'ont écrit pour se plaindre de ce qu'il se trouve disséminé dans un grand nombre de cahiers des *Annales*, et de ce qu'il offre ainsi peu de commodité pour le classement de leurs collections. Des circonstances indépendantes de ma

ment à l'extrémité des plantes basses, dont elles mangent les feuilles ou les fleurs. Au repos, elles tiennent très souvent la partie antérieure de leur corps arquée ou repliée sur elle-même.

Chrysalides, luisantes, de forme ordinaire, sans appendice ventral; elles sont renfermées dans des coques molles composées de soie et de grains de terre ou de débris de plantes, et placées presque à la surface du sol.

Insectes parfaits. — Antennes simples et presque complètement filiformes dans les deux sexes. Palpes courts, peu développés. Tête petite. Thorax convexe, lisse. Ailes supérieures jamais allongées ni rayonnées dans le sens de la longueur, avec les lignes et taches ordinaires visibles; ailes inférieures toujours bicolores; dessous toujours marqué de deux couleurs nettement tranchées; au repos, les supérieures couvrent les inférieures et sont disposées en toit. La plupart des insectes parfaits volent en plein soleil.

Cette tribu a été créée par M. Boisduval dans son *Index methodicus*, mais je ne l'adopte pas dans son entier. En effet, il y renferme le genre *Acontia* d'OCHS, dont les chenilles n'ont pas 16 pattes, et qui doit en conséquence figurer dans les tribus qui, dans sa méthode, avoisinent les Phalénides, et qui, dans mon opinion, doivent plutôt former la transition à une tribu particulière de la grande division des Pyralites, ainsi que j'au-

volonté, et la nature même du recueil où ce travail se trouve publié, m'ont empêché de suivre une marche différente de celle que j'ai adoptée; mais, pour corriger autant qu'il dépendra de moi ce défaut d'ensemble, mon intention est de résumer toute cette classification en un catalogue méthodique, que je placerai à la fin, et qui, tout en servant de table, me fournira l'occasion d'intercaler les espèces qui sont venues à ma connaissance postérieurement à la publication de leurs tribus, et de rectifier la place de quelques autres qui m'ont paru depuis pouvoir être disposés naturellement.

rai occasion de l'exposer en temps et lieu. Il est vrai que plusieurs des insectes parfaits du genre *Acontia* ont une ressemblance assez marquée avec certaines espèces d'Héliothides, mais c'est surtout par les dessins et les couleurs qu'ils s'en rapprochent, et ce genre d'affinité ne saurait prévaloir sur un caractère aussi positif que le nombre des pattes dans les chenilles. Quant à l'habitude qu'ont les *Acontia* de voltiger en plein soleil, elle ne les rapproche pas plus des Héliothides que des tribus que j'ai indiquées plus haut, et qui renferment les espèces appelées *Triquetra*, *Glyphica*, *Sulphurea*, etc., dont les mœurs sont les mêmes à cet égard.

Les Héliothides vivent toutes, à l'état de chenille, sur les plantes basses, sur lesquelles elles se tiennent souvent tout à fait à découvert. Semblables en cela aux Xylinides qui les précèdent, elles se rapprochent encore de plusieurs de ces dernières par la préférence toute particulière qu'elles donnent aux fleurs. Beaucoup d'entre elles, en effet, s'en nourrissent exclusivement, et la plupart des autres dédaignent les feuilles quand elles peuvent s'en procurer.

Ces insectes parfaits se distinguent au premier coup d'œil par leurs ailes inférieures, qui sont presque toujours ornées d'une bande noire plus ou moins marquée, et par les taches ordinaires des ailes supérieures qui, en dessous, sont vivement détachées en noir sur un fond clair. Leurs antennes, qui sont tout à fait filiformes à la vue simple, et qui à la loupe paraissent à peine crénelées dans les mâles, sont encore un caractère qui les distingue bien des tribus précédentes.

Gen. 1. HELIOTHIS. OMN.

Chenilles à 16 pattes, allongées, un peu moniliformes, à tête un peu aplatie et souvent retirée en partie sous le premier anneau, ayant les points ordinaires quelquefois un peu élevés.

et donnant naissance à des poils isolés bien visibles. Elles vivent à découvert sur les plantes basses, dont elles mangent surtout les fleurs, et tiennent habituellement leur partie antérieure repliée sur elle-même, quand elles sont en repos.

Chrysalides lisses, à partie postérieure bien conique, souvent un peu effilée; renfermées dans des coques de terre très peu solides et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes dépassant peu la tête, épais, leur dernier article court, nu. Thorax lisse, subcarré. Abdomen dépassant les ailes inférieures, conique dans les deux sexes, terminé dans les mâles par un pinceau de poils, et finissant dans les femelles en une pointe assez aiguë, mais sans tarière. Ailes de forme ordinaire, les inférieures bordées par une bande brune ou noire, souvent un peu fondue avec la couleur du fond, parfois nettement détachée, mais alors coupée par une tache claire en approchant de l'angle anal; au repos, les supérieures sont disposées en toit très incliné. Insectes de taille moyenne, volant surtout le soir.

Ce genre, si naturel, a été établi par Ochsenheimer et généralement adopté. Il contient des insectes assez jolis et dont les chenilles sont plus jolies encore. Celles-ci rongent avidement les fleurs des plantes basses à l'extrémité desquelles elles se tiennent. Elles sont très reconnaissables, grâce aux points ordinaires qui sont presque toujours un peu saillants, et dont les poils sont gros, longs et très apparents; cependant il ne faut pas croire pour cela qu'elles puissent être rangées parmi les chenilles velues: ces poils existent chez toutes les chenilles de Noctuéliques sans exception, mais ils sont la plupart du temps très courts, très fins et presque invisibles sans le secours de la loupe; ici ils ne frappent les yeux que parce qu'ils sont beaucoup plus développés. Les trois lignes ordinaires sont aussi;

très visibles, et quelquefois même accompagnées d'une ou deux autres.

Les chrysalides n'ont rien de remarquable; seulement leur partie postérieure est en général assez effilée, et c'est là ce qui amène la forme conique de l'abdomen chez les papillons.

Ceux-ci sont de taille moyenne: c'est surtout au crépuscule qu'ils sortent de leurs retraites pour venir butiner sur les fleurs: toutefois, la *Dipsacea* vole aussi à l'ardeur du soleil. Il a été découvert dans ces derniers temps deux espèces de ce genre: l'une en Andalousie, par M. Rambur, qui ne lui a pas encore imposé de nom à ma connaissance; l'autre à Constantinople, par les fils de l'infatigable Kindermann: cette dernière a été nommée *Incarinata*, et je ne l'ai pas vue en nature. Ainsi que l'a fait observer M. Boisduval dans son *Index*, l'espèce appelée *Purpurites* ressemble complètement à notre *Marginata*, et n'en diffère absolument que par la couleur; c'est cependant une espèce bien distincte, qu'on élève très fréquemment aujourd'hui en Hongrie, d'une chenille tout à fait différente de la nôtre, et qui vit sur les *Scabiosa*. Enfin, pour compléter ce qui me reste à dire sur les espèces du genre qui nous occupe, je dois rappeler que plusieurs entomologistes allemands persistent à considérer la *Peltigera* comme une variété de l'*Armigera*; mais les chenilles de ces deux espèces sont figurées dans l'Iconographie des chenilles de MM. Boisduval, etc., et paraissent tout à fait différentes. Pour moi, je n'ai eu occasion d'élever que celle de l'*Armigera*; et celle de la *Peltigera*, qui est plus répandue dans les contrées méridionales, ne m'est pas connue en nature.

Espèces.

PURPURITES, <i>Tr.</i>	N. Sp. (Andalousie).	SCUTOSA, <i>Fab.</i>
MARGINATA, <i>Fab.</i>	ARMIGERA, <i>Hub.</i>	DIPSACEA, <i>Lin.</i>
*INCARNATA, <i>Kind.</i>	PELTIGERA, <i>W. V.</i>	*ONONIS, <i>Fab.</i>

Gen. 2. TRYPANA (*Τρυπάνη*, *Terebra.*)(MHI. — *Heliothis*, OCH., Bdv.)

Chenilles à 16 pattes, médiocrement allongées, à tête petite, ayant les lignes ordinaires très distinctes. Elles vivent dans les fleurs des Chicoracées, parmi lesquelles elles restent presque constamment cachées.

Chrysalides cylindrico-coniques, lisses, luisantes, renfermées dans de petites coques composées de soie et de débris ou de grains de terre, et placées à la surface.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes courts, un peu écartés, leur dernier article court, muni de poils à sa base. Thorax convexe, subglobuleux, lisse. Abdomen dépassant un peu les ailes supérieures, lisse, subconique, très velu latéralement, ayant le bord postérieur des anneaux liséré de blanc, terminé dans les femelles par une tarière ou oviducte linéaire, à articles rentrant l'un dans l'autre, et très saillant. Pattes fortes et velues. Ailes supérieures étroites, très aiguës à l'angle apical, les inférieures courtes, sans tache blanche au bord terminal : les quatre divisées au milieu par une bande claire nettement marquée; au repos, les supérieures sont disposées en toit très incliné. Insectes de taille petite.

Je crois devoir séparer ce genre des *Heliothis*, avec lesquelles il a certainement beaucoup de rapports, mais dont il se dis-

tingue par les mœurs des chenilles et un caractère très important à l'état parfait, la présence d'un oviducte saillant dans les femelles, qui n'est qu'une suite de ces mêmes mœurs. En effet, c'est bien encore des fleurs des plantes dont les chenilles font leur nourriture; mais au lieu de se tenir à découvert sur les tiges, elles vivent tout à fait cachées parmi les fleurons, et n'en descendent habituellement que pour subir leur transformation. Je n'oserais cependant pas affirmer que celle de la *Cognata* y reste constamment enfermée, car je ne l'ai pas observée par moi-même; mais j'ai trouvé plusieurs fois celle de la *Cardui* ainsi emprisonnée, même au milieu du jour. Quoiqu'il en soit, comme les femelles doivent pondre dans l'intérieur même des fleurs, et principalement de celles qui ne sont encore qu'en bouton, il est nécessaire qu'elles soient munies d'un oviducte long et corné qui puisse y introduire convenablement leurs œufs. Cet oviducte, tout à fait analogue à celui des *Dianthæcia*, est proportionnellement un peu plus long.

Les papillons de ce petit genre sont fort jolis, mais d'une taille très exiguë. On les reconnaîtra d'abord à la bande blanche qui traverse leurs ailes inférieures, à l'absence de la tache blanche terminale qu'on observe chez les *Heliothis*, dont la bordure est bien nette, et à leur abdomen rayé de blanc.

Espèces.

CARDUI, *Hub.*

COGNATA, *Tr.*

Gen. 3. ANARTA. OMN.

Chenilles à 16 pattes, rases, un peu atténuées postérieurement, assez courtes, à tête petite, globuleuse; elles vivent sur les plantes basses, à l'extrémité desquelles elles se tiennent, ayant la partie antérieure repliée sur elle-même dans le repos.

Chrysalides luisantes, assez courtes, enfermées dans de petites coques ovoïdes composées en majeure partie de soie et entremêlées de débris de plantes ou de grains de terre, placées entre les feuilles ou à la surface du sol.

Insectes parfaits. — Antennes simples dans les deux sexes (très légèrement ciliées, vues à la loupe, dans les mâles). Palpes courts, velus, peu développés, leur dernier article visible, court, nu, aciculaire. Tête petite et très velue. Thorax assez robuste, convexe, subcarré, lisse, velu et comme laineux. Abdomen assez court, très velu latéralement, terminé par un pinceau de poils coupé carrément dans les mâles, très volumineux et grossièrement cylindrico-conique dans les femelles. Spiritrompe courte. Ailes supérieures un peu oblongues, épaisses et à écailles très denses; ailes inférieures à bordure noire, large et entière; au repos, les supérieures sont disposées en toit très incliné. Insectes de petite taille volant pendant le jour.

Voici encore un genre composé d'espèces très jolies, et qui s'est accru dans ces derniers temps d'une nouvelle, la plus brillante de toutes : je veux parler de l'*A. Friwaldzskyi*, que tous les entomologistes ont jusqu'ici placée, je ne sais pourquoi, dans le genre *Heliothis*, bien qu'elle n'offre aucun des caractères de ce genre, et qu'elle partage au contraire tous ceux des *Anarta* d'une manière évidente.

Il n'a jusqu'ici été décrit qu'une seule chenille du genre *Anarta*, celle de la *Myrtilli*, et c'est aussi la seule que j'aie eu occasion d'élever. S'il faut en juger par elle, les chenilles de ce genre sont encore plus jolies que leurs papillons. C'est à tort que M. Duponchel, égaré probablement par la mauvaise exécution de la figure d'Hubner, a avancé que chacun de ses anneaux était armé de cinq pointes obtuses; elle est au contraire complètement rase, ainsi qu'il est facile de s'en assurer,

car elle se trouve très communément sur la bruyère (*Calluna erica*), sur laquelle elle se tient à découvert, et dont le moindre frottement la fait tomber instantanément.

A l'état parfait, toutes les *Anarta* volent en plein jour. Plusieurs espèces sont propres aux pays de montagnes, et c'est là ce qui fait que leurs chenilles sont si peu connues, car nos Alpes et nos Pyrénées, qui sont si souvent explorées par les chasseurs d'insectes, attendent encore un bon lépidoptériste descripteur.

Espèces.

AMISSA, <i>Lefebv.</i>	* FUNEBRIS, <i>Hub.</i>	MELALEUCA, <i>Th.</i>
* { ALGIDA, <i>Lefebv.</i>	{ VIDUA, <i>Hub., Tr.</i>	FRIWALDZSKYI, <i>Tr.</i>
{ Var. ? <i>Richardsoni</i> ,	{ Var. <i>Tristis</i> , <i>Hub.</i>	CORDIGERA, <i>Th.</i>
{ Curt.	{ Var. <i>Rupestris</i> , <i>Hub.</i>	MYRTILLI, <i>Lin.</i>

Gen. 4. HELIODES.

(MIHI. — *Anarta*, OCH., TR., BÉV., STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, rases, courtes, assez épaisses, à tête petite, un peu aplatie, rayées longitudinalement; elles vivent sur les plantes basses, à l'extrémité desquelles elles se tiennent à découvert.

Chrysalides lisses, luisantes, courtes, enfermées dans de petites coques presque sphériques, composées de terre et d'un peu de soie, et enterrées assez profondément.

Insectes parfaits. — Antennes complètement sétacées (même vues à la loupe), dans les deux sexes. Palpes très courts et presque rudimentaires, à articles indistincts, perdus dans les poils de la tête. Thorax grêle, globuleux, lisse, couvert de poils hérissés, très peu adhérents. Abdomen grêle, lisse, subconique, non velu, rayé transversalement de jaune, presque complètement semblable dans les deux sexes. Spiritrompe

de longueur moyenne. Ailes supérieures triangulaires, aiguës au sommet, sans taches distinctes; ailes inférieures assez larges : au repos, les supérieures sont disposées en toit très peu incliné. Insectes pyraliformes, de très petite taille, volant à l'ardeur du soleil.

C'est surtout à cause de l'insecte parfait que ce genre m'a paru devoir être isolé du précédent. Ils n'ont, en effet, presque rien de commun, si ce n'est la couleur, et je ne serais point surpris que, plus tard, quand on aura pu étudier à fond les premiers états des derniers genres des Noctuéliques, on fût conduit à l'enlever des Héliothides pour le porter parmi ceux-ci. Ce qui frappe les yeux dès l'abord dans le genre *Heliodes*, c'est l'exiguité du thorax et de l'abdomen (ce dernier n'est d'ailleurs point velu comme dans les véritables *Anarta*); et les ailes, qui sont proportionnellement plus larges, rendent encore cette différence plus sensible. Je ne parle pas des antennes, des palpes, ni de beaucoup d'autres points de dissemblance que les caractères génériques feront suffisamment ressortir.

Les *Heliodes* volent, comme les *Anarta*, en plein jour : elles choisissent même de préférence l'heure où le soleil est dans toute sa force pour butiner autour des fleurs de scabieuses, de bruyères ou de sauges. A peine le soleil a-t-il quitté les clairières, qu'elles se hâtent de rentrer dans le repos, bien différentes en cela de la plupart des autres Noctuéliques, qui attendent au contraire son déclin pour commencer leurs excursions; les *Anarta* elles-mêmes paraissent moins amies de la lumière, car c'est surtout vers trois ou quatre heures du soir qu'elles voltigent avec le plus d'activité; et, à cette heure, l'*Arbuti* est souvent accrochée aux tiges pour dormir, du moins je l'ai prise bien des fois en fauchant vers ce moment de l'après-midi. La manière dont elle se tient dans

le repos suffirait aussi pour la faire distinguer des véritables *Anarta*; en effet, loin de replier ses ailes presque contre son abdomen, elles les tient étalées, comme beaucoup de Géomètres ou de Pyrales.

Les chenilles diffèrent aussi de celles du genre précédent : toutefois, je n'ai pas observé de dissemblance essentielle dans leurs mœurs. Elles se tiennent aussi au sommet des plantes basses, et elles sont, comme elles, épaisses et un peu raccourcies : mais, au lieu de faire leur coque parmi les mousses ou de les attacher aux tiges, elles s'enterrent assez profondément, et forment de petites coques ovoïdes composées principalement de terre.

Je ne sais jusqu'à quel point tout ceci peut s'appliquer à la *Rupicola*, que je n'ai pas vue en nature, et dont on ignore encore, je crois, les premiers états. M. Boisduval indique aussi, dans son *Index*, une espèce nouvelle qu'il nomme *Perpusilla*, que je n'ai pas pu me procurer; j'ignore si elle appartient à ce genre ou au précédent. Mais l'*Arbuti*, fût-elle seule à posséder ces caractères, je persisterais encore dans l'opinion qu'elle doit former un genre distinct.

Espèces.

{ *RUPICOLA*, Tr. *ARBUTI*, Fab.
 { *Heliophila*, HUB.

TRIBU XII. PLUSIDI.

Chenilles cylindriques, très atténuées antérieurement, munies seulement de poils isolés, à tête petite, ordinairement très aplatie, ayant les deux premières paires de fausses pattes plus courtes que les autres ou tout à fait nulles; dans tous les cas arquant toujours leur partie antérieure dans la marche et même au repos. Elles vivent à découvert sur les plantes basses ou les sous-arbrisseaux.

Chrysalides cylindrico-coniques, un peu déprimées par place et surtout sur le dos, ayant la partie ventrale plus ou moins renflée et les anneaux de l'abdomen nettement détachés. Elles sont renfermées dans des coques de soie molle filées entre les feuilles ou les écorces.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes longs, très ascendants, recourbés, à dernier article long. Thorax fortement crêté. Ailes supérieures à sommet aigu, soyeuses et brillantes ou ornées de taches métalliques. Tête petite. Spiritrompe longue. Au repos, les ailes sont disposées en toit incliné.

Si toutes les tribus étaient aussi tranchées et aussi faciles à caractériser que celle-ci, l'entomologie ne serait qu'un jeu. L'œil le moins exercé reconnaît d'abord les Plusides; il serait donc superflu d'entrer dans des détails que chacun peut deviner. La seule particularité sur laquelle j'attirerai l'attention est la singulière consistance du corps de ces insectes. Cette remarque n'ayant jamais été faite sur aucune espèce, je me suis cru longtemps la dupe de cette espèce d'illusion trop commune qui nous fait sans cesse retomber dans la même erreur par cela même que nous y sommes tombés une fois; quoi qu'il en soit, cette illusion, si c'en est une, dure encore, et en voici l'occasion et le sujet. J'avais, et j'ai gardé bien longtemps, la mauvaise habitude de presser entre le pouce et l'index le thorax des Noctuelles que je prenais le soir en chassant au crépuscule. Or, quand l'espèce qui se débattait dans mon filet appartenait aux Plusides, il me semblait que je le devinais au toucher, le corps me paraissait moins dense que celui des autres Lépidoptères, et comme vide et sonore sous la pression du doigt. Ces Noctuéliques ont-elles réellement une organisation particulière, ou bien suis-je encore la proie d'une de ces chimères obstinées semblable à celle qui donnait à J.-J. Rousseau la prétention

de reconnaître un livre de médecine à l'odorat? Je l'ignore; mais, ce que je puis affirmer, c'est que je me trompais rarement, et qu'aujourd'hui encore, quand j'étouffe une Noctuelle par mon ancien procédé (ce qui m'arrive souvent quand je pense qu'elle ne vaut pas la peine d'être conservée), je retrouve en moi la même faculté divinatoire.

Les Plusides volent toutes au coucher du soleil, à l'exception d'une seule, la *Gamma*, qui est à la fois diurne et crépusculaire. Toutes leurs chenilles vivent à découvert, et, à l'exception de celle de l'*Iota*, qui vit sur les *Lonicera*, elles mangent toutes des plantes basses, et principalement celles de la famille des Urticées. Leurs chrysalides sont toujours renfermées dans des coques de soie molle et souvent d'un beau blanc pur. Elles restent en général peu de temps à l'état de nymphe.

Gen. 1. PLUSIA.

(Om. — *Plusia et Chrysoptera*, LAT., DUP.)

Chenilles très atténuées antérieurement, n'ayant que trois paires de fausses pattes, parsemées de poils isolés, à tête petite et aplatie supérieurement, vivant à découvert sur les plantes basses ou les sous-arbrisseaux.

Chrysalides cylindrico-coniques, un peu déprimées par places, ayant la partie ventrale plus ou moins renflée et quelquefois prolongée en un bouton très court, renfermées dans des coques de soie molle et légère.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes dépassant la tête, comprimés latéralement, très ascendants, recourbés, leur dernier article assez long. Thorax subcarré, à collier un peu relevé, à ptérygodes saillantes, et garni d'une crête bifide très développée. Abdomen crêté sur les premiers anneaux, terminé carrément dans les mâles et en

cône aigu dans les femelles. Ailes supérieures entières, ayant le bord terminal plus ou moins sinué et l'angle apical aigu, de couleurs vives ou ornées de taches métalliques.

Je renvoie, pour les mœurs de ce beau genre, aux généralités de la tribu. Il comprenait autrefois toutes les *Plusides*. M. Treitschke en a séparé avec raison, sous le nom d'*Abrostola*, celles dont les chenilles ont six paires de fausses pattes. Latreille, et après lui M. Duponchel, ont tenté un autre démembrement beaucoup moins heureux. Je veux parler du genre *Chrysoptera*, qui n'a pas été adopté par M. Treitschke ni par les auteurs anglais, et qui, en effet, ne peut soutenir l'examen. La *Moneta* et la *Concha* ont bien, il est vrai, les palpes très longs et à dernier article velu et ensiforme, mais ces caractères, qui seuls ne sauraient constituer un genre séparé dans une méthode naturelle, sont déjà presque entièrement oblitérés dans la *C. Deaurata*. Quant aux chenilles, s'il est vrai que deux des points trapézoïdaux de chaque anneau soient tuberculeux, ce que je n'ai pu vérifier moi-même, cette particularité ne motive pas davantage la création d'un genre séparé, d'abord parce qu'elle est commune à beaucoup d'espèces du genre *Plusia* proprement dit, (*Gamma*, *Chrysis*, etc.), et ensuite parce qu'elle ne paraît pas partagée à un bien haut degré par les deux autres *Chrysoptera* *Moneta* et *Deaurata*, puisqu'elle n'a point frappé les auteurs qui les ont décrites et les amateurs qui les ont élevées. Le genre Chrysoptère rentre donc pour moi dans le genre *Plusie*, dont il ne diffère d'ailleurs à aucuns autres égards.

Un caractère qu'on pourra remarquer ici, et qui est du reste commun à toutes les *Plusides*, quoiqu'il y soit plus ou moins développé suivant les espèces, c'est la tendance qu'ont les ptérygodes à s'écarter du thorax et la longueur remarquable de la crête bifide qui est située entre elles, et dont les

poils, habituellement très épanouis, donnent au thorax un aspect velu que le moindre contact suffit pour lui faire perdre; car il est assez peu fourni de poils, et il est fort difficile de ne pas le dénuder quand on saisit l'insecte dans un filet; aussi toutes les Plusides bien conservées de nos collections sont-elles élevées de chenilles.

Espèces.

DIVERGENS, <i>Fab.</i>	CIRCUMFLEXA, <i>Lin.</i>	BRACTEA, <i>Fab.</i>
DEVERGENS, <i>Hub., Tr.</i>	IOTA, <i>Lin.</i>	ÆMULA, <i>Hub.</i>
MICROGRAMMA, <i>Hub.</i>	Var. { <i>Percontationis</i> ,	AURICHALCEA, <i>Fab.</i>
* DIASEMA, <i>Dalm. Bdv.</i>		<i>Och.</i>
AIN, <i>Hub., Tr.</i>	* Var. ? { <i>Inscripta</i> , <i>Esp.</i>	CHRYSITIS, <i>Lin.</i>
* PARILIS, <i>Hub.</i>		<i>Steph.</i>
INTERROGATIONIS,	MYA, <i>Hub., Tr.</i>	CONCHA, <i>Fab.</i>
<i>Lin.</i>	ACCENTIFERA, <i>Lefebv.</i>	MONETA, <i>Fab.</i>
GAMMA, <i>Lin.</i>	* QUOESTIONIS, <i>Fr. Tr.</i>	CONSONA, <i>Hub.</i>
NI, <i>Hub., Tr.</i>	CHALSYTIS, <i>Hub.</i>	MODESTA, <i>Hub.</i>
DAUBEI, <i>Bdv.</i>	FESTUCÆ, <i>Lin.</i>	ILLUSTRIS, <i>Fab.</i>
* CIRCUMSCRIPTA, <i>Tr.</i>		

Gen. 2. ABROSTOLA.

(TR., BDV., STEPH. — *Noctua*, LAT.)

Chenilles allongées, moniliformes, à tête petite et très aplatie supérieurement, ayant les premiers anneaux très atténués et effilés, et le onzième fortement relevé. Elles ont cinq paires de fausses pattes; mais les deux premières ne servent point à la marche, et elles les tiennent éloignées du plan de position, ce qui fait que leur corps est constamment arqué. Elles vivent à découvert sur les plantes basses.

Chrysalides cylindrico-coniques, déprimées par places, à partie ventrale renflée, renfermées dans des coques de soie molle filées entre les feuilles et les écorces.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes comprimés latéralement, très ascendants, un peu courbes, à dernier article long. Thorax subcarré, à collier arrondi, un peu relevé, offrant entre les ptérygodes deux touffes de poils très saillantes. Abdomen très velu, déprimé latéralement dans les mâles, crêté dans les deux sexes. Ailes supérieures très aiguës au sommet, luisantes, mais de couleurs sombres et dépourvues de taches métalliques.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, ce genre très naturel, a été créé par M. Treischke; il renferme un petit nombre d'espèces, mais qui ont entre elles la plus grande analogie. Elles ne diffèrent point pour les mœurs des *Plusia* sous aucun de leurs états.

Les chenilles qui vivent sur les *Urtica* et les *Asclepias* sont d'une forme beaucoup plus bizarre que celles des *Plusia*. Elles varient beaucoup, et, quoique leur couleur soit habituellement verte, elle passe par gradation jusqu'au noir olivâtre foncé. Leur cinquième anneau est légèrement anguleux et quelquefois marqué d'une large tache triangulaire. Leurs trapézoïdaux sont, comme chez beaucoup de *Plusia*, un peu tuberculeux, surtout les deux postérieurs du onzième anneau, qui forment deux élévations très prononcées. Elles ont, dans nos pays, deux générations par an; mais c'est surtout à l'automne qu'elles sont le plus abondantes.

La soie qui enveloppe leurs chrysalides est en général plus grossière que celle des *Plusia*, et au lieu d'un blanc pur elle affecte des couleurs grises ou rougeâtres.

*Espèces.*URTICÆ, *Hub.** ASCLEPIADIS, *Tr.*TRIPLASIA, *Dup.*

TRIBU XIII. CALPIDI.

(MIHI. — *Noctuelidi*, OCH., LAT., STEPH. — *Pseudo-Bombycini*,
BDV.)

Chenilles à 16 pattes égales, rases, cylindriques, un peu moniliformes, vivant sur les plantes basses.

Chrysalides., enfoncées dans la terre.

Insectes parfaits. — Palpes dépassant beaucoup la tête, comprimés latéralement, très larges, incumbents, leur dernier article indistinct. Thorax subglobuleux, lisse, paraissant recouvert de pièces velues imbriquées et lisérées de couleurs différentes du fond. Abdomen lisse, peu velu et de la même consistance que celui des Plusides, terminé en pointe aiguë dans les femelles. Ailes supérieures luisantes, soyeuses, aiguës à l'angle apical, et munies au bord interne de saillies velues en forme de dents.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'avais donné à cette tribu le nom de *Cténocérides*, à cause de la forme des antennes dans le genre *Calpe*. Mais en examinant attentivement les Noctuérides exotiques que je possède, j'y ai remarqué une espèce qui paraît pouvoir se placer dans cette tribu et qui ■ cependant les antennes simples, au moins dans la femelle, seule sexe que j'aie à ma disposition. Cette Noctuélide, qui m'a été rapportée de la Guadeloupe, établit une transition assez naturelle des Plusides aux Calpides, et devra former un genre particulier parmi ces dernières.

L'unique espèce européenne qui compose jusqu'ici cette tribu

est assez voisine des *Plusia* à taches non métalliques ; elle a aussi quelques rapports avec certaines Ophiusides exotiques ; et après bien des hésitations, je me suis décidé à la transporter ici au lieu de lui faire former le passage des Héliothises aux Plusides, comme j'en avais annoncé l'intention dans un de mes précédents mémoires. J'ai déjà donné dans le même endroit (Ann. de la Soc. Ent., t. VII, p. 229) les raisons qui m'ont empêché de la laisser avec la *Gen. Libatrix*, comme la plupart des auteurs l'ont fait jusqu'ici. Je renvoie au genre *Calpe* pour l'histoire de cette espèce, qui est trop différente des autres Noctuéliques pour que j'aie besoin d'indiquer ici la manière de l'en distinguer.

Gen. 4. CALPE.

(OCH., TR., BDV. — *Calyptra*, LATR., DUP.)

Chenilles et Chrysalides..... (Voir les caractères de la tribu.)

Insectes parfaits. — Antennes assez courtes, ciliées dans les deux sexes. Palpes longs, très larges, comprimés latéralement, incumbents, sécuriformes, velus en dessous, leur dernier article indistinct. Thorax subglobuleux, lisse, velu, paraissant formé de plaques imbriquées, lisérées de blanc. Abdomen un peu allongé, lisse, caréné longitudinalement, presque cylindrique dans les mâles, terminé dans les femelles par un cône aigu. Ailes supérieures luisantes, soyeuses, à bord terminal sinué, se terminant à l'angle apical en pointe aiguë, et munies au bord interne de deux fortes dents velues.

Je ne connais la chenille de ce genre que par les figures d'Hubner et un dessin qui m'a été communiqué par M. Duponchel, et qu'il a reçu de Perpignan. S'il faut en juger par ce dessin, elle aurait quelques rapports par les couleurs avec

celles de certaines *Cucullia* ou celle de la *Char. Delphinii*. Elle diffère notablement, dans tous les cas, de toutes celles des tribus précédente et suivante, en ce qu'elle ne marche pas en arquant la partie antérieure de son corps. La chrysalide, que je ne connais point non plus, est, dit-on, enterrée à une certaine profondeur.

L'insecte parfait a un air de parenté assez marqué avec les *Plusia*. Son abdomen, quoique moins velu encore et non crêté, a la même consistance particulière dont j'ai parlé, et ses ailes sont luisantes et soyeuses comme celles de la *Consona* ou de l'*Illustris*.

La dénomination de *Calyptra*, imposée d'abord à ce genre par Ochsenheimer, ayant été changée en celle de *Calpe* dans son propre ouvrage, j'ai, comme M. Boisduval, adopté ce dernier nom. Il prévaudra d'ailleurs auprès des personnes qui tiennent à la signification rigoureuse des noms génériques, car celui de *Calyptra*, qui signifie capuchon, donnait une fausse idée de l'insecte.

Espèce.

THALICTRI, Hub.

TRIBU XIV. OPHIUSIDI.

(MIHI.—*Catealidi*, BDV.—*Noctuelidi*, LATR.—*Noctuidæ*, STEPH.)

Chenilles allongées, rases ou n'offrant que des poils isolés, ayant toujours quelques-unes des fausses pattes plus courtes que les autres, ce qui les oblige à arquer la partie antérieure de leur corps quand elles marchent. Elles vivent à découvert sur les plantes et parfois sur les arbres.

Chrysalides cylindrico-coniques, à partie postérieure un peu allongée, renfermées dans des coques composées de soie et de

débris ou grains de terre, et placées entre les mousses ou à la surface du sol.

Insectes parfaits. — Palpes bien développés, dépassant la tête, un peu ascendants, sinués, leur dernier article nu, distinct. Abdomen lisse. Pattes longues et fortes. Ailes supérieures assez larges, de forme ordinaire : au repos, elles recouvrent les supérieures et sont disposées en toit écrasé.

Voici une des tribus les plus nombreuses en insectes exotiques et qui renferme une foule d'espèces très belles et surtout très bizarres. Les unes ont les pattes antérieures garnies de bouquets de poils divergents, comme les *Ercopus* ou les *Herminia*; les autres ont les pattes postérieures larges, aplaties, velues, et ressemblant à des espèces de rames; la plupart ont le dernier article des palpes très allongé et comme spatulé à son extrémité, etc. Mais nous n'avons à nous occuper ici que des espèces européennes qui nous offrent peu d'anomalies.

C'est M. Boisduval qui a le premier séparé les Ophiusides des autres Noctuelles; il y a joint les *Catocalides* pour en faire une seule tribu, qui porte ce dernier nom. Les Ophiusides ont, en effet, plusieurs rapports avec les véritables *Catocalides*; elles n'en ont guère moins avec les *Erébides*, qui ne renferment que des espèces exotiques, et il n'est pas douteux que ces trois tribus ne doivent être placées auprès les unes des autres.

Les chenilles de celle-ci ont le corps entièrement ras et la tête toujours un peu aplatie. Leurs couleurs sont, en général, très peu saillantes, et le gris ou le brun sont les plus habituelles; leurs fausses pattes antérieures étant plus courtes que les autres, elles sont obligées d'arquer le devant de leur corps quand elles marchent, ce qui les a fait nommer *fausses arpen-teuses*. Pendant le jour, elles se tiennent allongées et étroitement collées le long des branches ou des tiges, et il faut d'ordinaire un coup assez violent pour leur faire quitter cette

position. Pour se métamorphoser, elles ne s'enterrent jamais complètement; la plupart d'entre elles filent des coques légères parmi les mousses, ou même quelquefois entre les feuilles ou les écorces; quelques-unes descendent tout à fait à terre et entremêlent de grains de terre leurs coques, qu'elles établissent tout à fait à la surface du sol. Elles passent, en général, l'hiver sous la forme de nymphes, et les papillons éclosent au commencement de l'été.

GEN. 1. CEROCALA.

Chenilles et Chrysalides inconnues.

Insectes parfaits. — Antennes assez longues, plumeuses dans les mâles, ciliées dans les femelles. Palpes dépassant la tête, velus, comprimés latéralement, ascendants, leur dernier article allongé, nu, cylindrique et spatulé à l'extrémité. Thorax velu, subglobuleux, lisse. Abdomen lisse, peu velu, subconique dans les mâles et terminé en pointe grossière dans les femelles. Ailes supérieures larges, triangulaires, subdentées, marquées de larges bandes.

Ce genre est encore bien peu connu. Il est établi sur un insecte d'Espagne qui est encore extrêmement rare; aussi ne sait-on rien de ses mœurs à l'état parfait. Aux premiers états, ils sont tout à fait inconnus.

Espèce.

SCAPULOSA, *Hub.*

Gen. 2. OPHIUSA. OMN.

Chenilles allongées, à corps ras, lisses ou ayant seulement l'extrémité du onzième anneau un peu relevée, très atténuées, au moins antérieurement, à tête petite et un peu aplatie, vi-

vant sur les arbrisseaux, contre lesquels elles se tiennent étroitement collées pendant le jour.

Chrysalides cylindrico-coniques, placées dans des coques composées de soie et de débris ou de grains de terre, et placées entre les mousses ou à la surface du sol.

Insectes parfaits. — Antennes assez longues, filiformes dans les deux sexes, ou très légèrement ciliées dans les mâles. Palpes ascendants, sinués, peu velus, leur dernier article nu. Thorax subglobuleux, lisse, velu. Abdomen lisse, nullement déprimé ni caréné, peu velu et lissé, subconique dans les mâles, cylindrique et terminé en cône aigu dans les femelles. Ailes supérieures marquées de lignes ou bandes distinctes; inférieures assez développées, marquées d'une bande blanche médiane ou d'une bande terminale foncée.

Quoique je réduise beaucoup ici le genre *Ophiusa* d'Ochsenheimer, il reste cependant encore dans le même cas que les genres *Hadena* et *Orthosia*, c'est-à-dire qu'il pourra former par la suite plusieurs genres distincts, quand de nouvelles espèces seront venues donner aux coupes qu'on y pourrait établir dès à présent une importance suffisante pour former des genres séparés. Tel que je le donne ici, il me semble pouvoir se partager en trois sections. La première (A) comprend les espèces dont les ailes inférieures sont assez développées et ornées de bandelettes blanches, et dont les ailes supérieures sont aiguës au sommet; leurs antennes sont complètement filiformes dans les deux sexes, et leurs palpes sont terminés par un article assez long et nu, presque comme dans les *Érèbes*. La seconde section (B) ne renferme qu'une seule espèce, mais qui a plusieurs analogues parmi les exotiques; les antennes sont légèrement ciliées dans les mâles. Les palpes (chez notre espèce) sont plaqués contre la tête, et leur dernier article est très court. Leurs ailes, arrondies et médiocrement développées, rappellent

un peu celles des *Catephia*. Enfin, la troisième section (C) paraît former un passage assez naturel au genre suivant, bien qu'elle présente encore tous les caractères des *Ophiusa* proprement dites.

Les insectes de ce genre sont propres aux contrées méridionales de l'Europe.

Espèces.

A.	GEOMETRICA, <i>Fab.</i>	C.
ALGIRA, <i>Lin.</i>	STOLIDA, <i>Fab.</i>	
PUNCTULARIS, <i>Hub.</i>	B.	ILLUNARIS, <i>Hub., God.</i>
LINEOLARIS, <i>Hub.</i>	CALINO, <i>Lefebv., Bdv.</i>	

Gen. 3. TOXOCAMPA.

(MHI. — *Ophiusa*, *Auct.*)

Chenilles allongées, rases ou n'offrant que des poils isolés, atténuées postérieurement, un peu renflées au milieu, à tête assez grosse, subglobuleuse, vivant à découvert sur les plantes basses, surtout sur les Légumineuses (1).

Chrysalides luisantes, cylindrico-coniques, un peu obtuses, renfermées dans des coques légères, dans la mousse ou à la surface de la terre.

Insectes parfaits. — Antennes assez courtes, subciliées dans les mâles. Palpes très peu ascendants, comprimés, ayant le dernier article court et en bouton. Spiritrompe très grêle. Thorax peu convexe, subcarré, velu, presque toujours à col-

(1) Il ne faut pas oublier deux des caractères les plus essentiels de ce genre et de tous ceux de cette tribu, savoir : l'habitude qu'ont les chenilles d'arquer en marchant la partie antérieure de leur corps (j'en ai tiré le nom de ce genre, *τοξόν*, arc, *κόμμη*, chenille) et le port d'ailes au repos de l'insecte parfait. Il m'a paru inutile de les répéter à chaque genre, puisqu'ils sont communs à toute la tribu.

lier noir, un peu caréné et suivi d'une très petite crête. Abdomen nullement conique dans les mâles, terminé en cône brusque et obtus dans les femelles, lisse dans les deux sexes. Ailes supérieures à bord terminal arrondi et un peu sinué en approchant du sommet, ayant les lignes peu marquées, la tache orbiculaire nulle ou réduite à un petit point. Ailes inférieures assez développées, sans autres dessins qu'une teinte parfois plus foncée au bord terminal.

J'ai cru devoir former aux dépens de l'ancien genre *Ophiusa* celui-ci, qui est composé d'espèces ayant entre elles la plus grande ressemblance. Leurs chenilles ont toutes le même faciès; elles vivent sur les Légumineuses du genre *Vicia*, sur les tiges desquelles elles se tiennent à découvert. C'est ordinairement en automne qu'on les rencontre. Quelques-unes d'entre elles vivent en société jusqu'à ce qu'elles aient atteint une certaine taille, après quoi elles se dispersent; il est même possible que cette manière de vivre dans leur jeunesse soit commune à tout le genre, mais je n'ai pu jusqu'ici m'en assurer.

Le mode de transformation n'offre rien de particulier, et, en général, il est presque uniforme dans tous les genres de cette tribu.

Les insectes parfaits sont reconnaissables au premier coup d'œil; leurs ailes sont d'un gris uniforme, les supérieures ont presque toujours les nervures plus claires que le fond et la tache réniforme bien détachée en noir, mais à demi-rongée et formant, suivant les espèces, des signes différents. Enfin, le collier et la partie antérieure de la tête sont habituellement d'un brun foncé qui tranche vivement sur la couleur claire du reste de l'insecte.

Espèces.

CRACCÆ, <i>Fab.</i>	RECTANGULARIS, <i>Hub.</i>	LUDICRA, <i>Hub.</i>
VICIÆ, <i>Hub.</i>	LUSORIA, <i>Lin.</i>	
LIMOSA, <i>Tr.</i>	PASTINUM, <i>Tr.</i>	

Gen. 4. OPHIODES (1).

(MIHI. — *Ophiusa*, Auct.)

Chenilles allongées, rases, un peu aplaties en dessous, ayant deux petits tubercules sur l'extrémité du onzième anneau, finement striées et marquées en dessous de taches noires ou brunes. Elles vivent sur les arbres et arbrisseaux, contre les branches desquels elles se tiennent étroitement collées pendant le jour.

Chrysalides épaisses, à partie postérieure un peu allongée et obtuse à l'extrémité, entièrement saupoudrées d'une efflorescence bleuâtre, renfermées dans des coques légères placées entre les feuilles ou à la surface du sol.

Insectes parfaits. — Antennes assez longues, filiformes, mais épaisses, surtout dans les ♂. Palpes peu épais, peu velus, sinués, un peu ascendants, leur dernier article long, nu. Spiritrompe forte et assez longue. Thorax épais, velu, subcarré, unicolore. Abdomen peu velu, lisse, subconique dans les mâles, cylindrique et terminé brusquement en cône dans les femelles. Ailes supérieures dentées, un peu oblongues, ayant

(1) Ce mot a à peu près la même étymologie que ceux d'*Ophiusa*, *Ophideres*, etc., et indique une sorte de ressemblance entre les chenilles et un serpent ou couleuvre, ressemblance qu'il ne faut pas, au reste, prendre à la lettre, car elle est beaucoup moins frappante que celle de certaines Phalénides avec ces animaux.

les lignes plus ou moins distinctes, l'ante-terminale très sinuée, les deux taches ordinaires visibles, la réniforme entière, mais étranglée, et l'orbiculaire réduite à un point.

Voici encore un genre qui me paraît tout à fait distinct des précédents. Il se rapproche un peu des *Catocalides* par la forme des chenilles, qui sont un peu aplaties en dessous, marquées de taches noires sous le ventre, et dont les trapézoïdaux postérieurs forment deux caroncules saillantes sur le onzième anneau; et parses chrysalides, qui sont recouvertes, comme celles des véritables *Catocala*, d'une efflorescence bleuâtre. Quant aux insectes parfaits, ils appartiennent encore pleinement aux *Ophiusides*. Au reste, les chenilles elles-mêmes, malgré la ressemblance que je viens de signaler, se distinguent suffisamment de la tribu suivante par l'absence des poils latéraux et plusieurs autres caractères.

Les *Ophiodes* sont des insectes de grande taille, qui, à l'état parfait, se tiennent dans les broussailles, d'où elles partent quelquefois en plein jour quand elles sont troublées dans leur repos, à peu près comme la *Triph. pronuba*. Elles passent l'hiver en chrysalides, et éclosent vers le mois de juin de l'année suivante.

Espèces.

LUNARIS, *Fab.* TIRRHÆA, *Fab.*

TRIBU XV. CATOCALIDI.

(Bdv. — *Noctuelidi*, LATR. — *Noctuidæ*, STEPH.)

Chenilles allongées, offrant toujours quelques éminences, aplaties en dessous et marquées de larges taches noires sous le ventre, parsemées de poils rares et en ayant toujours un rang sur les côtés au-dessous des stigmates, à 16 pattes plus

ou moins inégales, les anales toujours très longues, arquant la partie antérieure de leur corps quand elles marchent. Elles vivent à découvert sur les arbres et se tiennent allongées contre leurs branches pendant le jour. Quand on les touche, elles exécutent des espèces de frétilllements en se retournant dans tous les sens.

Chrysalides cylindrico-coniques, recouvertes d'une efflorescence farineuse, renfermées dans des coques assez larges, molles, composées seulement de soie et filées entre les feuilles ou les écorces.

Insectes parfaits. — Antennes longues, simples ou à peine ciliées. Palpes dépassant un peu la tête, peu velus, ascendants, leur dernier article nu, bien visible. Thorax velu, convexe, légèrement crêté. Abdomen presque toujours crêté dans les mâles. Ailes supérieures larges, triangulaires, dentées; ailes inférieures toujours différentes des supérieures et de deux couleurs bien tranchées; franges des quatre ailes longues et fournies : au repos, les ailes supérieures recouvrent les inférieures et sont disposées en toit très écrasé. L'insecte a alors une forme tout à fait triangulaire.

J'ai réduit cette tribu aux genres *Catephia* et *Catocala* : le premier aurait pu sans doute former une tribu séparée, mais il faut attendre pour cela que les chenilles de toutes les espèces nous soient bien connues, et que nous soyons un peu plus avancés que nous ne le sommes dans l'étude des exotiques. En attendant, j'ai laissé ce genre auprès des *Catocala*, avec lesquelles il ne manque pas de rapports, ainsi qu'on peut en juger par la longueur des caractères de la tribu.

Gen. I. CATEPHIA.

(OCH., TR., BDV., STEPH.)

Chenilles un peu allongées, atténuées antérieurement, ayant les points trapézoïdaux saillants et relevés en tubercules coniques, surtout sur le onzième anneau, à pattes *écailleuses*, inégales, et plus longues à mesure qu'elles s'éloignent de la tête, à pattes *membraneuses*, les anales plus longues que les autres, à tête arrondie et semée de poils, à ventre marqué de taches noires. Elles vivent sur les arbres à découvert.

Insectes parfaits. — Antennes filiformes dans les deux sexes, parfois garnies dans les mâles de cils fins, visibles à la loupe. Palpes grêles, longs, non velus, ascendants, à dernier article nu, bien visible. Thorax subcarré, velu, crêté. Abdomen crêté dans les deux sexes, subconique dans les mâles, terminé dans les femelles en pointe assez aiguë. Ailes supérieures épaisses, subdentées, à lignes et taches visibles; ailes inférieures moyennement développées, variées de noir et de blanc.

Les trois espèces européennes qui composent ce genre, quoique très semblables pour les couleurs, diffèrent cependant passablement entre elles pour le faciès, la forme des antennes, celle des palpes, etc.; et, en les examinant attentivement, on serait tenté de les rapporter chacune à un genre différent. Malheureusement, je ne connais que la chenille des *Atchymista*, qui est précisément l'espèce la plus tranchée des trois, en sorte que je ne puis affirmer que les deux autres appartiennent bien réellement au même genre. Il serait donc très possible que la découverte des deux autres chenilles et surtout celle de la *Ramburii*, qui est l'espèce la plus rapprochée de certains Ophiusides exotiques, vint renverser ce genre et forçât

de le reporter dans cette dernière tribu ; alors les Catocalides seraient réduites au seul genre *Catocala* et d'une homogénéité complète.

Ce qui éloigne le plus les *Catephia* des Ophiusides à l'état parfait, c'est l'abdomen, qui, au lieu d'être lisse et uni, est un peu velu et toujours crêté. L'*Alchymista* se rapproche encore des *Catocala* par l'épaisseur de ses ailes et la longueur de leurs franges. Quant à la chenille, elle est à la fois du rapport avec l'une et avec l'autre de ces tribus, mais elle est bien plus voisine des *Catocala*. On la prendrait au premier coup d'œil pour une chenille de la *Mitelia oxyacanthæ*, qui, comme on sait, a tant de ressemblance avec celles de ce dernier genre. Sa tête, qui est globuleuse au lieu d'être aplatie, et les poils latéraux, qui sont beaucoup moins nombreux et moins serrés que ceux des véritables *Catocala*, sont les deux différences les plus essentielles qui l'en séparent. Elle vit du reste, comme plusieurs d'entre elles, à découvert sur les chênes, et quand l'époque de sa métamorphose approche, elle se retire entre les fissures des écorces pour y filer sa coque. A l'époque de l'éclosion du papillon, on trouve celui-ci accroché contre les troncs, absolument à la manière des *Nupta*, *Fraxini*, etc.

Espèces.

{ *RAMBURII*, *Bdv.*, *Tr.* LEUCOMELAS, *Hub.* ALCHYMISTA, *Fabr.*
 { *ADEPTA*, *Hub.*

Gen. 2. CATOCALA. OMN.

Chenilles allongées, très aplaties en dessous, atténuées antérieurement, à tête petite, très comprimée en devant, à 16 pattes inégales, les anales toujours plus longues, munies latéralement d'un rang de poils courts et raides, ayant les deux trapézoïdaux postérieurs du onzième anneau plus ou moins

saillants. Elles vivent sur les arbres et se tiennent pendant le jour appliquées contre les troncs ou les branches.

Chrysalides cylindrico-coniques, recouvertes d'une efflorescence farineuse, renfermées dans des coques de soie molle et placées entre les feuilles, les mousses ou les écorces.

Insectes parfaits. — Antennes longues, finement subciliées dans les mâles, sétacées dans les femelles. Palpes épais, non velus, leur deuxième article un peu subulé, le troisième cylindrique, nu. Pattes longues, à ergots forts. Thorax peu robuste, carré, assez velu, légèrement crêté. Abdomen conique dans les deux sexes, presque toujours crêté dans les mâles. Ailes grandes relativement au corps, dentées, les supérieures épaisses, nébuleuses, les inférieures très développées, de couleurs vives avec des bandes noires : au repos, les ailes inférieures sont plissées et recouvertes par les supérieures, qui sont disposées en toit très écrasé.

Voici encore un genre nettement tranché sous tous ses états. Il est si naturel, que les plus anciens auteurs le distinguaient avant qu'un nom lui eût été imposé en appelant *Lichenées* les espèces qui le composent. Ce nom provenait, comme on sait, de la couleur des ailes supérieures qui se confondent, en effet, avec les écorces ou les lichens quand l'insecte est appliqué sur les troncs. C'est là sa position habituelle : s'il est troublé dans son repos, et le moindre mouvement suffit souvent pour cela, il s'envole brusquement et laisse alors apercevoir ses ailes inférieures, dont les couleurs éclatantes sont dérobées aux yeux dans son attitude favorite. Son vol est saccadé et court, et il ne tarde pas à se reposer aussitôt qu'il a trouvé un arbre ou un mur. Cependant, le mouvement qu'il se donne pendant sa vie paraît se borner à ces courtes évolutions, car on le voit rarement voler au crépuscule comme la plupart des autres noctuelles.

Les chenilles des *Catocala* sont trop reconnaissables au pre-

mier coup d'œil pour que j'entre ici dans de grands détails sur leur forme. Elles se tiennent pendant le jour étroitement cramponnées aux branches ou aux troncs des arbres qui leur servent de nourriture. Elles sont, en général, difficiles à découvrir, à cause de leurs couleurs qui se confondent avec celle des écorces, et il arrive souvent qu'un tronc d'arbre, qu'on a minutieusement examiné pendant un quart d'heure pour y chercher des coléoptères ou de petites chenilles, recèle, dans la partie la plus à portée du chasseur, une longue chenille de *Catocala* que le hasard seul finit par trahir. Au reste, la même chose m'est arrivée plusieurs fois pour l'Insecte parfait. Après l'avoir vu se poser sur un tronc à quelque distance, j'y courus vivement pour ne pas lui donner le temps de s'échapper : là, une recherche digne de la patience la plus exercée ne me faisant rien découvrir, je croyais m'être trompé et j'examinais les arbres voisins, revenant souvent au premier. Enfin, l'ennui s'emparait de moi, et je m'éloignais, de guerre lasse ; mais une pierre que je jetais par dépit contre le tronc qui m'avait fait perdre tant de temps, faisait partir ma noctuelle précisément de l'endroit que j'avais le mieux exploré ; ou bien, si j'avais besoin pour sauter un fossé de l'appui de l'arbre malencontreux, mes doigts, en se posant sur son écorce, glissaient sur un corps non résistant, et l'animal, atteint involontairement, s'échappait en triomphant de ma patience épuisée.

Espèces.

FRAXINI, <i>Lin.</i>	OPTATA, <i>God.</i>	} CALLINYMPHA, <i>Sap.</i> } <i>Non diversa, Dahl.</i>
ELOCATA, <i>Esp.</i>	PELLEX, <i>Hub.</i>	
NUPTA, <i>Lin.</i>	NEONYMPHA, <i>Hub.</i>	} DISJUNCTA, <i>Gey.</i> } EUTYCHEA, <i>Tr.</i>
DILECTA, <i>Hub.</i>	HYMENEA, <i>Fab.</i>	
SPONZA, <i>Lin.</i>	PARANYMPHA, <i>Lin.</i>	} NYMPHAGOGA, <i>Tr.</i> } Var. ? <i>Nymphæa, Esp.</i>
PROMISSA, <i>Fab.</i>	VESTALIS, <i>Bdv.</i>	
CONJUNCTA, <i>Esp.</i>	{ CONVERSA, <i>Esp.</i> { Var. ? <i>Agamos, Hub.</i>	} DIVERSA, <i>Tr., Kind.</i>
PACTA, <i>Lin.</i>		
ELECTA, <i>Hub.</i>		

1875

... ..

...

HYMÉNOPTÈRES

RECUEILLIS A CAYENNE EN 1839 PAR M. LEPRIEUR,
PHARMACIEN DE LA MARINE ROYALE ;

DÉCRITS PAR M. MAXIMILIEN SPINOLA.

(Séance du 2 septembre 1840.)

SECONDE PARTIE.**PORTE-AIGILLONS (1).****51. MUTILLA ARGYRA, ♂. *N. sp.***

Dimensions. Long. du corps, 8 lig. ; *id.* des antennes, 3 et 4 lig. ; *id.* de l'aile supérieure, 5 lig. ; *id.* de l'abdomen, 4 lig. et 1/2. Larg. de la tête, 1 lig. ; *id.* du corselet à l'origine des ailes supérieures, 2 lig. ; *id.* de l'abdomen au milieu du second anneau, 2 lig. et 1/2 (2).

Formes. Tête et antennes, comme dans les mâles des espèces les plus communes, telles que les *Mutilla italica*, *pedemontana*, *ephippium*, *ruficollis*, etc. La première, proportionnel-

(1) Voir la première partie de ce mémoire, tome ix des *Annales*, page 129 à 204.

(2) La grandeur absolue n'est ordinairement qu'une condition individuelle. Mais les grandeurs relatives, c'est-à-dire les proportions respectives des différentes parties du corps, donnent des caractères spécifiques d'autant meilleurs qu'ils sont plus apparents pour un œil un peu exercé.

lement assez petite; vertex, très court; yeux à réseau, ronds, assez gros et très saillants. Corselet pareillement de la forme ordinaire : un tubercule luisant de chaque côté du mésothorax, au-dessous de l'origine des ailes : segment scutellaire, trituberculé; tubercules épais et arrondis, celui du milieu plus grand, et un peu échancré; dos du métathorax, horizontal, et faiblement convexe, sa face postérieure verticale. Abdomen, pétiolé; pétiote ou premier anneau, étroit, et pyriforme comme dans la *Mutilla austriaca*, armé en dessous d'une dent aiguë et spiniforme; second anneau, le plus grand de tous, trois fois plus large que le premier, mais ne dépassant pas le quart de la longueur totale de l'abdomen; les quatre suivants diminuant progressivement en largeur sans diminuer en longueur; second et dernier, ou étui extérieur de l'armure copulatrice, visiblement plus long que large; plaque dorsale postérieurement arrondie; plaque ventrale plane, tricarénée et tronquée en arrière. Pattes, minces, allongées, pubescentes : tibias, sans épines latérales; leur extrémité tarsienne terminée en dehors par une couronne de petites épines courtes et parallèles, et en dedans par deux épines plus longues, plus aiguës et divergentes. Corps et pattes, finement ponctués : ponctuation piligère; poils ras et serrés, formant une couche de duvet qui dérobe la couleur du fond; quelques gros points plus profonds, portant chacun un poil plus raide et hérissé, clair-semés principalement au devant de la tête, aux bords des segments abdominaux et à la face externe des pattes. Flancs du métathorax, plus fortement ponctués, et presque glabres; points, très rapprochés, mais non confluent. Innervation des ailes supérieures, à peu près comme dans la *Mutilla coccinea* ♂ : quatre cellules cubitales; première, plus grande; seconde, notablement rétrécie vers la radiale, et recevant la première nervure récurrente; troisième, très rétrécie du côté du cubitus postérieur, en pentagone irrégulier, recevant la seconde récurrente; qua-

trième, presque complète. La nervure surnuméraire se détache du bord postérieur de la troisième cellule cubitale, à peu de distance de son bord extérieur, et elle atteint le bout de l'aile, en sorte qu'il y a réellement une seconde cellule radiale.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs. Duvet et pelage de la tête, du prothorax, des flancs du mésothorax, du dos du métathorax, de la base du second anneau, du dos, des troisième et quatrième, des bords postérieurs des seconde, troisième et quatrième plaques ventrales, des fémurs à leur extrémité tibiale, des tibias et des tarsi entiers, blancs et argentés, tranchant nettement avec la couleur noire de la fourrure de toutes les autres parties du corps. Épines internes et apicales des tibias, pâles. Ailes, hyalines; extrémité, obscure; nervures, noires.

Sexe. Deux mâles. Femelle inconnue.

On ne saurait disconvenir que les couleurs n'aient beaucoup de rapports avec celle de la *Mutilla sphegea*, FAB., *Syst. Piez.*, 435, 31. Mais FABRICIUS dit que cette espèce ressemble à celle qui suit. Or celle-ci est la *Collaris*, qui est bien connue, et qui est une *Scolie*. Que devons-nous penser de la *Sphegea*? La tradition pourrait éclaircir nos doutes. Mais l'entomologiste de Kiel les aurait prévenus, s'il eût mis à la description des formes un peu plus de temps et un peu plus d'attention.

52. MUTILLA MELANA ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 7 lig.; *id.* des antennes, 2 lig. et 1/2; *id.* de l'aile supérieure, 5 lig.; *id.* de l'abdomen, 3 lig. et 1/2. Largeur de la tête, 1 lig. et 1/2; *id.* du corselet, 2 lig.; *id.* du second anneau de l'abdomen, 2 lignes.

Formes. Antennes, de la forme ordinaire. Tête, proportionnellement grande: vertex, plan, en rectangle transversal; yeux, ronds, petits, assez saillants; trois ocelles, également

gros et apparents. Flancs du mésothorax, bituberculés : tubercules, gibbeux; le supérieur, placé au-dessous de l'origine des ailes; l'inférieur, près de la poitrine. Segment scutellaire, unituberculé : tubercule unique ou écusson proprement dit, conique, terminé en pointe. Abdomen, subsessile : premier anneau, très court, peu convexe en dessus, aplati et inerme en dessous, s'éloignant rapidement d'avant en arrière, son bord postérieur étant presque aussi large que le bord antérieur du second anneau : celui-ci étant à peu près le tiers de la longueur totale de l'abdomen; les quatre suivants diminuant progressivement en largeur plutôt qu'en longueur : le septième aussi large que long, arrondi postérieurement; plaque ventrale sans carènes. Ponctuation du corps, distincte et assez forte sur la tête et sur le corselet, plus fine à l'abdomen et au dos du métathorax. Poils, hérissés; point de duvet soyeux. Pattes, plus courtes et plus fortes que dans la *Mutilla argyra* : tibias, mutiques; les postérieurs, dilatés en dehors à leur extrémité tarsienne, dilatation anguleuse et spiniforme. Quatre cellules cubitales aux ailes supérieures : la seconde, plus grande que la première, et peu rétrécie en dehors, le côté radial étant égal au côté cubital, recevant la première nervure récurrente; troisième, peu rétrécie en dedans, presque carrée, recevant la seconde récurrente : quatrième, incomplète et très courte; nervure surnuméraire, ne dépassant pas le cubitus postérieur, et disparaissant assez loin du bord de l'aile, en sorte qu'il n'y a qu'un rudiment d'une seconde cellule radiale.

Couleurs. Antennes, pattes, ailes, tête et corselet, noirs : poils clair-semés, cendrés. Abdomen, d'un noir bleuâtre plus luisant : bords postérieurs du premier anneau en dessus et des second, troisième, quatrième et cinquième en dessous, bords latéraux du second, deux taches transversales sur le dos des troisième, quatrième et cinquième, cilies de blanc.

Sexe. Un mâle : femelle inconnue.

53. MUTILLA ZONATA, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lign. ; *id.* de l'abdomen, 3 lig. Larg. de la tête, 1 lig. ; *id.* du corselet, $\frac{3}{4}$ lig. ; *id.* de l'abdomen, mesuré au bord postérieur du second anneau, 1 ligne.

Formes. Antennes, très rapprochées à leur origine, insérées au-dessous d'un petit tubercule frontal qu'on prendrait à tort pour un faux article, ou pour un radicule. Face, très courte. Espace inter-antennaire, presque nul. Front, plan, bifovéolé en avant : fossettes, aptes à loger en partie le premier article des antennes, fortement rebordées en arrière, et se confondant avec la face en avant. Vertex, court, s'élargissant un peu en arrière : bord postérieur, faiblement échancré. Yeux à réseau, grands, oblongs et saillants. Tête et dos du corselet, peu velus, fortement ponctués : points, ronds, gros, et assez rapprochés pour que le diamètre des enfoncements soit plus grand que celui des intervalles, élevés, mais non confluent et ne faisant pas des rugosités. Corselet, un peu plus étroit que la tête : dos, plan, d'une seule pièce en rectangle allongé ; bords latéraux, très faiblement échancrés ; flancs, lisses et peu concaves. Abdomen, subsessile : premier anneau, très court, aplati en dessus, subtriangulaire, élargi et arrondi en arrière, caréné en dessous, ne s'élevant jamais à la hauteur du dos du corselet lorsque l'abdomen est collé contre la face postérieure du métathorax. Second anneau, le plus grand de tous ordinairement, mais faisant tout au plus le quart de la longueur totale de l'abdomen ; deux lignes élevées sur son dos, submarginales et parallèles aux bords latéraux ; troisième, quatrième et cinquième, égaux en longueur et diminuant progressivement en largeur ; sixième et dernier, court, arrondi et penché en bas ; ponctuation du dos et de la seconde plaque ventrale, comme

celle de la tête et du corselet ; base des troisième, quatrième et cinquième plaques ventrales, glabre, non ponctuée et finement striée en travers. Pattes comme dans l'*Argyra* ; tibias ayant de plus, à leur face externe, une rangée d'épines raides, aiguës et distantes.

Couleurs. Antennes, noires : extrémité du premier article, ferrugineuse. Tête, noire : tubercules post-antennaires, ferrugineux ; pubescence, blanchâtre. Corselet, rouge : flancs du mésothorax, soyeux et argentés. Abdomen, noir : bord postérieur du premier anneau, argenté. Second anneau, couvert en dessus d'un duvet obscur soyeux et couché en arrière : deux lignes dorsales distantes et divergentes en arrière, partant de la base et disparaissant vers le milieu de l'anneau, une bande assez large et anguleuse au milieu longeant le bord postérieur, blanches et argentées ; deux lignes de duvet orangé, au-dessus des deux carènes latérales. Dos des troisième, quatrième et cinquième anneaux, noir et glabre en avant, couvert en arrière d'un duvet argenté sur lequel on voit trois taches obscures, celle du milieu plus grande que les deux autres. Sixième plaque dorsale, soyeuse et argentée. Plaques ventrales, noires, ciliées de blanc. Pattes noires ; épines tibiales, testacées ; pubescence, blanchâtre.

Sexe. Deux femelles ; mâle inconnu.

Tout ce que FABRICIUS a dit de sa *Mut. lineola*, *Syst. Piez.*, 437-32, peut s'adapter à notre espèce. Cependant, je ne saurais le citer avec confiance. Comment cet auteur, qui faisait tant d'attention à tous les accidents de couleur, et qui semblait croire qu'ils suffisaient pour signaler distinctement ses espèces, n'aurait-il pas parlé des deux lignes orangées du second anneau et des trois taches brunes qui tranchent nettement sur les bandes argentées des trois anneaux suivants ? Il faudrait supposer, ou qu'il n'a pas su voir ce qu'il cherchait habituellement, ou que l'individu qu'il avait sous les yeux avait perdu

plusieurs de ses traits essentiels. Ces deux suppositions me semblent également arbitraires.

54. *MUTILLA BITÆNIATA*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions et formes. Les premières, semblables à celles de la *Zonata*, du moins quant aux proportions relatives, car elle est plus petite, la longueur de son corps n'étant que de 4 lignes et $\frac{1}{2}$. Les secondes ont aussi tant de ressemblance, qu'elles ne m'ont offert qu'une seule différence qui mérite d'en parler. Le dessous du premier anneau a un petit tubercule spiniforme, au lieu de la carène longitudinale que nous avons vue dans la *Zonata*.

Couleurs. Tête et antennes, noires : extrémité du premier article, ferrugineuse. Dos du corselet, rouge, avec trois grandes taches noires ; les deux antérieures, latérales, vers le milieu du dos ; la troisième, médiane, oblongue, à la face postérieure et verticale du métathorax. Poitrine et flancs du corselet, noirs. Abdomen, velouté, noir ; carènes submarginales du second anneau, orangées ; bord postérieur du premier, bords latéraux du second, deux bandes longitudinales partant de la base de celui-ci et atteignant le bord postérieur du cinquième, dos du sixième, argentés. Ventre, noir ; bords des segments, ciliés de blanc. Pattes, comme dans la précédente.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

55. *MUTILLA RECTANGULUM*, ♂. *N. sp.?*

Dimensions et formes semblables à celles des deux précédentes. Taille plus petite ; longueur du corps, 3 lignes. Différences des formes minimales. Fossettes frontales, moins bien circonscrites, leur bord postérieur n'étant pas sensiblement

rebordé. Encore un tubercule au-dessous du premier anneau, mais court, arrondi et non spiniforme.

Couleurs. Tête, antennes et pattes, comme dans la *Bitæniata*. Corselet, rouge, sans taches noires. L'abdomen, pareil à celui de la précédente, en diffère par une bande argentée qui longe le bord postérieur du second anneau, et qui coupe à angle droit les deux bandes longitudinales de la même couleur, en formant avec elle un rectangle allongé, assez régulier.

Sexe. Deux femelles : mâle inconnu.

Les trois espèces précédentes sont bien mieux caractérisées par leurs couleurs que par leurs formes. Cependant je les regarde comme bien distinctes, et je ne crois pas contredire en ceci tout ce que j'ai dit contre l'importance des couleurs à propos des *Buprestides* (1) de cette famille qui est si richement décorée, et qui fournit de si bons matériaux aux spéculations iconographiques. Cette contradiction n'est qu'apparente. Chaque famille, chaque genre même a sa logique. Ainsi dans les *Hétérogynes* où des mâles ailés doivent s'associer à des femelles aptères, il faut qu'ils sachent les chercher et qu'ils puissent les trouver. Or, de tout leurs sens, il n'y a que celui de la vue qui puisse leur montrer sur le terrain ce qu'ils cherchent pendant qu'ils volent à une certaine hauteur. Mais ce sens, évidemment nécessaire, deviendrait inutile, si le dos de la *Mutille* femelle, la seule partie de son corps qui soit alors visible, n'offrait aucun caractère constant, en un mot, si la disposition de ses taches ou de ses bandes était variable ou arbitraire. En effet, à la suite de nombreuses observations sur des femelles de différentes localités, et surtout sur les *Mutilles* de l'Italie, j'ai reconnu souvent des variations dans les teintes des couleurs; j'ai vu le blanc et l'ar-

(1) *Ann. de la Soc. Ent. de France*, tom. VII, pag. 517 et suiv.

genté passer au jaune ou à la couleur d'or, le rouge devenir paille ou orangé, le noir s'éclaircir, et passer au brun, au rouge et même au testacé. Mais je n'ai jamais remarqué le moindre changement dans les distributions des couleurs différentes qui contrastent entre elles, et qui dessinent certaines figures bien déterminées.

Cette observation, qui vient à l'appui d'une induction assez bien raisonnée, justifiera la conclusion suivante que je propose comme une loi générale. Dans les *Mutilles femelles*, *le dessin du dos est invariable, hors le cas de monstruosité*. Cette loi ne s'étend pas aux mâles. Le dessin de leur dos ressemble sans doute à celui de leurs femelles, parce qu'il conserve les traits de l'empreinte spécifique; mais ces traits de ressemblance peuvent être sujets à des modifications accidentelles, parce qu'ils ne sont plus les signaux naturels d'une reconnaissance nécessaire.

56. MUTILLA INCERTA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 8 lig.; *id.* de la tête, 3/4 lig.; *id.* du corselet, 3 lig.; *id.* de l'abdomen, 4 lig. et 1/4. Larg. de la tête, 1 lig.; *id.* du corselet, 1 lig. et 1/2; *id.* de l'abdomen, mesurée au milieu du deuxième anneau, 2 lig.

Formes. Antennes, plus distantes à leur origine que dans les trois espèces précédentes. Espace inter-antennaire, assez large, concave, parce que les tubercules le plus souvent placés derrière les trous antennaires se prolongent ici sur leurs bords internes. Front convexe. Yeux à réseau, courts et transverses, ronds, moyens et très saillants. Vertex, court et transversal, ne s'élargissant pas sensiblement en avant. Corselet, convexe, élargi au milieu: côtés du dos trituberculés, tubercules intermédiaires plus grands que les autres; ponctuation très forte, poils hérissés. Flancs inégaux; sutures qui

séparent le prothorax du mésothorax et le mésothorax du métathorax, très profondes. Deux cavités transversales de chaque côté du mésothorax : l'antérieure, allant de bas en haut et d'avant en arrière, apte à loger le fémur de la première paire; l'autre, allant encore de bas en haut mais d'arrière en avant, apte à loger le fémur de la seconde paire. Métathorax insensiblement penché en bas, et rétréci en arrière. Abdomen aussi fortement ponctué que le corselet et également hérissé de poils, pétiolé; pétiole ou premier anneau, en trapèze bidenté à sa base, élargi, renflé et arrondi en arrière; second, globuleux, très grand, faisant à lui seul le tiers de la longueur totale, ayant vers le milieu son maximum de largeur; troisième et suivants, en cônes tronqués, dominant progressivement en longueur et en largeur; sixième et dernier, plus long que large, penché en dessous. Pattes assez fortes comme dans les espèces précédentes; tibias postérieurs, ayant de plus à leur face externe deux rangées longitudinales de cinq à six épines raides, distantes et parallèles entre elles.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs : deux grandes taches rondes orangées sur le dos du second anneau. Poils hérissés, noirs sur le dos, blanchâtres aux pattes et sous le ventre. Une bande transversale sur le vertex, une autre sur le dos du corselet entre les deuxième et troisième tubercules; carènes submarginales du second anneau, deux taches latérales et marginales aux quatre suivants, une autre grande tache médiane sur le dos des quatrième et cinquième, dos du sixième, veloutés et argentés. Ventre noir : les quatre segments intermédiaires ciliés de blanc.

Sexe. Une femelle : mâle inconnu.

J'avais pris d'abord cette *Mutilla* pour une variété de la *derasa*, Fab., et dans le doute, je lui avais assigné le nom d'*incerta*, sous lequel je l'ai communiquée, et que je crois

devoir lui conserver. D'après la loi que j'ai proposée, les taches médianes et argentées des quatrième et cinquième anneaux devraient suffire pour la faire regarder comme une espèce distincte. Mais les formes sont encore plus décisives. La *derasa* des collections sera toujours aisée à reconnaître aux deux traits suivants : 1° dos du pétiole, ayant une couronne d'épines courtes et dirigées en arrière, un peu en avant du bord postérieur ; 2° taches rondes et colorées du second anneau, tuberculeuses et non ponctuées ; tubercules en crêtes tranchantes, longitudinales et subparallèles. Mais cette espèce est-elle bien celle de FABRICIUS ? son silence sur les deux caractères que j'ai signalés ne prouve rien. Mais il dit de la sienne *caput atrum* ; or, cela n'est pas également vrai de tous mes individus. Dans l'un, à taches orangées de l'abdomen plus petites, il y a sur le vertex deux taches argentées ; dans d'autres, à taches abdominales plus grandes, le vertex est sans taches, mais il y a au front une grande tache dorée. Cette espèce ou variété porte le nom de *Mut. perspicillaris* Klug, dans la collection de M. DE SAINT-FARGEAU.

57. MUTILLA SINGULARIS, ♂. *N. sp. ?* Pl. 3, N° 1.

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* du corselet, 1 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* de l'abdomen, 2 lignes et $\frac{1}{2}$; *id.* du pétiole premier anneau, 1 lig. ; *id.* de l'aile supérieure, 4 lig. Larg. ou de la tête, 4 lig. ; *id.* du corselet à la racine des ailes supérieures, 1 lig. ; *id.* du pétiole, $\frac{1}{3}$ ligne ; *id.* du second anneau, 1 ligne.

Formes. Antennes moyennes, peu distantes à leur origine. Tête fortement ponctuée : points très gros et confluent. Front et vertex rugueux. Vertex court, en trapèze horizontal élargi en avant. Front grand, convexe et vertical : tubercules antennaires placés au côté interne de l'origine des antennes, en

sorte que l'espace intermédiaire est renflé et sillonné. Face lisse, profondément échancrée en avant : échancrure anguleuse. Chaperon plan, mis à découvert par l'échancrure antérieure de la face, arrondi en avant. Mandibules et autres parties de la bouche, comme dans les autres *Mutilles* du même sexe. Trois ocelles très rapprochés sur le bord antérieur du vertex, en triangle équilatéral. Yeux à réseau, grands, oblongs, latéraux, profondément échancrés vers le haut du côté interne, comme dans les *Mut. italica*, *pedemontana*, etc. ; échancrure plus étroite et plus rentrante. Dos du prothorax, poitrine et flancs du corselet, aussi fortement ponctués que la tête : points enfoncés, très gros, assez rapprochés, mais non confluent. Quatre côtes longitudinales et parallèles à l'axe du corps, élevées sur le dos du mésothorax, prolongées au-dessus de l'écusson. Ponctuation des espaces intermédiaires très forte, irrégulière et confluent. Ecusson plan, horizontal, de niveau avec le disque du mésothorax, en rectangle transversal, bidenté ou légèrement échancré en arrière comme dans le *Métopius necatorius*, passant au-dessus du post-écusson, et s'étendant à une certaine distance au-dessus de la base du métathorax. Celle-ci penchée obliquement en arrière, à ponctuation très apparente : points peu enfoncés, intérieurement plans, beaucoup plus larges que les élévations intermédiaires ; angles postérieurs aigus ; ligne médiane, en carène bifide en avant, et terminée postérieurement par un gros tubercule spiniforme. Ecailles alaires, allongées, lisses, gibbeuses à leur base et finement striées à leur extrémité : stries transversales. Abdomen pétiolé : pétiote ou premier anneau, en cylindre à base elliptique, dont le petit axe répond à la hauteur même de l'anneau. Le second, le plus grand de tous, globuleux, mais ne dépassant pas le quart de la longueur totale. Les troisième et suivants, comme dans la *Mutilla argyra*. Pattes moyennes, minces, pubescentes, mutiques hors

à l'extrémité tarsienne des tibias dont le bord interne a les deux épines ordinaires. Première cellule radiale, moyenne, allongée, tronquée postérieurement en ligne droite : seconde radiale, presque complète. Quatre cellules cubitales et deux nervures récurrentes ; première cubitale, petite, quadrangulaire ; seconde, la plus grande de toutes, pentagone, son côté radial égal à celui qui la sépare de la première cubitale, ses deux côtés cubitiaux égaux entre eux, recevant la première nervure récurrente au sommet de son angle cubital : troisième, moyenne, élargie et arrondie en arrière, recevant la seconde nervure récurrente très près de son extrémité ; quatrième, presque complète (1).

Couleurs. Antennes, pattes, tête, corselet et premier anneau de l'abdomen, noirs. Second anneau et suivants, violets, à reflets métalliques. Duvet du métathorax et du pétiole, argenté.

(1) On pourrait aisément subdiviser les *Mutilles* mâles d'après la différente innervation des ailes supérieures. Voici les principales divisions de celles de mon cabinet. Une collection plus riche en fournirait certainement plusieurs autres.

1° Une ou deux cellules radiales, quatre cubitales, deuxième et troisième recevant chacune une des deux nervures récurrentes. Ex. : *Mut. europæa*, *italica*, etc. Division très nombreuse en espèces de toutes localités, et qu'il faudrait subdiviser d'après les grandeurs relatives des deux radiales et des quatre cubitales.

2° Encore quatre cubitales, mais une seule nervure récurrente reçue par la seconde cubitale. Rarement une seconde radiale ; troisième discoïdale, souvent ouverte. Ex. : *Mut. ornata*, KLUG ; *Mut. notata*, id., nouvelle espèce du cap de Bonne-Espérance. Dans une espèce inédite du Mexique, *Mut. vertita*, KLAUG., la nervure qui intercepte les troisième et quatrième cellules cubitales est en partie effacée. Cette espèce fait le passage de la 3^e subdivision.

3° Trois cellules cubitales seulement ; la seconde recevant la première récurrente. Ex. : *Mut. triareolata*, espèce nouvelle que M. GHILIANI a rapportée de Sicile en 1859.

4° Une cellule radiale, étroite, allongée, atteignant le bout de l'aile ;

Ailes hyalines : entour des supérieures et extrémité des inférieures, obscurs; nervures et point épais, noirs.

Sexe. Deux mâles; femelle inconnue.

58. *TIPHIA CAYENNENSIS*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig.; *id.* des ailes supérieures, 4 lig. Larg. mesurée indifféremment à l'origine des ailes ou au milieu du second anneau, 1 ligne et $\frac{1}{3}$.

Formes. Proportions et faciès de la *Tiphia femorata*, avec laquelle il est d'autant plus aisé de la confondre que ces caractères spécifiques sont de ceux que plusieurs naturalistes croient avoir le droit de négliger, parce qu'ils en ont contracté la mauvaise habitude; je l'ai trouvé dans la forme du point épais. Dans notre *Cayennensis*, ce point est étroit, presque linéaire, trois fois au moins plus long que large: son bord interne est anguleux, et le radius postérieur s'en détache près de l'extrémité. Dans la *Femorata*, au contraire, le point épais est un ovale à peine deux fois plus long que large, et dont le bord interne est en arc de courbe: le radius postérieur s'en détache vers la moitié de sa longueur.

deux cellules cubitales: la première, petite, carrée; la seconde très longue, étroite, incomplète, recevant les deux nervures récurrentes. Ex.: *Mut. scutellaris*, KLUG, espèce inédite du Brésil; donnée par M. KLUG.

Des différences aussi remarquables auraient suffi pour faire des genres dans d'autres familles. Cependant, je pense qu'on ne saurait leur donner la même importance dans le G. *Mutilla*, qui est bien nettement tranché, quoique très nombreux: 1° parce qu'il y a encore trop de mâles dont on ne connaît pas les femelles avec assez de certitude; 2° parce que dans les espèces dont on connaît bien les deux sexes on n'a pas signalé encore des caractères assez constants dans les femelles pour établir une correspondance sûre entre eux et les caractères alaires des mâles.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs : une lisière incolore et transparente aux bords postérieurs des cinq premiers segments du dos et des quatre intermédiaires du ventre. Poils hérissés, blanchâtres. Ailes enfumées; les supérieures, plus claires près de la base, et à la première nervure brachiale.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

Je ne me serais pas pressé de parler dès à présent de cette espèce, assez peu remarquable et à demi-connue, si elle ne m'eût fourni une occasion de faire quelques observations sur les espèces du *G. Tiphie*. Ce genre a été proposé par FABRICIUS, en 1793, dans le tom. II de son *Entom. Syst.* Mais comme s'il n'eût pas eu des idées bien arrêtées sur son propre travail, l'auteur en a donné des caractères trop vagues, et il y a fait entrer plusieurs espèces qu'on ne saurait y laisser. JURINE, en 1807, fut le premier à donner une description systématique des ailes, dans sa *Nouvelle méthode de classer les Hyménoptères*. Enfin, en 1809, dans le 4^e vol. de son *Genera*, LATREILLE fixa nos idées sur ce genre très rationnel, et il indiqua trois espèces européennes qui lui appartiennent réellement. Mais ces trois espèces se réduisent à deux, parce que la troisième n'est que l'autre sexe de l'une des deux autres. Quant aux exotiques, qu'on a pris souvent pour des *Tiphies*, il n'y en a aucune qui puisse rester dans ce genre. La plupart sont des *Myzines*, des *Plesies*, des *Scolies*, et même des femelles de *Thinnes* ou *Myrmecodes*, LAT.

Nous avons dans les environs de Gènes deux *Tiphies* qu'il est bon de distinguer par des caractères solides et réels. Si nous les cherchons d'abord dans les couleurs, nous sommes frappés des différences que nous offrent les femelles. Elles ont également le corps noir; mais l'une, plus petite, plus glabre et plus luisante, a les fémurs et les tibias des deux premières paires rouges ou testacés : c'est la *Femorata*; l'autre, plus

grande chez nous, plus velue, d'un noir plus mat, a ses pattes de la couleur du corps; mais les antennes, en exceptant le premier article, sont brunes ou rougeâtres. Les couleurs ne nous prêtent plus les mêmes secours lorsque nous en venons à la comparaison des mâles : tout ce qui était brun, rouge ou testacé dans l'autre sexe, devient absolument noir dans celui-ci. Il nous faudra donc abandonner les couleurs et recourir aux formes, si nous voulons un caractère qui convienne également aux mâles et aux femelles, et encore nous faudra-t-il nous attacher exclusivement aux parties du corps dont le développement soumis aux conditions de l'espèce est indépendant de l'influence du sexe. Or, cette influence se fait sentir presque partout dans les mâles des *Tiphies*. Ils diffèrent de leurs femelles, d'abord, et comme on le sait, par des antennes plus longues, plus filiformes et ayant un article de plus, par sept anneaux à l'abdomen au lieu de six, par leur plaque anale inférieure terminée en épine aiguë et recourbée en haut, et enfin par leur cellule radiale complète et fermée, puis, et comme il est bon de le savoir aussi, par le renforcement des nervures ou de la partie osseuse des ailes, par la forme des cellules plus arrondies et plus ramassées, et enfin par la longueur moindre du métathorax (1).

Maintenant, après avoir fait la part des différences sexuelles, rappelons-nous que le *G. Tiphie* est bien circonscrit, et qu'il ne le serait pas autant qu'il devrait l'être, si les espèces qui le

(1) Cette circonstance est très remarquable, parce qu'elle est précisément le contraire de ce qu'on voit dans plusieurs autres Hyménoptères, et entre autres dans plusieurs espèces du *G. Pompilus*, dont les mâles, à métathorax allongé, ont formé bien mal à propos le *G. Salius* du *Syst. Piez.*

Mais pourquoi le métathorax des *Tiphies* est-il plus grand dans les femelles que dans les mâles? Cette partie du corps serait-elle le siège d'un organe particulier appartenant à quelque fonction de la vie ani-

composent n'avaient pas un même faciès. Nous en viendrons ainsi à reconnaître que leurs différences spécifiques doivent être peu saillantes, et celle que nous avons relevée entre la *Cayennensis* et la *Femorata* ne nous semblera plus une minutie. Mais nous aurons encore à chercher le caractère essentiel de la seconde espèce européenne. Je crois l'avoir trouvé pareillement dans la forme de son point épais, qui est trois fois plus long que large, comme dans la *Cayennensis*, et dont le bord interne est en arc de courbe et non anguleux, comme dans la *Femorata*. En second lieu, le dos du métathorax est plus fortement ponctué que dans les deux autres.

FABRICIUS et PANZER ont parlé du mâle sous le nom de *Tiphia morio*; mais je crois qu'ils n'ont pas connu la femelle, car ils ne disent rien de la couleur plus claire des antennes. La couleur des ailes est variable; le plus souvent elle est plus ou moins enfumée; cependant j'ai des femelles où elle est tout à fait hyaline. Leur grandeur n'est pas plus constante. Ordinairement leur longueur égale les trois cinquièmes de la longueur totale du corps, et néanmoins j'ai une femelle où elle n'arrive pas à deux cinquièmes.

La *Tiphia villosa*, FABR. et PANZ., est le mâle de la *Femorata*. PANZER a donné la figure d'une variété rare à tibias antérieurs testacés. Je l'ai eue d'Allemagne. Le nom de *Villosa* est bien mal appliqué à cette espèce, qui est plus glabre que la *Morio*. FABRICIUS l'a contredit dans sa description, en disant, *corpus... villis cinereis rarioribus tectum*, et PANZER l'a réformé dans sa phrase spécifique, en lui substituant l'épithète de *subvillosa*.

male ou de la vie organique? Quel est le rapport de cette fonction avec les habitudes instinctives du sexe féminin? Comment ces habitudes exigeraient-elles un plus grand développement de cet organe? *Cur? quomodo?* A toutes ces demandes, nous n'avons qu'une bonne réponse à donner, et elle est bien ancienne: *Unum scio nihil scire.*

Outre les trois espèces dont je viens de parler, j'en ai deux autres qui me semblent aussi bien distinctes. Elles sont du Haut-Mexique ou de la Californie, et elles m'ont été fournies par M. DUPONT.

1° *Tiphia flavipennis*, ♀. *N. sp.?* plus grande que les *Tiph. cayennensis* et *morio*. Long. du corps, 6 lig.; *id.* des ailes supérieures, 5 lig. Formes ordinaires des espèces de ce genre. Point épais, comme dans la *Morio*. Deux lignes élevées et non ponctuées sur le disque du mésothorax, n'atteignant pas le bord postérieur. Des trois côtes ordinaires qu'on voit dans la plupart des *Tiphies*, au milieu du dos de leur métathorax, les deux externes convergent visiblement en arrière, et l'intermédiaire n'atteint pas le bord postérieur. (Dans les trois autres femelles, ces trois côtes sont entières, parallèles entre elles et à l'axe du corps.) Pattes proportionnellement plus courtes et plus fortes. Flancs du métathorax, lisses à l'œil nu. (On a besoin de la loupe pour apercevoir les traces de quelques stries obliques. Dans les autres espèces, ces stries sont plus nombreuses et très apparentes.) Corps, antennes et pattes, noirs. Ailes, teintes de jaune; nervures, pâles. Poils hérissés des pattes et de l'extrémité de l'abdomen, jaune-doré.

2° *Tiphia albilabris*, ♂. *N. sp.?* Elle s'éloigne beaucoup des quatre autres, et elle se rapproche davantage des *Myrmoses*; cependant, on ne saurait la placer ailleurs tant qu'on n'en connaîtra pas la femelle. Taille de la *Femorata*. Formes ordinaires des *Tiphies*, hors au dos du métathorax et aux nervures des ailes supérieures. Des trois côtes dorsales du métathorax, celle du milieu est la seule qui soit parallèle à l'axe du corps: elle part du post-écusson, et elle arrive, sans se détourner, jusqu'au bord de la face postérieures: le deux autres, au contraire, se dirigent en dehors, en décrivant une courbe dont la convexité est tournée en dedans, et elles atteignent les bords latéraux un peu en arrière des stigmates ordinaires. L'espace com-

pris entre elles et la face postérieure est penché en arrière et strié longitudinalement, tandis que la partie antérieure du dos est irrégulièrement ponctuée et subrugueuse. Point épais, trois fois au moins plus long que large : bord interne en arc de courbe ; extrémité, tronquée en ligne droite ; radius postérieur se détachant un peu en avant du milieu. Cellule radiale, oblongue, fermée, dépassant l'extrémité de la seconde cubitale. Première cubitale, interceptée en partie par une nervure rectiligne qui se détache du radius postérieur à peu de distance du point épais, qui se dirige obliquement en avant, et qui disparaît avant d'atteindre le cubitus postérieur. Les deux premières discoïdales, partant du même point de la première nervure intermédiaire. Troisième discoïdale, quadrangulaire, notablement appendicée à son angle postéro-interne : bord postérieur, sinueux. Corps, antennes et pattes, noirs. Poils hérissés, de la même couleur ; ceux de la face et du chaperon, blanchâtres. Ailes, hyalines. Nervures, noires.

Maintenant, nous pourrons former le cadre synoptique qui suit et dont on tirera, quand on voudra, les phrases spécifiques, sauf à tout changer dès qu'on aura découvert de nouvelles espèces, et peut-être même dès qu'on connaîtra mieux les trois espèces américaines dont nous n'avons vu qu'un seul sexe.

Première cellule cubitale	} Bord interne du point épais	} en arc de courbe.	} Point épais	} étant au moins trois fois plus long que large :	étant tout au plus deux fois plus long que large. 4. <i>T. Femorata</i> .
					m. f.
					n'étant pas tronqué en ligne droite. 2. <i>orio</i> , m. f.
					étant tronqué en ligne droite. 3. <i>Flavipennis</i> , f.
					rectiligne et anguleux. 4. <i>Cayennensis</i> , f.
	interceptée en partie par une nervure rectiligne qui part du radius postérieur et qui n'atteint pas le cubitus. 5. <i>Albilabris</i> , f. m.				

59. PEPSIS VIRIDISETOSA, ♂. *N. sp.?*

Dimensions, formes et couleurs. De moyenne grandeur. Long. du corps, 6 lignes. Antennes, plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. Antennes, jaunes et veloutées; premier et second articles, verts. Corps, noir, couvert d'un duvet court et velouté, d'un beau vert métallique : quelques poils hérissés blanchâtres sur les flancs du mésothorax et du métathorax. Ailes, hyalines, lavées de jaune; une large bande brune, longeant le bord postérieur, et tranchant brusquement avec la couleur générale de l'aile : nervures, noires. *Au-dessous du quatrième anneau, des faisceaux de poils allongés qui se croisent au milieu du ventre.*

M. KLUG m'a envoyé un mâle du Brésil qui ressemble beaucoup au nôtre de Cayenne. Le duvet du corps est d'un beau bleu. Les antennes sont noires, hors les deux derniers articles, jaunâtres. Si la nôtre n'en était qu'une variété, je lui rendrais volontiers le nom sous lequel j'ai reçu celle du Brésil, *Pepsis infuscata*, KLUG. Je crois cependant que l'auteur ne l'a pas publiée.

60. POMPILUS BITUBERCULATUS, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 8 lig. Larg., 2 lignes.

Formes. Antennes, tête, corselet hors le métathorax, abdomen, comme dans le *Pomp. annulatus*, FAB. (*G. Cryptocheilus*, PANZ.). Un petit renflement arrondi et tuberculeux, au milieu du front et près de l'origine des antennes. Métathorax, court; dos, convexe, profondément échancré des deux côtés vis-à-vis des stigmates ordinaires, ses angles postérieurs proéminents et tuberculiformes; face postérieure, concave et verticale. Face externe des tarses antérieurs, ayant deux rangées d'épines raides et distantes : épines de la rangée supérieure, plus lon-

gues que les autres. Tous les onglets, éperonnés. Troisième cellule cubitale, peu rétrécie en dehors; son côté radial étant à peu près aussi long que le côté antérieur. Les deux premières discoïdales, ayant une origine commune au même point de la première nervure intermédiaire.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, testacé-ferrugineux. Les six derniers articles des antennes, les articulations des tarsi des deux premières paires, noirs. Ailes entières, de la même couleur.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

Cette espèce appartient à la division B. KLUG, *Symb. phys.*, division qu'on pourra subdiviser d'après la forme des épines tarsiennes, celles de la rangée supérieure pouvant être égales à celles de l'inférieure, et d'après l'origine des deux premières discoïdales, l'externe pouvant être plus rapprochée de la base. Les *Pomp. rutilus* et *badius*, KLUG, espèces du Brésil que M. le docteur KLUG a bien voulu me communiquer, ont beaucoup de ressemblance avec notre *Pomp. bituberculatus*. Elles sont de la même division B, et de la même subdivision. Mais les femelles de ces deux espèces ont leur métathorax penché insensiblement en arrière, sans échancrures latérales. Les angles postérieurs sont effacés. Une troisième femelle de la même localité, et que M. KLUG m'a envoyée sous le nom de *Pomp. erubescens*, a son mésothorax plus ressemblant à celui du *Pomp. bituberculatus*; mais le dos en est plus inégal, et la ligne médiane en est profondément canaliculée; d'ailleurs, les couleurs sont bien différentes. L'*Erubescens* a le corselet varié, et l'abdomen fascié de noir. La poitrine, les hanches, les trochanters et la base des fémurs sont noirs. On ne saurait y voir un commencement de mélanisme, car les ailes, entièrement noires dans le *Bituberculatus*, sont hyalines et lavées de jaune dans l'*Erubescens*. Les supérieures n'ont qu'une tache un peu enfumée qui occupe la cellule radiale et la seconde cubitale.

61. POMPILUS VARICORNIS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 7 lig. Larg., 1 ligne et 1/2.

Formes. Antennes, effilées, beaucoup plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. Chaperon largement échancré, caractère qui aiderait à reconnaître cette espèce dans le cas où on ne pourrait plus consulter la couleur des antennes. Ligne qui sépare la face et le front, bisinueuse et bifovéolée. Front, sans inégalités. Corselet, comme dans les *Pomp. maculatus*, *annulutus*, du même sexe. Métathorax, ridé transversalement, et doucement penché en arrière. Abdomen, subpétiolé : premier anneau, en demi-poire. Épines externes des tarses antérieurs, courtes, nombreuses et rapprochées. Tous les crochets, éperonnés. Troisième cellule cubitale, peu rétrécie en dehors, son côté radial étant plus long que celui qui la sépare de la seconde cubitale des deux premières discoïdales, l'externe étant la plus rapprochée de la base.

Couleurs. Antennes, noires et annelées de jaune. Anneau de cette couleur, occupant les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e articles. Corps et pattes, noirs, luisants, finement soyeux. Ailes, jaunes; une tache obscure, à l'extrémité des supérieures.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

Même division B que la précédente, mais subdivision différente.

62. POMPILUS COMPRESSUS, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. et 1/4. Larg. de la tête, 1/2 lig.; *id.* du corselet mesuré à l'origine des ailes, 2/3 lig.; *id.* de l'abdomen au milieu du troisième anneau, 1/3 lig.

Formes. Antennes, défectueuses dans mon exemplaire. Les articles onzième et suivants n'existent plus. Corps, luisant et

très finement soyeux. Front, peu convexe et sans inégalités. Chaperon, entier, cachant tout à fait le labre : bord antérieur, très faiblement arrondi. Prothorax, un peu bombé, deux fois au moins plus large que long. Disque du mésothorax, uniformément convexe, d'une seule pièce apparente. Écusson, triangulaire, convexe, plus élevé que le segment post-scutellaire, et étant au niveau du disque. Dos du métathorax, plus long que large, presque plan, très doucement penché en arrière. Abdomen, semblable à celui des *Ichneumonides* du G. *Campoplea*, GRA., si on ne le regarde qu'en dessus, s'élargissant peu à peu de la base jusqu'au milieu du troisième anneau, se rétrécissant ensuite très rapidement jusqu'à l'anais ; tous les anneaux, diminuant progressivement de longueur du premier au septième ; les deux premiers, en cône tronqué ; les suivants, comprimés latéralement et au moins aussi hauts que larges ; maximum de hauteur, au milieu du quatrième anneau ; extrémité postérieure, arrondie. Ventre, étroit, plan ou très faiblement convexe. Pattes, minces, effilées : crochets des tarsi, bifides. Troisième cubitale, n'étant pas notablement rétrécie en dehors : son côté radial, étant deux fois plus long que le côté radial de la seconde cubitale ; celle-ci, très petite, et visiblement plus large que longue. Premières discoïdales, comme dans le *Varicornis*.

Couleurs. Corps et antennes, noirs. Duvet soyeux, argenté. Une bande blanche et translucide à la base des second et troisième anneaux. Pattes rouges ; tarsi, extrémités tarsiennes des tibiai, noirs. Ailes hyalines ; troisième cubitale et milieu de la radiale, obscurs ; nervures noires.

Sexe. Un mâle un peu endommagé. Femelle inconnue.

Ne connaissant pas le sexe féminin, je ne saurais dire si cette espèce appartient à la division C ou à la division D du *Symb. phys.* Il est encore possible que la forme très anormale de l'abdomen soit particulière au mâle. Cette espèce n'en sera

pas moins très reconnaissable, indépendamment des couleurs, aux proportions relatives des seconde, et troisième cellules cubitales.

63. *POMPILUS FEMORATUS*, Fab., *Syst. Piez.*, 190-13. Var. ♀.

Le type de l'espèce habite le Brésil. M. le docteur KLUG m'en a communiqué une femelle que j'ai confrontée avec les deux individus du même sexe recueillis à Cayenne par M. LEPRIEUR. Ceux-ci ne diffèrent que par la couleur des tarsi et des tibia, qui sont rouges comme les fémurs. Cette différence suffirait pour prouver que le nom du *Syst. Piez.* peut devenir une contre-vérité; mais ce n'est pas pour faire une remarque aussi frivole que je me suis décidé à reparler d'une espèce qui est censée assez connue. L'examen des formes m'a fait remarquer dans ces trois individus une singularité qui me semble d'une bien autre importance. L'innervation des ailes et la forme des crochets des tarsi placent cette espèce dans le *G. Pompilus*, div. C, *Symb. phys.* L'étui de l'oviductus ne sort pas de l'anus. Le labre est entièrement caché par le chaperon. Ces deux caractères sont encore propres au *G. Pompilus*. Il n'en est plus de même des pattes antérieures. Les tarsi, simplement soyeux, n'ont aucune de ces épines que l'on regarde comme un instrument absolument nécessaire pour les vrais *Hyménoptères fouisseurs*. Ils sont semblables à ceux des *Céropales*. Sans rien préjuger sur les mœurs de cette espèce, il est évident pour moi que sa place rationnelle n'est ni au milieu des *Pompiles*, ni au milieu des *Céropales*. Elle doit donc former un genre à part. Nous le nommerons *Auplopus* (pied inerme).

64. *AMPULEX ANGUSTICOLLIS*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Larg. du corps, 5 lig. 1/2; *id.* des ailes supérieures. 3 lig. et 1/2. Largeur de la tête entre les yeux,

1 lig. et $\frac{1}{4}$; *id.* au bord postérieur du vertex, $\frac{1}{2}$ lig.; *id.* du prothorax au bord postérieur, $\frac{2}{3}$ lig.; *id.* du mésothorax à l'origine des ailes supérieures, 1 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* de l'abdomen au milieu du second anneau, 1 ligne et $\frac{1}{4}$.

Formes. Antennes, comme dans l'*Amp. compressa*. Tête, très remarquable par le rétrécissement postérieur du vertex en triangle, dont la base ou le bord antérieur est à peine le double de la hauteur, et dont le sommet postérieur est tronqué et fortement rebordé. Front, ne s'élargissant pas sensiblement en avant. Orbites internes des yeux, droites et subparallèles. Carène de la face, sans échancrure, terminée par une petite pointe relevée en haut. Prothorax, comme dans la *Compressa*; rides et points, plus fortement prononcés. Disque du mésothorax, ponctué à points gros, distincts et clair-semés, divisé en trois pièces par deux impressions suturales droites et parallèles à l'axe du corps : deux fossettes postéro-latérales, rondes, plus petites, plus enfoncées et mieux circonscrites que dans la *Compressa*. Dos du métathorax, fortement rebordé sur les côtés et en arrière, ridé en travers, ayant six côtes minces et sans crénelures, qui partent du bord antérieur : les deux internes, obliques de dehors en dedans, disparaissant vers les trois quarts de la longueur ; les deux intermédiaires, également obliques et convergentes, atteignant le bord postérieur ; les deux externes, submarginales et parallèles ; angles postérieurs, proéminents, épais, spiniformes, aigus, à pointe recourbée en bas ; face postérieure, subrugueuse. Flancs du mésothorax, convexes, sans sillons enfoncés au-dessous de l'origine des ailes. Branches divergentes du métasternum, lancéolées et rugueuses. Abdomen, pattes et innervation des ailes, comme dans la *Compressa* ♀.

Couleurs. Antennes, noires ; les trois premiers articles, violets. Corps et pattes, d'un beau bleu métallique, plus foncé et tendant au violet à la tête et au-dessus du prothorax et du mésothorax, plus clair et tendant au vert à l'abdomen, aux han-

ches et aux fémurs des quatre pattes postérieures. Ailes, hyalines; deux bandes vagues et enfumées, aux supérieures; l'antérieure, le long des *nervures récurrentes médianes* (de Romand); l'autre, en travers de la cellule radiale.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

Il ne sera pas hors de propos de signaler les traits caractéristiques des deux autres espèces exotiques, dont j'ai aussi les femelles dans mon cabinet, savoir, l'*Ampulex compressa* (*Chlorion*), FAB., de l'île de France; et l'*Ampulex ænea* (*Chlorion*), KLUG, de la côte de Malabar, donnée par M. KLUG. On verra combien elles diffèrent de l'espèce de Cayenne.

Caractères communs aux deux espèces. Vertex, en rectangle transversal quatre fois au moins plus large que long. Front élargi en avant, et en conséquence orbites internes des yeux convergentes en arrière. Angles postérieurs du métathorax, sans prolongements tuberculeux ou spiniformes: face postérieure, ridée en travers. Ponctuation du corps, plus fine et plus rare.

Caractères particuliers à chaque espèce. — *Ampulex compressa* ♀. Carène de la face, droite. Fossettes du disque du mésothorax, larges, difformes, peu enfoncées, ne se prolongeant pas en avant des écailles alaires. Dos du métathorax, n'ayant que quatre côtes longitudinales; les deux internes comme dans l'*Angusticollis*; les deux externes pareillement obliques et convergentes, mais bifides et crénelées près du bord postérieur; rebord latéral, échancré près des angles postérieurs. Un sillon arqué et ponctué, sur les flancs du mésothorax, au-dessous de l'origine des ailes. Branches divergentes du métasternum, lancéolées, mais finement ponctuées et non rugueuses.

Ampulex ænea, ♀. — Carène de la face, arquée. Fossettes du disque du mésothorax, oblongues, dépassant les écailles alaires et atteignant presque le bord antérieur. Six côtes créne-

lées, sur le dos du métathorax, obliques et convergentes en arrière; les quatre externes, atteignant le bord postérieur: rebords latéraux, entiers. Point de sillon, mais une fossette finement ponctuée intérieurement aux flancs du mésothorax, au-dessous de l'origine des ailes. Branches divergentes du métasternum, triangulaires, sécuriformes.

65. LYROPS LEPRIEURII, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. et 1/2; *id.* de l'abdomen, 2 lig. et 1/2. Larg. à l'origine des ailes, 1 lig. et 1/2.

Formes. Corps, légèrement pubescent et finement ponctué: un duvet ras et épais, quelques poils longs et hérissés, aux joues, au devant de la tête et aux bords postérieurs des segments abdominaux. Région ocellaire, nettement circonscrite, presque circulaire, un peu anguleuse en arrière. Ocelle antérieur, bien apparent; les deux autres, avortés et remplacés par deux callosités aveugles, étroites, oblongues, divergentes et parallèles au contour extérieur de la région ocellaire. Deux fossettes assez grandes et assez profondes, sur les flancs du mésothorax, aux angles antérieurs du mésosternum. Sutures des flancs et de la poitrine, peu profondes et sans rebords.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs: pubescence, blanchâtre; duvet des côtés et du devant de la tête, argenté. Bords postérieurs des segments abdominaux, rougeâtres et couverts d'un duvet doré, Écailles alaires, ferrugineuses. Tarses, bruns. Ailes, jaunes: une bande plus foncée, le long du bord extérieur des supérieures.

Sexe. Un mâle. Femelle inconnue.

Cette espèce a des formes analogues à celles de la *Lyr. tricolor*; mais elle en diffère beaucoup par les couleurs; d'ailleurs, la *Tricolor* n'a pas de fossettes aux angles antérieurs du mésosternum.

66. LYROPS CHRYSOPYGA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. ; *id.* de l'abdomen, 2 lig. et $\frac{2}{3}$. Larg. prise à l'origine des ailes, 1 ligne et $\frac{1}{4}$.

Formes. Corps, proportionnellement plus étroit que dans la précédente; abdomen proportionnellement plus allongé : faux air d'une *Larra*. Ponctuation et pelage à peu près semblables; bandes soyeuses et marginales des cinq premiers segments dorsaux, largement interrompues au milieu. Région ocellaire, aussi nettement circonscrite. Ocelles et callosités, de même. Sutures des flancs du corselet et de la poitrine, plus profondes et peu rebordées.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs : pubescence, blanchâtre : duvet épais, argenté partout, hors au dos du sixième anneau où il est doré. Ailes, hyalines; nervures, testacées.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

67. LARRA DISTINGUENDA, ♂ ♀. *N. sp.?*

Cette espèce, de Cayenne, a tant de ressemblance avec une autre *Larre* assez commune en Ligurie, que je les avais d'abord confondues, quoiqu'il fût peu croyable qu'une espèce de nos climats se retrouvât dans les régions inter-tropicales du nouveau continent. Je veux parler de ma *Larra sex-maculata*, *Ins. lig.*, 1, 16, VII, qui n'est pas celle de FABRICIUS, que j'avais citée à tort, mais qui est bien au contraire la *Lyrops unicolor* de PANZER et des collections d'Allemagne. J'avais retrouvé dans l'espèce de Cayenne les mêmes proportions relatives des différentes parties du corps, les mêmes formes des ocelles et de la région ocellaire, le même fond de couleur, les mêmes taches abdominales; tout devait contribuer à entretenir mon erreur;

mais elle a été impérieusement détruite par l'inspection des flancs du métathorax. Dans la *Distinguenda*, ils sont lisses, et ils n'ont aucune trace de stries. Dans ma *Sex-maculata*, ils sont striés obliquement; les stries dirigées de bas en haut, et d'avant en arrière. Je n'en dirai pas davantage; tout ce que je pourrais ajouter conviendrait également aux deux espèces. La *Larra distinguenda* doit être commune dans la Guyane. M. LEPRIEUR en a rapporté plusieurs individus des deux sexes. La taille des mâles varie en longueur de 2 lig. à 4 lig. et 1/2. Une femelle de moyenne grandeur a les tarse et les tibias rougeâtres.

68. NYSSON MARGINATUS, ♀. *N. sp. ?* Pl. 3, No II.

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. ; *id.* de l'abdomen, 1 lig. et 1/2. Larg. mesurée à l'origine des ailes, 1 ligne.

Formes. Cette espèce, qu'on ne saurait séparer des *Nyssons* de l'ancien continent, parce qu'elle en a le faciès, l'innervation alaire, les pattes et la bouche, s'en éloigne par plusieurs particularités très remarquables. Les détails des dimensions démontrent que le corps est proportionnellement plus effilé, et que l'abdomen a une plus grande longueur relative. On voit, de plus, au devant du front, une gibbosité à base ronde et à dos caréné. L'écusson est un rectangle transversal et horizontal qui n'est pas penché en arrière, et qui reste au niveau du disque du mésothorax. Le post-écusson est semblable à celui des *Oxybèles*. Il est en lamelle relevée, aussi large que l'écusson, légèrement échancrée en arrière, à angles postérieurs aigus. La face postérieure du métathorax est plus rentrante, et ses épines latérales sont plus fortes, plus saillantes. La ponctuation du corps est beaucoup plus forte à la tête et au corselet qu'à l'abdomen. Les cinq premiers segments dorsaux ont aux bords postérieurs un rebord en bourrelet

assez épais, qui manque aux autres *Nyssons* connus, et auquel le nom de *Marginatus* est censé faire allusion.

Couleurs. Antennes, noires. Tête et corselet, de la même couleur : duvet argenté aux joues, à la face, à la partie antérieure du front, au bord postérieur du prothorax, sur la ligne médiane du disque du mésothorax, à l'origine des épines du métathorax, aux flancs du corselet et à la poitrine; le même brun obscur partout ailleurs. Angles postérieurs du post-écusson, pâles et transparents. Dos de l'abdomen, noir : une bande de moyenne largeur au bord postérieur des cinq premiers segments; deux taches latérales et triangulaires au sixième, jaunes. Ventre noir; bord postérieur des quatre segments intermédiaires, ferrugineux. Pattes rouges : hanches noires. Ailes, hyalines, un peu enfumées : nervures noires.

Sexe. Une femelle : mâle inconnu.

69. OXYBELUS AMERICANUS, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. 2 lig. et $\frac{1}{3}$. Larg. à l'origine des ailes, $\frac{2}{3}$ de ligne.

Formes. Semblables à celles de ses congénères. Post-écusson, en lamelle très grande, arrondie, doucement penchée en arrière, s'étendant au-dessus de la base du métathorax, n'ayant qu'une échancrure étroite et fissiforme, à travers laquelle on voit passer la tige de la lamelle métathoracique. Celle-ci, d'abord comprimée latéralement et relevée en haut, puis prolongée horizontalement en arrière, dilatée en ovale deux fois plus long que large, bisillonnée en dessus, échancrée postérieurement : échancrure, aiguë, et ayant à peu près le quart de la longueur totale de la lamelle.

Couleurs. Antennes et pattes, jaunes. Tête et corselet, noirs. Dos du prothorax, écailles alaires, deux taches latérales à

l'écusson, jaunes. La lamelle post-scutellaire, de la même couleur; ligne médiane noire. Lamelle métathoracique, noire : bord postérieur, pâle et translucide. Abdomen, noir : une bande jaune, assez large, aux bords postérieurs des cinq premiers segments dorsaux; sixième, noir, sans taches; septième, rouge-ferrugineux. Ailes hyalines; nervures, brunes, plus claires près de la base.

Sexe. Deux mâles : femelle inconnue.

La forme particulière de la lamelle post-scutellaire, qui n'a qu'une petite échancrure fissiforme, suffira pour distinguer aisément cette espèce américaine de celles de ses congénères qui lui ressemblent le plus par la distribution des couleurs.

70. HOPLISUS SCUTELLARIS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. Larg. à l'origine des ailes, 1 lignes et 1/4.

Formes. En comparant cet *Hoplisus* avec le *Quinquecinctus*, une des espèces indigènes les mieux connues, on voit bien qu'on ne saurait placer notre espèce dans aucun autre démembrement du *G. Gorytes*, LATR. L'ensemble des formes est à peu près le même. Cependant le corps est proportionnellement plus large et plus court. La pièce dorsale et médiane du métathorax est au contraire proportionnellement plus longue et plus étroite : le sommet de son angle postérieur est arrondi. Elle est profondément sillonnée. De ses dix côtes élevées, les deux médianes droites et parallèles à l'axe du corps, et les deux externes submarginales et parallèles aux bords latéraux, sont les plus fortes : les six intermédiaires sont irrégulières, courbées en dedans, et elles disparaissent à plus ou moins de distance des bords opposés. Le dos du mésothorax est velouté. L'écusson, glabre et luisant, tranche brusquement avec la

couleur de tout ce qui l'entoure. Cependant, si l'on enlève le duvet du disque, on verra que la surface du reste du corps est aussi lisse que celle de l'écusson.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs : duvet du corselet, de la même couleur. Ecusson, rouge écarlate. Bord antérieur du chaperon, dessous du premier article des antennes, deux grandes taches marginales au-dessus du deuxième anneau, une lisière étroite le long des bords des troisième, quatrième et cinquième, jaunes. Ailes supérieures, obscures : une large bande en deçà du milieu et une autre à l'extrémité, hyalines. Inférieures, hyalines : extrémité obscure. Nervures et points épais, noirs.

Sexe. Une femelle : mâle inconnu.

71. HOPLISUS CAYENNENSIS. ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. Larg. mesurée à l'origine des ailes, 1 lig. et 1/2.

Formes. Cette espèce, un peu plus grande que la précédente, est aussi un peu plus svelte, et elle se rapproche davantage de nos espèces indigènes. Cependant la pièce médiane et dorsale du métathorax a la même forme que dans la précédente : ses deux côtes internes sont plus distantes entre elles, et les six intermédiaires sont parallèles aux deux médianes et à l'axe du corps.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs. Premier article des antennes en dessous, base des mandibules, moitié antérieure du chaperon, dos du prothorax, bord postérieur de l'écusson, bord également postérieur des quatre anneaux intermédiaires de l'abdomen, dos du sixième, jaunes. Extrémité tibiale des quatre fémurs postérieurs, rougeâtres. Ailes, hyalines : cellule radiale, quatrième brachiale, lisières des ner-

vures récurrentes médianes, enfumées; une large bande de la même teinte, en avant du point épais.

Sexe. Deux femelles : mâle inconnu.

72. *CERCERIS BINODIS*, ♂. *N. sp.?* Pl. 3, N° III.

Dimensions. Long. du corps, 6 lig. et $1/2$; *id.* de l'abdomen, 3 et $1/2$ lig.; *id.* des deux premiers anneaux pris ensemble, 2 lig. Larg. prise indifféremment au milieu de la tête ou à l'origine des ailes, 1 lig. et $1/2$; *id.* à la jonction des deux premiers anneaux, 4 lig. $1/4$; *id.* au milieu du quatrième, 1 ligne et $1/3$.

Formes. Antennes, tête et corselet, semblables à ceux des *Cerceris* européennes du même sexe et de la même grandeur. Ponctuation forte et rapprochée, mais non confluyente. Pièce triangulaire et dorsale du métathorax, glabre, luisante, n'ayant de points enfoncés qu'auprès de ses bords latéraux : ligne médiane, canaliculée. Abdomen en *massue globuleuse* et *penchée en dessous*. Manche de la massue, composé des deux premiers anneaux ; le premier, un peu plus large à la base, insensiblement rétréci en arrière. Dos convexe, côtés faiblement arqués, dessous caréné ; carène mince, brusquement saillante et unidentée. Second anneau d'un tiers plus long que le premier, en demi-poire très renflée, et dont le pétiole est plus étroit à sa base que le bord postérieur de l'anneau ; deux petites dents latérales, très près de la base : plaque ventrale, plate, triangulaire, armée d'une longue épine aiguë, comprimée et recourbée en arrière. Les cinq anneaux suivants, de la forme ordinaire dans les mâles de ce genre, formant ensemble une masse arrondie, convexe en dessus, aplatie et un peu concave en dessous, dont les maxima de hauteur et de largeur sont au milieu du quatrième anneau, et dont

le dernier est penché en bas et presque vertical. Pattes plus grêles que dans les espèces voisines : tibias de la troisième paire, plus soyeux et moins épineux : point d'arrêt saillante à sa face externe.

Couleurs. Corps et antennes, noirs. Poils de la face, argentés. Une tache étroite au milieu du chaperon ; orbites internes des yeux, carène inter-antennaire, deux petites taches au bord postérieur du vertex en face des angles antérieurs du corselet, bord postérieur du prothorax interrompu au milieu, deux taches sur l'écusson, une ligne transversale au post-écusson, deux autres taches longitudinales plus grandes à la face postérieure du métathorax, trois petits points à l'extrémité du premier segment dorsal, côtés et bord postérieur du second, une lisière submarginale très fine sur le dos des quatrième, cinquième et sixième faces latérales du septième métasternum, seconde plaque ventrale, carène et dent de la première, jaune-pâle ou blanchâtres. Pattes noires : extrémité des hanches, une tache linéaire à la face inférieure des fémurs, une tache à l'extrémité tarsienne des tibias antérieurs, deux autres aux deux extrémités des intermédiaires, une seule à l'extrémité fémorale des postérieures, premier article de tous les tarsi, blanc-jaunâtre ou couleur de paille. Ailes enfumées : moitié extérieure des supérieures, plus obscure ; nervures noires.

Sexe. Deux mâles : femelle inconnue.

73. *CERCERIS DILATATA*, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. ; *id.* de l'abdomen, 2 lig. et $1/2$. Larg. du corselet mesuré à l'origine des ailes, 1 lig. et $3/4$; *id.* à la tête ou au bord postérieur du second anneau, 1 ligne et $1/2$.

Formes. Je ne connais aucune autre *Cerceris* qui ait autant

de largeur proportionnellement à sa longueur. Son nom spécifique exprime cette particularité. Du reste, ses formes sont semblables à celles des espèces indigènes. Corps, velouté. Devant de la tête, velu. Ponctuation de l'abdomen n'étant pas moindre que celle de la tête et du corselet. Pièce triangulaire du métathorax, luisante ♂, matte ♀ : ligne médiane, canaliculée : côtés, ponctués ; premier et second anneaux de l'abdomen, de la forme ordinaire. Le premier, nodiforme, mais notablement plus large que long. Bord postérieur du second, étant deux fois plus large que celui du premier. Les suivants diminuant progressivement en grandeur. Pattes, proportionnellement plus fortes que dans la *Binodis* : une arête épineuse, à la face externe des tibias postérieurs.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs. Duvet velouté du dos, brun. Villosités du devant de la tête, blanches. Bord postérieur du dos du prothorax, deux taches à l'écusson, post-écusson, une bande transversale assez large postéro-marginale en dessus et médiane en dessous aux 3^e, 4^e et 5^e anneaux ♀, aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e ♂ ; faces latérales de la dernière plaque dorsale, jaune-orangé. Face interne des tibias antérieurs, face externe des intermédiaires, blanchâtres. Ailes, obscures et unicolores : nervures, noires.

Sexe. Deux femelles. Un mâle, un peu plus petit que les femelles sur lesquelles j'ai pris les mesures des dimensions.

74. *CERCERIS CRIBROSA*, ♀ ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. et 1/2 ; *id.* de l'abdomen, 2 lig. et 1/2. Larg. mesurée à la tête ou au milieu du corselet, 1 lig. et 1/4 ; *id.* au milieu du troisième anneau, 1 ligne.

Formes. Cette espèce a encore plus de ressemblance avec les *Cerceris* indigènes. Ce simple rapprochement nous dispensera de nous appesantir sur les détails. Le trait caractéristique

le plus saillant consiste dans la grosseur de la ponctuation, à laquelle le nom spécifique de *Cribrosa* est censé faire allusion. Les points enfoncés sont beaucoup plus larges et beaucoup plus profonds que dans d'autres espèces plus grandes que celle-ci, telles que les *Cerceris major*, *cornuta*, *binodis*, etc. Les intervalles élevés ont aussi plus de convexité. La pièce triangulaire du métathorax est, dans les deux sexes, comme dans le mâle de la *Dilatata*; les points latéraux sont seulement plus nombreux, et ils s'avancent davantage vers le milieu. Le pétiole du premier anneau est toujours nodiforme, mais visiblement plus long que large. Les seconds et suivants forment ensemble un ovale allongé, tronqué en avant, acuminé en arrière, et dont le maximum de largeur répond aux troisième et quatrième anneaux.

Couleurs. Antennes, brunes, plus claires en dessous, surtout dans le mâle. Corps et pattes, noirs, luisants, presque glabres: pubescence du devant de la tête, blanc-argenté. Deux taches entre les yeux et l'origine des antennes, deux autres latérales sur le vertex, une au milieu du chaperon, une autre à chaque angle du dos du prothorax, milieu des écailles alaires, deux points à l'écusson, une bande interrompue au post-écusson, les lisières postéro-marginales des second, quatrième et cinquième anneaux ♀, des second, quatrième et sixième anneaux ♂, dessous des premier et second ♀, bord postérieur seulement du second en dessous ♂, jaune-paille ou blanchâtres. Pattes, noires: extrémités tibiales des fémurs, tibias et tarses antérieurs, testacés; tibias et tarses intermédiaires ♀, face externe des tibias et premier article des tarses ♂, blanchâtres; base des tibias postérieurs et premiers articles des tarses de la même paire, pâles. Ailes enfumées: moitié externe des supérieures, plus obscure; nervures noires.

Sexe. Deux femelles. Un mâle, d'un tiers plus petit que les deux individus de l'autre sexe.

75. PHILANTHUS PETIOLATUS, ♀ ♂. *N. sp.?* Pl. 3, N° IV.

Dimensions. Longueur du corps, 5 lig.; *id.* de l'abdomen, 3 lig.; *id.* du pétiote ou premier anneau, 1 lig. et 1/2. Largeur de la tête, 1 lig. et 1/2; *id.* du corselet à l'origine des ailes, 1 lig. et 1/4; *id.* de l'abdomen à l'extrémité du pétiote, 1/4 de lig.; *id.* du même au milieu du troisième anneau, 4 ligne.

Formes. L'abdomen pétiolé et la longueur du pétiote prêtent à ce *Philanthe* les apparences d'un *Melline*. Mais cette fausse impression se dissipe bientôt, pourvu qu'on y regarde de plus près. Les antennes, la tête, la bouche, les pièces dorsales du métathorax, les pattes antérieures des femelles, les plaques anales des deux sexes, sont, dans notre espèce comme dans les *Philanthes* à abdomen subsessile, et elles ne ressemblent en rien aux mêmes parties des *Mellines*. S'il fallait tenir compte de la longueur du pétiote, il faudrait donc créer un genre à part pour le *Philanthe* de Cayenne. Mais quelles en seraient les limites? Dans le *Phil. coronatus*, le premier anneau est déjà un peu renflé au milieu du dos et un peu étranglé au bord postérieur, tandis qu'il est plus uniformément convexe et sans étranglement dans l'*Apivorus*. Les caractères du *Coronatus* sont encore plus prononcés dans mon *Phil. variegatus* (Ann. de la Soc. Ent., t. VII, pag. 484, n° XXXIII). Dans les deux sexes de mon *Coarctatus*, (*loc. cit.* 486, n° XXX), ce même anneau est étroit, nodiforme, comme dans les *Cerceris*. Dans deux autres espèces inédites du Mexique, qui m'ont été fournies par M. DUPONT, tous les anneaux ont des bourrelets transversaux et médians qui sont aussi saillants que ceux des *Cerceris* et des *Palares*. Faudrait-il faire un genre pour chacune de ces espèces? je ne le pense pas, et je crois qu'il vaut mieux n'en faire aucun.

Corps, très finement ponctué; pubescence, courte et rare.

Bord antérieur du chaperon, arrondi au milieu, largement et faiblement échancré des deux côtés : lobe médian du bord postérieur du même, remontant presque jusque à l'origine des antennes, en arc de courbe à forte courbure. Espace inter-antennaire, renflé. Orbites internes, droites et parallèles à partir des bords du chaperon jusqu'au sommet de leur angle frontal; celui-ci, rentrant, rectiligne et obtus. Deux petites gibbosités assez rapprochées, au milieu du bord antérieur du mésothorax. Une fossette oblongue sur la ligne médiane de la pièce dorsale du métathorax; face postérieure du même, largement creusée en canal. Premier anneau ou pétiole, convexe en dessus, plan en dessous, élargi insensiblement en arrière, en sorte que les rapports de largeur des deux bords opposés sont entre eux comme de deux à trois, un peu renflé près de l'extrémité, bituberculé vers le premier tiers de sa longueur. Second anneau, en demi-poire élargi en arrière, à pétiole très court, à côtés arrondis et à bord postérieur droit, faisant avec les suivants une espèce d'ovoïde plus convexe sur le dos que sous le ventre, un peu acuminé en arrière, ayant son maximum de largeur vers le milieu du quatrième anneau, et étant presque aussi large que long. Ailes et pattes, de la forme ordinaire.

Couleurs. Antennes, noires : le premier article ferrugineux ♀, noir en dessus et jaune en dessous ♂ : les deux suivants ferrugineux ♀, les trois ou quatre derniers ferrugineux chez les femelles; corps et pattes, noirs; chaperon entier ♀, une tache seulement à son milieu ♂, bord supérieur du prothorax, quelquefois interrompu ♀, un point au-dessous de l'origine des ailes, écailles alaires, post-écusson, quelquefois l'écusson ♀, jaunes.

Pattes. Ferrugineuses ♀, jaunâtres ♂ : hanches, trochanters et fémurs, noirs. Ailes, hyalines : nervures et point épais, testacés.

Sexes. Trois mâles et trois femelles.

76. BRACHYGASTRA DORSOLINEATA γ , N. sp.?G. *Brachygastra*, PERTY.

Si la description et le dessin du docteur PERTY étaient exacts, le genre *Brachygastra* ferait une exception bien extraordinaire dans la famille des Guépières, LATR. Cette pièce de la bouche dont je n'ai pas à discuter ici les différentes dénominations, que l'on nomme tantôt *languette*, tantôt *lèvre inférieure* ou *labium*, serait selon lui *quinquéfide* ou à cinq divisions étagées entre elles et telles que la médiane serait la plus avancée. Ce savant a été certainement induit en erreur par le mauvais état des individus qu'il a eus sous les yeux. J'ai eu le bonheur d'avoir huit femelles bien conservées; elles appartiennent à quatre espèces très distinctes: trois ont été rapportées de Cayenne par M. LEPRIEUR; la quatrième, du Mexique, m'a été fournie par M. DUPONT. Je puis bien attester qu'elles ne font pas l'exception qu'on leur a attribuée dans la famille des *Guépières*, que leur bouche rentre dans la règle commune, que leur languette n'est que *trifide*, qu'elle est terminée par quatre callosités dont une à chaque division latérale et deux à celle du milieu, que celle-ci est assez large, faiblement échancrée et presque cordiforme, et enfin que toutes les autres parties de la bouche, mâchoires, palpes et mandibules, sont à peu près comme dans le G. *Odynerus*. Cela posé, on sera bien embarrassé, tant qu'on n'aura pas fait les observations directes qui sont toujours indispensables, si on voulait décider, d'après cette conformation des organes manducatoires, si les *Brachygastres* sont solitaires ou sociales. Leur languette est aussi large que celles des *Polistes*, qui vivent en société; leurs mandibules sont aussi effilées que celles des *Odynères*, qui sont solitaires. On est bien le maître de supposer ce qu'on veut; mais les conjectures hypo-

thétiques n'augmentent pas les données de la science. Dans cette circonstance, elle nous a refusé jusqu'à présent la connaissance du caractère extérieur qui a un rapport direct et nécessaire avec les mœurs de l'insecte : que ferons-nous donc des *Brachygastres* dans la méthode qui a la prétention d'être naturelle? Faudrait-il les rejeter hors de tous les rangs, comme on est forcé de le faire pour les minéraux amorphes lorsqu'on ne veut considérer que les lois de la cristallisation? non. Mais si on se croit obligé de les remettre en ligne, ne sera-t-on pas obligé d'avoir recours à un de ces caractères que l'on croit déprimer, en les disant artificiels, et que je crois très rationnels, pourvu qu'ils soient apparents, nets et constants? Pour moi, la question ne me semble pas douteuse. L'utilité, la nécessité même de ce caractère me semblent évidentes. Il ne s'agit plus que de le trouver. Les antennes, la bouche, les ailes, les pattes ne m'ont offert rien de tranché, rien de satisfaisant; mais le corselet m'a fourni ce que je cherchais. A la vérité, dans certaines compilations, où les vérités de la science ont été trop souvent sacrifiées aux spéculations de la librairie, on a dit avec une assurance que je ne saurais définir, *que les formes du corselet ne sauraient donner que des caractères spécifiques*; mais rien de plus hasardé qu'une décision aussi tranchante. Il n'y a aucune pièce du corselet qui n'ait un rapport de dépendance avec une ou plusieurs des pièces mobiles du corps. Il n'y a aucune de celles-ci dont les formes ne puissent influencer sur les habitudes de mouvement et de repos. Or, ces habitudes sont les seuls mœurs dont la considération puisse entrer dans les combinaisons d'une méthode rationnelle, parce qu'elles sont les seules qui aient un rapport constant et direct avec les formes des pièces extérieures.

Le caractère essentiel du G. *Brachygastra*, PERTY, pourra être formulé dans les termes qui suivent.

Dos de l'écusson recouvrant entièrement celui du post-écusson

et celui du métathorax, ceux-ci n'étant visibles que par leur face postérieure qui se confond avec celle du corselet : celle-ci verticale, concave, formée de trois étages séparés par deux sillons droits, transversaux et parallèles. Les deux étages supérieurs qui appartiennent, le premier à l'écusson, et le second au post-écusson, en rectangles dont la base est environ le quadruple de la hauteur. Troisième étage faisant partie du métathorax, plus grand que les deux autres pris ensemble, en hexagone à angles externes aigus et proéminents.

La forme de ce corselet, unique jusqu'à présent dans toute la famille des *Guépières*, est d'ailleurs en harmonie avec celle de l'abdomen. Le premier anneau se compose d'un pétiole étroit, excessivement court, et d'une seconde partie relevée en haut, presque verticale, très mince, à dos déprimé et à contour arrondi ; elle s'étend en arrière sur la portion centrale de la face supérieure et antérieure du second anneau, et lorsque l'abdomen se redresse, elle s'appuie en avant contre le troisième étage de la face postérieure du corselet. Le second anneau est très grand, semi-sphérique commençant à s'élargir dès son origine, atteignant son maximum de largeur vers le premier tiers de sa longueur. Il s'appuie, lorsque l'abdomen se redresse, contre les deux premiers étages de la face postérieure du corselet. Les suivants diminuent progressivement de grandeur, du troisième au sixième. L'extrême flexibilité de leur base membraneuse interne les rend très extensibles et très rétractiles. Lorsqu'ils sont étendus, leur longueur totale dépasse celle des deux premiers anneaux pris ensemble : lorsqu'ils sont retirés, l'extrémité des plaques anales dépasse à peine le bord postérieur du second anneau. Au surplus, il en est de même de la plupart des autres *Guépières* (1).

(1) C'est par cette raison que dans les descriptions des espèces de cette famille, j'ai dû prendre le bord postérieur du second anneau pour une limite, lorsque j'ai voulu mesurer la longueur du corps.

BRACHYGASTRA BILINEOLATA.

Dimensions. Long. du corps prise du bord antérieur jusqu'au bord postérieur du second segment dorsal, 3 lig. Larg. mesurée indifféremment au milieu du vertex, à l'origine des ailes, ou au plus grand diamètre du second anneau, 1 ligne.

Formes. Corps, très ponctué : ponctuation piligère plus fort à la tête et au corselet qu'à l'abdomen, presque nulle aux deux premiers étages de la face postérieure du corselet : poils, hérissés : intervalles élevés, finement pointillés et couverts d'un duvet soyeux, court et serré, mais non couché en arrière. Seconde cellule cubitale, notablement plus large que longue, rétrécie en dehors ; bord radial, très court ; bord cubital, arrondi. Dos de l'écusson, échancré en arrière.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs. Poils hérissés, bruns. Duvet soyeux, grisâtre, plus clair et presque argenté au milieu du front, aux joues et aux flancs du mésothorax. Contour du chaperon, orbites interne et externe des yeux, une bande interrompue sur le vertex, écailles alaires, deux lignes longitudinales sur le disque du mésothorax, contour de l'écusson, moitié supérieur de la portion post-scutellaire ou du second étage de la face postérieure du corselet, bord postérieur du dos du premier anneau, bord postérieur entier des quatre intermédiaires, sixième et dernier, jaunes. Ailes, jaunes, extrémité obscure ; point épais, brun ; nervures, testacées dans la partie plus claire de l'aile, noires dans sa partie obscure.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

77. BRACHYGASTRA VELUTINA, ♀. *N. sp.?* Pl. 3, N° v.

Dimensions, formes et couleurs. Taille plus grande que dans la *Bilineolata* : longueur du corps prise dans les mêmes limites,

Cette dimension est constante, parce que le second anneau ne rentre pas plus dans le premier que celui-ci dans le corselet.

4 lignes. Mêmes proportions relatives. Formes, très ressemblantes. Ponctuation du corps, plus fine et plus égale : duvet de l'abdomen, aussi épais que celui de la tête et du corselet. Couleurs, bien différentes. Antennes et pattes, noirs. Corps, uniformément velouté, réellement noir, mais paraissant cendré, parce que son duvet soyeux est blanchâtre; bord postérieur des cinq derniers anneaux, jaune-pâle. Tarses, bruns. Ailes hyalines lavées de jaune. Nervures et point épais, testacés.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

La troisième espèce, de Cayenne, dont M. LEPRIEUR a rapporté deux femelles, est plus petite, plus glabre et d'un noir plus luisant; elle a l'écusson, le post-écusson et les bords postérieurs des cinq anneaux, jaunes. Je la regarde comme une variété de la *Brachyg. scutellaris*, PERTY. L'espèce du Mexique dont M. DUPONT m'a aussi fourni deux femelles, ne diffère de la *Brachyg. analis*, PERTY, que par les bords postérieurs des quatre anneaux intermédiaires qui sont jaunes en dessous comme en dessus. Je n'ai vu aucun mâle de ce genre.

78. ODYNERUS LEPRIEURII, ♀. N. sp.?

Dimensions. Long. du corps, en s'arrêtant au bord postérieur du second anneau, 6 lig. Larg. de la tête, 1 lig. et $\frac{1}{3}$; *id.* prise indifféremment à l'origine des ailes ou au milieu du second anneau, 1 ligne et $\frac{1}{2}$.

Formes. La conformation du métathorax et du premier anneau de l'abdomen placeraient cette espèce dans le sous-genre *Oplopus*, WESM.; mais je ne sais si le mâle a les antennes de cette subdivision. Le contraire ne me surprendrait pas. Cette espèce est remarquable par la largeur relative de la tête. Ponctuation du corps, très forte, un peu moindre à l'abdomen. Celui-ci, finement velouté. Mandibules, au moins cinq fois

plus longues que larges : dents internes et intermédiaires, distantes, larges et obtuses. Chaperon, proportionnellement plus long et plus profondément échancré que dans les autres *Oplopes*. Devant de la tête, déprimé autour de l'origine des antennes. Espace inter-antennaire, renflé en tubercule arrondi. Antennes, ailes et pattes, de la forme ordinaire.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs. Écusson, post-écusson, une grande tache carrée à la face postérieure du métathorax, une ligne étroite et submarginale au second anneau parallèle à son bord postérieur et remontant des deux côtés le long de ses bords latéraux, jaunes. Une tache ronde, noire, au milieu de la tache jaune carrée du métathorax. Ailes, jaunâtres : bord extérieur des supérieures, d'un jaune plus foncé; nervures et point épais, testacés.

Sexe. Trois femelles. L'une d'elles porte au-dessous du cinquième anneau, la dépouille de la nymphe d'un *Rhyiptère*. Mâle inconnu.

79. EUMENES? NIGRICEPS, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. prise dans les mêmes limites des deux espèces précédentes, 4 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* de la tête, $\frac{1}{3}$ de lig.; *id.* corselet, 4 lig. et 2 3; *id.* de chacun des deux premiers anneaux, 1 lig. et $\frac{1}{4}$ Larg. prise à l'origine des ailes supérieures, 1 et $\frac{1}{4}$ ligne.

Formes. Cette espèce est une de celles qui font le passage insensible qui existe réellement des *Eumènes* aux *Odynères*, et qui confirment la véritable manière de voir de LATREILLE, manière de voir à laquelle il faudra peut être revenir, quoique son auteur ait paru l'avoir abandonné dans la suite. Les mandibules grêles et faiblement denticulées forment une espèce de bec très allongé. Les autres parties de la bouche sont étroites et effilées, dans les mêmes proportions; cependant, le chape-

ron est aussi large que long, en hexagone plan à côtés droits et entiers. Les deux premiers anneaux sont égaux en longueur. Le premier est en demi-poire, dont le pétiole est très court, et le dos convexe, qui s'élargit rapidement d'avant en arrière, et dont les bords latéraux suivent les contours d'une courbe convexe en dehors et qui a un point d'inflexion très près de la base. Le second anneau commence à s'élargir à partir de la base, et le rapport en largeur de celle-ci au bord postérieur est à peu près de trois à quatre. Le dernier article des antennes est en crochet obtus et aussi long que les deux avant-derniers pris ensemble. Les formes des autres parties du corps, comme dans les autres *Eumènes* les mieux connues.

Couleurs. Antennes noires; crochet apical, testacé. Tête, noire: chaperon blanc, avec une tache noire au milieu. Mandibules ferrugineuses; palpes testacés. Corselet et pattes, rouge de brique, un peu de noir au devant du prothorax, deux taches jaunes au post-écusson. Abdomen noir; base du premier anneau rougeâtre, son bord postérieur liséré de jaune. Ailes hyalines; nervures testacées.

Sexe. Un mâle. Cette espèce a le faciès et les couleurs d'une *Polistide* que M. DE SAINT-FARGEAU a publiée sous le nom de *Rhopatidia rufithorax*, et que M. LEPRIEUR a aussi rapportée de Cayenne. Elle en diffère beaucoup par la forme des mandibules et des autres parties de la bouche.

80. ZETHUS GIGAS, ♀ *N. sp.?*

Il s'en faut de beaucoup que le G. *Zethus* soit aussi bien circonscrit qu'on pourrait le désirer. M. de SAINT-FARGEAU comblera sans doute cette lacune, dans la suite de son nouvel ouvrage sur les *Hyménoptères*, mais le volume où il aura à en parler n'est pas encore publié. FABRICIUS, le fondateur du genre, en a eu lui-même une idée si peu déterminée qu'il

y a confondu des espèces que l'on croit sociales avec d'autres que l'on croit solitaires. LATREILLE, pénétré de la nécessité de leur séparation, a rapporté les premières aux G. *Polistes*, et il a réservé le nom de *Zèthes* aux secondes. Mais lorsqu'il en est venu à distinguer celles-ci des *Eumènes*, il a cru qu'elles étaient assez bien caractérisées; 1° par un chaperon plus large que long; 2° par des mandibules faisant un angle très ouvert au point de leur réunion; 3° par la troisième cubitale parfaitement triangulaire. Mais on pourrait objecter contre le premier caractère, que le chaperon constant dans chaque espèce d'*Eumènes* diffère d'une espèce à l'autre, et qu'il donne un caractère spécifique très bon pour ce genre, que quoiqu'il soit en général plus long que large, il y a des espèces où cette différence est peu appréciable, qu'il en est de même des *Zèthes*, quoiqu'il y soit en général plus large que long, et que dans tous les deux la largeur relative du chaperon n'est pas toujours en harmonie avec celle des mandibules; contre le second, qu'il est bien difficile de l'apprécier lorsque les mandibules sont croisées, et qu'il n'y a aucun *Zèthe* et aucun *Eumène* où ce croisement ne soit pas possible; contre le troisième, que son importance est si peu de chose, qu'on peut le considérer comme une espèce de pis-aller, qu'on ne l'emploie qu'autant qu'on n'a pas un meilleur moyen de subdiviser un genre trop nombreux en espèces, et qu'il n'a pas même le mérite d'être nettement tranché, parce qu'il y a une foule d'espèces où le côté radial de cette cellule est si court qu'elle semble triangulaire, quoiqu'elle ne le soit pas, à la rigueur. Malgré ses imperfections, LATREILLE, en 1809, avait encore admis le G. *Zethus* dans le 4^e volume de son *Genera*. En 1825, devenu membre de l'Institut, cédant aux inspirations de ses collègues qui étaient sans doute de bien grands naturalistes, mais qui ne le valaient pas en entomologie, il le supprima dans ses *fam. nat.* En 1829, il y est cependant revenu dans le *Règne animal de Cuvier*, t. 5,

dans une note de la pag. 337. Les auteurs de l'art. ZETHUS, *Encycl. méthod.*, semblent avoir cru ce genre définitivement supprimé. Cependant, il y a bien loin du *Zethus cyanipennis* à l'*Eumènes coangustata*, et il serait triste de croire que la science n'a aucun moyen de séparer deux espèces dont les caractères extérieurs offrent autant de différences. Nous laisserons subsister la difficulté telle qu'elle est; ce n'est pas ici le lieu d'en aborder la résolution. Sans rien préjuger sur ce qu'elles devront être en dernière analyse, toutes les *Guépières* dont nous parlerons sous le nom de *Zêthes*, auront la bouche des *Eumènes*, le pétiote de l'abdomen très allongé, leur chaperon incontestablement plus large que long, et des mandibules qui, étant croisées, nous sembleront courtes ou de moyenne longueur. Revenons maintenant à l'espèce qui est le sujet de cet article.

Dimensions. Long. du corps de la tête jusqu'au bord postérieur du second anneau, 14 lig.; *id.* de la tête, 1 et 1/2 lig.; *id.* du corselet, 4 lig. et 1/2; *id.* du premier anneau, 4 lig.; *id.* du second, 4 lig. Larg. de la tête, 3 lig. et 1/2; *id.* du corselet à l'origine des ailes, 4 lig.; *id.* de la portion renflée du premier anneau, 1 lig.; *id.* du maximum du second anneau, 3 lignes.

Formes et couleurs. Cette espèce me semble la plus grande de toutes les *Guépières* connues. Lorsque les derniers anneaux de l'abdomen sont à leur maximum d'extension, elle a près de 20 lignes de longueur. Les couleurs sont celles de la *Vespa cæruleopennis*, FABR. Corps, antennes et pattes, noirs; ailes violettes. La nôtre paraît beaucoup plus grande. En parlant du *Zeth. cæruleopennis*, *Syst. Piez.*, 252, 1, il dit bien *corpus magnum*; mais il cite en même temps sa *Vespa cæruleopennis*, *Ent. syst. suppl.*, 263, 86, et l'exemplaire de la collection RICHARD que LATREILLE a vu, et qu'il regarde comme un *Zêthe*. Mais après l'avoir placée à la suite de sa *V. tuncula*, il dit positivement *præcedentibus minor*. Or la *tuncula* est moitié plus petite

que notre *gigas* (1). Il ne s'explique pas mieux en décrivant les formes. Dans l'espèce de l'*Ent. syst.*, il dit *abdominis petiolus brevis clavatus*. Certainement, le pétiole court n'est pas de la *gigas*. Pour celle du *Syst. Piez.*, il dit seulement *petiolus clavatus*. Est-ce une omission? est-ce une correction? est-ce une confusion de deux espèces distinctes? Les données de FABRICIUS ne suffisent pas pour dissiper nos doutes. Il y a à l'article GUÊPE de l'*Encycl. méth., insect.*, tom. 6, p. 605, n° 19, une *Vespa mexicana* qui a les mandibules d'un *Zèthe*, et les couleurs communes au *cæruleopennis*, et au *gigas*. Mais la division intermédiaire de sa trompe (languette ou lèvre inférieure) est simple. Ceci est-il vrai? il est permis d'en douter; mais ce qui est certain au moins, c'est qu'il n'en est pas ainsi de la nôtre. Il y a dans le même ouvrage, *loc. cit.*, p. 676, n° 34, une *Vespa surinama*, qui a encore les mêmes couleurs. Mais qu'en pouvons-nous conclure, lorsqu'on ne nous en apprend pas davantage? des notices aussi incomplètes sont comme non avenues pour la science; elles ne sont bonnes qu'à augmenter le poids et le volume des compilations inutiles. Les formes du *Zethus gigas* le placent à côté du *cyanipennis*. Sa grande taille lui donne la préséance. Il en diffère, indépendamment des couleurs, 1° par son chaperon en hexagone symétrique dont les angles externes sont aigus, et dont le côté postérieur n'est que très faiblement échancré; 2° par la ponctuation de la tête et du corselet, semblable à celle de l'abdomen, également fine, rare et peu apparente; 3° par le disque du mésothorax, divisé en trois pièces bien distinctes par deux sillons longitudinaux, sinueux, assez prononcés, et atteignant les bords opposés; 4° par le métathorax, tout à fait vertical et ne se prolongeant pas en arrière de la saillie postérieure du post-écusson; 5° par le premier anneau de l'abdomen, dont

(1) Faudrait-il lire *major*?

le pétiole proprement dit est tout au plus le cinquième de la longueur de l'anneau, et dont la partie renflée est presque cylindrique, ses côtés étant droits, sub-parallèles et à peine un peu convergents en arrière; 6° par l'oblitération du sillon postérieur et submarginal du même anneau; 7° par le côté radial de la seconde cubitale qui est assez grand pour que la cellule ne soit pas rigoureusement triangulaire.

Sexe. Deux femelles.

81. ZETHUS DIDYMOGASTER, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps *ut supra*, 7 lig.; *id.* de la tête, 1/2 lig.; *id.* du corselet, 2 lig.; *id.* du premier anneau, 2 lig.; *id.* du second, 2 lig. et 1/2; *id.* du pétiole, 1 lig. Larg. mesurée indifféremment au vertex, à l'origine des ailes et au maximum du second anneau, 1 ligne et 1/2.

Formes. Grandeur et faciès de la *Didymogastra fusca*, PERTY. Tête et corselet, ponctués, mats, finement pubescents, mais non veloutés. Abdomen, glabre et luisant. Chaperon, deux fois plus large que long, convexe; bord antérieur, droit, bidenté, dents petites, aiguës, courbes et distantes; bord postérieur, faiblement arqué. Premier anneau de l'abdomen, comme dans la *Didym. fusca* P.; portion postérieure et renflée, n'étant pas le double en longueur du pétiole proprement dit; point de stries transversales en dessous. Pétiole du second, proportionnellement un peu plus long. Ocelles, en triangle; angle antérieur, obtus. Seconde cellule cubitale, subtriangulaire; son côté radiale, très court, mais apparent.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs. Villosités de la tête et du corselet, blanchâtres. Bord postérieur du second anneau, liseré de jaune. Ailes obscures; nervures noires.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

L'*Eumenes binodis*, FAB., *Syst. Piez.*, 287, 8, est une espèce très

voisine de la nôtre, et elle n'en est peut-être qu'une variété. La *Didym. fusca*, P., est au contraire bien distincte. M. LÉPRIEUR l'a aussi rapportée de Cayenne. Dans l'exemplaire que j'ai reçu, la largeur du chaperon n'est pas tout à fait le double de sa longueur, ses bords antérieur et postérieur sont également arrondis, la portion renflée du premier anneau est au moins le triple en longueur du pétiole proprement dit; et elle a en dessous des stries transversales larges et profondes.

82. ZETHUS PYRIFORMIS ♂ ♀. *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps *ut supra*, 5 lig. et $1/2$; *id.* du corselet, 2 lig.; *id.* du premier anneau; *id.* du second, 1 lig. et $1/2$; *id.* de son pétiole proprement dit, $1/4$ lig. Larg. prise indifféremment *ut supra*, 1 ligne et $1/4$.

Formes. En comparant cette espèce à la précédente, on est d'abord frappé de la moindre longueur du pétiole proprement dit de son second anneau, qui a la forme d'une poire à courte queue. Antennes, grossissant insensiblement ♀, extrémité roulée en spirale de quatre articles ♂. Chaperon, deux fois plus large que long : bords latéraux adhérents aux yeux, à réseau, convergents en avant ♀, subparallèles ♂, bord antérieur, très faiblement triéchancre, échancrure médiane plus avancée et plus étroite que les autres ♀, sur la même ligne transversale et plus large que les autres ♂. Angle antérieur du triangle ocellaire, droit. Ponctuation et pubescence, comme dans la précédente. Bord antérieur du prothorax, rebordé : rebord, mince et tranchant. Écusson et post-écusson, presque plans, doucement penchés en arrière : suture intermédiaire, faiblement tracée. Pétiole ou premier anneau, étroit, sans renflement en arrière, ses côtés étant régulièrement arqués en arc de courbe à très faible courbure, son maximum de largeur vers le milieu de l'anneau; point de stries transversales en

dessous. Seconde cellule cubitale, rigoureusement triangulaire. Nervure qui sépare les troisième et quatrième cubitales, sinueuse et renflée.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs. Moitié antérieure du chaperon, jaune ♂. Spirale antennaire, testacée ♂. Bords postérieurs des premier et second anneaux, lisérés de jaune. Ailes, obscures, sans reflets bleuâtres : bord extérieur des supérieures, noir.

Sexe. Deux femelles et un mâle.

83. ZETHUS BIGLUMIS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions, formes et couleurs. Cette espèce, dont les couleurs sont plus variées que celles de la précédente, a la même taille et le même faciès ; néanmoins, elle est bien distincte par les formes, indépendamment des couleurs. Chaperon, proportionnellement moins large, bombé ; bord antérieur, arrondi et rebordé. Ponctuation du corps beaucoup plus forte que celle du front et du vertex, confluyente et formant des rugosités longitudinales. Post-écusson, saillant : suture qui le sépare de l'écusson, profondément sillonnée. Nervure qui sépare les deux dernières cellules cubitales, droite. Antennes, corps et pattes, noirs : deux petites taches sur le front derrière l'origine des antennes, bord antérieur du prothorax, extrémité des écailles alaires, deux petites taches latérales à l'écusson, une bande transversale interrompue au post-écusson, deux grandes taches latérales sur le dos du second anneau, bords postérieurs des premier, second et troisième, face interne des quatre fémurs antérieurs, face externe de tous les tibias, jaunes. Ailes, obscures ; nervures, noires.

Sexe. Une femelle. Mâle, inconnu.

84. ZETHUS? GLOBICOLLIS, ♀. *N. sp.?* Pl. 3, N° VI.

Dimensions. Long. *ut suprà*, 5 lig.; *id.* de la tête, 3 lig.; *id.* du corselet, 1 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* du premier anneau, 1 lig. et $\frac{1}{2}$; *id.* du second, $\frac{2}{3}$ de lig. Larg. de la tête, 1 lig. et $\frac{1}{4}$; *id.* du corselet à l'origine des ailes, 1 lig. et $\frac{1}{5}$; *id.* de l'extrémité du premier anneau, $\frac{1}{3}$ de lig.; *id.* du milieu du second, $\frac{2}{3}$ de lig.

Forme. Cette *Guépière* pourra devenir le type d'un genre à part; en attendant, je la laisse avec les *Zèthes*, parce qu'elle y est mieux que partout ailleurs. La tête est très large, proportionnellement à sa longueur; cependant, le chaperon n'est qu'une fois et demi plus long que large. Le vertex est très mince, et il n'y a pas de triangle ocellaire. *Les trois ocelles sont sur la même ligne transversale.* Le corselet, tronqué en avant, est arrondi et presque globuleux en arrière. Le prothorax, plus grand que dans les autres *Guépières*; son bord antérieur, sans rebords. L'écusson et le post-écusson, sans saillies. Toutes les sutures transversales, très faiblement tracées. Méta-thorax, bombé et prolongé en arrière au-delà et au-dessus de l'origine du premier anneau. Celui-ci, en massue, dont le manche très effilé est plus long que la masse; celle-ci très convexe, élargie, tronquée et rebordée en bourrelet en arrière: deux tubercules latéraux, aux points d'inflexion de son origine. Second anneau, campanuliforme, commençant à s'élargir à sa naissance, assez ample pour donner aisément retraite à tous les suivants, en sorte que dans le cas du maximum de rétraction, l'abdomen semble tronqué postérieurement et composé de deux anneaux. Corps, ponctué: ponctuation, assez forte à la tête et au corselet, mais non confluyente et n'y faisant jamais des stries ou des rugosités. Abdomen, plus luisant. Ailes, dépassant le bord postérieur du second anneau:

seconde cubitale, rétrécie en avant, mais non triangulaire, son côté radial assez apparent; troisième cubitale presque carrée; nervure qui la sépare de la quatrième, droite.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs. Deux petites taches à l'extrémité du premier segment dorsal, une bande longeant les bords postérieurs des quatre suivants, jaunes. Tibias et tarsi antérieurs, bruns. Ailes obscures.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

85. HALICTUS NIGROMARGINATUS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, prise de l'origine des antennes jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, 4 lig. Larg. mesurée à l'origine des ailes....

Formes. Comparables à celles des *Halictes* indigènes, tels que les *Hal. sub-auratus*, *seladonius*, etc. Post-écusson et dos du métathorax, granuleux et sans rebords. Face postérieure du dernier, canaliculée. Corps, finement ponctué, pubescent: les quatre premiers segments dorsaux de l'abdomen, postérieurement glabres et imponctués.

Couleurs. Antennes, noires. Corps et pattes, vert métallique: dos de l'abdomen, d'une teinte plus foncée bleue à reflets violets; une large bande noire, le long des bords postérieurs des quatre premiers segments. Pubescence blanchâtre. Tarsi noirs. Ailes hyalines: nervures et point épais, testacés.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

86. HALICTUS LEPRIEURII, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 2 lig. Larg. à l'origine des ailes, 1/2 ligne.

Formes. Antennes, proportionnellement très courtes, n'atteignant pas les écailles alaires; second article, globuleux; les

suivants, obconiques ou subcylindriques; troisième, dixième, visiblement moins longs que larges. Face et chaperon, bombés: suture intermédiaire, très faiblement tracée. Corps ponctué; points, gros, ronds, bien distincts, ceux du dos plus distants, intervalles lisses et plans. Quelques stries obliques d'avant en arrière et de dedans en dehors, sur le dos du métathorax. Celui-ci, sans rebords: sa face postérieure, canaliculée et criblée de très gros points enfoncés, ronds et distincts. Bords postérieurs des quatre premiers anneaux, lisses et brusquement déprimés. Pattes, de la forme ordinaire. Seconde cellule cubitale, très courte, en rectangle transversal deux fois au moins plus large que long.

Couleurs. D'un très beau bleu métallique à reflets violets: tarsi et antennes, hors le premier article, noirs. Villosités, blanchâtres. Ailes hyalines; nervures brunes.

Sexe. Un mâle. Femelle inconnue.

87. CERATINA LÆTA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 5 lig. Larg., 1 ligne et 1/5.

Formes. Corps ponctué; ponctuation très forte, mais distincte au devant de la tête, encore plus forte et confluyente ou rugueuse sur le dos des cinquième et sixième anneaux: le premier, lisse et imponctué. Cinq impressions suturiformes, longitudinales, droites et parallèles, sur le disque du mésothorax: les deux externes, n'atteignant pas les deux bords opposés. Bords postérieurs des segments dorsaux, rebordés: rebords, lisses, étroits et non tranchants; le sixième terminé en pointe.

Couleurs. Antennes noires. Corps et pattes, d'un beau vert métallique très brillant. Rebords des segments dorsaux, noirs. Tarsi, de la même couleur: dernier article, ferrugineux. Pubescence blanchâtre. Ailes hyalines: nervures noires.

Sexe. Trois femelles. Mâle inconnu.

88. CERATINA CHALCEA, ♂, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. Larg., 3/4 de ligne.

Formes. Peu différentes de celles de la précédente. Un espace lisse et imponctué, au milieu du disque du mésothorax, large et difforme ♀, petit, et punctiforme ♂. Premier segment dorsal, ponctué comme les deux suivants : ponctuation de la base, plus fine que celle qui avoisine les bords postérieurs ; ceux-ci, sans rebords, lisses et déprimés. Dos des quatrième, cinquième et sixième anneaux, rugueux. Le sixième, entier ♀ ; le septième ♂, rugueux, rebordé et un peu échancré.

Couleurs. Antennes noires. Corps et pattes, bronzés. Deux petites taches blanches aux angles antérieurs de la face ♀. Base des mandibules, labre, bord antérieur du chaperon, orbites internes et externes, blancs ♀⁷. Dos du disque du mésothorax, à reflets cuivreux ♂. Une ligne blanche à la face externe des fémurs ♀ : genoux et face externe des tibias, blancs ♀. Tarses bruns : tibias, de même couleur ♂. Ailes hyalines ; nervures noires.

Sexe. Un mâle et deux femelles.

89. CERATINA PUNCTULATA, ♂. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 4 lig. Larg., 1 ligne.

Formes. Intermédiaires entre celles des deux espèces précédentes. Un espace lisse au milieu du disque du mésothorax, comme dans la *Chalcea*, mais le premier segment dorsal lisse et imponctué, comme dans la *Læta*. Ponctuation des second et troisième également fine sur tout le dos : bords postérieurs, lisses encore, mais sans dépression et sans rebords. Les quatrième et suivants, comme dans la *Chalcea* ♀ ♂.

Couleurs. Antennes noires. Corps et pattes, d'une teinte

obscur métallique, bronzée ♀, bleue ♂. Une tache oblongue sur la ligne médiane du chaperon, et orbites externes, blanches. Orbites internes, blanches ♀, jaunes ♂. Une tache blanche au milieu du labre ♂. Ailes hyalines, un peu enfumées ♀; nervures noires.

Sexe. Un mâle et une femelle.

90. ANTHIDIUM COSTATUM, ♀ ♂. *N. sp.?*

Mâle. — *Dimensions.* Long., 3 lig. Larg., 1 ligne.

Formes. Bord antérieur du chaperon, droit et entier. Écusson, mutique, prolongé en lamelle au-dessus de la base de l'abdomen, lamelle semi-circulaire et tri-échancrée; échancrures, distantes, étroites et peu profondes. Tous les anneaux de l'abdomen, sans dents et sans épines; leur bord postérieur droit et entier. Dos du septième et dernier ou étui extérieur de l'armure copulatrice, arrondi, rebordé: rebord, mince, lamelleux, non relevé et faiblement échancré.

Couleurs. Antennes noires: premier article, jaune; second, troisième et quatrième, rougeâtres. Mandibules, jaunes, bordées de noir. Chaperon et orbites internes, rougeâtres. Bord postérieur du vertex, jaune. Corselet noir: une large bande entourant le disque du mésothorax en avant et sur les côtés, bord postérieur de l'écusson, jaunes. Dos des six premiers anneaux, rougeâtre: base noire: dos du septième, noir bordé de jaune. Ventre rougeâtre: premier segment et base du second, noirs. Pattes noires: extrémité interne des fémurs, face externe des tibias, tarses entiers, jaunes. Ailes noirâtres: nervures et point épais, noirs.

Femelle. — *Dimensions.* Long., 2 et 1/2 lig. Larg., 1 ligne.

Formes. Tête et corselet, comme dans l'autre sexe. Dos du sixième et dernier anneau, entier et arqué en arc de courbe à faible courbure. Ventre soyeux.

Couleurs. Antennes, brunes en dessus, rougeâtres en dessous; premier article jaune. A la tête et au corselet, mêmes taches et bandes jaunes que dans le mâle, mais plus grandes : mêmes taches rougeâtres, mais plus claires. De plus, face entière, une tache bifide postérieurement qui prend tout l'espace inter-antennaire et une partie du front, deux taches latérales au prothorax, deux autres aux flancs du mésothorax au-dessous de l'origine des ailes, jaunes. Abdomen noir : une bande transversale au milieu du dos des cinq premiers anneaux, jaune, et teinte de rouge en arrière. Dos du sixième, jaune bordé de noir. Soies ventrales, blanches. Ailes et pattes, comme dans le mâle.

Sexe. Un mâle et une femelle. Cette espèce appartient à la division IV, A, des *Anthidies*, LATR., *Ann. du Mus.*, tom. XIII, pag. 46, et doit être placée à côté de l'*Anth. ferrugineum*.

91. ANTHIDIUM BILINEOLATUM, ♂ ♀. *N. sp.?*

Mâle. — *Dimensions.* Long., 3 et 1/2 lig. Larg., 1 et 2/3 ligne.

Formes. Chaperon, entier et arrondi. Écusson, transversal, tronqué en ligne droite, ne se prolongeant pas en arrière au delà du post-écusson et encore moins au-dessus du métathorax. Celui-ci, lisse et vertical. Un large sillon profondément crénelé, longeant ses bords supérieur et latéraux. Anneaux de l'abdomen, entiers et mutiques : dos du septième et dernier, arrondi et sans échancrure.

Couleurs. Antennes noires : premier article, jaune en dessous. Tête noire : face externe des mandibules, chaperon, deux taches linéaires entre les antennes, bord postérieur des joues et du vertex, jaunes. Corselet noir : deux raies longitudinales sur le disque du mésothorax, deux petites taches sur ses flancs, bord postérieur de l'écusson, jaunes. Dos de l'abdomen,

noir : deux taches latérales au second segment, base des troisième et suivants, jaunes. Ventre noir. Pattes de même couleur : une ligne jaune à la face interne et à l'extrémité tibiale de chaque fémur. Ailes, hyalines, lavées de jaune : extrémité, obscure.

Femelle. — *Dimensions*. Long., 2 lig. et 1/2. Larg., 1 ligne et 1/2.

Formes. Chaperon et écusson, comme dans l'autre sexe. Dos du sixième et dernier anneau, assez large : bord postérieur, tri-échancré, échancrures larges et peu profondes. Ventre soyeux.

Couleurs. Antennes, devant de la tête, mandibules et dos du sixième anneau, entièrement noirs. Le reste, comme dans le mâle. Soies ventrales, blanches.

Sexe. Un mâle et une femelle. Cette espèce appartiendrait encore à la division IV, A, LATR.; mais elle devrait y faire une nouvelle subdivision, en raison de la forme de son écusson.

92. MEGACHILE LUCTIFERA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 5 lig. Larg., 2 lignes.

Formes et couleurs. Il y a en général fort peu de chose à ajouter sur les formes des *Megachiles* femelles, après qu'on a exposé les mesures de longueur et largeur qui en déterminent le faciès. La fourrure plus ou moins épaisse qui enveloppe leur corps déroberait au tact la juste appréciation des formes, et les individus de la même espèce auraient bien de la peine à se reconnaître si elles ne pouvaient pas s'aider du sens de la vue. Les couleurs du pelage deviennent donc, pour eux, les meilleurs signaux de reconnaissance; elles deviennent donc pour nos méthodes les caractères spécifiques. Mais ces caractères ne sont pas dans les teintes qui sont souvent variables; ils sont dans la distribution des couleurs différentes qui contrastent ensemble,

et qui n'admettent entre elles aucun passage intermédiaire. Nous avons fait la même remarque au sujet des *Mutilles* femelles; mais dans les *Megachiles* et dans plusieurs autres *Apiaires*, elle s'applique également aux deux sexes. Notre *Luctifera* ♀, a son pélage varié de blanc et de noir, de la manière suivante : tête, en exceptant le vertex, bord postérieur des cinq premiers anneaux, flancs du corselet, pélage, blanc. Vertex, reste du corselet, base des cinq premiers segments dorsaux, dos du sixième, ventre et pattes, pélage noir. Celui-ci plus ou moins long, mais toujours hérissé. Le blanc, hérissé à la tête et au corselet, ras et couché en arrière à l'abdomen. Ailes, hyalines et légèrement enfumées : nervures noires.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

93. MEGACHILE NIGRIPENNIS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions, formes et couleurs. Grandeur et faciès de la précédente. Pelage de la tête, blanc; du corselet, noir; du dos de l'abdomen, enlevé par le frottement. Malgré cette circonstance, cette espèce me semble bien caractérisée par la combinaison de deux traits distinctifs qu'on ne saurait regarder comme des accidents individuels, à moins de supposer que deux causes contraires ont agi en même temps sans se balancer et sans se détruire, ou bien que la même cause a produit des effets contraires en agissant sur des parties différentes du même individu. Ces deux hypothèses me semblent également dénuées de toute probabilité. Or voici les caractères spécifiques de nos deux espèces. *Les soies ventrales qui sont noires dans la LUCTIFERA sont jaunes dans la NIGRIPENNIS, et par contre, les ailes qui sont hyalines dans la première sont noires dans la seconde.* Ainsi, en considérant la *nigripennis* comme une variété de la *luctifera*, on serait obligé de croire qu'une cause de mélanisme a agi sur les ailes, tandis qu'une cause d'albinisme

a agi sur le ventre, ou bien que la même cause a produit un mélanisme aux ailes et un albinisme au ventre.

Sexe. Une femelle, un peu vieille. Mâle inconnu.

94. MEGACHILE CONICA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 4 lig. Larg., 1 et 1/2 ligne.

Formes. Antennes, tête, corselet, écusson mutique et ventre soyeux, comme dans les *Megachyles* ♀. Abdomen triangulaire comme dans les *Cælioxys* ♀. Dos des premier et second anneaux, sillonnés en travers un peu en avant du bord postérieur : extrémité du sixième et dernier, obtuse.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs : pelage blanc. Poils hérissés, sur le devant de la tête, derrière les yeux, sur les flancs du corselet et sur le dos du métathorax. Poils ras et couchés en arrière, sur le dos du prothorax, aux angles postérieurs du disque du mésothorax, dans le creux des sillons dorsaux des deux premiers anneaux, et aux bords postérieurs des trois suivants. Vertex et autres parties du corps, sans poils apparents. Ailes hyalines : une bande marginale assez large aux supérieures, occupant la radiale et la première brachiale, obscure ; nervures et point épais, noirs.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

95. CÆLIOXYS CAYENNENSIS, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 5 lig. Larg. prise à l'origine des ailes, 2 lignes.

Formes. Ressemblantes à celles de la *Cæli. conica*. Ponctuation du corps, plus distincte : points enfoncés, n'étant jamais confluent, pas même sur le vertex ou sur l'écusson. Celui-ci, à dos unicaréné au milieu, sans échancrure postérieure : épines latérales, droites, divergentes, en pyramides trièdres dont la hauteur est plus grande que les côtés de la base. Segments du

dos de l'abdomen, plus fortement ponctués près de leur base : bords postérieurs, déprimés ; sixième et dernier, comme dans la *conica* ♀ : *angle interne des hanches antérieures proéminent ; proéminence aiguë et spiniforme.*

Couleurs. Corps et antennes, noirs. Écailles alaires et premier anneau de l'abdomen, ferrugineux. Pattes, de la même couleur : hanches, noires. Pelage, blanc argenté. Poils hérissés à la tête et au corselet, ras et couchés en arrière le long des bords postérieurs des cinq premiers anneaux. Deux bandes transverses et parallèles de poils pareillement ras et couchés en arrière dans le creux des deux sillons suturaux qui séparent le disque du mésothorax, du prothorax et de l'écusson. Ailes hyalines : nervures et point épais, noirs.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

96. MESOCHEIRA ORNATA, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 8 lig. Larg. de la tête, 2 lig. ; *id.* du corselet à l'origine des ailes, 3 et 1/2 lig. ; *id.* de l'abdomen au milieu du second anneau, 3 lignes.

Formes. L'écusson sans prolongement postérieur, portant deux pointes assez aiguës placées vers son milieu, la troisième cellule cubitale rétrécie vers la radiale, qui est simple, et les crochets des tarsi antérieurs bifides placent cette espèce dans la seconde subdivision du G. *Mesocheira* (Encycl., tome x, page 106), à côté du *Mesoch. cærulea*. Ces deux espèces sont très voisines ; mais elles diffèrent beaucoup par l'épine terminale de leurs tibias intermédiaires. Dans notre *ornata*, cette épine se bifurque très près de sa base. De ses deux branches, l'interne est une épine simple, droite, aiguë et très forte, l'autre est plus aplatie et un peu dilatée, son bord interne est armé de quatre épines simples, égales entre elles et encore as-

sez fortes, mais elle est terminée en pointe aiguë, et elle est encore plus longue que large.

Couleurs. Antennes, noires. Corps, bleu métallique très brillant : poitrine et base des quatre segments dorsaux intermédiaires, noires; ventre, ferrugineux. Barbe des joues et pelage du chaperon, blancs. Deux bandes longeant les orbites internes, une autre entourant le bord postérieur, une troisième au bord antérieur du prothorax, deux lisières sinueuses qui suivent les contours latéraux du disque, deux bandes plus larges sur les flancs du mésothorax, deux touffes latérales au-dessous des angles postérieurs, formées par des poils hérissés assez longs, d'un beau jaune citron. Une tache blanche triangulaire, formée par un duvet épais de poils ras et couchés en arrière, aux angles postérieurs des seconde, troisième et quatrième plaques ventrales. Une large bande veloutée, sur le corselet, en avant des écailles alaires. Autres parties du corps, assez glabres pour que les couleurs du fond soient en évidence. Ailes, hyalines, sans taches : nervures et point épais, noirs.

Sexe. Deux femelles. La première, bien conservée, a servi de type à cette description; l'autre, plus endommagée, conserve des restes d'une fourrure à teintes aussi variées et également distribuées, mais le dessus du corps et les pattes sont partout d'un vert métallique uniforme.

97. HEMISIA LEPRIEURII, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 7 lig. Larg. à l'origine des ailes, 3 lignes.

Formes et couleurs. Le G. *Hemisia* du docteur KLUG est un démembrement du G. *Centris*, FABR., qui comprend les *Centris hæmorrhoidalis*, *versicolor*, et *lanipes* du Syst. PIEZ. Il paraît que M. DE SAINT-FARDEAU, ayant reconnu de son côté la con-

venance de cette coupe, l'a conservée sous l'ancien nom de *Centris*, et qu'il a donné le nom d'*Eulaima* aux *Centris* du docteur KLUG. J'ai cru qu'il ne m'était pas permis de m'écarter de la nomenclature adoptée par celui-ci, tant, parce que j'en ai eu une connaissance antérieure par les communications directes de l'auteur, que parce que le nom de *Centris* y applique à l'espèce que FABRICIUS a offerte pour type de son genre, la *Centris dimidiata*, FABR., *Syst. Piez*, 354, 1. Ce que nous avons dit sur les formes d'autres *Apiaires* femelles a aussi son application dans la plupart des *Hémisies* du même sexe; leurs couleurs en général, et celles de leur fourrure en particulier, nous fourniront leurs meilleurs caractères spécifiques. Antennes, tête, corselet, premier, second et troisième anneaux de l'abdomen, pattes et ailes, noirs. Labre, bord antérieur et ligne médiane du chaperon, blancs. Quatrième, cinquième et sixième anneaux de l'abdomen, d'un vert bronzé métallique. Pelage du vertex, des trois premiers anneaux de l'abdomen et des pattes intermédiaires, noirs. Celui du reste du corps, fauve. Fourrure du corselet, très épaisse.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

M. KLUG m'a aussi communiqué plusieurs espèces de son G. *Trachina*. Très voisine de ses *Hémisies*, elles ont des poils plus raides et presque épineux aux faces externes des tibias et du premier article des tarsi. La fourrure du dos de leur abdomen est aussi épaisse que celle du corselet, et leur écusson est plus renflé et souvent bigibbeux. Il est probable que l'auteur aura déterminé cette coupe par des caractères plus tranchés; mais n'ayant pas connaissance de son travail, j'ai laissé provisoirement dans les *Hémisies*, malgré leur analogie avec les *Trachines* communiquées, les trois espèces qui suivent, et qui sont très remarquables par la grandeur de leur taille et par la beauté de leur fourrure.

98. *HEMISIA LATICINCTA*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 16 lig. Larg., 5 lignes.

Formes et couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs. Labre, chaperon, écailles alaires, fémurs et tibias de la première paire, ferrugineux. Pelage de la tête et du corselet, en duvet court et très épais, mais non couché en arrière, rouge de brique. Poils de toutes les autres parties du corps, noirs, longs et hérissés. Poils, plus courts, et plus rares sur le dos de l'abdomen : presque nuls sur le second anneau, qui, étant presque glabre et entièrement jaune, forme une bande très large qui tranche nettement avec la couleur noire du reste de l'abdomen. Des poils raides, et spiniformes aux brosses tibiales et tarsiennes des pattes postérieures : celle-ci, rouge de brique. Ailes très noires.

Sexe. Deux femelles. Mâle inconnu.

99. *HEMISIA PYROPYGA*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions, formes et couleurs. Taille de la précédente. Antennes, corps et pattes, noirs : les quatre derniers anneaux, d'un rouge très ardent. Pelage, étant partout de la couleur du fond. Des épines raides, aux brosses tarsiennes et tibiales, comme dans la *Laticincta*. Ailes noires, à reflets bleus ou violets.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

100. *HEMISIA BOMBIFORMIS*, ♀. *N. sp.?*

Dimensions, formes et couleurs. Cette belle espèce est encore de la grandeur des deux précédentes ; elle en diffère par la fourrure de son dos, qui est comparable partout à celle des espèces du *G. Bombus*. Elle leur ressemble encore par les deux

bandes de poils jaunes qui tranchent brusquement avec la couleur noire du reste de la fourrure. De ces deux bandes, l'antérieure embrasse le dos et les flancs du corselet en avant des écailles alaires, la postérieure occupe tout le dos du second anneau et la base du troisième, sans s'étendre sous le ventre. Point de soies raides et spiniformes aux broches tarsiennes et tibiales. Ce caractère rapproche davantage cette espèce des *Hémisies* proprement dites.

Sexe. Une femelle. Mâle inconnu.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 3.

- I. *Mutilla singularis*, *a* très grossi, *b* grandeur naturelle.
- II. *Nysson marginatus*, *a* grossi, *b* grandeur naturelle.
- III. *Cerceris binodis*, *a* grossi, *b* grandeur naturelle, *c* abdomen grossi et vu de profil.
- IV. *Philanthus petiolatus*, *a* grossi, *b* grandeur naturelle.
- V. *Brachygastra velutina*, *a* corps sans ailes grossi et vu en dessus, *b* le même vu de profil, *c* face postérieure du corselet : 1 écusson, 2 post-écusson, 3 métathorax.
- VI. *Zethus? globicollis*, corps sans ailes, grossi et vu de profil : 1 écusson, 2 post-écusson, 3 métathorax.

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.]

[A block of faint, illegible text in the middle of the page, appearing to be the main body of the document.]

[A large block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a conclusion or a list of items.]

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS LONGICORNES APPARTENANT AU GENRE
Pteroplatus, TRIBU DES *Cerambycins*.

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 2 juin 1841.)

Dans un petit travail que j'ai publié dernièrement (Annales de la Société, tome IX, page 385), j'ai donné, avec les caractères du genre *Pteroplatus*, la description de cinq espèces, les seules qui fussent alors en ma possession. Mais depuis, MM. DE BRÈME et REICHE ont bien voulu mettre à ma disposition les espèces du même genre qui font partie de leurs collections, et j'ai profité avec empressement de cette communication amicale pour compléter, autant que possible, la description des espèces de ce genre intéressant.

6. *Pteroplatus fasciatus*, BUQ.

Ater, thoracis margine flavescente; elytris dilatatis nigro-cyaneis, fascia media lata flava, pedibus abdomineque nigro-piceis.

Long. 14 à 18 millim., larg. 7 à 10 millim.

Il est un peu plus petit que le *Pulcher*. La tête est noire, légèrement convexe, et au milieu, entre les antennes, se trouve une petite côte longitudinale brillante; le labre et les parties de la bouche sont rougeâtres, à l'exception du dernier article des palpes et de l'extrémité des mandibules qui sont noirs. Les antennes sont de cette dernière couleur, et les troisième, quatrième, cinquième et sixième articles sont ornés, en dehors, de touffes de poils assez longs. Le corselet est noir, il a, près de chaque bord latéral, une ligne d'un jaune pâle. L'écusson

est noir, il est un peu plus long que large. Les élytres planes, un peu plus larges à la base que le corselet, et coupées carrément, se dilatent peu après les angles huméraux; elles sont d'un noir bleuâtre assez brillant, arrondies et couvertes à l'extrémité de petits tubercules. Un peu au delà du milieu se trouve une bande d'un jaune pâle, visible aussi en dessous, et qui se dilate un peu le long de la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont brunâtres.

Cet insecte se distingue facilement du *Pulcher* par les lignes jaunes, dont le corselet est orné, et par l'absence des taches humérales.

Il a été trouvé en Colombie.

7. *Pteroplatus elegans*, Buq.

Capite nigro; thorace flavescente linea media nigra; elytris flavis, dilatatis, macula apice fasciaque media nigris.

Long., 14 à 17 millim.; larg., 8 à 10 millim.

Il est un peu moins grand que le précédent. La tête est noire, elle a une petite côte élevée entre les antennes; le labre et les parties de la bouche sont jaunes, à l'exception des palpes et de l'extrémité des mandibules, qui sont brunâtres; en arrière de la tête se trouve une tache jaune transversale séparée au milieu par une ligne noire. Les antennes sont de cette dernière couleur, et ornées de touffes de poils sur les troisième, quatrième, cinquième et sixième articles. Le corselet, d'un jaune pâle et velouté, a dans le milieu une ligne noire assez large; en dessous, il est encadré de noir. L'écusson est noir également et assez petit. Les élytres sont jaunes, un peu plus larges que le corselet, coupées carrément à la base, dilatées, presque planes et tuberculées à l'extrémité; elles ont deux côtes longitudinales élevées dont la plus saillante part de l'angle huméral, et va se perdre dans la tache noire et triangulaire

qui se trouve à leur extrémité. Elles ont de plus, dans le milieu, une large bande noire transversale qu'on voit aussi en dessous, et qui recouvre et la bordure et la suture. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir assez brillant.

Il se trouve en Colombie.

M. REICHE possède dans sa collection une variété de cette espèce, remarquable en ce que la bande noire du milieu des élytres manque entièrement; on voit seulement sur chacune d'elles, près de la bordure, une petite tache noirâtre arrondie et faiblement marquée.

8. *Pteroplatus dimidiatipennis*, BUQ.

Capite nigro; thorace flavescente, linea media nigra; elytris flavis, dilatatis, macula magna apice, antennis pedibusque nigris.

Long., 17 millim.; larg., 9 millim.

Cette espèce, quoique beaucoup plus grande que la *Gracilis*, en est cependant très voisine. La tête est noire, le labre et les parties de la bouche sont jaunes, excepté les palpes et l'extrémité des mandibules, qui sont d'un brun noirâtre: en arrière de la tête, se trouve une tache jaune transversale séparée au milieu par une ligne noire. Les antennes sont de cette dernière couleur, et ornées de touffes de poils sur le bord externe des troisième, quatrième, cinquième et sixième articles. Le corselet, d'un jaune soyeux, a dans le milieu une ligne noire assez large; en dessous, il est encadré de noir, excepté au bord antérieur. L'écusson est noir et petit. Les élytres, d'un jaune pâle, ont à l'extrémité une large tache noire qui atteint presque la moitié de leur longueur. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Cette espèce, par son affinité avec la *Gracilis*, pourrait bien n'en être qu'une variété qui aurait acquis un plus grand développement. Cependant, indépendamment de la tache qui est à l'extrémité des élytres, et beaucoup plus grande, elle se distingue encore de l'autre par la couleur des pattes, qui sont entièrement noires.

Elle a été trouvée aussi en Colombie.

J'ai vu dans la collection de M. REICHE un individu que j'ai cru devoir rapporter plus positivement à la *Gracilis*, il n'en diffère que par une tache noire et ovale, qui se trouve placée obliquement sur le milieu de chaque élytre.

9. *Pteroplatus bilineatus*, BUQ.

Pallidus; thorace bilineato; elytris vix dilatatis; antennis pedibusque nigro-piceis.

Long. , 11 millim. ; larg. , 4 millim.

Cet insecte s'éloigne des autres par son extrême délicatesse, et par sa forme relativement beaucoup moins élargie. Il est d'un jaune-paille; une ligne noire se trouve de chaque côté de la tête. Les antennes sont d'un noir-brun et ornées de touffes de poils comme dans les espèces précédentes. Le corselet a sur chacun des bords latéraux deux lignes noires, la première placée en dessus, faisant suite à celle de la tête, la seconde se trouve en dessous. L'écusson est très petit, et de la couleur générale de l'insecte. Les élytres, de la largeur du corselet à la base, et coupées carrément, sont peu dilatées, et les côtes en sont à peine distinctes; elles sont légèrement bordées de noir à l'extrémité, et l'on n'aperçoit aucune trace de tuber-

cules comme dans les autres espèces que j'ai observées. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre, les cuisses antérieures seulement sont rougeâtres.

Il a été trouvé en Colombie.

18

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

PROBLEM SET 1

1998

DESCRIPTION

DES PUCERONS QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS D'AIX.

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 17 mars 1841.)

Généralités.

Les Pucerons, genre d'insectes aussi digne de notre attention et de notre admiration par la singularité de leur organisation et de leurs mœurs, que de notre sollicitude par les dommages qu'ils nous causent, n'ont rien dans leur extérieur qui soit capable d'attirer nos regards; ils n'offrent ni les brillantes couleurs des Papillons et des Libellules, ni les formes variées et remarquables des Hyménoptères, des Cigales, des Coléoptères. Ils sont extrêmement répandus; il n'est presque point de végétaux qu'ils n'attaquent; ils vivent en familles très nombreuses; ils font beaucoup de dégâts en flétrissant, dégradant et faisant périr les plantes. Je ne dirai ici que deux mots de leurs mœurs et de leurs habitudes, pour ne pas répéter en détail les savantes observations consignées dans les mémoires de RÉAUMUR et du baron DEGEER, et les ouvrages de BONNET; et pour en donner cependant une légère idée avant de décrire leurs diverses espèces.

On remarque dans presque toutes les familles de Pucerons des individus aptères et des individus ailés. Les uns et les autres

sont mâles ou femelles. Les femelles de ces deux sortes, indifféremment, sont en état de perpétuer leur race. Elles mettent au jour ou des œufs ou des petits vivants; ceux-ci depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été; et des œufs en automne. Il faut ajouter à ces anomalies, dont l'histoire des autres insectes ne nous fournit guère d'exemples, le privilège très singulier constaté par les belles expériences de Ch. BONNET, que la nature leur a donné la faculté de se perpétuer sans accouplement et successivement, au moins jusqu'à la neuvième génération. Les mâles ne se montrent qu'en automne; ils sont beaucoup plus petits que les femelles; leur nombre est beaucoup plus limité; on n'en voit que trois ou quatre sur une population de deux cents femelles. C'est à cette époque qu'a lieu l'accouplement, et alors seulement les femelles aptères pondent des œufs attachés aux tiges et aux feuilles des végétaux. Ils résistent mieux au froid de l'hiver que les Pucerons vivants, et ceux-ci en sortent aux premiers jours de beau temps pour fonder de nouvelles familles.

La prodigieuse multiplication des Pucerons nous est fort nuisible; elle le serait bien davantage si un assez grand nombre d'ennemis ne leur faisait pas la guerre. Ce sont les larves des coccinelles, des hémérobés, de diverses espèces de mouches. Ces ennemis n'ont aucune peine à s'emparer de leur proie; ils vivent au milieu des Pucerons, dont ils diminuent le nombre à tout instant, sans que la tranquillité de leurs victimes en soit le moins du monde troublée, sans qu'ils cherchent à s'échapper, sans qu'ils aient l'air de se douter du danger.

Quelques Pucerons forment des espèces de gales sur les bourgeons ou les branches des arbres, et passent leur vie dans cette retraite; d'autres font tortiller par leurs piqûres les feuilles qu'elles sucent. Cette maladie des arbres qu'on connaît sous le nom de *cloque*, paraît venir aussi très souvent des influences

de l'air ; mais il est hors de doute que les Pucerons, ou seuls ou simultanément avec cette seconde cause, produisent cet effet. En effet, ils font souvent contourner les jeunes pousses de quelques arbres, tandis que les autres parties du végétal, où les Pucerons ne s'attachent pas, n'éprouvent pas le même effet.

Les Pucerons prennent leur nourriture au moyen d'une trompe articulée qui a son origine un peu au-dessus de leur tête ; cette trompe est unie à la bouche proprement dite ou l'œsophage, par un petit suçoir très délié, qui vient s'adapter à sa base pour recevoir et transmettre les sucs nourriciers qu'attire la trompe. La forme générale du corps de ces insectes n'a rien de remarquable, si ce n'est deux petites appendices en forme de cornes ou de tubercules placées latéralement vers l'extrémité de l'abdomen. Ces appendices distillent continuellement une liqueur plus ou moins claire, sucrée et légèrement visqueuse, dont les fourmis sont très friandes, et qu'elles viennent sucer jusque sur le corps du Puceron. A l'extrémité même de l'abdomen, on aperçoit dans le plus grand nombre des individus, surtout dans ceux qui ont des ailes, une autre appendice ordinairement en forme de couteau, assez courte, un peu élevée au-dessus de l'anus. Cette queue paraît simple ; elle n'est pas destinée à faciliter la ponte, puisqu'on la voit aux mâles comme aux femelles ; il n'est pas aisé de deviner à quelle fin la nature l'a destiné, et les meilleurs observateurs ne nous apprennent rien à ce sujet. Dans certaines espèces, cette queue est remplacée par un simple bourrelet ou tubercule peu saillant. Le corps de beaucoup de Pucerons est parsemé d'un *pollen* ou poussière fine ; dans quelques-uns, il est revêtu d'une espèce de coton.

Les Pucerons ne subissent point de métamorphoses proprement dites. Les larves sont à peu près semblables aux insectes ailés : ceux-ci passent auparavant à l'état de nymphes qui ne se distinguent non plus des larves que par les par-

ties du corselet, plus distinctes et plus formées, et par les moignons ou étuis des ailes qui doivent se développer : dès leur naissance, on les distingue à cette forme du corselet. Les antennes et les pattes n'ont rien de remarquable : en général, dans les plus jeunes, soit aptères, soit nymphes, elles sont plus épaisses et d'une couleur plus pâle; en grandissant, elles se développent et se colorent davantage; les pattes deviennent alors plus effilées. Dans presque tous, la hanche est d'une couleur foncée, ainsi que les extrémités des cuisses et des jambes et les tarse; le reste est toujours plus blanchâtre ou jaunâtre. Les deux premiers articles des antennes sont ordinairement d'une teinte brune, le milieu assez pâle, et les derniers articles presque toujours entrecoupés de pâle et de brun. La couleur de tout le corps est toujours aussi d'une teinte plus ou moins faible, même dans les espèces qui brunissent le plus en vieillissant.

LINNÉ et FABRICIUS ne se sont pas donné la peine de décrire les diverses espèces de Pucerons, se contentant, pour toute distinction, de citer les plantes où ils se trouvent. A peine donnent-ils les caractères spécifiques d'une ou deux espèces. GEOFFROY n'a guère plus détaillé ses descriptions. Rien n'est cependant plus insuffisant que ces indications. La même espèce de Puceron se retrouve sur plusieurs plantes quelquefois très différentes; RÉAUMUR le fait remarquer : le même végétal nourrit au contraire plusieurs espèces très distinctes. DEGEER a donné des descriptions un peu plus détaillées. J'ai suivi son exemple, quant aux Pucerons que j'ai été à portée d'observer. J'ai donné plus d'étendue aux espèces que j'ai crû inédites. J'aurais désiré connaître l'ouvrage de SCHRANK, *Fauna boica*, qui décrit également plusieurs Pucerons; j'ai le regret de n'avoir pu me le procurer; on voudra bien excuser les doubles emplois que j'aurai pu faire par erreur, faute de l'avoir connu.

En général, les Pucerons présentent assez peu de caractères

saillants, qui aident à les distinguer spécifiquement les uns des autres; c'est ce qui rend leurs descriptions très difficiles à bien faire, et la distinction des espèces peu aisée à bien déterminer.

Famille APHIDII.

1^{er} Genre. THRIPS, *Linn.*, *Fabr.*, *Latr.*

Caractères. Corps linéaire; élytres linéaires horizontales. Trompe d'un seul article, très courte, prenant naissance sous la tête. Huit articles aux antennes.

Thrips physapus, LINN., *Syst. nat.*, 2, 743, 2; *fn. suec.*, 1027. FABR., *Rhyng.*, p. 312.

Thr. atra, alis albis, antennis sex-nodiis, DEG., *Ins.*, t. 3, p. 6, pl. 1, fig. 1.

Thr. noir, à ailes blanches et à antennes à six articles, *id.*

Thr., GEOFFR., *Insectes*, t. 1, p. 385, n° 1.

2^e Genre. APHIS, *Linn.*, *Fabr.*, *Latr.*

Caractères. Trompe assez longue de trois articles, prenant sa naissance à l'origine des premières paires de pattes. Sept articles aux antennes. Point de métamorphoses proprement dites, les larves étant de la même forme que les insectes parfaits. Élytres et ailes en toit, presque perpendiculaires au plan de position de l'insecte.

PREMIÈRE DIVISION.

Deux appendices latérales en forme de cornes, vers l'extrémité de l'abdomen.

1. APHIS ARTEMISIÆ, Nob.

A. pollinosa, viridi-glauca; antennis longis, nigris; pedibus longis; corniculis abdominis longiusculis; elytris aqueis; maculâ marginali viridi, NOB.

(1) *A. artemisiæ absinthii?* FABR., *Syst. Rhyng.*, p. 297, 20; LINN, *Syst. nat.*, 2, 735, 19; *fn. suec.*, 991?

A. absinthii? SCOP., *Entom. Carniol.*, p. 137, 401.

Taille grande.

Aptères. Antennes très longues, noires. Tout le corps vert-glaucue, pollineux. Les appendices corniformes latérales de l'abdomen, assez longues. Petite appendice caudale à l'anus, assez relevée, et les pattes qui sont assez longues, noires.

Ce Puceron est assez agile; lorsque sa trompe est enfoncée dans la plante, il se donne des mouvements brusques et vifs qui secouent son corps. Il est vivipare en mai.

Nymphes semblables aux aptères, sauf les moignons des ailes.

Ailés. Mêmes couleurs. Ailes transparentes, tache marginale verte. Sur l'armoise, *Artemisia vulgaris*.

2. APHIS PAPAVERIS, Fabr.

A. fuliginosa-sericea, antennis mediocribus, puparum abdomine punctis, pollinosis albidis seriatis; corniculis mediocribus nigris; elytris aqueis; maculâ marginali viridi, brunneo cinctâ, NOB.

A. papaveris, FABR., *Syst. Rhyng.*, p. 299; 38; ROSSI, *fn. etrusca*, p. 263, 1392.

A. fabæ, SCOP., *Entom. Carniol.*, p. 139, 408.

Taille assez grande.

(1) FABRICIUS fait ses *Aphis* du genre féminin, et GEOFFROY du genre masculin.

Aptères. Antennes de la longueur de la moitié du corps, pâles; premier article et les derniers, bruns. Corps noir ou d'un brun fuligineux, un peu satiné. Appendices latérales de l'abdomen de médiocre grandeur, et appendice caudale, noires. Jambes et base des cuisses, pâles; hanche, extrémité des cuisses, genoux et tarses, noirs.

Nymphes. Elles ne diffèrent que par la couleur gris-livide du corselet et des étuis des ailes, et ordinairement par un rang de points blancs pollineux de chaque côté de l'abdomen, en dessus. Elles sont plus petites, en général, que les aptères adultes.

Ailés. Antennes plus brunes; ailes transparentes, tache marginale verte bordée de brun, nervures brunes ou verdâtres.

Les jeunes aptères sont d'un gris brun, comme le corselet des nymphes, et leurs pattes presque entièrement pâles.

Vivipares en mai.

Sur le pavot des jardins, sur les fèves qu'ils endommagent extrêmement et qu'ils font même périr; sur le *Rumex acutifolius*, le *Tragopogon pratense*, le souci des jardins, le *Serratula arvensis*, le *Centaurea calcitrapa*, la Camomille romaine, l'*Arctium Lappa* ou Bardane, en juillet; sur le *Dolichos Catiang?* cultivé dans nos jardins sous le nom de haricot noir; et le *Carduus lanceolatus*, en août; l'*Eryngium campestre*, en septembre. Leur couleur noire, et la série de points blancs font aisément reconnaître cette espèce sur toutes les plantes si diverses dont elle se nourrit.

3. APHIS GENISTÆ, Scopoli.

A. subpollinosa, nigro-cærulescens, abdominis punctis lateralibus impressis, seriatis, corniculis brevibus nigris, elytris aqueis, apice subfuscescente, NOB.

A. genistæ, SCOP., *Entom. Carniol.*, p. 139, 409.

An *A. vicie craccæ*? DEG. Puceron bleu noirâtre, poudré de blanc à cornes très courtes de la vesse, DEG., *Mém.*, tom. 3, p. 58, pl. 2, fig. 14-19? — *A. vicie*? FABR., *Syst. Rhyng.*, p. 301, 51, LINN., *Syst. nat.*, 2, 735, 13; *fn. suec.*, 986. — *A. craccæ*? SCOP., p. 138, 407.

Taille médiocre.

Aptères. Noirs, légèrement pollineux, cette poudre étant grisâtre. Antennes blanchâtres, excepté la base, qui est noire, et l'extrémité noire entrecoupée d'un peu de blanc (1). L'abdomen est renflé, ses côtés sont un peu relevés et marqués d'une suite longitudinale de points enfoncés; les appendices latérales et la queue anale sont noires. Les pattes blanches; hanche, extrémité des cuisses et des jambes et tarsi, noirs.

Nymphes. De diverses tailles, ordinairement plus petites que les aptères, plus pollineuses, grises; abdomen moins renflé, queue moins apparente.

Ailés. Très noirs, point de pollen, du moins après les premiers moments de leur développement; queue assez prononcée; ailes légèrement brunes vers l'extrémité, tache marginale vert pâle.

En familles très nombreuses sur le genêt d'Espagne, *Spartium junceum*, et sur le cityse des Alpes, *Cit. laburnum*, dont il fait recoqueviller les feuilles; juin et juillet.

J'ai cru retrouver la même espèce sur les jeunes pousses de la chicorée sauvage, *Chicorium intybus*; du moins elle ne m'a présenté aucune différence sensible.

(1) Les antennes de presque tous les Pucerons étant de la même couleur, je n'en parlerai dans les descriptions suivantes que lorsqu'il y aura quelque exception. Il en sera de même des pattes, où la distribution des couleurs et leur teinte sont pareilles dans presque tous.

4. APHIS ISATIDIS, Nob.

A. pollinosa, viridi-glaucâ; antennis mediocribus; alatarum thorace nigro maculato; abdominis punctis elevatis, nigris, seriatis; corniculis brevibus nigris, elytris aqueis, nervis nigrioribus, NOB.

Taille petite.

Aptères. D'un vert un peu glauque, pollen ou poussière grisâtre. Antennes un peu plus courtes que le corps, brunes, pâles vers la base, excepté le premier article. Abdomen renflé; marqué de quelques points noirs élevés, rangés en deux lignes longitudinales: appendices latérales, courtes, ainsi que la caudale, qui est très petite. Pattes brunes, la base des cuisses pâle.

Dans les plus jeunes (et cette observation a lieu chez la plupart des autres Pucerons) les antennes sont plus courtes, plus épaisses et blanches, en plus grande partie; les pattes presque toutes pâles, n'ayant que l'extrémité brune. Ils ne sont pas ponctués de noir.

Nymphes. Plus jaunâtres et plus pulvérulentes que les aptères; le corselet encore plus jaune, mais les étuis des ailes noirâtres. L'abdomen n'est pas renflé, et les côtés relevés en bourrelet.

Ailés. Antennes entrecoupées de noir et de pâle. Corselet mélangé de noir, tellement que quelquefois les sutures seules de ses diverses parties sont vertes. Les taches ou points noirs de l'abdomen deviennent souvent plus larges, et le dos est presque noir. Le point d'attache des ailes, la côte extérieure et la tache marginale, sont d'un vert pâle; les nervures d'un noir assez prononcé.

Très nombreuse sur le pastel, *Isatis tinctoria*, en avril. La

tige devient toute parsemée d'une farine grise tombée du corps des Pucerons ou produite par leurs sécrétions.

5. APHIS NYMPHÆ, Fabr.

A. subpollinosa, viridis; antennis longiusculis; abdominis punctis impressis, seriatis; corniculis mediocribus viridibus, apice nigris, pedibus pilosis, NOB.

A. plantarum aquaticarum? FABR., *Syst. Rhyng.*, 297, 18; LINN., *Syst. nat.*, 2, 714, 10; *fn. suec.*, 983.

Taille très petite.

Aptères. Ils sont en entier d'un vert d'herbe assez foncé. Les antennes sont presque de la longueur du corps, les deux premiers articles verdâtres; le reste noir peu entrecoupé de vert. L'abdomen est d'une teinte un peu plus claire que le corselet; ses côtés sont rebordés et ont deux lignes de points enfoncés; les appendices latérales de longueur médiocre, vertes, noires au bout; l'appendice anale très courte. Les pattes un peu polineuses et même hérissées de poils sont grises, à peine les genoux, l'extrémité des jambes et les tarse, bruns.

Quelques-uns qui m'ont paru devoir être des nymphes, par les parties du corselet bien prononcées, mais qui n'avaient pas de moignons, sont un peu grises et pulvérulentes sur les côtés du corselet; et le milieu de l'abdomen est un peu plus foncé.

Ailés. Comme les aptères, seulement la tête et le prothorax sont d'une teinte un peu plus claire que le reste du corps; l'appendice anale est plus longue et bien prononcée.

En août, sur l'*Hydrocotyle vulgaris*, et la *Fontederia cordata*, dans un bassin.

D'après l'habitation de ce Puceron, je ne doute pas que ce ne soit l'*A. nymphæ* de FABR. D'ailleurs, il est impossible de s'en assurer davantage, faute de toute description.

6. APHIS LONICERÆ, Nob.

A. pollinosa, cinereo-viridis; antennis brevibus, capite, thorace abdominisque apice, fuscis; corniculis brevibus, nigris; elytris aqueis, vasis fuscis, NOB. — RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 286.

Taille petite.

Aptères. Vert grisâtre, légèrement pulvérulents. Antennes courtes, largement pâles, l'extrémité seule brune. Appendices latérales de l'abdomen assez courtes, noires, ordinairement une tache noire à leur base. Pattes presque entièrement pâles, excepté l'extrémité; une tache noire bien marquée à leur insertion sur la poitrine.

Nymphes. Grises, tête plus foncée; les antennes ont plus de brun que dans les aptères; étuis des ailes noirâtres; abdomen verdâtre; hanches et extrémité des cuisses, noires.

Ailés. Tête et corselet bruns. Antennes presque en entier noires. Abdomen vert avec des taches noires vers l'extrémité; appendices latérales et anale, noires. Ailes veinées de nervures un peu brunes, tache marginale jaune verdâtre (1).

Sur le chèvrefeuille, en juin, surtout sur les fleurs qu'il déforme encore en bouton et qu'il empêche de se développer.

7. APHIS TULIPÆ, Nob.

A. subpollinosa, pilis sparsis hirta, luteo-grisea, antennis brevibus; abdominis lateribus subelevatis, corniculis brevissimis nigris, NOB.

Taille petite.

(1) Dans les descriptions des nymphes et des individus ailés, je ne répète pas ce qui leur est commun avec les aptères; je n'indique que les caractères particuliers à ces deux autres états du même insecte.

Aptères. Corps légèrement pulvérulent, hérissé de quelques poils épars, courts, jaune verdâtre ou grisâtre. Antennes de la moitié de la longueur du corps, assez épaisses vers leur base, comme chez presque tous les aptères jeunes, pâles, brunes à leur extrémité. Abdomen un peu rebordé sur les côtés : appendices latérales très courtes, noires; point d'appendice anale; extrémité des jambes et tarses, noirs.

Je n'ai vu ni les nymphes, ni les ailés qui peut-être auraient paru plus tard. Je les ai trouvés, en famille, sous la première enveloppe des oignons de tulipe des jardins arrachés et conservés au mois de novembre.

Leur nid est parsemé de gouttes d'une liqueur très visqueuse. Ce Puceron a des rapports avec ceux du térébinthe et du peuplier, et peut-être encore plus avec celui des racines du gramen; mais ceux-ci n'ont tous que des tubercules abdominaux et non des cornicules.

8. APHIS ROSÆ, Fabr.

A. viridis seu griseo-violacea, antennis pedibusque longis, abdominis lateribus elevatis, corniculis longis nigris; elytris aqueis, vasis viridibus, maculâ marginali viridi, NOB.

A. rosæ, FABR., *Syst. Rhyng.*, 298, 30; LINN., *Syst. nat.*, 2. 734, 9., *fn. suec.*, 982.

Puceron du rosier, DEG. Puceron vert à longues cornes, du rosier, DEGEER, *Mém.*, tom. 3, p. 65, pl. 3, fig. 1-14. — RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 285, pl. 21, fig. 1-4.

A. rosæ, ROSSI, *fn. etrusca*, p. 262, 1386.

Taille assez grande.

Aptères. Ils sont verts dans la première période de leur âge, et deviennent ensuite fréquemment gris violâtre ou brun bronzé. Antennes longues. Abdomen rebordé sur les côtés; appendices latérales très longues, noires, pâles à leur base;

queue anale, longue, en forme de couteau, pâle. Pattes grandes et longues; aussi ces Pucerons marchent-ils avec plus d'agilité que la plupart des autres espèces.

Nymphes. Vertes ou gris-violâtre, étuis des ailes bruns; la queue anale plus courte que dans les aptères.

Ailés. Verts, corselet brun mêlé de vert; quelquefois le corps est entièrement brun. Antennes noires presque en entier. Ailes veinées de verdâtre, tache marginale verte.

Sur les rosiers des jardins et l'églantier ou rosier sauvage, en mai.

Cette espèce est très voisine de l'*A. lactucae*, 10. DEGEER a vu des séries de points sur les Pucerons ailés des rosiers.

9. APHIS ONOBRYCHIS, Nob.

A. dilutè viridis, antennis pedibusque longis, pallidioribus; abdominis corniculis longis viridibus, apice nigris; elytris maculâ marginali viridi, NOB.

Taille grande.

Aptères. Corps d'un vert d'herbe clair. Antennes plus longues que le corps, excepté dans les très jeunes, pâle blanchâtres, leur extrémité seule noirâtre. Appendices latérales et anale, longues, l'extrémité de ceux-là noire. Pattes longues, très pâles, à peine les genoux noirâtres, les tarsi noirs. L'insecte est agile et marche vite. La taille des adultes est la même que celle des ailés, les plus jeunes ne diffèrent que par leurs antennes plus épaisses, plus courtes et plus tachetées de noir.

Je n'ai pas vu de nymphes.

Ailés. Entièrement semblables aux aptères, quant aux couleurs; tache marginale des ailes d'un vert clair.

Le 28 mai, sur le sainfoin cultivé, *Hedysarum onobrychis*.

10. APHIS LACTUCÆ, Fabr.

A. dilutè viridis, antennis longis, alatarum thorace posticè nigro; abdominis lateribus punctis impressis, seriatis; corniculis mediocribus viridibus, apice fuscis; elytris aqueis, vasis fuscis, maculâ marginali viridi, NOB.

A. Lactucæ oleracæ, FABR., Syst. Ryng., p. 301, 52; LINN., Syst. nat., 2, 335, 14; ROSSI, fn. etr., p. 264, 1401.

Taille assez grande.

Aptères. Corps d'un vert tendre. Antennes presque de la longueur du corps, blanches, tachées de noir surtout vers l'extrémité. Une rangée de points enfoncés de chaque côté de l'abdomen; appendices latérales de longueur médiocre, vertes, leur bout brun. Appendice caudale nulle ou à peine sensible. Pattes vert-pâle, tachées de brun, comme à l'ordinaire.

Nymphes. Corselet vert grisâtre, étui des ailes bruns.

Ailés. Antennes plus noires. Tête et partie antérieure du corselet d'un vert noirâtre, le reste du corselet noir. Quatre séries de points noirs sur l'abdomen; appendices noires ainsi que la queue, qui est plus longue que chez les aptères et lancéolée. La poitrine est noire, le ventre vert. Nervures des ailes noirâtres, la côte extérieure et la tache marginale, vertes.

11. APHIS CARDUI, Fabr.

A. œneo-fusca, antennis pedibusque longis, thorace et pleurumque abdomine viridi maculatis, hoc punctis impressis seriatis, lateribusque elevatis, corniculis mediocribus, NOB.

A. cardui acanthoidis, FABR., Syst. Rhyng., p. 296, 16; LINN., Syst. nat., 2, 735, 17; fn. suec., 988.

A. cardui, ROSSI, p. 261, 1375.

A. cirsii acanthoidis, SCOP., *Entom. carniolica*, p. 138, 402.

Aphis sonchi? FABR.; *A. sonchi oleracei*, FABR., *Syst. Ryng.*, 302, 55; le Puceron du laiteron, GEOFF., *Ins.*, tom. 1, p. 497, 13; RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 333, fig. 3, 4 et 5; ROSSI, *fn. etr.*, p. 265, 1402.

Var. 1. *Pilis rigidis hirta*; *A. jaceæ*, SCOP., *Entom. carn.*, p. 148, 403.

Var. 2. *Minor, maculis viridibus majoribus.*

Taille médiocre ou assez grande.

Aptères. Le corps est d'un brun bronzé. Les antennes, plus longues que le corps, sont quelquefois presque entièrement brunes. Le corselet, quelquefois tout brun, est plus souvent bordé de verdâtre ou de brun roussâtre, et cette couleur s'étend même plus ou moins sur le disque du corselet. La tête est aussi un peu verdâtre dans quelques-uns. L'abdomen est ordinairement renflé; il y a de chaque côté une rangée de points enfoncés; les bords sont un peu relevés et quelquefois verdâtres: les appendices latérales sont de longueur médiocre, ordinairement noires ou brunes, quelquefois verdâtres; l'appendice anale est aussi médiocre, quelquefois peu distincte, quelquefois, au contraire, assez longue. Je crois que cette différence peut venir de l'âge. Le ventre est roux ou vert. Les pattes sont longues, et souvent presque noires; l'insecte est assez porté à se donner du mouvement.

Nymphes. Elles sont plus rarement bronzées; presque toujours le corselet est plus ou moins vert, grisâtre ou couleur de pois; les étuis des ailes bruns ou grisâtres, et tranchant sur la couleur du corselet. Souvent, les côtés de l'abdomen sont plus largement verdâtres que chez les aptères. Les pattes sont presque en entier pâles chez les jeunes; car de très bonne

heure, dans les Pucerons encore petits, qui doivent acquérir des ailes, on distingue déjà les moignons, et encore plus la forme du corps particulière aux nymphes. Dans les adultes, les pattes sont colorées comme celles des aptères.

Ailés. Le corps est généralement plus noir et d'une couleur plus uniformément foncée que chez les aptères et les nymphes. Les ailes sont veinées de vert ou de brun verdâtre, les extrémités des nervures un peu plus foncées; la tache marginale et souvent la côte extérieure, vertes.

Ce Puceron, comme on le voit, varie beaucoup pour les couleurs. Il habite aussi sur un grand nombre de plantes dont les différents sucs peuvent contribuer à produire cette variété. Je crois devoir regarder ces variétés comme étant de la même espèce, ayant toutes une même ressemblance et de grands rapports. On peut aussi remarquer que toutes les plantes où on les trouve sont à peu près voisines et des mêmes familles naturelles. Ce sont le *Chondrilla juncea*, en mai, juin et septembre; *Crepis foetida*, en mai; *Carduus pycnocephalus*, en juin; *Cnicus spinosissimus*, *Centaurea collina*, *Carduus lanceolatus*, en août.

Il se trouve aussi sur le laiteron, *Sonchus oleraceus*, et ne diffère en rien de ceux que je viens de décrire; ce que dit RÉAUMUR des Pucerons du laiteron se rapporte également à ma description. L'*Aphis sonchi*, FABR., ROSSI, *fn. etr.*, p. 264, 1402.

Première variété, qui me paraît devoir être indiquée séparément, mais dont je ne crois pas devoir faire une espèce distincte. Elle diffère par son abdomen nullement renflé, mais plus flasque et plissé transversalement (peut-être parce que l'insecte a fait toute sa ponte), hérissé de poils épars, courts, comme épineux. Les antennes et les pattes sont presque noires. Les nymphes et les ailés sont d'un brun couleur de poix, mais

les aptères sont noirs, un peu bronzés. Sur la jacée, fin de juillet.

Seconde variété. Elle est plus petite, et son aspect est différent. Sa couleur est bronzée comme aux autres, les bords du corselet et de l'abdomen sont verts dans les aptères et les ailés. Les appendices sont vertes, avec le bout noir; l'appendice anale ne se voit pas. Sur l'*Onopordum acanthium* et le *Carduus lanceolatus*, en juin.

12. APHIS CERASI, Fabr.

A. nigro-ænea, nitens; pupis rufescentibus; antennis longis; abdomine punctis, impressis, seriatis; corniculis longioribus, NOB.

A. pruni cerasi, FABR., *Syst. Rhyng.*, p. 295, 6; ROSSI, *fn. etr.*, 260, 1369.

Taille petite.

Aptères. Noir très luisant, presque bronzé. Antennes de la longueur du corps. Abdomen renflé, une ligne de points enfoncés de chaque côté. Appendices latérales assez longues, l'anale courte. Pattes plus largement pâles que dans la plupart des autres espèces.

Nymphes. Couleur de poix, un peu roussâtres, surtout au corselet et aux étuis des ailes. Appendice anale, nulle. Antennes et pattes moins pâles que les aptères, mais plutôt roussâtres, sans que les parties noires soient plus étendues. En général, les nymphes sont plus petites que les aptères.

Je n'ai pas vu les individus ailés.

Fin de juillet, sur le cerisier.

13. APHIS ACERIS, Fabr.

A. subhirta, brunnea; apterarum puparumque capite, maculis thoracis abdominisque viridibus; abdominis punctis elevatis,

seriatis; *corniculis brevissimis*; *elytris aqueis*; *vasis fuscis*,
NOB.

A. aceris campestris, FABR., *Syst. Rhyng.*, p. 295, 11;
LINN., *Syst. nat.*, 2, 736, 31; *fn. succ.*, 999.

A. aceris? SCOP., *Entom. carn.*, p. 137, 397; ROSSI, *fn. etr.*, p. 260, 1372.

Le Puceron de l'érable, GEOFFR., *Ins.*, tom. 1, p. 495, 5.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 292, pl. 22, fig. 6-10.

Taille assez petite.

Aptères. Un peu hérissés de poils bruns; tête, quelquefois partie du corselet, et deux ou plusieurs grandes taches latérales à l'extrémité de l'abdomen, jaune verdâtre. Une série de points élevés ou tuberculeux plus ou moins marqués, de chaque côté de l'abdomen. Appendices latérales très courtes, vert jaunâtre; celle de l'anus, nulle. Antennes plus courtes que le corps, un peu velues, surtout dans les plus jeunes, très pâles, à peine un peu tachées de noir à l'extrémité. Pattes plus pâles que dans les autres espèces.

Nymphes. Semblables aux aptères, mais plus tachées de vert au corselet et sur les côtés de l'abdomen; étui des ailes gris ou vert plus pâle; extrémité des antennes un peu plus noire.

Ailés. Comme les nymphes, mais la tête et le dessus du corselet tout à fait bruns. Les antennes ont encore plus de noir que celles des nymphes, et sont semblables à celles de la plupart des autres espèces. Les appendices latérales sont noires. Les nervures des ailes sont brunes, et la tache marginale vert plus ou moins pâle, quelquefois même brune.

Sur l'érable de Montpellier et l'*Acer opulifolium*, en mai.

14. APHIS PERSICÆ, Nob.

A. fusca; maculis virescentibus; antennis longis; abdomine punctis subimpressis, seriatis; corniculis brevibus, nigris; elytris aqueis, vasis viridibus, Nob.

Taille au-dessous de la médiocre.

Aptères. Le dessus du corps est brun un peu bronzé, mêlé de gris verdâtre, surtout au corselet. Antennes de la longueur du corps. Abdomen assez renflé, marqué de deux suites de points enfoncés, assez peu marqués. Appendices latérales de l'abdomen, courtes, noires; celle de l'anus, peu ou point apparente.

Nymphes. Toutes d'un vert pâle jaunâtre. Antennes plus courtes que celles des aptères, peut-être à raison de l'âge de celles que j'ai observées.

Ailés. Noirs; col ou devant du corselet, ayant quelques taches sur ses côtés, et milieu de l'abdomen, verts en dessus; son extrémité est noire, ainsi que les côtés, le ventre est vert. Antennes noires presque en entier, de la longueur de celles des aptères. Appendice anale nulle. Nervures et tache marginale, vertes.

Il habite en famille nombreuse, en juillet, le dessous des feuilles du pêcher. Soit ses piqûres, soit peut-être aussi une maladie de l'arbre favorable en même temps aux Pucerons, ces feuilles se contournent et s'épaississent au détriment de l'arbre. Cet effet est connu sous le nom de *cloque*.

15. APHIS PRUNI MAHALEB, Nob.

A. viridis, antennis brevioribus; alatarum thorace abdomine-que nigro maculatis; abdominis punctis impressis, seriatis; cor-

niculis mediocribus; elytris aqueis; macula marginali griseâ,
NOB.

An *A. pruni padi*? FABR., *Syst. Ryng.*, p. 301, 50; LINN., *Syst. nat.*, 2, 734, 8; *fn. suec.*, 981?

.

Aptères. Verts. Antennes un peu plus courtes que le corps. Deux lignes latérales de points enfoncés sur l'abdomen; ces points quelquefois un peu bruns. Appendices latérales de longueur médiocre; celle de l'anus nulle ou peu sensible. Les pattes sont pâles, sauf l'extrémité ou le tarse, du moins dans les jeunes.

Nymphes. De la même couleur, même les pattes; l'étai des ailes est pâle. Les points de l'abdomen sont d'un brun marqué et plus constants. L'appendice anale est sensible, mais courte et obtuse.

Ailés. Verts, dessus du corselet et poitrine, noirs : une grande tache noire sur l'abdomen, les mêmes points que dans la nymphe. Les antennes sont fort noires; les appendices latérales et anale, noires; celle-ci plus longue que dans les nymphes. Pattes pâles, extrémité des cuisses et des jambes, noire. Tache marginale des ailes, grisâtre.

Sur le mahaleb, *Prunus mahaleb*.

16. APHIS SALICIS, Fabr.

A. viridis, fusco variegata; antennis mediocribus; abdominis plerumque punctis pollinosi albis impressis; corniculis longioribus rufis, apice nigris; elytris aqueis; vasis fuscis, apice fuscescentibus, NOB.

A. Salicis, FABR., *Syst. Rhyng.*, 301, 47; LINN., *Syst. nat.*, 2, 736, 26; *fn. suec.*, 995; ROSSI, p. 264, 1398.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 286, pl. 22, fig. 1 et 2.

A. Salicis farinosa, DEG. Puceron d'un vert obscur à deux rangs de taches élevées, cotonneuses, blanches et à longues cornes du saule, DEG., *Mém.*, tom. 3, p. 76.

Taille médiocre.

Aptères. Ils sont verts, marbrés de vert plus foncé ou même de brun. Les antennes de longueur médiocre. On voit quelquefois des points pollineux blanchâtres sur l'abdomen. Les appendices latérales assez longues, roussâtres, leur extrémité un peu noire; elles sont pâles dans les jeunes. L'appendice anale est très courte, noire. Les pattes grises, un peu pollineuses; bas des cuisses et des jambes, pâle; tarsi noirs.

Nymphes. Tête et corselet, gris-verdâtre; étui des ailes, noir-bleuâtre. L'abdomen est vert jaunâtre ou quelquefois presque brun; il est marqué de quatre suites de points blancs ou gris pollineux. Les plus jeunes sont presque entièrement jaunâtres ou rousses, et les points blancs à peine marqués.

Ailés. Le dessus de la tête et du corselet noir; le devant de la tête, le col et le dessous du corselet, verts; la poitrine noire. Les antennes presque toutes noires. L'abdomen vert un peu marbré, avec une suite de taches noires sur les côtés, vers les stigmates. Appendices quelquefois noires. Ce qui est gris aux pattes des aptères est noir dans les ailés. Tache marginale des ailes gris pâle un peu verdâtre, nervures brunes, extrémité de l'aile légèrement lavée de brun.

Sur l'osier jaune, *Salix vitellina*, en mai.

17. APHIS RHAMNI, Nob.

A. luteo-viridis, fusco variegata; antennis longiusculis; abdominis corniculis brevioribus, luteis, elytris aqueis; vasis fuscis; maculâ marginali viridi, NOB.

Taille médiocre.

Aptères. Jaune verdâtre. Antennes de la longueur du corps, jaunes même à la base, tachetées de noir et de jaune vers l'extrémité. L'abdomen est tacheté de traits bruns transverses, ceux du milieu, en approchant de l'extrémité, plus foncés et noirâtres : appendices latérales assez courtes, jaunes; celle de l'anus nulle ou n'étant qu'un simple mamelon. Pattes jaune verdâtre, avec l'extrémité des jambes et le tarse, bruns. Les plus jeunes sont tout jaunes, sans tache.

Nymphes. Étui des ailes quelquefois taché de noir.

Ailés. Corselet brun ou vert foncé, avec quelques traits jaunes. Abdomen plus taché de brun que chez les aptères. Nervures des ailes brunes, tache marginale vert clair. L'extrémité des cuisses est noire.

Sur le *Rhamnus alpinus*, dans la forêt de la Sainte-Baume, au commencement d'août.

18. APHIS AURANTII, Nob.

A. viridis, nigro variegata; antennis longiusculis; abdominis corniculis brevioribus, viridibus, apice nigris; elytris aqueis, maculâ marginali elongatâ, nigrâ, NOB.

Taille assez petite.

Aptères. Verts; antennes de la longueur du corps. Abdomen renflé dans les plus gros, mêlé de noir sur le dos, souvent presque en entier noir. Appendices latérales assez courtes, vertes, avec le bout noir dans les jeunes, entièrement noires dans les adultes; appendice anale courte. Les jeunes sont tout verts.

Nymphes. Vertes ou roussâtres; corselet et étui des ailes, grisâtres; taches noires sur l'abdomen.

Ailés. Très noirs; dans quelques-uns, les côtés de l'abdo-

men verts en dessus. Tache marginale des ailes noire, allongée, verte cependant dans l'insecte récemment métamorphosé.

En septembre, sur les orangers en caisse; en avril, dans les serres.

19. APHIS SCABIOSÆ, Scop.

A. viridis; alatarum capite thoraceque nigris; antennis brevioribus; corniculis brevioribus nigris; elytris aqueis; vasis fuscis; maculâ marginali viridi, NOB.

A. scabiosæ, SCOP., *Entom. carn.*, p. 138, 405.

Taille petite.

Aptères. Ils sont d'un vert assez clair; les antennes un peu plus courtes que le corps; appendices latérales et anales assez courtes.

Nymphes. D'un vert un peu plus foncé; une tache brune sur les étuis ou moignons des ailes, et une de même couleur à la base de l'abdomen.

Ailés. Tête et corselet noirs. Abdomen vert, appendices noires. Nervures des ailes (c'est aux élytres que j'ai souvent appliqué cette dénomination), brunes; tache marginale verte.

Sur les scabieuses, fin de mai.

20. APHIS NERII, Nob.

A. lutea; alatarum thorace posticè nigro; pedibus nigris; abdominis corniculis fuscis; elytris aqueis, maculâ marginali griscescente, NOB.

Taille médiocre.

Espèce assez voisine de la précédente.

Aptères. Tout jaunes, appendices, yeux et pattes, celles-ci, en partie seulement, bruns.

Je n'ai pas vu les nymphes.

Ailés. La tête, la partie supérieure du corselet, la poitrine, sont brunes; le reste du corps jaune. Les antennes et les pattes sont assez noirâtres. La tache marginale des élytres, grisâtre.

Sur le laurier-rose, *Nerium oleander*, en août.

21. APHIS URTICÆ, Fabr.

A. viridi-fusca, nigro variegata; alis fuscescentibus; vasis fuscis; maculâ marginali grisescente, NOB.

A. urticæ dioicæ, FABR., *Syst. Rhyng.*, 299, 35.

A. urticæ, SCOP., *Entom. carn.*, p. 139, 410; ROSSI, *fn. etr.*, p. 262, 1389.

Taille petite.

Peut-être assez rapprochée de l'*A. aurantii*, n° 18.

Aptères. Ils sont d'un vert un peu sombre, varié en dessus de traits plus foncés. L'abdomen est assez renflé; les pattes presque en entier d'un vert pâle. Vivipares en mai.

Je n'ai pas vu les nymphes.

Ailés. D'un brun noirâtre ou verdâtre. Nervures des ailes ou élytres, brunes; tache marginale grisâtre.

Sur l'ortie dioïque, en familles très nombreuses.

22. APHIS TUBEROSÆ, Nob.

A. fuliginoso-sericea; antennis mediocribus; abdominis corniculis brevibus, nigris, NOB.

Taille assez petite.

Aptères. Très renflés, d'un brun fuligineux, un peu satiné.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Appendices courtes, noires.

Je n'ai vu ni les nymphes, ni les individus ailés.

Sur les tubéreuses des jardins, *Polianthes tuberosa*, en août.

Cette espèce semble se rapprocher de l'*A. genistæ*, n° 3; mais elle n'est pas pulvérulente et n'a pas de lignes de points enfoncés sur l'abdomen. D'ailleurs, son habitation est très différente.

23. APHIS HIBERNACULORUM, Nob.

A. viridis; antennis longis pedibusque, viridibus; corniculis longissimis, viridibus, NOB.

Taille médiocre.

Aptères. Entièrement verts. Antennes au moins de la longueur du corps, très peu tachetées de noir, vers l'extrémité seulement. Appendices très longues, de la couleur du corps, l'anale est longue aussi. Pattes vertes, à peine un peu de noir aux genoux et aux tarses.

Je ne connais ni les nymphes, ni les Pucerons ailés.

Dans une orangerie, sur le *Daphne indica*, en février.

Ils semblerait se rapprocher de l'*A. nerii*, n° 20.

24. APHIS VERBASCI, Nob.

A. lutea; antennis brevioribus pedibusque, luteis; abdominis lateribus elevatis; corniculis brevibus, nigris, NOB.

Taille assez petite.

Aptères. Leur corps est jaune; les yeux noirs; les tarses noirs. Antennes de la longueur de la moitié du corps, avec une tache noire vers l'extrémité. Abdomen assez renflé, ses côtés rebordés; appendices latérales courtes, noires; appendice

caudale extrêmement courte, un peu brune à son extrémité.

Ils ont pondu des petits vivants; mais je n'ai vu ni nymphes, ni individus ailés.

En juillet et août, sous les feuilles du *Verbascum nigrum*, que leurs piqûres rendent un peu convexes.

25. APHIS TILIAE, Fabr.

A. lutea; punctis nigris, seriatis; abdominis corniculis sivè tuberculis brevissimis; elytris aqueis, nigro maculatis; margine externo nigro, NOB.

A. tiliae europææ, FABR., *Syst. Rhyng.*, 299, 39; LINN., *Syst. nat.*, 2, 734, 11, *fn. suec.*, 984.

A. tiliae nigro punctata, DEG. Puceron d'un vert jaunâtre, à rang de points noirs et à ailes tachetées de noir, à courtes cornes, du tilleul, DEG., *Mém.*, tom. 3, p. 77, pl. 5, fig. 1-6.

Le Puceron du tilleul, GEOFFR., *Ins.*, tom. 1, p. 495, 6.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 293, pl. 23, fig. 1-8.

Taille médiocre.

Aptères. Leur couleur est d'un jaune pâle, avec deux ou quatre points noirs sur le corselet, et deux suites de points pareils sur l'abdomen, du moins dans ceux qui sont un peu âgés. Antennes plus courtes que le corps, entrecoupées de jaune et de noir d'une manière très marquée; les appendices latérales en forme de corne, très courtes, selon DEGEER (elles ne m'ont paru que de simples tubercules, à peu près comme dans les Pucerons de la division suivante); un mamelon à l'anus en remplacement de l'appendice caudale. Pattes pâles presque en entier.

Nymphes. L'étui des ailes est blanc ou pâle; les plus jeunes sont sans points noirs.

Ailés. Les antennes sont de la longueur du corps. Les taches du corselet forment de chaque côté une bande continue qui se prolonge en avant, le long de la tête. Élytres et ailes transparentes. Le bord externe des élytres, noir jusqu'au milieu; leur extrémité et le bord externe, tachés de noir d'espace en espace; la tache marginale est transparente, quoique entourée de noir; le bord inférieur des ailes proprement dites est aussi marqué de deux taches noires. Les cuisses postérieures sont noires.

Les individus ailés pondent des petits vivants en août.

Sur le revers des feuilles de tilleul, en août et septembre.

DEUXIÈME DIVISION.

Deux tubercules latéraux vers l'extrémité de l'abdomen.

26. APHIS ROBORIS? Fabr.

A. nigro-ænea; lateribus griseo maculatis; antennis pedibusque rufescentibus; illis basi apiceque nigris; horum coxis, apicibusque femorum et tibiarum, nigris; abdominis tuberculis oculatis (in apteris); elytris albo nigroque fasciatis, NOB. (1).

A. quercûs roboris? FABR., *Syst. Rhyng.*, 300, 42; LINN., *Syst. nat.*, 2, 735, 22, *fn. succ.*, 993?

Taille très grande.

Aptères. Noir bronzé. Antennes de la longueur de la moitié du corps, premier article noir, les suivants et la base du cinquième d'un roux livide, les derniers noirs. Trompe, ou rostre, beaucoup plus courte que le corps. Abdomen renflé, grisâtre sur les côtés; les tubercules latéraux placés vers le milieu

(1) On voudra bien excuser un peu trop de longueur dans mes phrases différentielles, par la difficulté d'assigner aux Pucerons des caractères spécifiques bien tranchés.

des côtés, noirs à leur centre et leur tour gris, ce qui les fait paraître comme des taches oculées. L'appendice anal est remplacé par un bourrelet ou tubercule un peu saillant. Pattes d'un roux livide; les parties, ordinairement noires, le sont de même dans cette espèce.

Nymphes. Corselet gris livide, étui des ailes noir. L'abdomen noir luisant; les tubercules latéraux un peu oculés. Les pattes plus noires que chez les aptères.

Ailés. Le corps est tout noir luisant; le devant de la tête et la trompe sont pâle-livide. Les tubercules de l'abdomen, de la couleur du reste du corps; point d'appendice ni tubercule anal. Ailes blanches à la base, puis une bande transverse noire; la moitié postérieure noire avec deux taches blanches (transparentes), à côté et au-dessous de la tache marginale, et quelques autres plus petites, surtout à l'extrémité des nervures. Les pattes sont comme dans les nymphes, mais ce qui est roussâtre chez celles-ci est plutôt pâle dans les individus ailés.

Sur le chêne rouvre, *Quercus robur*, en juillet et août.

27. APHIS VIMINALIS, Nob.

A. hirta, cinerea; antennis submoniliformibus, brevibus, pedibusque (in apteris) hirtis; abdomine 4-6 lineis punctorum impressorum; tuberculis lateralibus nigris, unico in dorsi medio erecto; elytris aqueis; margine externo nigro, NOB.

Taille très grande.

Aptères. Gris; tout couverts de petits poils, même les antennes et les pattes; celles-là à peine de la longueur de la moitié du corps, à articles presque moniliformes (1), leur couleur

(1) Latreille remarque que les antennes sont courtes et épaisses chez les Pucerons de cette division. J'y ajouterai la remarque qu'ils vivent presque tous sur des arbres ou arbustes élevés.

à l'ordinaire. Côtés du corselet un peu roux, dans ceux surtout qui paraissent devoir devenir nymphes, quoique les moignons ne se distinguent pas, parce qu'ils sont assez grands et que les parties du corselet sont distinctes. Une ligne plus claire se prolonge depuis la tête jusqu'au milieu ou même l'extrémité de l'abdomen. On voit quatre ou six lignes longitudinales de points enfoncés, très noirs au-dessus de l'abdomen. Les deux tubercules latéraux sont noirs, l'anal est en forme de mamelon : entre les deux latéraux, au milieu de l'abdomen, se trouve un autre tubercule noir assez élevé.

Nymphes. Les moignons glabres et roux.

Ailés. Antennes à peine de la longueur du corselet, presque moniliformes, toutes noires, sans taches sensibles; elles ne paraissent pas distinctement velues. Corselet noirâtre, ainsi que la tête; le point tuberculeux de l'attache des élytres et même le commencement de la côte extérieure est roussâtre, le reste de cette même côte, presque jusqu'au bout de l'élytre, y compris la tache marginale, est noirâtre; les nervures sont un peu rousses. L'abdomen est gris cendré, satiné, sans ligne dorsale plus pâle. Les points enfoncés, les tubercules latéraux et celui du milieu de l'abdomen sont comme dans les aptères. Le mamelon anal n'est pas distinct. Les pattes sont fort noires; la base de toutes les cuisses et des quatre jambes antérieures est couleur de poix; elles ne sont pas sensiblement velues.

Ces Pucerons habitent en nombreuses familles, et extrêmement serrés les uns contre les autres sur les branches des saules, à la fin d'août.

Le Puceron du genévrier, *A. juniperi*, DEGEER, p. 56, pl. 4, fig. 7, 8 et 9, paraît être aussi de cette espèce.

28. APHIS PINI, Fabr.

A. pollinosa, viridi-fusco cænea; antennis brevioribus; abdomine griseo maculato; tuberculorum basi nigrâ; elytris aqueis; margine externo cum maculâ marginali, punctisque marginis interni, nigris, NOB.

A. pini sylvestris ramorum, FABR., *Syst. Rhyng.*, 300, 44; LINN., *Syst. nat.*, 2, 736, 25, *fn. suec.*, 994.

A. pini, ROSSI, *fn. etr.*, p. 264, 1396.

A. nuda pini, DEG. Pucerons bruns à mamelons, à pattes lisses et unies, du pin, DEG., *Mém.*, tom. 3, p. 27, pl. 6, fig. 1-16.

Taille médiocre.

Aptères. Leur couleur est d'un brun verdâtre. Le corselet est noir saupoudré de gris; la poitrine encore plus pollineuse que le dessus. Antennes de la longueur de la moitié du corps, hérissées de quelques poils, dernier article ovale, un peu épais. Ils ont sur l'abdomen quelques taches grises, entre autres une série longitudinale de ces mêmes taches sur le milieu de l'abdomen. Appendices latérales en tubercules, leur base marquée d'une tache noire. Point d'appendice anale. Les plus jeunes, comme à peu près dans toutes les espèces, sont tout verts, et les pattes et les antennes plus blanches.

Nymphes. Les moignons de ailes sont noir bronzé.

Ailés. L'abdomen est verdâtre ou noirâtre avec une bande grise longitudinale au milieu. Les tubercules latéraux noirs, la queue est distincte et de la même couleur. La côte ou bord externe des élytres est noir jusqu'au bout de l'élytre, la tache marginale comprise; le côté opposé est marqué de deux petits points noirs qui sont dus à l'épaississement de l'extrémité des nervures.

Il vit sur le *Pinus halepensis* (beaucoup plus commun chez nous que le *P. sylvestris*), principalement dans les bois du département du Var et de la commune de Saint-Zacharie.

29. APHIS POPULI ALBÆ, Nob.

A. hirta luteoque variegata; antennis brevibus; tuberculis fuscis vel luteis; elytris aqueis; margine externo viridi, maculâ marginali nigro, NOB.

Taille médiocre.

Aptères. Leur corps est hérissé de petits poils épais. Il est tacheté de brun et de vert jaunâtre, ces couleurs distribuées par taches carrées. Antennes plus courtes que le corps. Tubercules latéraux obtus, jaunâtres. Pattes vert jaunâtres; genoux et tarses, bruns.

Nymphes. Antennes plus longues que celles des aptères. La couleur du corps est noire, avec une grande tache verdâtre à la base de l'abdomen; son extrémité et les moignons des ailes sont aussi de cette dernière couleur. Tubercules abdominaux noirs.

Ailés. Ils sont noirs, l'abdomen entrecoupé transversalement de bandes vertes et noires. Les tubercules latéraux sont noirs. Les nervures et la côte extérieure des élytres sont verdâtres, la tache marginale noire. Les pattes antérieures et intermédiaires sont des couleurs ordinaires, excepté les cuisses intermédiaires, qui sont noires; et les pattes postérieures sont noires en entier.

Sur le peuplier blanc, en mai.

30. APHIS CORNI, Fabr.

A. nigrosericea; *antennis submoniliformibus brevibus*; *alatarum fasciâ, transversâ abdominis cinereâ*; *elytris aqueis*; *maculâ marginali rotundâ, fuscâ*, NOB.

A. corni sanguineæ, FABR., *Rhyng.*, 297, 19.

A. corni, ROSSI, *fn. etr.*, p. 261, 1376.

Taille assez petite.

Aptères. D'un noir foncé presque satiné. Antennes de la longueur de la moitié du corps, assez épaisses, articles distincts et presque moniliformes, pâles presque en entier. Deux tubercules latéraux à peine distincts; point d'appendice anale. Pattes noirâtres; base des cuisses pâle.

Nymphes grisâtres, mélangées de noir.

Ailés. Une bande grise transverse, à la base de l'abdomen; l'anus et le ventre de la même couleur. Le point marginal des ailes n'est pas allongé comme dans les autres espèces, mais tout à fait arrondi en demi-cercle, brun.

Sur le sanguin, *Cornus sanguinea*, mai et septembre.

31. APHIS FILAGINIS, Nob.

A. pollinosa, viridis; *alatarum capite thoraceque nigris*; *tuberculis minimis*; *elytris aqueis*; *nervis maculâque marginis interni, nigris*; *maculâ marginali griseâ*, NOB.

Taille petite.

Aptères verts, couverts d'une poussière grise. Antennes et pattes jaunâtres ou d'un brun clair, ainsi que le ventre. Appendices extrêmement petites, je crois qu'elles ne sont que tuberculeuses.

Nymphes. Moignons noirâtres.

Ailés. Antennes et pattes noirâtres. Corselet et tête noirâtres; tout le corps parsemé d'une poussière grise. Abdomen vert. Nervures des ailes noires, du moins vers la tache marginale, qui est d'un gris roussâtre; le milieu du bord interne noir.

Ils vivent dans le duvet cotonneux du *Filago germanica*, qu'ils semblent augmenter considérablement par leurs piqûres et qui devient glutineux; en juillet.

32. APHIS PYRI, Nob.

A. pollinosa, cærulescens; antennis mediocribus; alatarum thorace maculisque abdominis nigris, NOB.

An. *A. pruni?* FABR., *Syst. Rhyng.*, 296, 14. — *A. pruni?* DEG. Puceron d'un vert clair, poudré de blanc, à cornes courtes du prunier, DEG., *Mém.*, tom. 3, p. 49, pl. 2, fig. 1-13? — *A. pruni?* SCOP., *Entom. carn.*, p. 138, 406, ROSSI, *fn. etr.*, p. 260, 1374? — Puceron du prunier? GEOFF., *Ins.*, tom. 1, p. 497, 10. — RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 296, pl. 24, fig. 1-3?

Taille médiocre.

Aptères. Ils sont d'un gris bleuâtre, comme velouté, très pulvérulents; quelquefois ils sont même bruns; le corselet plus foncé, ainsi que les côtés de l'abdomen. Les antennes un peu plus longues que la moitié du corps, leur base bleuâtre, l'extrémité brune, le reste pâle. L'abdomen est assez renflé; les appendices, ou tubercules latéraux, sont courtes, brunes.

Nymphes. Leur corselet est d'une teinte plus pâle; les moignons des ailes de la même couleur que le reste du corps. L'abdomen a, de chaque côté, un sillon ou ligne enfoncée. Elles sont en général plus petites que les aptères.

34. APHIS PISTACIÆ, Fabr.

A. tomentosa, flava; antennis brevibus, submoniliformibus, apterarum luteis; alatis cærulescenti-nigris elytris albis; abdominis tuberculis nullis, NOB.

A. pistaciæ lentisci. FABR., *Syst. Rhyng.*, 301, 48; LINN., *Syst. nat.*, 2, 737, 33.

A. pistaciæ, ROSS., *fn. etr.*, p. 264, 1399.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 305, pl. 24, fig. 6, et pl. 25, fig. 1-3.

Taille médiocre.

Aptères. Très jaunes, couverts en grande partie de poussière ou de coton blanchâtre. Les antennes beaucoup plus courtes que le corselet, assez épaisses, presque moniliformes, blanchâtres, du moins dans les jeunes. Point de tubercule anal. Pattes blanchâtres.

Nymphes. Elles sont infiniment plus fréquentes (en août) que les aptères, ordinairement plus grosses et plus brunes. Elles leur sont semblables; les moignons blanchâtres.

Ailés. Ils sont très différents en couleur, d'un noir bleuâtre, antennes et pattes de la même couleur, tout couverts d'un duvet grisâtre. Les individus nouvellement développés ont le premier segment du corselet, le ventre et même le dessus de l'abdomen, d'un vert jaunâtre.

Ces Pucerons forment, sur le térébinthe, *Pistacia terebinthus*, des galles de diverses formes, tantôt rondes ou inégales, tantôt allongées en forme de cornes. Celles-ci croissent à l'extrémité des rameaux sur les bourgeons; les autres plutôt à l'origine des feuilles ou des folioles. Quelquefois ces galles ne sont que la substance même de la feuille épaissie, doublée ou

repliée sur elle-même quelquefois en spirale. Toutes sont colorées diversement en jaune, rouge et vert, et ces teintes sont ou mélangées, ou uniformes sur la même galle, et toujours assez vives. Les Pucerons vivent dans l'intérieur de ces galles parfaitement fermées, en août et septembre. Quand on les ouvre, on y trouve une poussière cotonneuse, grisâtre, amassée souvent en paquets. J'ai vu les insectes pondre distinctement en septembre des œufs sur les galles mêmes qui, à cette époque, s'entr'ouvrent et se déchirent probablement par l'effet de la chaleur et de leur maturité. Mais peu de jours auparavant, il y avait parmi les mères des petits récemment éclos.

Il paraît que, dans le Levant, ces mêmes galles connues dans le commerce sous le nom de *bazgendges* ou *baizonges*, servent, en les mêlant à la cochenille, à produire les teintures écarlate et cramoisie.

35. APHIS BURSARIA, *Fabr.*

A. tomentosa, flava; antennis brevibus submoniliformibus; alatarum thorace posticè nigro; abdomine tuberculis nullis; elytris albis subpollinosis, NOB.

A. populi nigræ, FAB., Syst. Rhyng., 295, 9; LINN., Syst. nat., 2, 756, 29, fn. suec., 998.

A. populi, ROSS., fn. etr., p. 260, 1371.

Le Puceron du peuplier noir, GEOFFR., *Ins.*, tom. 4, p. 497, 11.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 308 et 318, pl. 26, fig. 7-11; pl. 27, fig. 1-4, et pl. 28, fig. 1-4.

Aptères. Tout le corps, à l'exception des yeux, est jaune ou d'un blanc jaunâtre, cotonneux surtout vers l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont plus courtes que le corselet, épaisses, un peu moniliformes. Point de tubercules latéraux, point d'appendice caudale.

Nymphes. Elles sont semblables aux aptères, en général plus grandes et d'une forme plus ovale.

Ailés. Vert jaunâtre, pollineux. Antennes de la couleur du corselet, semblables d'ailleurs à celles des aptères. Le corselet noir bleuâtre; excepté le premier segment. Ailes très blanches, pulvérulentes; tache marginale pâle, bordée de vert. Pattes noir bleuâtre; la base des cuisses et souvent même des jambes, vert jaunâtre.

Ils habitent dans des galles qui se forment sur les pétioles des feuilles du peuplier noir; ces pétioles renflés, caverneux, sont roulés en spirale; mais les bords des deux côtés sont simplement appliqués et faciles à ouvrir en les écartant. En août.

Le Puceron *des branches du tremble*, DEGEER, n° 15, *A. tremulæ*, FABR. et LINN., me paraîtrait de la même espèce ou une simple variété. Sa description convient à peu près à l'*Aphis populi*; mais son habitation est un peu différente; en piquant les pétioles des feuilles du tremble, *Populus tremula*, il les courbe, les épaisit, et les feuilles sont obligées de fléchir et de se ramasser en paquet, produisant ainsi un abri aux Pucerons.

36. APHIS FAGI, Fabr.

A. tomentosa; *tomento posticè longissimo, viridi lutea; alatis cærulescentibus; tuberculis abdominalibus nullis; elytris aqueis, vasis fuscis, maculâ marginali viridi*, NOB.

A. fagi sylvaticæ, Syst. Rhyng., 297, 24; LINN., *Syst. nat.*, 2, 735, 23, *fn. suec.*, 994.

Le Puceron du hêtre, GEOFFR., *Ins.*, tom. 1, p. 497, 12. RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 318, pl. 26, fig. 1-6.

Aptères. Ils sont entièrement d'un vert-clair, même les antennes et les pieds; les yeux seuls noirs. Tout couverts ou en-

veloppés, surtout vers leur partie postérieure, d'un long duvet blanc, dans quelques-uns de plus d'un pouce de long. Ils rendent une liqueur claire et visqueuse dont on voit des gouttes derrière leur corps. Points de tubercules distincts.

Je n'ai pas observé les nymphes.

Ailés. Ils sont couverts de duvet, comme les aptères. Leur corps est bleuâtre en dessus, la poitrine noire; tout le reste du corps en dessous est pâle-livide. Les antennes et les jambes sont noires. Les ailes diaphanes, avec les nervures brunes et la tache marginale verte.

Sur le revers des feuilles du hêtre; en mai.

37. APHIS RADICUM, Nob.

*A. luteo-virescens; antennis brevibus, crassis, pedibusque pol-
linosis; abdomine quandoque punctis minimis, nigris; tuberculis
minimis, nigris, NOB. (1).*

Aptères. Arrondis, assez larges et renflés. En entier jaunâtres ou verdâtre-pâle, quelquefois lorsque la saison est plus avancée, ils sont presque roussâtres. La tête est plus brune; les antennes sont courtes, épaisses, un peu pollineuses, plus brunes que le corps, du moins vers leur extrémité. Tubercules latéraux vers l'anus à peine saillants, noirs; l'appendice anale consiste en un petit bouton ou tubercule un peu cotonneux. On aperçoit quelquefois de très petits points noirs sur l'abdomen, indépendamment des stigmates, aussi de cette couleur. Pattes de la couleur du reste du corps, avec les jointures des cuisses et des jambes, ainsi que les tarse, plus bruns, ce

(1) Cette espèce, ayant de très petits tubercules abdominaux, aurait dû être placée dans la deuxième division.

Il est à remarquer que presque tous les Pucerons sans tubercules latéraux habitent des galles plus ou moins fermées.

qui les fait paraître plus foncées que le corps; elles sont un peu pollineuses.

Les très jeunes, nées récemment, sont d'un vert plus foncé; les antennes et les pattes plus pâles; leur trompe est fort longue et dépasse le corps. Dans quelques-uns, on remarque sur le corselet, qui est un peu plus foncé que l'abdomen, quatre taches distinctes qui paraissent indiquer les parties du corselet ou les moignons des ailes. Seraient-elles des nymphes?

Ces Pucerons se trouvent fréquemment sous terre, contre la racine ou même au collet des plantes graminées, dès le mois de mars; ils pondent à cette époque des petits vivants. Je n'ai jamais trouvé d'individus ailés; peut-être n'acquièrent-ils jamais d'ailes.

3^e Genre. PHYLLOXERA, *Nob.*

Caractères. Antennes très courtes, presque cylindriques, trois articles distincts, au moins. Trompe plus ou moins longue, large à sa base, prenant naissance au même point que la première paire de pattes, susceptible de s'allonger ou de se raccourcir. Point d'appendices ni tubercules bien distincts à l'anus. Corps plus ou moins ovale. Ailes incumbentes, croisées, couchées horizontalement l'une sur l'autre, et sur le même plan. Point de métamorphoses proprement dites.

1. PHYLLOXERA QUERCUS, *Nob.*

Ph. fusca, abdomine rubro, pedibus nigris, alis griseis, NOB., Ann. de la Soc. entomolog. de France, tom. 3, p. 223, pl. 1, fig. 4, 5, 6.

Sur le revers des feuilles du chêne, *Quercus robur*.

Taille très petite.

2. PHYLLOXERA LONGIROSTRIS, *Nob.*

Ph. fusca; *antennis brevibus*; *rostro corpore multò longiore*; *abdominis tuberculis lateralibus subnullis*, *NOB.*

Aphis quercûs, *FABR.*; *A. quercûs roboris*, *FAB.*, *Syst. Rhyng.*, 300, 43; *LINN.*, *Syst. nat.*, 2, 735, 24.

A. quercûs, *ROSSI*, *fn. etr.*, p. 263, 1395.

Le Puceron des écorces, à longue trompe, *GEOFFR.*, *Ins.*, tom. 1, p. 498, 14.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 3, p. 334, pl. 28, fig. 5-14.

Aptères. D'un brun couleur de café. Trompe trois fois plus longue que le corps, quand l'insecte la développe; mais il peut la raccourcir à son gré. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Il y a deux impressions un peu relevées tout à fait à l'extrémité de l'abdomen, et point d'appendice caudale.

Ailés. Noirs. Ailes en recouvrement, couchées le long du corps.

Ils se trouvent dans les fentes et sous l'écorce du chêne. Leur trompe, allongée et recourbée au-dessus de leur dos, après avoir été dirigée tout le long du dessous du corps, leur sert à piquer l'écorce qui est au-dessus de leur plan de position, et à en tirer le suc pour leur nourriture; elle y est très fortement implantée: si au contraire ils veulent l'insérer dans le bois, en avant ou sous leur corps, alors ils la raccourcissent.

J'emprunte cette description au savant *RÉAUMUR*. Je n'ai jamais trouvé cet insecte dans nos contrées; je connais l'aptère par un individu qui m'a été envoyé par M. Crénière de Loudun. Il est évidemment, par le port de ses ailes, du même genre que l'espèce précédente, qui m'avait paru le type d'un genre très distinct. C'est par cette raison que j'ai cru devoir le placer ici, pour compléter mon genre.

4^e Genre. ALEYRODES, Latreille.

Caractères. Trompe à trois articles. Six articles aux antennes; ailes étendues et presque en toit. Métamorphoses proprement dites; les larves différentes de l'insecte parfait.

1. ALEYRODES CHELIDONII, Latr.

A. corpore flavescente vel roseo, albido-pulverulento; oculis elytro singulo maculâ punctoque nigricantibus, LATR., Gen. crustac. et Insect., tom. 3, p. 174.

Tinea proletella, LINN., Syst. nat., éd. 13, tom., part. 3, p. 889.

La phalène culiciforme de l'éclaire, GEOFFR., *Ins.*, tom. 2, p. 172.

RÉAUM., *Ins.*, tom. 2, p. 302-17, pl. 25, fig. 1-7.

Sur le chou et sur l'éclaire, *Chelidonium majus*.

NOTE

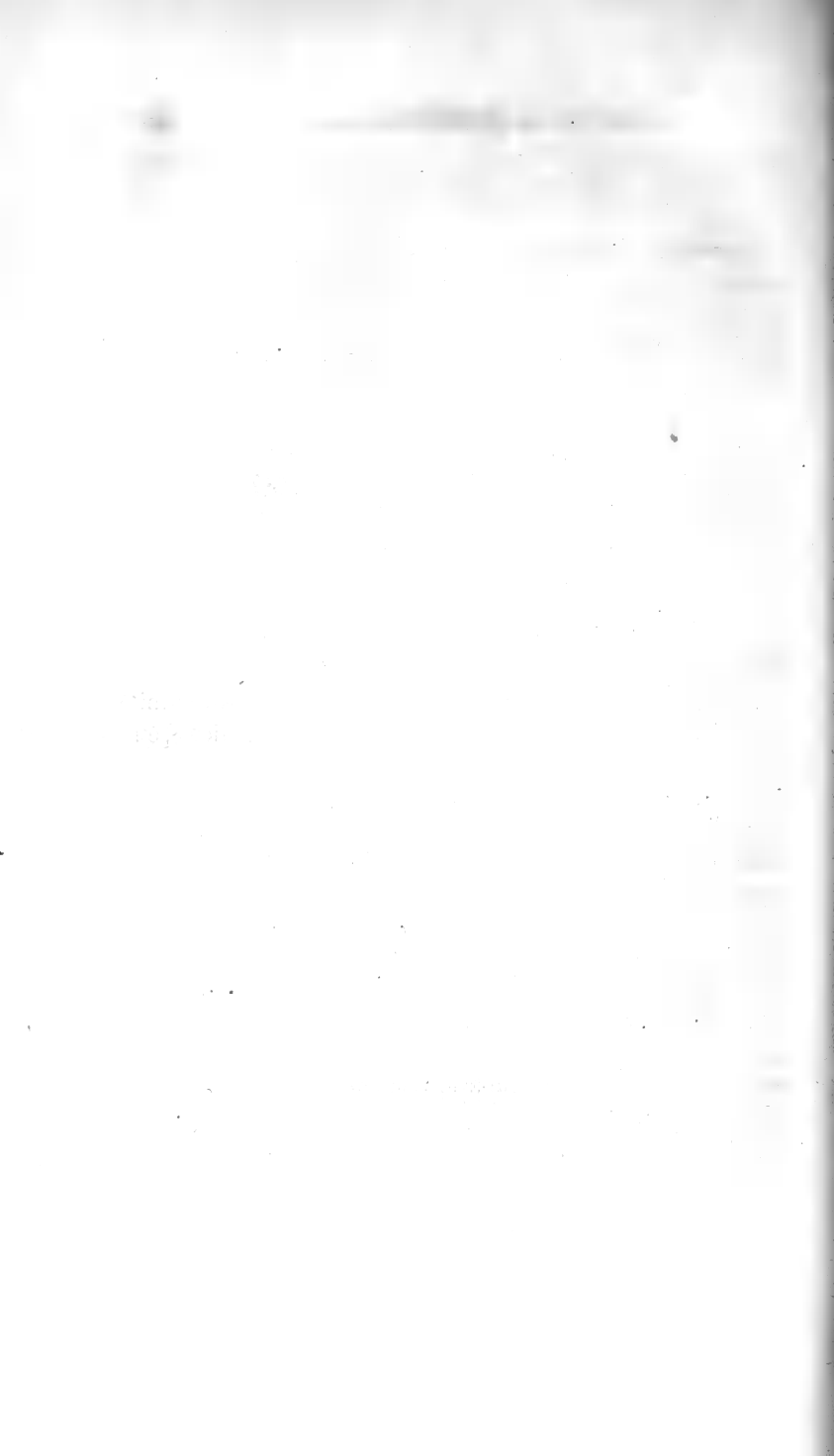
EXPLICATIVE DE LA FIGURE DE LA PARTIE II DE LA
PLANCHE 4^e.

Par M. DUPONCHEL.

(Séance du 7 juillet 1844.)

Cette figure au trait est celle d'un *Carabus lotharingus*, dont le corselet présente une difformité singulière. Cette difformité consiste en ce que les deux lobes du prothorax, au lieu d'être soudés dans toute leur longueur sur la ligne médiane, ne s'y réunissent que sur un point au milieu de cette ligne, et s'en écartent en dessus et en dessous, de manière à laisser entre eux deux espaces triangulaires, dont l'un est rempli par le cou ou la partie inférieure de la tête, et l'autre par une portion du mésothorax. Il est résulté de cet écartement des deux lobes que le corselet est deux fois plus large que long, et que cette largeur insolite a influé sur le reste du corps, dont l'abdomen et les élytres qui le recouvrent se sont élargis dans la même proportion.

Ce Carabe difforme a été trouvé dans les environs de Montpellier par M. JOANNY BRUYAT, artiste dramatique distingué, qui a bien voulu nous le communiquer.



NOTICE

SUR UN NOUVEAU GENRE DE *Carabique* DE LA TRIBU DES
Harpaliens.

Par M. le Marquis de la FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Séance du 7 juillet 1841.)

L'insecte qui fait l'objet de cette notice a été recueilli au Texas par M. PILATE, et faisait partie des lots qui ont été vendus chez M. DEYROLLE en août 1840. Il offre toutes les apparences du plus modeste des Harpales, parmi lesquels je l'avais d'abord classé; et ce n'est qu'en cherchant à en reconnaître le sexe que j'ai découvert dans la forme des tarse antérieurs de la femelle, une anomalie tout à fait analogue à celle qui a déterminé l'auteur du Spécimens à créer les genres *Gynandropus* et *Gynandromorphus*. J'ai été quelque temps sans connaître le mâle, mais la Société Entomologique à laquelle j'ai fait part de ma découverte en lui envoyant le dessin de la femelle, a bien voulu faire un appel à ceux de ses membres qui avaient pris part à l'envoi de M. PILATE, et depuis, notre zélé confrère, M. BUQUET, en me communiquant l'unique mâle existant à Paris, m'a mis à même de donner aujourd'hui une description moins incomplète de ce genre, auquel j'ai cru devoir donner, à l'imitation de M. DEJEAN, le nom de *Gynandrotarsus*.

Genre GYNANDROTARSUS.

Les quatre premiers articles des quatre tarsi antérieurs des mâles, dilatés et conformés comme ceux des *Harpales*. Le premier article des tarsi antérieurs des femelles, en forme de trapèze allongé à angles arrondis, une fois et demie aussi large et deux fois aussi long que l'article correspondant des mâles, garni d'une semelle qui se prolonge en dessous jusqu'au troisième article, de manière à envelopper et cacher entièrement le second, qui n'est visible qu'en dessus. Palpes, antennes et mandibules comme chez les *Harpales*. Lèvre supérieure en carré moitié aussi long que large. Menton long, à concavité assez profonde, quadrangulaire, sans élargissement à la base qui est saillante, ainsi que les côtés, fortement échancré à peu près carrément, sans apparence de dent dans l'échancrure. Corps, tête, corselet et élytres absolument comme chez les *Harpales* (1).

La femelle de ce genre se distingue surabondamment de tous les genres voisins par la forme des tarsi antérieurs. Il n'en est pas de même du mâle. L'ensemble du faciès et la forme du menton empêchent à la vérité de le confondre avec les genres analogues *Gynandropus* et *Gynandromorphus*, chez lesquels le menton est très court et peu concave; mais comparé aux *Harpales* proprement dits, je ne vois dans le mâle aucun caractère générique suffisamment distinct: le menton étant conformé de même, il ne reste d'autre différence que la présence ou l'absence de dent dans l'échancrure; cette différence peut suffire dans un tableau synoptique, mais pour l'observateur consciencieux, elle est insuffisante. En effet, comme en convient M. DEJEAN, et comme chacun a pu s'en

(1) Voyez la planche 4, partie III.

convaincre, il est souvent impossible de découvrir une dent dans l'échancrure du menton des *Harpales*. Il faut donc avouer que le mâle du *Gynandrotarsus* n'est autre chose qu'un véritable *Harpale*, comme celui du *Gynandromorphus* n'est autre qu'un *Ophonus* des mieux caractérisés.

Espèce. *Gynandrotarsus harpaloides*.

Oblongus, niger, nonnunquam nigro-viridis, nitidus; thorace quadrato, posticè utrinque foveolato; angulis posticis subrectis; basi subsinuata. Elytris striatis posticè obliquè subsinuatis; intersticio tertio puncto impresso. Antennarum basi pedibusque rufis.

Il ressemble à l'*Harpalus decipiens*, DEJ., avec lequel il a les plus grandes analogies de forme, de taille et de teinte, il n'en diffère que par un petit nombre de caractères. Le *decipiens* a une simple ligne enfoncée entre les yeux; dans l'insecte du Texas, cette ligne aboutit de chaque côté à une fossette assez profonde. Les côtés du corselet du *G. Harpaloides* sont un peu plus arrondis, la base, au lieu de former une ligne droite, est sinuée en arc de cercle concave vers le disque. Les impressions basilaires sont les mêmes, et consistent en deux impressions longitudinales dont le fond seul est ponctué. Tout le reste du corselet, le long de la base, est lisse et nullement chagriné. Les élytres ont la même coupe que celle du *decipiens*, la même apparence vernissée, les mêmes stries, le même point enfoncé sur le troisième intervalle; elles ne diffèrent que par l'angle huméral, qui est légèrement arrondi dans notre insecte, et acuminé, au contraire, dans l'insecte européen. Les élytres du mâle paraissent plus brillantes que celles de la femelle, elles sont d'un vert foncé dans le mâle qui m'a été communi-

qué, et noires dans la femelle. Les pattes sont roussâtres dans les deux sexes.

Je ne pense pas que l'*Harpalus decipiens* soit commun dans les collections, celle de M. DEJEAN n'en contient que deux individus. Pour satisfaire les personnes qui ne posséderaient pas cet insecte, j'ai comparé le G. *Harpaloides* à tous les Harpales avec lesquels le mâle pourrait être confondu. Voici le résultat de cette comparaison.

Parmi les espèces d'Asie et d'Australasie, il n'y a rien qui lui ressemble. Parmi celles d'Afrique, il ressemble, à la teinte près, à l'*impunctus* du Cap; mais, comme son nom l'indique, l'insecte du Cap n'a pas de point enfoncé sur la seconde côte. Parmi celles d'Amérique, il se rapproche de l'*octopunctatus*, DEJ.; mais il n'a que deux points enfoncés au lieu de huit. Il se rapproche aussi de l'*herbivagus*, SAY, mais il est constamment plus grand: l'*herbivagus*, en outre, a les impressions du corselet plus larges et moins linéaires. Enfin, parmi les européens, les espèces qui lui ressemblent le plus après le *decipiens* sont le *perplexus*, DEJ., le *consentaneus*, DEJ., et le *tenebrosus*, DEJ. Dans ces trois espèces, la forme du corselet est à peu près la même, mais il est couvert à sa partie postérieure de points enfoncés très rapprochés qui le font paraître chagriné, tandis que cette même partie, dans notre insecte, est lisse et marquée seulement de deux impressions longitudinales dont le fond seul est ponctué.

NOTICE**SUR UN INSECTE DONT L'ORDRE EST INCERTAIN,**

Par M. CARRENO.

I (Séance du 7 juillet 1844.)

L'insecte qui fait l'objet de cette notice a été recueilli aux environs de Constantine, et présenté à la séance de la Société Entomologique du 2 juin. Nous n'en possédons qu'un seul individu, que nous croyons être une femelle. Peut-être trouvera-t-on que c'est trop se hâter que de publier une notice sur cet insecte, n'ayant vu qu'un sexe et un seul individu; mais nous devons prévenir que notre but est d'attirer l'attention des Entomologistes sur lui, afin que ceux qui seront à même de l'observer sur les lieux, ou bien de s'en procurer d'autres individus, surtout des deux sexes, nous le fassent connaître d'une manière plus complète, car nous pensons qu'il le mérite, à plusieurs égards. Parmi les insectes, comme dans les autres classes d'animaux, on trouve parfois des êtres singuliers par leur organisation qui viennent souvent embarrasser le classificateur et déranger nos méthodes. Celui que nous allons décrire nous paraît être dans ce cas, et les diverses opinions que nous avons vu émettre par les Entomologistes qui l'ont examiné, ainsi que les résultats auxquels nous sommes arrivés après un long examen, nous le prouvent assez. Nous

renvoyons à la fin nos observations sur l'ordre auquel il peut appartenir, et nous allons passer à sa description.

Longueur du corps, 5 lignes $1/2$. Largeur, 2 lignes $1/2$.

Corps d'un brun noirâtre, tout couvert d'une pubescence serrée, couchée, composée de poils courts, résistants, parfois aplatis en forme d'écaille. Tête médiocre, velue, un peu enfoncée dans le prothorax, offrant dans son milieu une houppe de poils un peu en forme de crête longitudinale : yeux assez gros, arrondis, saillants, tout à fait latéraux : ocelles au nombre de deux, bien distincts, placés sur le vertex un peu en dedans, derrière les yeux, près de ces organes, et entre eux et la base des antennes : antennes un peu moins longues que la moitié du corps, sétacées, velues, composées d'un grand nombre d'articles, environ quarante, le premier beaucoup plus gros et plus long que les autres, plus velu ; le second très petit ; les suivants courts, très serrés, diminuant graduellement de grosseur de la base à l'extrémité : labre non distinct : pas de mandibules ni de mâchoires : une trompe rudimentaire roulée irrégulièrement en spirale, cachée entre les palpes. Deux palpes très saillants, probablement les labiaux, très velus, formant une espèce de gaine à la trompe, offrant deux sortes de poils, les uns aplatis, en forme d'écaille, ayant deux pointes à l'extrémité et paraissant formés par agglomération de deux poils simples ; les autres cylindriques, plus longs : articles de ces mêmes palpes non distincts quand ceux-ci sont recouverts de leurs poils, mais apparents et seulement au nombre de deux lorsqu'ils en sont dépouillés ; le premier article plus gros, court, ovalaire ; le second plus petit, à peu près de même forme. Prothorax bien distinct du mésothorax, grand, libre, recouvrant un peu la tête antérieurement, s'appuyant en arrière sur le mésothorax, en forme de losange transversal, trois fois plus court que large,

plus large au milieu et moitié plus étroit sur les côtés, couvert de poils aplatis très courts, très couchés, très serrés et durs, offrant dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée. Mésothorax et métathorax soudés entre eux, séparés par une ligne enfoncée transversale peu apparente. Ailes au nombre de quatre, rudimentaires : les supérieures de la longueur de la moitié de l'abdomen, très étroites, triangulaires, plus larges à la base, finissant en pointe aiguë postérieurement, ne se touchant pas par leur bord interne, et très séparées entre elles, même à leur point d'attache; de consistance comme coriace, et couvertes d'écaillés très courtes, couchées et dures : les ailes inférieures encore plus étroites, plus courtes, offrant, surtout sur le bord, des écaillés plus longues ressemblant davantage à des poils aplatis. Les ptérygodes peu développés, triangulaires, ne se prolongeant pas au-dessus des ailes. Pattes antérieures plus fortes et plus courtes que les autres, à hanches extrêmement développées et velues, à cuisses très larges, courtes, velues, aplaties, se repliant et se cachant sous la hanche; tibias encore plus courts, aplatis, offrant à l'extrémité trois lamelles cornées en forme de dents obtuses; tarses de cinq articles, le premier près du double plus long que les autres, ceux-ci courts, égaux entre eux et velus; crochets petits, égaux : pattes intermédiaires plus longues et beaucoup plus grêles que les antérieures, plus larges et plus courtes que les postérieures; hanches peu développées; cuisses un peu aplaties, allongées; tibias cylindriques, allongés, assez forts à leur extrémité et présentant deux éperons, dont l'extérieur, petit et l'intérieur plus long; tarses comme les antérieurs, un peu plus allongés : pattes postérieures plus longues que les deux autres paires, offrant à l'extrémité des tibias deux ergots un peu plus forts que ceux des pattes intermédiaires. Ventre un peu aplati avec les bords latéraux saillants en dessous et comme carénés. (Voir la Pl. 5 du tom. x des Annales.)

D'après la description que nous venons de faire de l'insecte en question, on se demandera peut-être quels sont les motifs qui nous font émettre des doutes sur l'ordre auquel il pourrait appartenir. L'organisation de la bouche, c'est-à-dire l'existence d'une trompe, quoique rudimentaire, de deux palpes labiaux engainant cette trompe, et l'absence de mandibules, de mâchoires et de palpes maxillaires, rappellent exactement la bouche d'un Lépidoptère, et c'est une disposition qu'on ne rencontre dans aucun autre ordre. Nous ne nous dissimulerons pas la valeur de ces caractères. Nous en ajouterons encore d'autres importants et qui paraissent le ranger dans cet ordre; tels sont les antennes, composées d'une série considérable d'articles, l'existence de deux ocelles placés comme dans les Lépidoptères nocturnes, les deux ptérygodes plus ou moins parfaits qu'offre notre insecte, et les écailles dont il est couvert spécialement sur les ailes. Mais si ces caractères le rapprochent évidemment des Lépidoptères, il faut convenir qu'il présente quelques particularités d'organisation qui paraissent l'en éloigner. Nous ne parlerons pas de l'état rudimentaire des ailes, car ce caractère se rencontre encore dans quelques femelles de Lépidoptères avec lesquelles il paraît précisément avoir les plus grands rapports. Le prothorax est la partie la plus remarquable dans l'insecte qui nous occupe, et a quelque analogie avec celui des Coléoptères, des Orthoptères et des Hémiptères. Tout le monde sait que chez les Lépidoptères le prothorax est réduit à un état rudimentaire, a la forme d'un anneau, et constitue ce que l'on appelle le collier: dans notre insecte, le prothorax est au contraire très développé, et recouvre la tête au lieu de lui former une espèce de col. Cette conformation est très singulière, et jusqu'à présent on n'en connaît pas d'analogue parmi les Lépidoptères. Peut-être n'a-t-on pas encore examiné sous ce rapport le prothorax des femelles aptères de certains Lépidoptères, et entre autres celui de quelques Li-

parides, avec lesquelles notre insecte paraît avoir de l'affinité; et comme ce prothorax est en général couvert de poils qui nous cachent sa forme, il pourrait se faire que, mieux étudié, il offrît quelque analogie avec celui que nous remarquons dans notre insecte. Mais ce n'est pas seulement le prothorax qui présente des différences par rapport aux Lépidoptères, les pattes antérieures offrent aussi quelque dissemblance : leurs hanches sont très développées, leurs cuisses et leurs jambes très larges et très aplaties, et surtout ces dernières, garnies de dents cornées à l'extrémité, caractères qui ne se rencontrent pas dans les Lépidoptères. Cette organisation nous fait soupçonner, mais avec tout le doute que l'on doit apporter dans ce cas, que notre insecte pourrait s'en servir pour fouir et se cacher dans le sable; et comme, d'après l'état rudimentaire des ailes, il ne paraît pas jouir d'une vie très active, chose dont au reste il n'aurait pas besoin, à cause de l'état incomplet de la bouche, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il offrît cette particularité de mœurs, il ne serait pas le seul exemple de femelles aptères qui attendent ainsi la fécondation du mâle. Enfin, les jambes postérieures n'ont pas vers leur milieu la paire d'ergots que l'on trouve dans les Lépidoptères nocturnes.

On voit maintenant que nous avons dû émettre quelques doutes sur l'ordre auquel cet insecte pourrait appartenir, d'autant plus que d'autres Entomologistes, dont l'opinion est de quelque poids, en ont fait autant. Nous n'avons pas osé résoudre la question; pourtant, il serait bien moins logique de le considérer comme le type d'un ordre nouveau, ce qu'il faudrait faire, si on ne l'admettait pas comme Lépidoptère, que de décider qu'il rentre dans cet ordre. Si on nous demandait où il faudrait le mettre, sans rien changer à nos méthodes, nous n'hésiterions pas à le rapprocher des Lépidoptères; cependant, je crois qu'on peut s'abstenir de décider sur ce point, jusqu'à ce que la connaissance des différents états de l'insecte,

ainsi que celle des deux sexes, vienne nous éclairer sur son histoire; des observations sur cette partie pourraient lever tous nos doutes à cet égard. En attendant, nous ne saurions trop recommander l'étude de cet insecte aux Entomologistes qui seront assez heureux pour l'observer sur les lieux; c'est en portant leur attention sur des objets semblables qu'ils rendraient un véritable service à la science.

NOTICE

SUR LA *Noctua jaspidea* DE DE VILLERS, CONFONDUE MAL A PROPOS PAR BORKHAUSEN AVEC L'*Oleagina* DE LINNÉE. DESCRIPTION DE CETTE NOCTUELLE QUI APPARTIENT AU G. *Miselia* DE TREITSCHKE, AINSI QUE DE SA CHENILLE. PLANCHE 4, PARTIE 1.

Par M. HUGUES DONZEL.

(Séance du 4 août 1841.)

Un fait qui me semble bien extraordinaire en Lépidoptérologie, eu égard aux immenses progrès que cette branche de l'Entomologie a faits depuis l'établissement de la Société, c'est qu'une des plus belles, des plus remarquables espèces nocturnes de France, ait constamment été éliminée de tous les ouvrages, de tous les catalogues qui ont été publiés de nos jours. Cet oubli, toutefois, ne doit être attribué, je le crois, qu'à une confusion : mais il n'en est pas moins fort singulier.

Je veux parler de la *Noctua jaspidea*, décrite et figurée par mon compatriote DE VILLERS, il y a plus de cinquante ans. Depuis lui, elle n'a été mentionnée, à ma connaissance, que par BORKHAUSEN, qui ne la cite, au reste, que pour signaler une prétendue erreur : ayant lui-même donné le nom de *Jaspidea* à la *Noct. herbida*, il dit que DE VILLERS s'est trompé en donnant aussi, sous le nom de *Jaspidea*, une espèce qui n'est rien autre chose qu'une *Oleagina*.

ESPER, HUBNER, M. TREITSCHKE et les auteurs Français n'en

disent pas un mot, même dans la synonymie; si les uns ou les autres l'ont connue, comme on ne peut en douter, il est de toute évidence qu'ils l'ont confondue avec l'*Oleagina*, qui habite essentiellement l'Autriche et la Hongrie, tandis que l'autre paraît habiter particulièrement les environs de Lyon. Cependant les deux espèces, soit à l'état d'insecte parfait, soit à l'état de chenille, offrent des différences caractéristiques de premier ordre.

L'*Oleagina* a les antennes fortement pectinées dans le mâle; un peu moins dans la femelle : M. TREITSCHKE le dit formellement; tandis que dans la *Jaspidea* celles du mâle, vues à la loupe, sont seulement dentées, et celles de la femelle absolument filiformes.

La première a la tache réniforme *ovale*, très grande, si blanche, si saillante, qu'on la dirait appliquée après coup avec un pinceau; dans la seconde, la même tache est, pour ainsi dire, *carrée*; elle est blanche aussi, mais avec le milieu brun, coupé perpendiculairement par un petit arc blanc; De plus, celle-ci a les ailes inférieures d'un blanc roussâtre, largement enfumées au bord terminal; l'autre les a d'un blanc mat, avec le bord beaucoup moins chargé de brun. Ce qui me paraît digne de remarque, c'est que le vert dont les deux espèces sont ornées, est réparti, à très peu de chose près, de la même manière; cependant, il me semble plus vif, plus chatoyant dans la *Jaspidea*.

Les chenilles, au premier coup d'œil, ont un air de famille, mais, sans parler de diverses différences de détail, celle de l'*Oleagina* a un beau collier souci dont il n'y a pas la moindre trace dans celle de la *Jaspidea*. Je ne connais, au reste, la première que par la figure d'HUBNER, et par les descriptions données par BORKHAUSEN, M. TREITSCHKE et M. DUPONCHEL.

Une circonstance encore très remarquable, c'est que toutes

deux vivent sur le prunellier, se transforment de la même manière et éclosent à peu près à la même époque.

DE VILLERS a connu et décrit la vraie *Oleagina*; il la tenait probablement d'Allemagne. Il l'indique mal à propos, je crois, dans la France méridionale, où je n'ai jamais ouï dire qu'elle ait été trouvée.

Comme, de son temps, on suivait le système de LINNÉE, c'est-à-dire que les nocturnes jusqu'aux géomètres exclusivement, se divisaient en deux grandes tribus, les bombox et les noctuelles, les antennes pectinées et les antennes filiformes, il a nécessairement, comme ESPER et BORKHAUSEN, fait un bombox de l'*Oleagina*, et une noctuelle de la *Jaspidea*. Cette circonstance aurait dû faire réfléchir et éclairer les auteurs modernes; car il n'a pas toujours aussi mal vu que GODART s'est plu à le dire; de plus, le soin qu'il avait pris de faire figurer son espèce, prouve encore qu'il savait bien ce qu'il faisait.

D'après ce que j'ai dit plus haut, que l'*Oleagina* est particulière à l'Allemagne, et la *Jaspidea* aux environs de Lyon, je voudrais bien savoir quelle est l'espèce qu'ENGRAMELLE dit avoir été prise aux environs de Paris, et quelle est celle que M. BOISDUVAL indique dans l'est de la France.

Je crois inutile de donner la description de l'*Oleagina* et de sa chenille; elle existe dans tous les auteurs.

Miselia jaspidea.

Noct. jaspidea (le jaspe vert), DE VILLERS, pag. 284, n° 383.

Alis rotundatis, subdentatis : anticis fusco-cinereis, viridi-micante ornatis. Posticis, fulvo albicantibus, ad marginem fuscis. Antennis fulvo-fulcis; maris, subdentatis; fœminæ, filiformibus. Thorace fusco; abdomine cristato, rufescente.

Elle a tout le port de la *Miselia oleagina*, avec laquelle elle a été confondue jusqu'à ce jour. Toutes les ailes sont arrondies et

légèrement dentées. Les supérieures sont d'un gris enfumé. Les raies transverses sont assez bien indiquées : la première est verdâtre, bordée de brun ; elle seule n'atteint pas le bord interne ; la seconde est blanchâtre, bordée de brun extérieurement ; la troisième est noirâtre et flexueuse ; la quatrième est dentée, grisâtre, bordée de noir ; la cinquième est blanche ; près de l'angle externe, elle forme une dent très aiguë, très apparente. Le bord terminal est verdâtre, avec une suite de petites lunules noires. La frange est d'un gris brun, entrecoupée de petits traits jaunâtres. La tache orbiculaire est à peu près ronde, brune, entourée d'un liseré blanc. La réniforme est presque carrée, blanche, avec le milieu brun coupé perpendiculairement par un petit arc blanc dont les pointes regardent le bord externe. Au-dessus de la tache réniforme est un espace d'un vert chatoyant, atteignant la quatrième ligne. Un trait vert assez dilaté part de la première ligne, passe sous les taches en les touchant, et atteint la quatrième ligne en s'élargissant. On remarque sur ce vert, un peu avant l'orbiculaire, un point noir très marqué dans les individus bien frais. Un troisième trait vert part de la première ligne, et occupe toute la nervure qui longe parallèlement le bord interne ; il est coupé d'une manière très sensible par les lignes transverses.

Les ailes inférieures sont d'un blanc roussâtre, avec le bord terminal largement enfumé. Elles ont un point discoïdal plus ou moins marqué. Au-dessus de ce point est une ligne flexueuse brune. Près de l'angle anal est un petit trait blanc qui se détache très bien sur la teinte enfumée. La frange est d'un brun roussâtre, précédée d'une fine ligne jaunâtre, dentée.

Tout le dessous est d'un blanc roussâtre, fortement enfumé sur les bords ; les ailes inférieures ont le point discoïdal et la ligne au-dessus très marqués.

Les antennes sont d'un brun roux ; celles du mâle sont légèrement dentées ; celles de la femelle sont filiformes. La tête

est brune; le thorax, assez velu, est brun, avec quelques traces de vert sur le collier; en arrière, on voit quelques poils blancs; l'abdomen est crêté et d'un roussâtre enfumé aux incisions. (*Voir la Pl. 4, part. 1, fig. 1.*)

La chenille a environ deux pouces, lorsqu'elle a atteint toute sa croissance: elle est rayée; la tête est brune, avec une sorte de collier noir; les trois premiers anneaux sont bruns et sensiblement renflés; chacun est surmonté de deux points bleuâtres d'où partent des poils bruns. Les autres anneaux sont d'un gris enfumé, avec les flancs plus clairs; ils ont des points souci; le onzième anneau est fortement relevé. (*Voir la Pl. 4, Part. 1, fig. 2.*)

On la trouve en mai et juin sur le prunellier; elle s'enterre pour se transformer; elle fait une coque garnie de terre, d'où le papillon sort au mois d'avril suivant.



ESSAI**SUR LA CLASSIFICATION DES NOCTUÉLIDES.**

Par M. A. GUENÉE (de Châteaudun).

(Suite et fin.)

(Séance du 4 août 1844.)

Tribu XVI. PHALÆNOIDI. MIHI.

(*Noctuo-Phalænides*, BDV. — *Noctuelidi*, LATR. — *Noctuidæ*, STEPH.)

Chenilles rases, lisses, assez allongées, à seize pattes, mais dont les quatre intermédiaires plus courtes et impropres à la marche; vivant sur les arbres.

Chrysalides lisses, luisantes, allongées, renfermées dans des coques légères à la surface de la terre.

Insectes parfaits. — Antennes épaisses ou ciliées dans les ♂. Palpes rudimentaires, très velus. Spiritrompe très courte. Thorax grêle, convexe, arrondi, très velu, ainsi que la poitrine. Abdomen effilé, lisse, très velu, obtus à l'extrémité; ailes supérieures triangulaires pulvérulentes, nébuleuses; inférieures de couleurs vives, très velues au bord anal, disposées dans le repos en toit écrasé; vol diurne.

J'avais d'abord donné à cette tribu le nom de *Noctuoidi*, mais comme il n'a pas encore été publié, je le change en celui de *Phalaenoidi*, qui est plus expressif et qui caractérise mieux ces étranges Noctuelles. Aucun genre, en effet, ne se rapproche davantage des Phalénides que celui-ci, et on serait, à la première vue, tenté de l'y placer. Aussi, je suis étonné de ce que, dans les classifications publiées jusqu'ici et qui passent toutes des Noctuéliques aux Phalénides, on n'ait pas choisi les *Brephos* pour effectuer cette transition, leur préférant pour cet usage une foule de genres qui ont beaucoup moins de rapports, sous tous leurs états, avec les Phalènes qu'avec les Pyrales.

Ici, au contraire, tout nous rappelle les Géomètres. Les petites chenilles des Phalénoïdes sont rases, effilées, elles vivent des feuilles des arbres à haute tige, et quand on secoue violemment ceux-ci, elles ne se laissent tomber que jusqu'à une certaine hauteur, et se retiennent en l'air en se suspendant à un fil. C'est en automne qu'on les rencontre, et elles n'habitent guère que les bois d'une certaine étendue.

Les papillons éclosent dès les premiers beaux jours du printemps : on les voit voler autour des bouleaux encore dépourvus de feuilles, quand le soleil a tout son éclat, et aussitôt qu'un nuage en voile les rayons, ne fût-ce que pour quelques secondes, ils rentrent immédiatement dans le repos. Leur vol est vif, léger, et si rapide qu'on a beaucoup de peine à les saisir. Ce n'est plus là le vol saccadé et bourdonnant des autres Noctuelles, qui ne peuvent soutenir leur énorme corps qu'en agitant leurs ailes avec une rapidité fatigante, et qui sont obligées de s'abattre au bout de quelques instants; la conformation des *Brephos* leur permet de se soutenir dans l'air aussi longtemps qu'elles le désirent, et c'est encore une conformité de plus avec les Phalénides.

Toutes ces particularités, la structure exceptionnelle des

palpes, du thorax, des pattes, etc., en un mot le faciès des *Brephos* les isolent nettement des Noctuo-Phalénides, et me semblent rendre indispensable la création de cette nouvelle tribu. Comme elle ne contient que le seul genre *Brephos*, il est inutile d'assigner à ce dernier des caractères particuliers qui ne seraient que la répétition de ceux de la tribu.

Genre unique. BREPHOS. OCHRE, Tr., Bbv. — *Brepha*, STEPH., CURT.

Espèces.

PARTHENIAS, Lin.

NOTHA, Hub.

PUELLA, Esp.

Tribu XVII. ACONTIDI. Bdv.

Chenilles allongées, atténuées postérieurement, semées de quelques poils, n'ayant que deux paires de pattes membraneuses, vivant sur les plantes basses.

Chrysalides lisses, luisantes, renfermées dans de petites coques molles, composées de soie et de grains de terre.

Insectes parfaits. — Antennes assez courtes, filiformes dans les deux sexes. Palpes ascendants, dépassant peu le front. Thorax convexe, lisse, non velu. Abdomen grêle, lisse, terminé en pointe obtuse. Spiritrompe de longueur moyenne. Ailes assez larges, en toit un peu écrasé, les supérieures épaisses, soyeuses, de couleurs vives, à franges entrecoupées, les inférieures participant de la couleur des premières. Vol diurne.

Voici encore une tribu composée d'un seul genre et dont les espèces ont des caractères assez tranchés, moins cependant que ceux de la tribu précédente. Les chenilles, quoique franchement arpeuteuses, tiennent cependant davantage aux Noctuelles que les précédentes, par leurs habitudes. Elles se

rapprochent sous ce rapport de celles de certains genres de la tribu qui va suivre.

Les insectes parfaits sont remarquables par leurs ailes à couleurs tranchées; ils rappellent par là et par leur vol diurne les Héliothises, parmi lesquelles M. Boisduval les avait d'abord rangés; mais ils n'ont guère que ces deux rapports avec eux. La forme de leurs chenilles, la largeur relative de leurs ailes, leurs antennes, etc., les rapprochent bien davantage des Noctuo-Phalénides.

Les Acontides sont à la fois diurnes et crépusculaires, c'est-à-dire qu'elles volent aussi vivement au déclin du jour que dans la plus forte chaleur. Elles ne sont pas rares au moins dans nos pays; leur vol, tout différent de celui de la tribu précédente, est vif, mais peu soutenu, absolument comme celui des *Euclidia* qui les suivent.

Genre unique. ACONTIA. OCH., TR., BDV., STEPH.

Espèces.

GRAELLSII, <i>Feisth.</i>	CALORIS, <i>Hub.</i>	LUCTUOSA, <i>W. V.</i>
MULVÆ, <i>Esp.</i>	TITANIA, <i>Esp.</i>	INSOLATRIX, <i>Hub.</i>
APRICA, <i>Hub.</i>	{ SOLARIS, <i>W. V.</i>	
CERINTHA, <i>Tr.</i>	{ Var. <i>Albicollis</i> , <i>Fal.</i>	

Tribu XVIII. NOCTUO-PHALÆNIDI. BDV.

Chenilles manquant ordinairement d'une ou deux paires de fausses pattes, vivant à découvert sur les arbres ou les plantes basses.

Chrysalides enfermées dans des coques de soie ou de terre.

Insectes parfaits. — Taille petite ou moyenne. Corps grêle relativement aux ailes. Antennes de moyenne longueur au

plus, ou courtes. Palpes bien développés. Ailes à franges longues. Vol diurne.

Voici une tribu qui devra nécessairement se partager par la suite en plusieurs autres, quand les premiers états auront été observés sur plus d'espèces différentes. Les chenilles des Noctuo-Phalénides sont en effet imparfaitement connues et beaucoup sont tout à fait ignorées; il y a donc peu de généralités à exposer sur cette tribu; tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce sont, en général, des insectes assez petits, vifs, volant en plein jour. Ils se rapprochent en général des Pyralides, avec lesquels ils forment une transition très naturelle.

Leur répartition, en genres bien tranchés, est assez difficile; aussi tous les auteurs ont-ils jusqu'ici trouvé plus commode de les entasser pêle-mêle dans trois ou quatre, tandis que les douze que je donne ici me paraissent à peine suffisants.

Gen. 4. EUCLIDIA, OCH., TR., BDV., STEPH.

Chenilles à douze pattes, lisses, très allongées, atténuées postérieurement, à tête grosse, repliant au repos leurs premiers anneaux presque en hélice, vivant à découvert sur les plantes basses.

Chrysalides lisses, luisantes, un peu obtuses, renfermées dans des coques assez solides construites parmi les mousses ou les débris.

Insectes parfaits. — Antennes courtes, légèrement crénelées dans les ♂ : sétacées dans les ♀. Palpes courts, droits ou ascendants. Thorax grêle, globuleux, lisse. Abdomen subconique et effilé dans les ♂. Ailes supérieures épaisses, à franges longues; inférieures de couleurs vives et tranchées, assez larges, recouvertes au repos par les premières en toit écrasé.

Ce genre devrait peut-être former une tribu séparée.

L'une des espèces qu'il renferme est assez différente des autres quant à son organisation, et j'en avais fait un genre séparé, sous le nom de *Metoptria* (Μέτωπον, frons, τρέις, très), qui rappelait la bizarre conformation du front; mais je ne connais pas la chenille, et comme, à l'état parfait, la *Monogramma* a les mêmes habitudes que les *Euclidies*, je crois qu'il vaut mieux attendre. J'ai donc seulement indiqué les caractères qui la séparent des autres à l'état parfait.

Les *Euclidia* sont fort remarquables à l'état de larves. Elles vivent tout à fait à découvert sur les plantes basses, principalement sur les Légumineuses. Elles rappellent un peu, par leur conformation, les *Ophiuistes* ou les *Xylocampes*; elles sont vives comme elles, et ont aussi la paire de pattes anale fort allongée et très rapprochée, mais la tête, au lieu d'être petite et lenticulaire, est sphérique et d'une grosseur énorme. Au repos, elles ont une habitude qui leur est tout à fait particulière, elles replient leur sept premiers anneaux en les contournant l'un sur l'autre, de sorte que la tête se trouve entièrement cachée, et elles restent ainsi des heures entières. Leur croissance est longue, car c'est à l'automne qu'on les trouve, et elles passent tout l'hiver sans se chrysalider.

Les papillons volent au soleil avec vivacité parmi les hautes herbes, mais ils se reposent fréquemment; leurs longues franges sont souvent endommagées par les chocs qu'occasionnent ces alternatives de mouvement et de repos.

Espèces.

A. Palpes ascendants, peu velus, courbes, connivents au sommet, à dernier article acéré. Toupet frontal plat et peu visible. Abdomen des ♀ gros et terminé en pointe obtuse.

Ailes supérieures arrondies au sommet, marquées de signes hiéroglyphiques très tranchés. (EUCLIDIA, *Omn.*)

MI, <i>Lin.</i>	GLYPHICA, <i>Lin.</i>	} TRIQUETRA, <i>Fab.</i>	
{ FORTALIUM, <i>Hub.</i>	MUNITA, <i>Hub.</i>		} Var.? <i>Angulosa</i> , <i>Eversm.</i>
{ Var? <i>Flexuosa</i> , <i>Eversm.</i>			

B. Palpes courts, très velus, droits, écartés, leur dernier article à peine distinct. Front très saillant, corné, dépassant les palpes, trifide au sommet et entouré de poils. Abdomen des ♀ terminé par une pointe aiguë et cornée. Ailes supérieures aiguës au sommet, nébuleuses. (METOPTRIA, *Mihi.*)

MONOGRAMMA, *Hub.*

Gen. 2. ANTHOPHILA, OCH., TR., BDV.

Chenilles.....

Insectes parfaits. — Antennes courtes, sétacées dans les deux sexes. Palpes droits, le dernier article écailleux. Front très proéminent, atteignant le sommet des palpes, carré ou légèrement échancré à l'extrémité et entouré de poils. Thorax grêle, subglobuleux, lisse. Abdomen lisse, presque glabre, légèrement conique dans les ♂. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, lisses, presque luisantes, recouvrant les inférieures en toit assez penché, ces dernières assez insignifiantes et sans dessins.

J'ai réduit ce genre, le plus nombreux et le plus hétérogène de tous jusqu'ici, à trois espèces, dont je n'ai pu étudier qu'une seule en détail. Les deux autres sont extrêmement rares, et je n'ai vu de chacune qu'un ou deux exemplaires. Elles ont (ou au moins la *Flavida*) une sorte de rapport avec le sous-genre *Metoptria*, par la saillie peu ordinaire du front. Je ne sais rien de positif sur leurs mœurs.

Espèces.

VESPERTINA, Tr. { FLAVIDA, Och.
 KINDERMANNII, Bdv. { Flava, Hub.
 { Tortr. kakeritziana, Hub., 165.

Gen. 3. MICRA, MIMI.

(*Antophila*, Bdv. — *Erastria* et *Antophila*, Tr., Steph.)

Chenilles à douze pattes, épaisses, atténuées aux deux extrémités, à tête petite, ayant les trapézoïdaux un peu saillants et visiblement pilifères, vivant sur les plantes basses.

Chrysalides courtes, à anneaux saillants, renfermées dans des coques molles ovoïdes, filées entre les feuilles ou les mousses.

Insectes parfaits. — Antennes courtes, filiformes dans les deux sexes. Palpes dépassant le front, ascendants, à dernier article bien distinct. Yeux gros et saillants. Toupet frontal aplati. Thorax très grêle, lisse, subglobuleux. Abdomen grêle lisse, conique. Ailes à franges larges, les supérieures aiguës au sommet, à lignes distinctes, disposées en toit incliné; les inférieures de couleurs insignifiantes, sans dessins. Pattes de moyenne longueur. Vol diurne. Taille petite.

Ce genre, que j'ai créé dans les catalogues manuscrits que j'ai communiqués à quelques amis il y a déjà plusieurs années, est déjà adopté dans quelques collections. Il n'est guère composé que d'espèces de la taille la plus exiguë. Leurs chenilles diffèrent notablement, comme on voit, de celles des genres précédents; elles n'ont comme elles que douze pattes, mais, loin d'être allongées et presque filiformes, elles sont au contraire ramassées avec les trapézoïdaux saillants, discolores et

portant des poils bien distincts à l'œil nu. Elles vivent à découvert sur les plantes basses.

Les insectes parfaits volent en plein jour, principalement dans les lieux secs et élevés. Les espèces connues sont assez nombreuses, et le deviendront probablement davantage quand les Lépidoptéristes microphiles seront plus nombreux. Je donne ici comme nouvelle une espèce que j'ai reçue de M. Kindermann, naturaliste de Bude, sous le nom de *Minuta*, il y a près de dix ans, et qui se place assez naturellement entre la véritable *Minuta* et l'*Elychysi*. Je dois dire cependant que je n'ai pas vu en nature celle que M. Boisduval appelle dans son INDEX *Concinnula*, mais comme sa description ne s'applique pas à l'espèce que je possède, et qu'il la donne comme étant de la Russie méridionale, tandis que la mienne a été prise en Hongrie, je pense que je ne commets pas ici de double emploi.

Espèces.

PURPURINA, <i>Fab.</i>	PARVA, <i>Hub.</i>	ELYCHRYSI, <i>Ramb.</i>
ROSINA, <i>Hub.</i>	CONCINNULA, <i>Bdv.</i>	PAULA, <i>Hub.</i>
(OSTRINA, <i>Hub.</i>	MINUTA, <i>Hub.</i>	
Var. <i>Æstivalis</i> , <i>Ramb.</i>	VIRIDULA, <i>Guen.</i>	

Gen. 4. LEPTOSIA, ΜΙΗΙ (Λεπτός, *tenuis*, *gracilis*.)

(*Bryophila*, *Bdv.* — *Anthophila*, *Tr.*)

Chenilles.....

Insectes parfaits. — Antennes courtes, sétacées dans les deux sexes. Palpes dépassant notablement le front, ascendants, comprimés latéralement, à dernier article nu. Corps très grêle. Thorax étroit, globuleux. Abdomen lisse, effilé, terminé en pointe obtuse dans les ♀. Ailes larges, minces, arrondies,

les supérieures à lignes distinctes, ondées, disposées en toit peu incliné; les inférieures participant des supérieures pour la couleur et le dessin.

Les espèces de ce genre ont un faciès particulier et tout différent de celui des *Micra*, leur port rappelle tout à fait celui de certaines Pyralides. La *Velox*, qui est la seule anciennement connue, a été transportée alternativement des Bryophilés aux Noctuo-Phalénides. M. Treitschke la place aujourd'hui parmi ces dernières, et M. Boisduval, au contraire, en fait une *Bryophila* dans la dernière édition de son INDEX. La connaissance de la chenille décidera facilement la question; car les larves de ces deux tribus n'ont pas entre elles le moindre rapport. En attendant, elle me paraît peut-être mieux à sa place ici que dans les Bryophagides. Je ne connais rien de ses habitudes.

Espèces.

MENDACULALIS, Tr. * DARDOUINI, *Bdv.*, *an huj. gen.?*
 { VELOX, *Hub.* * POLYGRAMMA, *Anderr, Bdv.* (*Vix vidi.*)
 { *Anomala, Bdv.*

Gen. 5. ERASTRIA, OCH., TR., BDV., STEPH.

Chenilles à quatorze pattes, allongées, à tête petite, rayées longitudinalement, vivant à découvert sur les arbrisseaux.

Chrysalides renfermées dans des coques placées entre les feuilles ou les mousses.

Insectes parfaits. — Antennes sétacées dans les deux sexes. Palpes dépassant la tête, ascendants, leur second article coupé carrément au sommet, le dernier long, nu. Thorax subcarré, lisse. Abdomen crêté dans les deux sexes. Ailes larges, les supérieures à lignes et taches distinctes, disposées en toit écrasé.

On reconnaît d'abord ce genre à son faciès; la tache réni-

forme est grande et bien distincte, les ailes sont larges, l'abdomen crêté. Les papillons se tiennent volontiers appliqués contre les troncs des arbres, mais ils s'envolent au moindre choc, et ne se laissent point tomber comme les Noctuelles des tribus supérieures.

Espèces.

* PARVULA, *Ramb.* NUMERICA, *Bdv.*, *an huj. gen.?* ATRATULA, *Bork.*
 VENUSTULA, *Hub.* CANDIDULA, *Bork.* FUSCULA, *Bork.*

Gen. 6. HYDRELIA, *Muhl.*

(*Erustria*, *Tr.*, *STEPH.* — *Anthophila* et *Agrophila*, *Bdv.*)

Chenilles à quatorze pattes, mais dont les deux intermédiaires plus courtes et impropres à la marche, de couleurs vives, avec la ligne stigmatale seule bien marquée, vivant sur les plantes qui croissent dans les lieux humides et marécageux.

Chrysalides renfermées dans une coque légère, à la surface de la terre.

Insectes parfaits. — Antennes sétacées dans les deux sexes. Palpes ascendants, dépassant un peu la tête, à dernier article court et peu distinct du précédent. Thorax subglobuleux, lisse, Abdomen lisse, grêle; effilé dans les ♂, renflé et terminé en pointe très obtuse dans les ♀. Ailes supérieures un peu aiguës au sommet, à lignes très tranchées et dans lesquelles se perdent les taches; disposées en toit incliné, inférieures unicolores. Spiritrompe courte.

Ce genre se rapproche du précédent, mais il en est bien distinct par les chenilles, qui ont une paire de fausses pattes

rudimentaires et impropres à la marche, et par les insectes parfaits dont l'abdomen est lisse.

Les mœurs sont aussi distinctes que la conformation. Les chenilles vivent exclusivement sur les *Carex* et autres plantes qui croissent dans les prés humides et marécageux. C'est aussi là que les papillons voltigent en plein jour, mais il faut ordinairement les faire partir, car ils aiment à s'accrocher à même les roseaux ou les hautes herbes. C'est vers le commencement de l'été qu'il faut les chercher.

Espèces.

ARGENTULA, *Esp.*

UNCA, *Esp.*

Gen. 7. AGROPHILA, Bdv. (*partim.*)

(*Erastria*, Tr., Steph., Curt.)

Chenilles à douze pattes, un peu renflées antérieurement, ayant les deux trapézoïdaux postérieurs du onzième anneau un peu saillants, et les côtés légèrement carénés; à tête petite, vivant dans les champs et les lieux secs sur les plantes basses.

Chrysalides renfermées dans de petites coques ovoïdes composées de soie et de terre, et placées peu profondément sous le sol.

Insectes parfaits. — Antennes de moyenne longueur, sétacées dans les deux sexes. Palpes assez courts, comprimés, connivents au sommet, à dernier article peu distinct, conique, velu. Thorax lisse, globuleux. Abdomen lisse, cylindrique, zoné. Ailes supérieures épaisses, un peu oblongues, de couleurs tranchées et brillantes, disposées en toit incliné, inférieures unicolores. Pattes longues. Spiritrompe longue.

J'ai réduit ce genre, établi par M. Boisduval, à une seule

espèce, qui est tout à fait distincte des autres par ses habitudes et par son organisation. En effet, ici les ailes n'ont plus la même forme, la spiritrompe est bien développée, les chenilles n'ont que douze pattes, et loin de vivre dans les lieux humides, recherchent au contraire les endroits les plus secs. C'est sur les petits *Convolvulus* qui croissent au bord des champs qu'il faut les chercher; elles se tiennent sur les feuilles ou à même les tiges, appuyées seulement sur leurs fausses pattes, les anneaux intermédiaires très relevés et les antérieurs recourbés en col de cygne.

Les papillons fréquentent les mêmes lieux que leurs chenilles, ils voltigent avec vivacité autour des chardons en fleurs, au plus fort de la chaleur, ce qui ne les empêche pas, comme beaucoup d'autres de la même tribu, de voler encore au crépuscule. Ils ont quelque analogie, par leur faciès et par leurs mœurs, avec certaines espèces de Pyralides.

Comme on le voit par cet exposé, l'espèce à laquelle j'ai restreint ce genre est la seule dont le nom d'*Agrophila* (ἄγρον φιλέω, *agros amo*), donné par M. Boisduval, caractérise bien les habitudes.

Espèce.

SULPHUREA, *Hub.*

Gen. 8. PHYTOMETRA, STEPH.

(*Anthophila*, TR., BDV.)

Chenilles.....

Insectes parfaits. — Antennes moyennes, sétacées. Palpes dépassant la tête, ascendants, recourbés, comprimés, à dernier article assez long, ensiforme, écailleux. Spiritrompe de longueur moyenne. Thorax étroit, subglobuleux, lisse. Abdo-

men lisse, presque glabre, unicolore, cylindrique, terminé en pointe dans les deux sexes. Pattes longues et fortes. Ailes assez larges, les supérieures aiguës au sommet, à lignes distinctes, disposées en toit très déclive; les inférieures participant des couleurs et dessins des premières.

M. Stephens me paraît avoir séparé, avec raison, l'espèce typique de ce genre dans les *Erastria*. Je n'ai pu me procurer encore la chenille, mais je pense que sa découverte viendra confirmer la validité du genre *Phytometra*.

Les insectes parfaits volent en plein jour parmi les herbes et les bruyères, principalement dans les clairières des bois.

J'ai vu si rapidement la *Sancti-Florentis*, que je n'oserais affirmer qu'elle appartient bien réellement à ce genre.

Espèces.

ÆNEA, Bork.

SANCTI-FLORENTIS, Bdv.

Gen. 9. *HÆMEROSIA*, Bdv.

Chenilles à seize pattes, allongées, à tête petite, ayant les trapézoïdaux bien marqués, vivant sur les plantes basses.

Chrysalides renfermées dans de petites coques ovoïdes, solides, composées de soie et de terre, et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes de moyenne longueur, ciliées dans les ♂. Palpes dépassant la tête, droits, le dernier article court, peu distinct. Thorax assez robuste subcarré, velu. Abdomen lisse, subconique dans les ♂, renflé dans les ♀. Ailes mates prolongées au sommet, à franges longues, à taches distinctes.

M. Boisduval, dans son dernier INDEX, a mis ce genre dans

la tribu des Hélioithides, où il est certainement tout à fait déplacé. Quant à affirmer qu'il est ici définitivement à sa place, c'est ce que je n'ose pas dire le moins du monde; seulement comme l'insecte parfait a une assez grande analogie avec les autres espèces de cette tribu, j'ai cru qu'il valait mieux l'y laisser jusqu'à ce qu'elle soit convenablement démembrée. Il devra vraisemblablement former par la suite le type d'une tribu séparée, mais on ne pourra l'établir que quand on connaîtra parfaitement les chenilles des deux genres suivants, qui ont une certaine affinité avec lui à l'état parfait, et celle des *Hæmerosia Albicans* et *Scitula*, qui peuvent, la dernière surtout, être assez différentes de la *Renalis*.

Les *Hæmerosia* sont toutes des espèces méridionales; elles ne paraissent pas différer beaucoup pour les mœurs des autres *Noctuo-Phalaenides*, c'est-à-dire qu'elles volent en plein jour parmi les herbes et les broussailles.

Quant aux premiers états, j'ai vu la chenille de la *Renalis* et sa coque, mais la première soufflée seulement, et je ne sais rien de ses habitudes.

Espèces.

<i>SCITULA</i> , <i>Ramb.</i>	}	<i>RENALIS</i> (1), <i>Hub.</i>
<i>ALBICANS</i> , <i>Ramb.</i>		<i>Renifera</i> , <i>Bdv.</i>

Gen. 10. ORATOSCELIS, MIHI. (*Ορατός distincta*, *κηλίς macula.*)

(*Antophila*, TR. — *Hæmerosia*, *BDV.*)

Chenille.....

Insectes parfaits. — Antennes crénelées dans les ♂. Palpes

(1) J'ignore pourquoi on a changé le nom qu'Hubner a donné à cette espèce. Est-ce à cause de la désinence *Alis* réservée aux Pyralides? alors il fallait rebaptiser aussi non-seulement la *Miana signalis*, qui est absolument dans le même cas, mais encore les espèces nommées *Vinisnalis*, *Littoralis*, *Musicalis*, etc.

dépassant la tête, droits, à dernier article très court. Thorax globuleux, lisse. Abdomen large et cylindrico-conique dans les ♀. Spiritrompe courte. Ailes à franges longues, les supérieures aiguës au sommet, avec une tache très distincte au bord interne.

La chenille de l'unique espèce qui compose ce genre est connue, mais je n'ai pu encore obtenir sur elle des renseignements assez précis pour les consigner ici. Elle me paraît, d'après le peu qu'on m'en a dit, s'éloigner de celles du genre précédent. M. Treitschke dit, dans son Supplément, qu'elle est d'une forme très bizarre, et qu'elle vit sur les pêchers dans les jardins fruitiers.

Le genre *Oratoscelis*, par ses ailes mates et comme pulvérolentes, et la largeur de leur frange, forme un passage assez naturel au genre suivant.

Espèce.

COMMUNIMACULA, *Fab.*

Gen. 11. GLAPHYRA, *Mihl.* (Γλαφυρός *politus, comptus.*)
(*Anthophila*, *Tr.*, *Bdv.*)

Chenilles.....

Insectes parfaits. — Antennes filiformes ou subcrénelées dans les ♂. Palpes dépassant la tête, un peu ascendants, le deuxième article assez épais et coupé carrément au sommet, le troisième très court. Thorax globuleux, lisse. Abdomen lisse, soyeux, conique dans les ♂. Ailes assez larges, soyeuses, à franges longues, de couleurs claires avec des lignes nébuleuses; les taches remplacées par de très petits points noirs.

Voici un genre qui paraît d'abord très voisin des *Micra*, et

cependant, en l'examinant attentivement, on aperçoit bien des différences essentielles dans les antennes, les palpes, les ailes, etc. Il forme un très bon passage des *Oratoscelis* aux *Microphysa*, dont il est peut-être encore plus voisin que du *Micra*. Les chenilles doivent être connues, mais elles sont étrangères à nos environs, et je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur elles, non plus que sur les mœurs des insectes parfaits.

Espèces.

PARALLELA, <i>B. Kind.</i>	LUSITANICA, <i>B.</i>	* OBLITERATA, <i>R.</i>
PURA, <i>Hub.</i>	AMÆNA, <i>Hub.</i>	{ <i>Vimmerii?</i> <i>Tr.</i>
GLAREA, <i>Tr.</i>		

Gen. 12. MICROPHYSA.

(*Microphisa*, *Bdv.* — *Ophiusa*, *Tr.*)

Chenilles.....

Insectes parfaits.—Antennes subciliées⁹ dans les ♂, sétacées dans les ♀. Palpes grêles, ascendants, connivents, le deuxième article subulé, le troisième très court. Thorax lisse, globuleux, grêle. Abdomen grêle, lisse, glabre, conique dans les ♂, renflé et terminé dans les ♀ par une pointe brusque et longue. Pattes très longues. Ailes larges à franges longues, nébuleuses, les supérieures à lignes bien marquées; les inférieures participant des mêmes dessins.

Ce genre, extrêmement voisin du précédent, a été cependant transporté dans ces derniers temps, par MM. Treitschke et Boisduval, auprès des *Ophiusa*; mais il me paraît beaucoup mieux à sa place ici, au moins jusqu'à ce que la découverte des chenilles vienne prononcer en dernier ressort. Il forme un

passage très naturel aux Pyralides du genre *Eunychia* (1), et principalement à l'*Eunychia Normalis*, qui n'en diffère, au premier abord, que par la forme de ses palpes. Je ne sais rien de particulier sur ses habitudes.

Espèces.

REGULARIS, *Hub.*

INAMENA, *Hub.*

SUAVA, *Hub.*

JUCUNDA, *Hub.* Au var. præced. ?

(1) Mon genre *Eunychia* n'est pas le même que celui de MM. Treits. et Duponchel. Il ne comprend que la *Normalis* et deux ou trois espèces voisines ; puis il passe de là par le genre *Hercyna* (*Rupicolalis*, etc.) au grand genre *Pyrausta*, qui renferme toutes les petites espèces noires à taches blanches (*Anguinalis*, etc.), aussi bien que les espèces à taches jaunes (*Purpuralis*, *Punicealis*, etc.), qui n'en diffèrent pas génériquement. Puis enfin, j'ai séparé de l'ancien genre *Pyrausta*, dans une coupe générique à laquelle je donne le nom de *Nyctea*, à cause de leurs habitudes nocturnes, quatre petites espèces à ailes minces, dont le type est la *Sanguinalis*, et qui diffèrent essentiellement des *Pyraustes*. L'ensemble de ces quatre genres compose ma tribu des *Noctuo-Pyralides*. Elle est suivie des Pyralides proprement dites, qui contient dix-huit genres ; puis vient enfin la tribu des *Deltoïdes*, qui contient six genres. Ces trois tribus embrassent l'ensemble des Pyrales de Linné.

.....

NOCTUARUM EUROPÆARUM

INDEX METHODICUS, CLASSIFICATIONIS IN ANN. SOC. ENTOM
GALLIC. EDITÆ TABULAM FINGENS (1).

Auctore A. GUÉNÉE.

(Séance du 4 août 1844.)

Famil. II. NOCTURNI.

—

Divis. §§§. NOCTUÆ, *Lin.*

—

Tribu I. BOMBYCOIDI, *Bd.*

—

1. SEMAPHORA, *Guen.*

Psi, *L.*
Tridens, *F.*
Cuspis, *H.*

2. APATELA, *Steph.*

) Leporina, *L.*
) Var. *Bradyporina, H.*

3. ACRONYCTA, *Och.*

(Aceris, *L.*
Var. *Paradoxa, Bdv.*
Megacephala, *F.*
Alni, *L.*
Strigosa, *F.* Favillacea, *H. D.*
Ligustri, *F.*
Menyanthidis, *Esp.*
Rumicis, *L.*
{ Auricoma, *F.*
{ Var. *Pepli, H.*
Euphorbiæ, *F.*
{ (Euphrasiæ, *Roes.* Cyparissiæ, *H.*
{ Var. ? *Esulæ, H. (2).*
{ Var. ? *Absccondita, Tr.*

4. COLOGASIA, *Och. (3).*

Geographica, *F.*

(1) Multa in hoc indice ab opusculo tandem in Annalibus peracto discrepant. Tempus enim a quatuor annis lapsum aberrationes nonnullas rectioremque, modo specierum, modo generum ordinationem indicavit. In posterum, generum novorum characteres, gregumque naturalium mores et habitus, ni lepidopterophilis ingrata sint, in supplemento enarrare conabor.

(2) Omnes hæ varietates, vel forte species, minus cognitæ.

(3) *Clidia* *Bdv.* — Nomen : *Colorasia*. 24 annis antiquius. Hocce genus inter bombyces recentius translatum hic reponendum mihi videtur

5. DIPTERA, Och.

Cænobita, *Esp.*
Ludifica, *L.*
Orion, *Esp.* Aprilina, *H.*

Tribu II.

NOCTUO-BOMBYCIDI, B. (1).

1. CEROPACHA, Steph.

Ridens, *F.* Xanthoceros, *H.*
Octogesima, *H.*
Or, *F.*
Flavicornis, *L.*
Diluta, *F.*
Ruficollis, *F.*
Fluctuosa, *H.*
Bipuncta, *Bork.* Undosa, *H.*

2. CHYMATOPHORA (2), Tr.

Viminalis, *F. H.* Saliceti, *Tr.*
Scripta, *H.*
Oo, *L.* Ferruginago, *H.*

Tribu III.

BRYOPHAGIDI (3), Guen.

1. BRYOPHYLA, Tr.

{ Glandifera *H. V.* Lichenes, *F.*
{ Var. *Par.*, *H.*
{ Perla, *F.*
{ Ereptricula, *Tr.*
{ Var. ? *Troglodyta*, *Frey.*
{ Algæ, *F.*
{ Var. *Strigula*, *Dup.*
{ Var. *Spoliatricula*, *H.*
{ Var. *Mendacula*, *H.*, 520.
{ Var. *Calligrapha*, *H.*
{ Var. ? *Receptricula*, *H.* 27 (4),
Bdv.

Fraudatricula, *H.*
{ Deceptricula, *H.*
{ Var. *Raptricula*, *H.*
{ Lupula, *H.* 573, *Dup.*
{ Var. ? *Ravula*, *H.*
Furvula, *H.*

Tribu IV.

LEUCANIDI, Guen.

1. HYDRILLA (5), Bdv.

Caliginosa, *Tr.*
Uliginosa, *Bdv.*
{ Palustris, *H.*, 567.
{ Var. *Chavannii*, *And.*
Obliterata, *Dalm.*, au huj. gen. ?

2. CARADRINA, Och.

Morpheus, *W. V.*, Sepii, *H.*
Lenta, *Tr.*
Gluteosa, *Tr.*
{ Exigua, *H.*
{ Var. *Fulgens*, *H.*
Pygmæa, *Ramb.*
Cubicularis, *W. V.*
Selini, *And.*
Germainii, *Dup.*
Aspersa, *Ramb.*
{ Ustirena, *B.*
{ Var. ? *Terrea*, *Kind.*
{ Kadenii, *Tr.*
{ Var. *Flavirena*, *B.*
{ Var. *Fuscicornis*, *Ramb.*
Alsines, *H.*
{ Blanda, *H.*
{ Var. ? *Taraxaci*, *H.*
Plantaginis, *H.*

(1) Hanc desinentiam : Idi a prima usque ad ultimam classificationis paginam semper eandem observandam, rectius esse cogitavi.

(2) $\chi\upsilon\mu\alpha$, omne quod effusum per rivulos fluit.—Nominibus *Ceropacha* et *Chymatophora* a longo tempore constantibus, nomen novum *Cleoceria*, *Bdv.* inutile apparet.

(3) Non optime sane hic collocati, sed ubi melius?

(4) Hanc varietatem speciem esse diversam difficile credam; plurima enim possideo exemplaria quorum alia ad *Calligrapham*, alia ad *mendaculam* transeunt.

(5) Forsan dividendum, larvis cognitio.

Respersa, *W. V.*

Bilinea, *H.*

Trilinea, *W. V.*

3. NIMYRA (1), *Tr.*

Venosa, *Tr.* Degener, *H.*

Dubiosa, *Tr.*, an huj. gen?

Dentinoso, *Kind.* (2).

Nervosa, *F.*

4. LEUCANIA, *Och.*

Elymi, *Tr.*

Lutosa, *H.*

{ Pallens, *L.*

{ Var. ? *Ectypa*, *H.*

Impura, *H.*

Straminea, *Tr.*

Bathyerga, *Frey.*

Sicula, *Tr.*

Amnicola, *Ramb.*

Riparia, *Ramb.*

L. album, *L.*

Obsoleta, *H.*

Loreyi, *Dup.*

Zeæ, *Dup.*

Montium, *And.*

Cyperi, *Bd.*

Scirpi, *Bd.*

Caricis, *Tr.*

actylidis, *Ramb.*

{ Punctosa, *Tr.*

{ Var. ? *Putrescens*, *H.*

Alopecuri, *B.*

Congrua, *H.*

{ Comma, *L. Turbida*, *H.*

{ Var. ? *Littoralis*, *Curt.*

Pudorina, *H.*

Impudens, *H.*, an var. præced.

Musculosa, *H.*

Vitellina, *H.*

Conigera, *F.*

{ Lithargyria, *Esp.*

{ Var. *Anargyria*, *Dup.*

Albipuncta, *F.*

Turca, *L.*

5. NONAGRIA (3), *Tr.*

Phragmitidis, *H.*

Despecta, *Tr.*

Extrema, *H.*

Junci, *B.*

Fluxa, *H.*

Ulvæ, *H.*

Neurica, *H.*

Hessii, *B. Neurica*, *H.*, 659-61.

Hospes, *Tr.*

Nexa, *H.*

Hesperica, *Ramb.*

{ Paludicola, *H.*

{ Var. *Guttans*, *H.*

Caunæ, *Tr. Arundinis*, *H.*

Sparganii, *Esp.*

{ Typhæ, *Esp.*

{ Var. *Fraterna*, *Kind.*

Tribu V.

APAMIDI, *Guen.*

1. JASPIDIA, *Bdv.*

Celsia, *L.*

2. GORTYNA, *Tr.*

{ Lunata, *Tr.*

{ Var. *Borelii*, *Pierr.*

Flavago, *Esp.*

3. HYDRÆCIA, *Guen.*

Cupræa, *W. V.*

{ Leucostigma, *H.*

{ Var. *Fibrosa*, *H.*

Micacea, *Esp. Cypriaca*, *H.*

{ Nictitans, *L.*

{ Var. *Fucosa*.

4. MITHYMNA, *Och.*

{ Imbecilla, *F. Aliena*, *H.*, 394.

{ Var. *Nexa*, *D.*

{ Var. *Alpina*, *H.*

(1) Tribu : *Caradrinides*, *Bdv.*, si adoptetur, huic ne vel *Leucanidis* genus *Symira* pertinebit ?

(2) Rectius *Tendinosa*, at nomen obliteratum jam prævaluit.

(3) Tribu : *Nonagridi* delevi, utpote *Leucanidis* nimis affinem.

5. MIANA ⁽¹⁾, Staph.

- Signalis, *Tr.*
 Duponchelii, *B.*, an huj. gen.?
 Microglossa, *Ramb.*
 Captiuncula, *Tr.*
 Suffuruncula, *Tr.*
 Furuncula, *W. V.*
 Var. *Victuncula*, *H.*, 96.
 Var.? *Erratricula*, *H.*
 Var.? *Erratricula*, *Frey.*
 (Strigilis, *L. Præduncula*, *H.*
 Var. *Latruncula*, *Omn.*
 Var.? *Rubeuncula*, *Donz.*

6. APAMEA, *Och.*

- Ophiogramma, *Esp.*
 (Didyma, *Esp.*
 Var. *Nictitans*, *H.*, 619.
 Var. *Secalina*, *H.*
 Unanimis, *Tr.*
 Gemina, *Tr.*
 Var. *Remissa*, *H.*
 Var. *Anceps*, *Dup.*

7. GLOTTULA ⁽²⁾, *Guen.*

- Encausta, *H.*
 Pancratii, *Cyrril.*

8. LUPERINA ⁽³⁾, *Bdv.*

A. Forsan genus separat.

- Cespitis, *W. V.*
 Virens, *L.*
 Rubella, *Dup.*

B.

- (Luteago, *H.* (4).
 Var. *Olbiena*, *Gey.*
 Testacea, *W. V.*

- Desyllesi, *Bdv.*
 Dumerili, *Dup.*

C.

- Basilinea, *F.*
 (Infesta, *Och?*, *Anceps*, *H.*
 Var. *Aliena*, *Dup.*
 Var.? *Renardii*, *Bdv.*
 Elota, *H.*

D.

- Aliena, *H.*, 441.
 Abjecta, *H. Fribolus*, *B.*
 Furva, *W. V.*
 Albicolon, *H.*
 Maillardi, *B.*
 Bugnioni, *B.*
 Zeta, *Tr.*
 (Pernix, *H.*
 Var. *Clandestina*, *B.*
 Serratilinea, *Och.*
 Rubirena, *Tr. Feisthamelii*, *B.*

9. CRYMODES, *Guen.*

- Groenlandica, *Som.*
 Exulis, *Lef.*
 Gelata, *Lef.*
 Borea, *Bd.*
 Sommeri, *Bdv.*
 Templi, *Th.*, an huj. gen.?

10. XYLOPHASIA, *St.* (5).

- Leineri, *Fr.*
 Scolopacina, *H.*
 (Hepatica, *W. V. Characterea*, *H.*
 Var. *Hepatica*, *Dup.*
 Aquila, *Donz.* An var. seq.?
 (Rurea, *Tr. Putris*, *H.*
 Var. *Combusta*, *Dup.*

(1) Genus validiss. larvas intra caules vel stirpes plantarum viventes hoc anno inveni. (Vid. p. 335; tom. vii.)

(2) *Brithya*, *H. Bdv.* — Cur *Hubneriana* nomina modo valent, modo non valent? Si valent, cur nomen *Hamearis* *Dom. Boisduval* mutavit et tot alia; si non valent cur *Brithya* et *Scotophila* reviviscunt?

(3) Hoc genus a me immerito cum *Hadenis* partim confusum a magno *D. Boisduvalii* genere *Luperina*, extricavi.

(4) Hic transtuli suadente *Dom. Duponchelii*, et recte.

(5) Larvæ omnino subterraneæ quomodo *Hadenidis* vel *Zylinidis* convenire possunt? Larva *Xyl. Hepatica*, ad exempl., forma, colore moribusque ab *Agrotidis* omnino indistinguenda.

Musicalis, *Esp.* Lithoxylea, *H.*,
240 (1).
Lithoxylea, *W. V.*
Polyodon, *L. Radicea, H.*
Lateritia, *Esp. Molochina, H.*
Petrohiza, *Tr. Comma, H.*
Zollikofferi, *Kind.*

Tribu VI.

NOCTUELIDI, *Latr.*1. TRIPHÆNA (1), *Och.*

{ Pronuba, *L.*
{ Var. *Innuba, Tr.*
{ Subsequa, *W. V.*
{ Orbona, *F. Comes, H.*
{ Var. *Connuba, H.*
Fimbria, *L. Solani, F.*
Janthina, *F.*
Interjecta, *H.*
Chardinyi, *Bd.*
Linogrisea, *F.*

2. CERIGO, *St.*

Cytherea, *F. Texta, Tr.*

3. SEGETIA, *St. (5)*

Implexa, *H.*
Xanthographa, *F.*

4. RUSINA, *St.*

Tenebrosa, *H.*

5. NOCTUA, *Lin.*

Leucographa, *H. Lepetitii, Bd.*

Umbrosa, *H.*
Conflua, *Tr.*
Faceta, *Tr.*
Punicea, *H.*
Bella, *Bork. Quadratum, H.*
Baja, *F.*
Collina, *Bd.*
{ Festiva, *W. V.*
{ Var. *Dahlia, God. (4).*
{ Var. ? *Congener, H. * 617.*
Dahlia, *H.*
Brunnea, *F.*
Rhomboida, *Esp. (5). Stigmatica, H., 470.*
Triangulum, *Och. Sigma, H., 697.*
Ditrapezium, *H. 472. Tristigma, Tr.*
C. nigrum, *L.*
Sigma, *W. V. H., 122.*
Depuncta, *L. (H. larv.) Mendosa, H.*
Hebraica (6), *H., I. geminum, Dup.*
Glareosa, *Esp. I. intactum, Dup.*
Chaldaica, *Kind.*
Candelisequa, *W. V.*
Sobrina, *Bd.*
Porphyrea, *H.*
Plecta, *L.*
Leucogaster, *Tr.*
Musiva, *H.*

6. AGROTIS (7).

Augur, *F.*
Dumetorum, *Bd. An huj. gen. ?*

(1) Forsan varietas, sed cujus? Fere *idem*. dicam de *Aquila*, *Donz.*

(2) *Unxia, H.*, 515, Americam australiorem. nec vero Europam habitat.

(3) Hic retuli affinitate insecti perfecti cum Noctuis comprobato.

(4) Hæc varietas apud nos sæpius invenitur. Illius larva difficile a *Triangulum* distinguenda.

(5) Hæc species a multis entomologis adhuc in musæis confusæ sic distinguuntur. — RHOMBOIDEA, alis primoribus violaceo-fuscis linea ante-terminali valde undata, flava, fusco intus adumbrata. linea media pallida, rarissime punctis nigris inclusa. Posticis unite fuscis. — TRIANGULUM: alis primoribus griseo incarnatis, linea ante terminali tremula, macula nigra apicali tantum juncta; linea media vix pallescente, lineolis punctisque nigris inclusa. Posticis unite fuscis. — DITRAPEZIUM: alis primoribus rubro-violaceo tinctis, nitidis, macula reniformi griseo infusata. Posticis pallidis, ad marginem externum fusciscentibus.

(6) Prorsus hujus generis; colore tantum ut ita dicam, a *Depuncta* distinguitur. Species 4 sequent. ab ea discerni posse minime mihi videntur, 4 vero ultimæ forsân ad *Agrotidas* pertinent.

(7) Gener. *Agrotis* D. Boisduval divisionem nuper tentavit, nec semper ingrâte; sed ego hoc genus ad perfectam ordinationem nondum maturum existimo.

- Squalida*, *Bd.*
Senna, *H.*
Ravida, *H.*
Pyrophila, *F.*
Sibirica, *B.* An Europ.?
Nyctimera, *Bdv.*
Lucipeta, *F.*
Valesiaca, *B.*
Renigera, *H.*
Policola, *B.*
 { *Fimbriola*, *H.*
 { Var. *Maravignæ*, *Dup.*
 Confusa, *Kind.*, *B.*
 { *Latens*, *H.*
 { Var. *Ignicola*, *H.*
Grisescens, *F.*
Gilva, *Donz.*
 { *Decora*, *Bork.*
 { Var. *Nivalis*, *And.*
Simplonia, *H.*
Sagittifera, *H.*
Helvetina, *H.*
 { *Birivia*, *H.*
 { Var. *Honnoratina*, *Donz.*
Cataleuca, *B.*
Fugax, *Och.* *Lucernea*, *H.*
Præcox, *L.* *Præceps*, *H.*, *Dup.*
Polygona, *F.*
Ocellina, *W. V.*
Alpestris, *B.*
Rectangula, *F.* *Anderreggii*, *B.*
 { *Multangula*, *H.*
 { Var. *Rectangula*, *B.* *Icon.*
Ericæ, *B.*
Agathina, *Dup.*
Lidia, *H.*
 { *Tritici*, *L.*
 { Var. ? *Eruta*, *H.*
Sabuletorum, *Kind.*, *B.*
 { *Siliginis*, *Friw.* *Seligiuis*, *Dup.*
 { *Segnilis*, *B.* (1).
Recussa, *H.* *Telifera*, *Donz.*
- { *Obelisca*, *W. V.*, *H.*, 123.
 { Var. *Ruris*, *H.*, 416.
 { Var. *Praticola*, *H.*, 567.
 { Var. ? *Villiersii*, *Guen.*
Flammatra, *F.*
Aquilina, *H.*, 155, 555, etc.
 { Var. *Vitta*, *H.*, *Dup.*
 { Var. *Ruris*, *God.*
 { Var. *Fictilis*, *H.*, 710.
 { Var. *Unicolor*, *H.*, 544, *God.*
 { *Fumosa*, *F.*
 { Var. ? *Vitis*, *H.*
 { Var. *Ursina*, *God.*
 { Var. ? *Fuliginea*, *H.*, *God.*
 { Var. ? *Carbonea*, *H.*
Fusca, *And.*, *B.*
Cursoria, *Bork.* *Mixta*, *F.* *God.*
 { *Ripæ*, *H.*
 { Var. *Desyllii*, *Pierret.*
Desertorum, *Kind.*
Putris, *L.* *Lignosa*, *H.*
Trifida, *H.*
Signifera, *H.*
Forcipula, *W. V.*
Agricola, *B.*
 { *Saucia*, *H.*
 { Var. *Æqua*, *H.*
Cinerea, *Bork.*
Obscura, *H.*, 490. An var. præc.?
 { *Corticea*, *W. V.*
 { Fem. *Sordida*, *H.*, 154.
Exclamationis, *L.*
 { *Trux*, *H.* *Lenticulosa*, *God.*
 { Var. *Terranea*, *Frey.*
 { *Cos*, *H.*
 { Var. *Tephra*, *B.*
Sicula, *B.* 2).
 { *Segetum*, *W. V.*
 { Var. *Segetis*, *H.*
Suffusa, *F.*
Sagitta, *H.*
Signata, *H.*

(1) Nomen prius impositum etsi malam vel nullam significationem habeat, tamen conservandum censeo, nam ubi primus mutator veniam invenit, secundus invenire debet, et cur non tertius? Cur non æterni?

(2) *Leucania* jam existit nomine *Sicula*.

Erythroxylea, *Tr.*
 Spinifera, *H.*
 Endogæa, *B.*
 { Var. ? *Sabulosa*, *Ramb.*
 { *Puta*, *H.* *Lignosa*, *God.*
 { Var. *Renitens*, *H.*
 Valligera, *F.*
 Lata, *Tr.*, an vere distincta?
 { *Crassa*, *H.*
 { Var. *Triticici*, *H.*
 Obesa, *B.*
 Bætica, *Ramb.*
 Optabilis, *B.*

7. PACHETRA, *Guen.*

Leucophæa, *Bork.*

8. HELLOPHOBUS, *Bd.*

A.

Popularis, *F.* Graminis, *H.* Loli, *D.*
 Vittalba, *Tr.*

B.

Hirta, *H.*
 Hispida, *Tr.*
 Odites, *H.*

9. NEURIA, *Guen.*

{ Grammiptera, *Ramb.*
 { Cancellata, *Kind.*
 Saponariæ, *Esp.*

10. CHARÆAS, *St.*

{ Graminis, *L.*
 { Var. *Tricuspis*, *H.*
 Albineura, *B.*, an var. præc.?

Tribu VII.

ORTHOSIDI (1), *Guen.*1. TRACHEA, *Och.*

Piniperda, *Esp.*, Flammea, *H.*

2. EPISEMA, *Och.*

Gruneri, *B.*
 { Trimacula, *W. V.*
 { Var. *Hispana*, *B.*
 { Var. *Unicolor*, *Dup.*
 { Var. *Tersa*, *H.*
 N. sp. Trimacula, *Dup.*, *Hist.*
 nat. (2).

3. TÆNIOCAMPA, *Guen.*

I. Cinctum, *W. V.*
 Gothica *L.*
 { Rubricosa, *F.*
 { Var. ? *Mista*, *H.* 509.
 Opima, *H.*
 { Instabilis, *F.*
 { Var. ? *Firma*, *H.*
 Stabilis, *H.*
 Populeti, *F.*
 Gracilis, *F.*
 Hyperborea, *Dalm.*
 Carneæ, *Th.*
 Miniosa, *F.*
 Ambigua, *H.* Cruda, *Tr.*
 Munda, *F.*

4. ORTHOSIA, *Och.*

A.

Cæcimacula, *F.*
 Vetula, *B.*

B.

Neglecta, *H.*

C.

Acetosellæ, *L.*
 Oxalina, *H.*, an huj. gen.?

D.

Upsilon, *W. V.*
 Farkasii, *Tr.*, an hic colloc.?

(1) Talis est, ut ipse dixi (tom. VIII, pag. 474) Orthosidarum cum Noctuelidis affinitas, ut has propius admovere necesse fuit.

(2) Hanc egregiam speciem a musæo D. DEJEAN in collectione D. RAMEUR translata vidi. Certe distinctissima apparet, at nomen hodie nondum accepit.

- E.
Lota, *L.*
Macilenta, *Tr.*
- F.
{ Congener, *H.*
{ Var. ? *Suspecta*, *H.*
{ Var. *Iners*, *Och.*
Lævis, *H.*
Ballotæ, *B. Kindermanni*, *Fisch.* (1).
- G.
{ *Ruticilla*, *Esp. Ilicis*, *B.*
{ *Serpylli*, *H.*, 488, 489.
5. **ANCHOCELIS**, *Guen.*
Neurodes, *H.*, 568.
Humilis, *F. Dup. H.*, 170.
Subjecta, *Dup.* *Agrotoides*,
Guen.
Nitida, *F.*
Pistacina *F.*, valde variat.
Hæmatidea, *Dup.*
{ *Litura*, *L.*
{ Var. *Ornatix*, *H.*
6. **CIRRÆDIA**, *Guen.*
Ambusta, *W. V.*
Xerampelina, *H.*
7. **GONOPTERA**, *Lat.* (2).
Libatrix.
8. **TETHEA**, *Och.* (2).
Retusa, *L.*
Subtusa, *F.*
9. **COSMIA** (2), *Och.*
Diffinis, *L.*
Affinis, *L.*
Pyralina, *W. V.*
10. **EUPERIA**, *Guen.*
Trapezina, *L.*, an gen. præc. ?
- Abluta, *H.*
N. sp. ? *B.*
Imbuta, *Kind.*, *B.* (3).
Fulvago, *W. V.*
Calthæago, *Kind.*, *B.*
11. **XANTHIA**, *Och.*
Evidens, *H.*, an huj. gen. ?
Pulmonaris, *Esp.*
{ *Ferruginea*, *H.*
{ Var. *Macilenta*, *H.*, 688.
Rubecula, *Esp. Ochreago*, *H.*,
Dup.
Argillacea, *H.*
Miniago, *Kind.*, *B.*
Rufina, *L.*
Gilvago, *F.*
{ Var. *Palleago*, *H.*
{ Var. *Palleago*, *Tr.*
{ Var. *Lineago*, *G.* (*Dup.* pl. 429,
fig. 6).
Erythrago, *B.*
{ *Aurago*, *F.*
{ Var. *Rutilago*, *Bork.*
Silago, *H.*
{ *Cerago*, *W. V.*
{ Var. *Flavescens*, *Bork.*
Cerago, *H.*
Sulphurago, *F.*
Puniceago, *Kind.*
Citrago, *L.*
Croceago, *F.*
12. **GERASTIS**.
Buxi, *B. Daubei*, *Dup.*
Intricata, *B.*
{ *Erythrocephala*, *W. V.*
{ Var. *Glabra*, *W. V.*
{ Var. ? *Dolosa*, *Tr.* (4).

(1) Species nova a D. KINDERMANN detecta. Alis primoribus cinnamemeeo griseoque pulverulentis, lincis omnibus valde serratis, macula reniformi griseo infuscata. area marginali albicante.

(2) Tria hæc genera minime *Orthisia* in posterumque alias removenda.

(3) Hæc species et præced. valde affines *Ablutæ* forsanique varietates tantum.

(4) *Dolosa vera* adhuc mihi invisæ. Multæ sane in musæis parisiens. existunt, sed varietates tantum modo *Erythrocephalæ*. modo *Vacciniæ*; neque illæ cum figuris Hubneri, vel descript. Treitsekii conveniunt quæ validæ esse affirmantur. *Dolosa*, *Duv.* (Suppl., p. 28, fig. 2), necnã varietas *Vacciniæ*.

Silene, *Bork.*
 Spadicea, *H.*, 179, valde variat. (1).
 Vaccinii, *L.*, *H.*, 177.

13. MECOPTERA, *Guen.*

{ Satellitia, *L.*
 { Var. *mac. croceis.*
 Serotina, *O. Orbona, H.*

14. DASYCAMP, *Guen.*

Rubiginea, *W. V.*

Tribu VIII.

HADENIDI.

1. VALERIA, *Germ.*

Oleagina, *F.*
 Jaspidea, *Vill.*, *Donz.*

2. MISELIA, *Tr.*

Oxyacanthæ, *L.*
 Bimaculosa, *L.*
 Orbiculosa, *Esp.*, an huj. gen.?

3. CHARIPTERA, *Guen.* (2).

Aprilina, *L.*
 Culta, *F.*
 Adjuncta, *Bd.*, *N. sp.*
 Gemmea, *Tr.*

4. DIANTHÆCIA, *Bd.*

Albimacula, *Bork. Concinna, H.*
 Conspersa, *W. V.*
 { Compta, *F.*
 { Var. ? *Viscaria, Guen.*, *Bdv.*
 Magnolii, *B.*

{ Filigrama, *Esp. Polymita, H.*
 { Var. ? *Xanthofusca, Guen.*

Xanthocyanea, *H.*

Cæsia, *W. V.*

Silenes, *H.*

Dianthi, *H.*

Capsincola, *Esp.*

Cucubali, *W. V.*

Tephroleuca, *B.*

Corsica, *Ramb.*

Capsophila, *And.*, *B.*

Carpophaga, *Bork. Perplexa, H.*

Echii, *Bork.*

5. ILARUS, *Guen.*

Ochroleuca, *W. V.*

■ FOLIA, *Tr.*

A.

Canteneri, *Dup.*
 Dysodea, *W. V.*
 Luteocincta, *Ramb.*
 Serena, *F.*

B.

Monticola, *Dup.*
 Cappa, *B.*

C.

Chi, *L.*
 Canescens, *B. Dup.*
 Suda, *H.*
 Pumicosa, *Tr. Asphodeli, Ramb.*
 Senilis, *B.*
 Senex, *H.*
 Platinea, *Tr.*
 Nigrocincta, *Och.*
 { Var. *Xanthomista, H.*

(1) Species certe distincta. — SPADICEA. Alis primoribus ferrugineis, sæpe nigricantibus, apice quadrato-acutis. Inferioribus unite fuscis, fimbria carnea ad extremum fusco tincta. Larva primo ætate Oxyacanthis et Prunis vivens viridis, mense aprili; adulta terreo fusca, vitta laterali obscuriore. VACCINIÏ. Alis primoribus ferrugineis, sæpius fulvis, inferioribus fuscis, linea media carnea fimbria unicolore. Larva primo ætate quercicola, violacea, mensibus maio et junio; adulta vinoso fusca vel rubida, unita.

(2) *Agriopsis*, *Bdv.* — Cur nomen a me datum mutavit?

- Anilis, *Donz.*
 Cærulescens, *Bd.*
 { Ruficincta, *H.*
 { Var.? *Dubia*, *Dup.*
 { Flavicincta, *H.*
 { Var.? *Meridionalis*, *B.*
 Calvescens, *B.*
 Polymita, *L.* *Ridens*, *H.*
 Dumosa, *Donz.*
 { Argillaceago, *H.*
 { Var. *Venusta*, *B.*

 D.
 Lichenea, *H.*
 Viridicincta, *Tr.*

 E.
 Scoriacea, *Esp.* *Caprea*, *H.*

7. HADENA, Och.

 A.
 { Lutulenta, *W. V.*
 { Var. *Sedi*, *B.*
 Ethiops, *Och.* *Nigricans*, *H.*

 B.
 Serpentina, *Tr.*

 C.
 Persicariæ, *L.*

 D.
 Brassicæ, *L.*
 Arctica, *B.*, an hic?
 Solieri, *B.*
 Adusta, *Esp.*

 E.
 { Suasa, *W. V.*
 { Var. *Aliena*, *Dup.*, *Suppl.*
 Oleracea, *L.*
 Pisi, *L.*
 Splendens, *H.*
 Grandis, *B.*
- Thalassina, *Bork.* *Achates*, *H.*,
 610.
 Genistæ, *Bork.*
 Contigua, *F.*
 Alpigena, *B.*

 F.
 Rectilinea, *Esp.*

 G.
 Atriplicis, *L.*
 { Dentina, *Esp.*
 { Var. *Latenai*, *Pierret.*
 { Var.? *Ongspurgeri*, *B.*
 { Glauca, *H.*
 { Var. *Aperta*, *Geyer.*
 Lappo, *Dalm.*, an dist.?
 Treitschkii, *Bd.*
 Marinorosa, *Bork.* *Odontites*, *B.*
 Leucodon, *Eversm.*, *Dup.*
 { Peregrina, *Tr.* *Contribulis*, *F.*
 { Trimenda, *H.*

 H.
 Chenopodii, *F.*
 Sodæ, *Bd.*

 I.
 Occlusa, *H.*

 J.
 Saportæ, *Dup.*
 Distans, *H.* *Suberis*, *Bd.*
 Protea, *Esp.*
 { Roboris, *H.*
 { Var. *Cerris*, *B.*
 Proxima, *H.*
 Convergens, *F.*
 { Eruginea, *H.*
 { Var. *Chioleuca*, *Dahl.*
 Mioleuca, *H.*

 K.
 Fovea, *L.*

 L.
 Lucipara, *L.*

8. APLECTA, Guen.

A.

Empyrea, *H.*
Iodea, *Guen.* (1)

B.

Satura, *H. V.*
Pavida, *B. Chardinyi, Dup.*
Amica, *Tr.*, an hic?

C.

Tincta, *Bork. Hepatica, H.*
Advena, *F.*
Nebulosa, *Tr. Plebeya, Dup.*
Speciosa, *H.*
Occulta, *Ross.*
Implicata, *Lef.*
Chenopodiphaga, *Bd.*
Herbida, *H.*

9. POLYPHÆNIS, *Bd.*

Prospicua, *Bork.*
Var. ? *Nebulifera* (2), *Guen.*
Xanthochloris, *B.*, an huj. gen.?

10. PHLOGOPHORA, *Tr.*

Scita, *H.*
Meticulosa, *L.*

11. ZURHIPIA, *Bd.*

Adulatrix, *H.*
Blandiatrix, *Bd.*

12. ERIOPUS, *Tr.*

Latreillii, *D.*, an gen. separat?
Pteridis, *F.*

13. PLACODES, *Bd.*

Amethystina, *H.*
Virgo, *Tr.*
Spencei, *Bdv.*

14. THYATIRA, *Och.*

Batis, *L.*
Derasa, *L.*

Tribu IX.

XYLINIDI, *Guen.***1. XYLINA**, *Tr.*

Conformis, *F.*
Zinckenii, *Tr.*
Merckii, *Ramb. Ripagina, H.*
Rhizolitha, *F.*
Lapidea, *H.*
Var. *Leautieri, Bd.*
Var. *Sabinæ, Hub.*
Petrificata, *F.*
Oculata, *Germ.*

2. CALOCAMPA, *St.*

Vetusta, *H.*
Exoleta, *L.*

3. CUCULLIA.

A.

Verbasci, *L.*
Scrophulariæ, *H.*
Lychnitis, *Ramb.*
Var. ? *Rivulorum, Guen.*
Caninæ, *Ramb.*
Scrophularivora, *Ramb.*
Blattariæ, *Esp.*
Thapsiphaga, *Tr.*
Scrophulariphaga, *Bamb.*
Prenanthis, *Bd.*

B.

Virgaureæ, *Kind., B.*
Asteris, *F.*

(1) *EMPYREA*. Alis primoribus elongatis, fusco violaceis, macula reniformi flavo-albida, orbiculari infusca, margine interno albicante, linea media vix undata, valde angulata; inferioribus fuscis, fimbria rosea.

IODEA. Minor empyrea. Alis primoribus latioribus, carneo violaceis, maculis duabus margine-que interno vix pallidioribus, linea media distincte serrata, inferioribus albis.

(2) Ex Germania et Hungaria, forsitan distincta. Larva a D. Gevea, depicta valde nostra pallidior, et dilutior.

Lucifuga, *Esp.*
 Lactuca, *Esp.*
 Umbratica, *L.*
 Biornata, *Fisch.*, n. s. p.
 { Chamomillæ, *Ræs.*
 { Var. *Calendulæ*, *Dahl.*
 Chrysanthemî, *H.*, an dist.?
 Leucanthemî, *Ramb.*, an dist.
 Santolinæ, *Ramb.*
 Mixta, *Kind.*, n. sp.
 Cineracea, *Kind.*, n. sp.
 Lignata, *Kind.*, n. sp.
 Santonici, *H.*
 Dracunculi, *H.*
 Balsamitæ, *Kind.*
 Gnaphalii, *H.*
 Xeranthemi, *Ramb.*, an dist.?
 Abrotani, *F.*
 Absynthii, *L.*
 Pontica, *B.*
 Campanulæ, *Frey.*
 Tanacetî, *F.*
 Lactea, *F.*
 Splendida, *Cr.* *Argyrea*, *Kind.*
 Magnifica, *Kind.*
 Argentina, *F.*
 Artemisiæ, *F.*

C.

Spectabilis, *H.*4. **APOROPHYLA**, *Guen.*Australis *Bd* (1).5. **CLOANTHA**, *Bd*

A.

Solidaginis, *H.*

B.

Ramosula, *Guen.* (2).
 Perspicillaris, *L.*
 Radiosa, *Tr.* *Lyncea*, *H.*
 Hyperici, *F.*

C.

{ Conspicillaris, *L.*
 { Var. *Mela-leuca*, *Dup.*
 Pinastrî, *L.*

6. **XYLOCAMPA**, *Guen.*

A.

Ramosa, *Esp.*

B.

Lithoriza, *Bork.* *Operosa*, *H.*7. **EPIMECIA**, *Guen.* (An sat solid? *Bdv.*)Ustulata, *B.*8. **CLEOPHANA**, *Dpv.*

Cyclopæa, *Grasl.*
 Cymbalaria, *H.*
 Yvanii, *Dup.*
 Anarrhini, *Bdv.*
 Dejeanii, *B.*, *Dup.*
 Penicillata *B.*, *Chænorri*, *Dup.*
 Serrata, *Tr.*
 Antirrhini, *H.*
 Linariæ, *F.*
 Platyptera, *Esp.* *Tenera*, *H.*
 Opalina, *Esp.*
 Laudeti, *And.*

9. **CHARICLEA**, *Kirb.*Delphinii, *L.*

(1) Vix hujus tribus, larvam nondum vidi.

(2) Species eximia. *Perspicillaris* subaffinis, sed major. Alis primoribus griseo sericeis, versus costam pallidioribus, fusco roseoque maculatis, macula reniformi albicante interrupta, orbiculari annulo elongatissimo efformata, linea basali nigra, maculis aut fimbriam sagittatis. Inferioribus fuscis. Pyrenæis.

Tribu X.

HELIOTHIDI, *Bd.*1. HELIOTHIS, *Och.*

- Purpurites, *Tr.*
 Marginata, *F.*
 Boisduvalii, *Ramb.*
 Var. *Incarnata*, *Kind.*
 Armigera, *H.*
 Peltigera, *W. V.*
 Scutosa, *F.*
 Dipsacea, *L.*
 Ononis, *F.*

1. ANTHÆCIA, *Bd.* (1).

- Cardui, *Esp.*
 Cognata, *H.*

3. ANARTA, *Och.*

- Amissa, *Lef.*
 Algida, *Lef.*
 Vidua, *H.*
 Var. ? *Tristis*, *H.*
 Var. ? *Nigrita*, *And.*
 Var. ? *Funebris*, *H.*
 Var. *Rupestis*, *H.*
 Melaleuca, *Th. Mæsta*, *H., D.*
 Fridwaldsjkyi, *Tr.* (2).
 Cordigera, *Tr. Albirena*, *H.*
 Myrtilli, *L.*

4. HELIODES, *Guen.*

- Rupicola, *W. V. Heliophila*, *H.*
 Arbuti, *F. Heliaca*, *H., Dup.*

Tribu XI.

PLUSIDI, *Bd.*1. PLUSIA, *Lat.*

- Divergens, *F.*
 Devergens, *H.*
 Microgramma, *H.*
 Diasema, *Dalm.*
 Ain, *Esp.*

- Parilis, *H.*
 Interrogationis, *L.*
 Gamma, *L.*
 Ni, *H.*
 Daubei, *Ramb.*
 Circumscripta, *Tr.*
 Iota, *L.*
 Var. *Ancora*, *Frey.*
 Mya, *H.*
 Ærea, *H.*
 Accentifera, *L.*
 Quæstionis, *H.*
 Chalsytis, *H.*
 Festuca, *L.*
 Bractea, *L.*
 Æmula, *W. V.*
 Orichalcea, *F.*
 Aurifera, *H.*
 Zozimi, *H.*
 Chrysitis, *L.*
 Deaurata, *Esp. Aurea*, *H.*
 Concha, *F.*
 Moneta, *F.*
 Consona, *F.*
 Modesta, *H.*
 Illustris, *F.*

2. ABROSTOLA, *Och.*

- Urticæ, *H.*
 Triplasia, *L.*
 Asclepiadis, *F.*

Tribu XII.

CALPIDI, *Guen.*1. CALPE, *Tr.*

- Thalictri, *Bork.*

Tribu XIII.

AMPHIPYRIDI (3), *Guen.*1. MANIA, *Tr.*

- Typica, *L. Venosa*, *H.*
 Maura, *L.*

(1) Gen. *Trypana*, *Mut.* — Nomen prius effectum, sed editione posterius; ideo retractavi.

(2) Quomodo *Anartam* nemo esse voluit? quibus ne characteribus a veris *Anartis* discrepat?

(3) Nomina plurima in hac tribu a D. Boisduval mutata sunt, sed immerito. Amphipyridas hic transferre necesse fuit, manifesta est enim *Amphipyra* larvarum cum *Toxocampis* similitudo, insectaque perfecta per genus meum *Ezophyta* ad *Ophioidas* optime accedunt.

2. AMPHIPYRA, *O. h.*

Spectrum, *F.*
 Cataphanes, *H.*
 Dilucida, *H.*

3. SYNTOMOPUS, *Guen.*

Cinnamomea, *Bork.* Perfusa, *H.*

4. PHILOPYRA, *Guen.*

A.

Pyramidea, *L.*
 Perflua, *F.*

B.

Effusa, *B.*

C.

Tetra, *F.*
 Livida, *F.*
 Tragopogonis, *L.*

Tribu XIV.

OPHIUSIDI, *Guen.***1. EXOPHYLA**, *Guen.*

Rectangularis, *H.*
 Procax, *H.*, an *huj. gen.?*

2. TOKOCAMPA, *Guen.*

Craccæ, *F.*
 Viciæ, *H.*
 Orobi, *B.*
 Ludicra, *H.*
 Pastinum, *Tr.*
 Lusoria, *L.*
 Astragali, *Ramb.*
 Limosa, *Tr.*

3. OPHIUSA, *Och.*

Illunaris, *H.*
 Ephialtes, *H.* Nubilaris, *Grasl.*

Algira, *L.* Triangularis, *H.*
 Geometrica, *F.* Parallelaris, *H.*
 Stolidia, *F.* Cingularis, *H.*
 Cailino, *Lef.* (1).

4. CEROCALA, *Bd.*

Scapulosa, *H.*

5. ANOPHIA, *Guen.* (2)

Ramburii, *B.* Adepta, *H.*
 Leucomelas, *W. V.*

6. CATEPHIA, *Och.*

Alchymista, *F.*

7. OPHIODES, *Guen.*

Lunaris, *F.*
 Tirrhæa, *F.* Auricularis, *H.*

Tribu XV.

CATOCALIDI, *Bd.***1. CATOCALA**, *Och.*

A.

Fraxini, *L.*

B.

(Elocata, *Esp.* Uxor, *H.*
 Var. *Marita*, *H.*
 Nurus, *H.*, an var.?
 Nupta, *L.*
 Var. *Concubina*, *H.*
 Dilecta, *H.*
 Sponsa, *L.*
 Promissa, *L.*
 Var. ? *Mneste*, *H.*
 Conjuncta, *Esp.* Conjugata, *H.*
 Pacta, *L.*
 Optata, *God.*
 Var. *Amanda*, *B.*
 Var. *Selecta*, *B.*

(1) *Punctularis*, *H.*, vel saltem affinisissima species, a me ex insula : la *Guadeloupe* accepta est. Quare exoticam prorsus censeo, hancque emendare debui. Idem de *Microphisa Irregulari* dicendum.

(2) Vide pro hoc genere et seq. paginam 80, tom. I.

Electa, *Bork.*
Pellex, *H.*

C.

Neonympha, *Esp.*
Nymphæa, *Esp.* Vestalis, *B.*
Conversa, *Esp.*

Agamos, *H.*Paranympha, *L.*Nymphagoga, *Esp.*Disjuncta, *H.*Callinympha, *Sap.*Protonympha, *B.*Hymenea, *F.*Posthuma, *H.*, an spec. dist.?Eutychea, *Tr.*

Tribu XVI.

PHALÆNOIDI, *Guen.*1. BREPHOS, *Och.*Parthenias, *L.*Notha, *H.*Puella, *Esp.* Spuria, *H.*

Tribu XVII.

ACONTIDI, *Bdv.*1. ACONTIA, *Och.*

A.

Graellsii, *Feisth.*Malvæ, *Esp.*

B.

Aprica, *H.*Cerintha, *Tr.*Caloris, *H.*Titania, *Esp.*Insolatrix, *H.*

} Solaris, *W. V.*
} Var. *Albicollis*, *F.*
} Luctuosa, *W. V.*

Tribu XVIII.

NOCTUO-PHALÆNIDI, *Bdv.*1. EUCLIDIA, *Och.*

A.

Mi, *L.*} Fortatiliium, *H.*} Var. ? *Flexuosa*, *Eversm.*} Glyphica, *L.*} Munita, *H.*} Triquetra, *F.*} Var. ? *Angulosa*, *Eversm.*

B.

Monogramma, *H.*2. ANTHOPHILA, *Och.*} Flavida, *Och.* Flava, *H.*} Tort. *Kækeritziana*, *H.*, 163.} Vespertina, *Tr.*, an huj. gen.?} Kindermannii, *Bd.*, an huj. gen.?3. MICRA, *Guen.*Purpurina, *F.*Rosina, *H.*} Ostrina, *H.*} Var. *Æstivalis*, *Ramb.*} Parva, *H.*} Concinnula, *B.*} Viridula, *Guen.* (1).} Minuta, *H.*} Elychrysi, *Ramb.*} Paula, *H.*4. LEPTOSIA, *Guen.*Velox, *H.* Anomala, *B.*

(1) *Minuta* affinis. — Alis anticis albo subvirescentibus, basi dilute albis, fascia media obliqua lata, alba, in dentem nigro vittatam dimidio dilatata, macula apicis alba puncto ferrugineo limbria unicolore. Posticis albo fuscis. Ex Hungaria.

Mendaculalis, *Tr.*
 Dardouini, *B.*, an huj. gen.?
 Polygramma, *Aud.*, *B.*

5. ERASTRIA, *Och.*

Parvula, *Ramb.*
 Venustula, *H.*
 Numerica, *Bd.*
 Candidula, *Bork.*
 Atratula, *Bork.*
 Fuscula, *Bork.*

6. HYDRELIA, *Gurn.*

Argentula, *Esp.* Olivea, *H.*
 Unca, *Esp.*

7. AGROPHILA, *Bdv.*

Sulphurea, *H.*

8. PHYTOMETRA, *Steph.*

Ænea, *Bork.*
 Sancti florentis, *B.*, an huj. gen.?

9. HÆMEROSIA, *Bdv.*

Scitula, *Ramb.*
 Albicans, *Ramb.*
 Renalis, *H.* Renifera, *Bäv.*

10. ORATOCELIS, *Guen.*

Communimacula, *F.*

11. GLAPHYRA, *Guen.*

Parallela, *Bdv.*, n. sp.
 Pura, *H.*
 Glarea, *Tr.*
 Lusitana, *Bdv.*, n. sp.
 Amæna, *H.*
 Obliterata, *Ramb.* Wimmerii,
Tr.?

12. MICROPHYSA, *Bdv.*

Regularis, *H.*
 Inamæna, *H.*
 Suava, *H.*
 Jucunda, *H.*





MÉMOIRESUR TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE *Malacomydes*.

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 août 1841.)

La nature, dans la production des mouches, a travaillé sur un plan immense, que nous ne soupçonnons même pas encore et qui devrait faire le désespoir du Naturaliste, si l'homme vraiment digne de ce titre était capable de s'en laisser imposer par le nombre des créations et par la difficulté de l'étude. Mais tout obstacle sera surmonté; ce résultat n'est plus qu'une question de temps.

Les insectes que je viens de nommer ont déjà donné lieu, de nos jours, à des travaux d'une grande importance; malgré cela, on peut avancer, avec certitude, que la carrière est seulement ouverte; et quand on réfléchit aux diverses routes suivies soit en France, soit en Allemagne, pour arriver au même but, on acquiert la preuve formelle que la Myodologie n'a pas encore secoué tous les langes ni toutes les enveloppes de l'enfance.

Un des premiers, nous avons appelé dans notre patrie l'attention de la science sur cette famille inconcevable, sous le rapport du nombre des individus et de la multiplicité des types caractéristiques. Nous avons hardiment fait place nette

sur ce terrain, qui n'offrait que de rares matériaux mal ordonnés : nous avons essayé de poser les fondements d'un édifice assez vaste pour embrasser des milliers d'organisations : nous avons cru nécessaire d'imiter le Botaniste, qui venait d'augmenter ses ordres et ses classes, en même temps qu'il avait doublé les espèces végétales.

D'ailleurs, cette même révolution ne tarda point à s'opérer, et même s'opérait sous nos yeux pour les autres grandes familles de l'Entomologie. Qu'on jette les yeux sur les travaux récents qui concernent les Carabiques, les Curculionites, et on voit que chaque famille a commencé de prendre pour nos études cette extension qui ne reconnaîtra de bornes que celles imposées par la nature même, observée sous chaque climat de la terre. On sent que les genres établis par Geoffroy ne conviennent plus à la province même qui les avait fournis ; car il faut avoir le courage de le proclamer, les espèces naissent sous nos pas, depuis que nous commençons à observer d'une manière plus convenable et plus rationnelle.

Il faut pareillement avoir le courage de le dire : *il ne restera que quelques-uns de ces travaux* ; encore ne seront-ce point ceux qui auront coûté le plus de peine et dévoré le plus de veilles. Il suffira d'avoir travaillé de nos jours sur un ordre d'insectes carnassier pour être moins opposé à l'oubli d'un prompt avenir et aux attaques du présent, que ceux qui auront usé leur existence sur des races Phytiphages, races qui nous réservent des tourments et des études d'une minutie et d'une science sans fin, races que nous n'envisageons qu'avec horreur dans nos collections, tant bien étiquetées qu'elles soient : *car elles perdront bientôt tous ces noms, tous ces adjectifs* qui ne spécifient rien pour l'esprit, et elles en prendront d'autres qui nous donneront de suite leur domicile, leur patrie et leur situation dans ce monde. Ainsi, les Carabiques du comte Dejean pourront traverser les siècles, être consultés par les Entomologistes

de tous les âges, de toutes les contrées; mais dans quelques années, quel Entomologiste français voudra dénommer les Charençons de son pays, d'après l'ouvrage de Schoenherr, qui dépensa cinquante années à le composer, et qui, en outre, a eu le malheur de ne point rencontrer la méthode naturelle?

Les sciences naturelles n'avancent donc qu'avec les tâtonnements et les sueurs de l'homme : l'étude seule des Charançons va nécessiter une connaissance parfaite de la botanique, et par conséquent de la géographie. Nous n'avons pas encore osé envisager cette affaire sous un point de vue aussi étendu; malheureusement, l'ordre des choses nous contraint de nous en faire une cruelle conviction. Chaque climat va donc produire des observateurs, des savants, des naturalistes, et peut-être avant un siècle l'habitant du Mexique se rira du Parisien et du Dalécarlien qui se seront donné la peine d'*affubler d'un adjectif latin* la carcasse des êtres qui vivent dans ses végétaux et dans ses fruits. Avant d'entreprendre des excursions si hasardeuses soit aux pôles, soit sous l'équateur, achevons de compter avec la nature dans notre propre pays; les richesses n'y manquent pas, ayons seulement la bonne volonté de les mettre en œuvre. Laissons à ces quelques hommes que la science paie, nourrit, chauffe et loge, le soin d'étaler aux yeux du public l'or, l'émeraude, le saphir, le rubis qui brillent dans les écailles des Charançons, des Cétoines et des Melolonthes du Brésil ou du Pérou : contentons-nous de rechercher et d'étudier les rares et petites espèces qui vivent chez nous; nos études nous donneront des méthodes. Ceux qui *ne loupent* que des êtres sans vie, que des cadavres, qu'une nature morte, sècheront sur des systèmes sans portée, sans utilité et sans philosophie. Telle est la condition actuelle de gloire pour l'Entomologiste proprement dit.

Il en résulte que tout bon travail sur les insectes sera dorénavant établi sur les mœurs des individus. Hors cette voie,

nous ne voyons plus que confusion et désordre, parce que le nombre des insectes se multiplie chaque jour, et parce que la nature demande à être étudiée selon la progression et les détails de ses œuvres, et non d'après des règles de proportion arithmétique.

Adaptant un principe à des études, *que nous poursuivons depuis plus de vingt ans*, et nous étant borné aux études d'une seule localité, nous croyons pouvoir dire que la science, non seulement n'est pas épuisée sous notre climat, mais qu'elle y est à peine éclosée. Notre ouvrage sur les Myodaires, publié en 1830, paraît avoir jeté l'épouvante dans le rapport des familles, des tribus, des genres, des espèces. Vaine terreur ! Que dirait-on donc si par sa terminaison nous l'avions appliqué à tout le règne végétal de nos contrées ? que dirait-on donc si nous avancions que, pour notre seul canton de Saint-Sauveur, les espèces de certaines tribus sont au moins doublées depuis dix ans ? les genres seuls n'ont subi presque aucune modification sérieuse. Osons enfin nous attaquer franchement à *l'être mouche* : ne lui contestons plus ses prérogatives d'immensité pour le nombre des individus, et de variété infinie dans la modification des mœurs et des organisations. D'une autre façon, nous courrions risque de passer pour hommes qui reculent devant les difficultés, et qui nient l'existence d'un pays qu'ils n'auraient pas le courage d'aller reconnaître.

Nous espérons achever la publication des familles laissées en arrière par la faute de circonstances et de conditions souvent indépendantes de notre volonté. Nous espérons pareillement livrer bientôt à la science les nombreuses espèces qu'un séjour prolongé dans un pays de bois et d'étangs nous a permis de recueillir comme nouvelles et comme utiles à la méthode que nous avons adoptée. Aujourd'hui, nous nous bornons à quelques détails sur une tribu peu importante sous le rapport de la quantité des espèces, mais que nous avons

annoncée comme devant subir d'autres études et s'enrichir d'individus nouveaux.

Nous parlons de la tribu des *Malacomydes* ou de ces *Myodaires* qui ont le corps friable, jaunâtre, assez semblable à du biscuit, qu'une propriété hygrométrique rend si difficiles à conserver dans nos collections, et qui ne tardent point d'oxyder et de détruire les épingles.

En 1830, nous imprimions (page 652 du t. II des *Mém. des Savants étrangers de l'Institut*) : « Cette tribu s'augmentera
« d'un grand nombre d'espèces lorsque, sous d'autres climats,
« on tentera de l'étudier d'une manière plus positive... Quel-
« ques-unes des larves vivent sur des cadavres spéciaux ; on en
« trouve dans les terriers de plusieurs quadrupèdes fousseurs :
« leur histoire, bien faite, devra être d'un haut intérêt ; moi,
« je n'aurai fait que la signaler. »

Nous voulons donc ajouter de nouveaux documents sur cette tribu, et démontrer la justesse de nos prévisions. Ainsi, nous apportons la description de trois espèces nouvelles, qui méritent d'être connues, surtout sous le point de vue de leurs mœurs ou habitudes. Déjà nous avons fait connaître l'espèce qu'on trouve dans les terriers des Lapins, et celle que nous avons prise au mois de décembre dans un trou de Mulot. Aujourd'hui, nous en signalons trois nouvelles, qui vivent pareillement dans les matières fécales de mammifères passant leur vie dans des conditions d'obscurité.

En octobre 1834, nous fîmes exécuter des fouilles dans une localité qui recélait des *Blaireaux* ; nous cherchions à saisir les insectes parasites de ce quadrupède dans son propre ménage. Nous tombâmes dans des corridors et des appartements dont la construction devait dater de plusieurs siècles. Nous fîmes rencontre d'une véritable ville souterraine ; ce qui ne surprendra point ceux qui connaissent les usages de cet animal, lorsqu'il lui est permis de se livrer à une existence que la crainte continue du danger ne trouble point.

Le Blaireau dépose ses excréments dans une chambre d'aisance particulière et séparée des autres appartements. Ces excréments, qui contiennent beaucoup de résidus végétaux, peuvent être amoncelés en assez grande quantité. Dès lors, nous devions y soupçonner l'existence de plusieurs races d'insectes, parce que la nature ne laisse jamais de substance animalisée se dissoudre tout à fait sans l'avoir fait passer par quelque condition entomologique.

Nos prévisions ne furent pas vaines : nous ne tardâmes point de rencontrer des mouches qui portaient sur leur corps toutes les nécessités de leur destinée; elles nous rappelèrent sur le champ leurs congénères déjà observées à l'entrée des trous du Lapin et du Mulet. Voilà donc une mouche acculée dans les impasses les plus profondes d'une cité souterraine; elle ne voit pas la lumière; elle passe toute sa vie dans les ténèbres et fixée sur les objets de son alimentation. Elle n'a pas besoin du monde extérieur, puisque nous avons surpris les deux sexes dans l'acte du coït sans qu'ils eussent eu besoin de quitter leur domicile. Cette mouche appartient donc à l'existence du Blaireau; nous ne l'avons jamais rencontrée ailleurs. Celle du Renard est différente.

Toutefois, cette *mouche du Blaireau* n'est pas la seule de sa famille qui vit dans une obscurité constante; à plus de 400 toises de l'ouverture extérieure, et dans des ténèbres qui ne sont jamais éclairées que par les rares falots des visiteurs, nous avons trouvé une autre espèce, dont l'existence appartient aux excréments que fournissent les nombreuses Chauve-Sourissus-suspendues au plafond *des Grottes d'Arcy-sur-Eure* (Yonne). Nous l'y avons observée au mois de juillet, à l'époque où le retrait des eaux commence à permettre l'entrée de ces grottes. Leur corps porte également toutes les conditions d'une existence qui ne jouit jamais des bienfaits de la lumière; il ressemble, par ses faibles teintes et par sa friable consistance, à celui d'une mouche aérienne qui vient de briser sa coque de nymphe.

Nous venons de signaler deux espèces qui vivent étrangères au bienfait de la lumière solaire; il nous reste à faire connaître une troisième espèce, qui paraît avoir une grande analogie de mœurs avec les mouches décrites sous le nom de *Leria cuniculorum* et de *Leria subterranea*.

Au commencement de décembre 1835, une Belette s'était logée sous les racines d'une des véroniques vivaces que nous cultivons dans notre jardin approprié à l'étude de la Botanique et de l'Entomologie. Ce domicile avait primitivement été creusé par une Taupe. Notre Belette y passait tranquillement l'époque pluvieuse à l'abri d'un épais chevelu : elle devint l'objet de nos observations. D'assez fortes gelées s'étaient déjà fait sentir, et la neige était tombée avec assez d'abondance; en sorte que nous pouvions nous estimer dans la véritable saison hyemale, c'est-à-dire dans la saison du sommeil des insectes. Le 5 décembre, nous aperçûmes deux mouches qui se tenaient à l'entrée du trou de la Belette. Nous jugeâmes de suite à leur port qu'elles appartenaient à notre famille des Malacomydes, qui ont le privilège de vivre et de se mouvoir durant l'hiver. Pendant plusieurs jours nous continuâmes à en faire le sujet de nos observations. Le 10, nous observâmes jusqu'à cinq de ces mêmes mouches, et nous parvîmes à en surprendre un couple dans l'acte de la copulation. Ces insectes sont peu vifs, peu agiles; mais l'idée du danger ne tarde point de leur faire prendre la fuite. Nous saisismes trois de ces individus, et nous en donnons la description parce que nous avons la certitude qu'on ne les connaît pas encore.

De cette manière, nous ajoutons trois espèces nouvelles à notre tribu des Malacomydes, qui n'en comprenait encore que onze dans notre ouvrage. MM. Meigen et Macquart paraissent en avoir décrit onze autres espèces; qui me seraient inconnues, en admettant toutefois que chacune de ces dernières espèces appartienne réellement à cette tribu. Nous pourrions en pro-

duire quelques autres (1), mais malheureusement nous n'en connaissons point les mœurs. Nous regrettons surtout d'omettre le *Leria vulpina*, ou la *Mouche des fientes du Renard*, que nous avons trouvée au mois de mai à l'entrée d'un terrier qui contenait une famille entière de Renards. Un accident nous a privé de cette espèce.

C'est ici le lieu d'avancer que plusieurs des espèces décrites par MM. Meigen et Macquart sous les noms d'*Helomyza*, Meig., et de *Blephariptera*, Macq., sont susceptibles de ne pas appartenir à nos Léries; d'après la description de ces auteurs, nous sommes porté à penser que quelques-unes de ces mêmes espèces peuvent appartenir à notre genre *Herbina*.

Quoi qu'il en soit, continuons d'admirer les ressources inépuisables de la nature dans la création de l'être mouche; elle n'a même pas voulu que les excréments déposés par les quadrupèdes au fond de souterrains, où l'air extérieur peut à peine pénétrer, fussent privés de l'insecte bi-ailé qui était dévolu aux fœcès des quadrupèdes diurnes et solaires. Chaque mammifère fouisseur et qui niche en terre doit avoir sa mouche spéciale pour cette destination. Le Rat d'eau n'en est pas exempt, ainsi que nous croyons en être certain, quoique pour le moment nous ne puissions décrire l'espèce elle-même; mais nous l'avons vue. Ces mouches ont l'étonnant privilège de pouvoir se perpétuer durant toute l'année, et malgré les rigueurs de l'hiver. L'humidité, l'ennemie directe de leurs congénères, ne paraît durant leur vie avoir aucune influence sur elles. L'espèce observée dans les Grottes d'Arcy, a été rencontrée dans les chambres les plus profondes, les plus ténébreuses et les plus molles. L'eau y découle ordinairement de toutes les parois, et y forme sans cesse des stalactites et des stalagmites, ainsi qu'elle y entretient plusieurs réservoirs; d'ailleurs, ces

(1) Ainsi, il est certain que notre *Scatophaga carolinensis* est un *Leria*.

mêmes chambres sont inabordables pendant plus de huit mois de l'année.

Dira-t-on que cette mouche vient du dehors? Dans cette supposition, pourquoi ne la trouve-t-on qu'au sein de ces grottes? s'attache-t-elle donc au corps même des Chauve-Souris, d'où elle se laisserait tomber? Ce fait ne paraît pas admissible, lorsqu'on considère l'organisation de ses tarses. De même, pour la mouche qui vit dans le terrier du Blaireau; d'où vient-elle? Ses larves vivent-elles dans les matières abondantes que renferment les intestins de ce quadrupède? Je le répète : pourquoi ne la trouve-t-on qu'en cette localité? Oh! combien il nous reste de choses à connaître avant de pouvoir formuler une seule opinion en philosophie zoologique! quant à nous, plus nous étudions les mouches, plus cette étude nous confond. On tue un chien; on abandonne son cadavre dans nos campagnes, qui n'en recèlent point d'autres: au bout d'un certain laps de temps on voit la Thyréophore occupée à sucer les graisses de ses os et les sucs de ses articulations. D'où provenait-elle? Nous concevons que les germes d'une mouche soient déposés dans la graine, dans les racines, dans les feuilles d'un végétal étranger, et qu'ainsi elles éclosent dans un climat, où l'on aura transféré ce végétal; nous concevons la présence de la Nyctérebie ou de la *Mouche de la Chauve-Souris*, parce que cet animal apporte les œufs dans ses poils; mais la *Mouche spéciale des fientes du Blaireau, de la Chauve-Souris!* mais la *mouche du cadavre d'un Chien!* nous avouons que nous ne les comprenons nullement en ce qui concerne leur origine.

Toutes les Léries observées vivantes, à l'exception d'une espèce qu'on trouve sur les champignons pourris, dans des fientes de quadrupèdes fouisseurs, nous pouvons jusqu'à un certain point prononcer sur l'origine des deux espèces (*Leria domestica* et *Leria fenestrarum*), que nous avons signalées dans nos appartements et sur les vitres de nos fenêtres. Elles doivent

provenir du domicile des Souris et des Rats ; elles m'expliquent le trou qu'on voit souvent sur les crottes desséchées de ces animaux ; mais ce fait a besoin d'être confirmé par des observations directes.

Ces réflexions faites, qu'il nous soit permis d'adresser une légère observation à nos confrères en entomologie diptérologique. Nous avons publié le genre *Leria* en 1830 : ce genre est un démembrement des *Helomyza*, de Meigen ; les espèces que nous lui assignons ont des mœurs à elles propres. Il faut laisser le genre *Helomyza* pour des mouches dont les larves sont essentiellement fongivores. Pourquoi M. Macquart n'a-t-il donc pas hésité de changer le nom de *Leria* contre celui de *Blephariptera*? N'est-il donc pas assez content de la confusion qui règne déjà dans cette famille d'insectes? en ajoutant à cette même confusion, croit-il enrichir la science? Nous passerons volontiers à M. Macquart d'affecter le mélange des races qui vivent sur le règne végétal et de celles qui vivent sur le règne animal; libre à lui de ne point suivre la route déjà tracée. Les mouches, mieux étudiées, ramèneront nécessairement à la presque totalité de ma première méthode. Mais il me semble qu'un auteur français pousse un peu loin le droit de l'innovation, lorsqu'il prend plaisir à chaque page de troquer contre de nouveaux noms des noms déjà fournis par un de ses compatriotes; quelque mérite qu'on ait le droit de se supposer dans une science, on pourrait réfléchir que souvent on doit ce même mérite à des travaux et à des études antérieures à soi; au besoin, nous en citerons la preuve la plus convaincante dans la manière dont le dernier tiers des mouches de M. Macquart est traité. Là, il n'y a que désordre, confusion, absence de toute espèce d'observations et de toute idée d'organisation. Nous profiterons pareillement de cette occasion pour engager M. Macquart à ne pas confondre l'*Heteromyza* de Meigen avec mon *Thelida filiformis*. Il n'a qu'à comparer les descriptions.

1. LERIE DES FIENTES DU BLAIREAU. *Leria melina*, R. D.

Helomyza, MEIG., FALL. — *Blephariptera*, MACQ.

La femelle. Long., 3 lig. et 1/2, 4, 4 et 1/2, 5 lign. Le mâle. Long., 3 lignes.

Caput subrufum, antennis fulvis; thorax subrufus, dorso nigricante, scutello testaceo; abdomen testaceum; pedes subrubri; alæ limpidæ, obscure flavescentes, halteribus flavis.

Tête rougeâtre, ou d'un rouge d'ocre, quelquefois la face un peu jaunâtre; antennes rouges ou rougeâtres, avec le chète noir: corselet noirâtre, ou d'un brun noir sur le dos; ses côtés sont rouges ou rougeâtres, avec un léger duvet glacé cendré; écusson testacé; abdomen testacé, velu; pattes rouges ou rougeâtres et velues; les derniers articles des tarses ordinairement un peu bruns: ailes sans tache, claires, à fond légèrement lavé de jaunâtre; balanciers jaunes.

Le mâle est beaucoup plus petit que la femelle.

Cet insecte vit exclusivement dans la chambre souterraine où les Blaireaux déposent leur fiente.

2. LERIE DES FIENTES DE LA BELETTE. *Leria mustelina*, R. D.

Longueur, 3 lignes.

Bruneo-cinerascens, facie flavicante; fronte antice flavâ, antennis rufis, scutello vix apice fulvescente, ano pedibusque fulvis; alæ limpidæ, halteribus flavescensibus.

Tout le corps brun-cendré; face jaunâtre sur le mâle, et d'un jaune-rougeâtre sur la femelle; la partie antérieure du front jaune, et la postérieure cendrée; antennes fauves; le sommet de l'écusson à peine fauve: les deux derniers segments de l'abdomen fauves; pattes d'un fauve un peu jaunâ-

tre, avec les derniers articles des tarsi bruns : ailes claires et limpides, avec les balanciers d'un blanc-jaunâtre.

Nous avons pris cette espèce au mois de décembre dans un trou de Belette. On la trouve en hiver le long des haies, ou ces animaux et d'autres encore peuvent loger.

Il faut bien se garder de confondre cette espèce avec notre *Leria subterranea*, dont elle diffère par les teintes, par l'écusson, et surtout par une taille presque double.

3. THÉLIDE DES FIENTES DE LA CHAUVÉ-SOURIS. *Thelida vespertilionea*, R. D.

Long., 3 lignes.

Bruneo-cinerascens; capite albicante, antennis nigris; abdomine flavo-testaceo; pedibus flavis; alis limpidioribus, halteribus flavis.

Face et tête d'un blanc-rougeâtre, saupoudrées de cendré; palpes d'un jaune-fauve; trompe jaune; antennes noires; corselet brun, entièrement saupoudré de cendré; abdomen effilé ou rétréci, d'un jaune testacé; pattes jaunes, avec les derniers articles des tarsi noirs. Ailes très claires, très limpides, sans aucune tache ni couleur.

Nous avons trouvé cette espèce en juillet et août sur des fientes de Chauve-Souris, dans les Grottes d'Arcy-sur-Eure.

Cette espèce diffère surtout de notre *Thelida filiformis*, par ses ailes entièrement claires, sans aucune nuance jaunâtre. Le *Thelida filiformis* diffère lui-même de l'*Heteromyza atricornis*, Meigen (auquel M. Macquart le rapporte à tort), par ses ailes sans stigmaté jaunâtre. L'*Heteromyza oculata* Fallen a l'écusson jaune.

NOTICESUR L'HERBINE DES LIS, *Herbina liliorum*.

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 août 1841.)

Si l'on me demande pourquoi je donne la description de cette espèce, de préférence à celle de tant d'autres mouches dont je dois bientôt enrichir nos cadres de Diptérologie, je dirai que c'est ma première réponse à un ouvrage publié depuis quelques années par M. Macquart, de Lille, qui a essayé de *faire*, de *défaire* et de *refaire* l'histoire des mouches, en transférant les genres d'une tribu dans une autre tribu, et en changeant la plupart des noms établis, afin, sans doute, de procurer un certain air de nouveauté à une *compilation*, dont la science actuelle ne saurait avouer le second volume. Toutefois, je n'appliquerai ma critique du moment qu'à l'insecte que je veux faire connaître, et qui a le bonheur de réunir en sa personne plusieurs conditions du désordre que je viens de signaler.

Avant tout, qu'il me soit permis de publier que je n'écris sous l'influence d'aucune mauvaise passion. Je professe trop d'estime pour l'auteur des Diptères du Nord de la France, pour qu'il me vienne jamais à l'esprit de vouloir le déprécier. Je ne m'élève que contre le tome second sur les Diptères, publié par le libraire Roret; ouvrage de simple compilation, où l'auteur

affecte cependant la prétention de chercher à concilier ce qui a paru en Allemagne et en France presque en même temps, sur des insectes qui avaient exigé des méthodes particulières d'études, et qui, par conséquent, avaient dû conduire à plusieurs résultats différents entre eux; d'autant plus que les mêmes naturalistes ne travaillaient pas toujours sur des matériaux identiques, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la seule inspection de leurs œuvres. En ne considérant donc ce tome second de M. Macquart que comme une simple et indigeste compilation, je m'évite tout sujet plausible de critique qui pourrait paraître personnelle; car, M. Macquart, obligé de se renfermer dans des limites assez étroites, et surtout ne possédant point mes dernières familles de Myodaires, n'a pu, à leur égard que transcrire servilement les écrivains allemands, qui, certes, sont loin d'avoir atteint le but désiré pour ce qui concerne la famille que je viens de mentionner. Ils ne se sont pas même douté de la besogne qui leur reste à faire. J'abandonne à M. Macquart toutes les tribus et sous-tribus qu'il a jugé convenable d'introduire; j'ose seulement le prévenir qu'un jour il suivra une autre route. Je me contenterai du seul *Herbina liliorum* pour lui démontrer combien la méthode des Allemands est vicieuse; il a lui-même donné trop de preuves d'une saine critique, pour ne pas revenir comme de lui-même sur ce qu'il a pu avancer. D'ailleurs, n'est-il pas temps que je commence à me défendre? Un plus long silence pourrait avoir des inconvénients.

Cet *Herbina liliorum* appartient à une tribu des Palomydes ou *Mouches des lieux frais et humides*, et qui toutes vivent aux dépens du règne végétal, principalement dans les plantes Graminées, Scirpées, Caricinées, Liliacées, etc., etc. Par suite de la décroissance des organes antennaires, mes genres *Chetocera* et *Herbina* se trouvent placés à la fin de cette tribu; ils sont précédés des genres *Dyctia*, *Pherbellia*, *Arina*, etc., avec les-

quels il serait très facile de les confondre sans une analyse aussi détaillée que celle dont j'ai l'habitude de faire usage.

Il paraît que M. Macquart, et peut-être les autres diptérologistes n'ont pas encore connu les genres *Chetocera* et *Herbina*, quoique ce dernier offre des individus assez remarquables par leur port et par leurs teintes, surtout l'espèce que j'ai désignée sous le nom d'*Herbina rubetra*, qu'on trouve en abondance dans les bois de la vallée de Montmorency, sur les feuilles des Graminées, et dès les premiers jours du printemps; espèce, au reste, que je n'ai encore rencontrée que dans cette localité. J'éprouverais beaucoup de difficulté à classer ces insectes, soit parmi les Cordylures de Meigen (*Cleigastres* de Macquart), soit parmi les Scyomyzes de Fallen. Je défierais même ces divers naturalistes de les placer positivement dans l'un de ces derniers genres, plutôt que dans l'autre. Par l'anus de leurs mâles, les herbines seraient de véritables cléigastres, tandis que la totalité de leurs autres caractères, celui de l'anus y étant joint, en ferait des scyomyzes.

Mais voici bien une autre cause de confusion : mes herbines, mes chétocères, les deux genres les plus voisins de mes dycxies, sont, ainsi que ces mêmes dycxies, des races qui vivent aux dépens du règne végétal, et surtout des familles squamiflores. Ce fait est annoncé dans mon ouvrage. Eh bien, M. Macquart, non seulement n'hésite pas à supprimer le genre dycxie, il va même jusqu'à placer les espèces qui le constituent parmi les scyomyzes de Fallen; et il met ces scyomyzes dans sa tribu des Scatomyzydes, ou des mouches qui vivent dans le résidu digéré des aliments des quadrupèdes! Il y a ici un abus évident du droit de réviser des travaux antérieurs à soi. De la même manière, je plains sincèrement le naturaliste qui place mon genre *Minettie* parmi ces mêmes scatomyzydes; c'est faire reculer la science, au lieu de la faire aller en avant. N'est-il donc déjà pas suffisant que les premiers qui ont travaillé cette

branche de l'Entomologie aient commis beaucoup d'erreurs, sans qu'il soit encore besoin de venir annihiler les observations positives qu'ils ont pu transmettre? J'avais établi le genre *Norellia* pour distinguer la mouche qui dépose ses œufs dans les ovaires et les fleurs du *Narcissus pseudo-narcissus* : M. Macquart, sans s'être bien assuré de l'identité des individus, le rapporte au *Cordylura spinimana* de Fallen. A la rigueur, l'entomologiste français pourrait avoir raison, quoique la description des ailes soit différente sur les individus décrits de part et d'autre; mais M. Macquart avance que son *Cordylura spinimana* est commun dans les bois humides. Je puis assurer que si le *Cordylura spinimana* en question n'est pas réellement mon *Norellia pseudo-narcissi*, il est loin d'être aussi commun qu'on l'imprime; car je ne l'ai pas encore rencontré, malgré mes soins et mes recherches. Quant à mon *Norellia pseudo-narcissi*, je porte le défi de le prendre ailleurs que sur les fleurs ou les boutons du *Narcissus pseudo-narcissus*, dès les premiers jours du printemps. Puisse cet exemple suffire pour démontrer l'extrême exactitude qu'on doit apporter dans l'étude des mouches!

Mais je quitte ces digressions ennuyeuses, quoique nécessaires, pour arriver à la description d'une mouche que je crois nouvelle, et qui appartient aussi à une tribu des Palomydes, laquelle ne peut qu'acquérir une dimension effrayante, si l'on veut réfléchir à ce que les fleuves et les savanes de l'Amérique en doivent nourrir parmi leurs végétaux.

Le 5 avril 1836, j'observai sur les feuilles du *Lilium candidum* de mon jardin une mouche qui me parut inconnue: bientôt j'en distinguai divers individus sur plusieurs touffes de lis; n'ayant pas effarouché ces insectes, il me fut aisé de les prendre dans l'acte de la copulation. Le lendemain, je retrouvai cette même espèce sur mes lis, sur les feuilles des jacinthes, des fritillaires et des tulipes. Je ne tardai point

d'acquérir la conviction que cette espèce m'était inconnue, et que les autres entomologistes ne l'avaient pas décrite.

Je me demandai ensuite l'origine de cette mouche, qui n'apparaissait que sur des plantes tout à fait étrangères au climat de mon canton, où ni lis, ni jacinthes, ni tulipes ne croissent spontanément. Aurait-elle été apportée dans quelque oignon? De suite, je me rendis dans une localité abondante en *Narcissus pseudo-narcissus* qui se trouvaient en pleine floraison : impossible à moi d'y rencontrer une seule de mes mouches. Mais le 7 avril, je parvins à la découvrir sur cette même plante, dans mon jardin : je ne l'y trouvai que sur des pieds à fleurs simples. N'ayant pas la certitude qu'elle appartient réellement à ce végétal, ignorant même si elle constitue une espèce indigène, je lui imposai le nom d'*Herbina liliorum*. D'ailleurs ne pourrait-elle pas vivre à la fois sur les divers végétaux désignés, qui font partie du même groupe botanique? Elle se trouverait alors dans les conditions d'un grand nombre de coléoptères phytiphages, qui ne se rencontrent que sur les plantes de ces mêmes familles.

HERBINE DES LIS. *Herbina liliorum*, R. D.

Long., 2, 2 1/2 lignes.

Antennæ subrubræ, facie albescente, capite anticè lutescente, posticè rufescente; thorax testaceo-rufescens, dorso lutescente; abdomen brunicosum, ultimis segmentis subrubris; pedes subfulvi; alæ flavescetes, puncto, liturâ, maculâque brunneis; halteribus albidis.

Antennes d'un jaune un peu fauve; face et côtés de la tête d'un blanc-jaunâtre; partie antérieure du front jaune; deux taches triangulaires fauves sur la partie médiane et postérieure; corselet gris-jaunâtre sur le dos, fauve et légèrement glacé de cendré sur les côtés; pattes rouges, avec les deux cuisses

antérieures plus ou moins brunes; ailes lavées d'une légère teinte jaunâtre, avec un point, un trait transversal et une macule apicale brune.

Cette espèce vit, au commencement d'avril, sur les Lis et plantes congénères.

L'Herbine des Lis suit immédiatement l'*Herbina Suillioidea*; mais elle est au moins un tiers plus petite, et elle en diffère par le détail de ses teintes.

NOTICE

SUR LE GENRE FUCELLIE, *Fucellia*, R. D., ET EN PARTICULIER SUR LE *Fucellia arenaria*.

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 août 1844.)

Au commencement de juillet 1840, je fis le voyage du Havre-de-Grâce dans l'intention de me livrer à des études sur les Myodaires, qui devaient, selon mon opinion, se rencontrer en nombre considérable, soit pour les genres, soit pour les espèces, sur les plantes ou sur les débris organisés que les flots déposent sur le rivage. On peut dire que jamais espérance ne fut plus complètement déçue.

Du port du Havre au cap de la Hève, je ne trouvai qu'un littoral pierreux, sans aucun végétal, que la marée visite chaque jour, et que la tempête ne tarde point de balayer à l'heure même de mon excursion.

Je ne pus y signaler que le seul insecte, objet de cette Notice. Les vagues et la marée ne l'effrayaient point, car il s'avavançait ou il reculait avec ces dernières. Il devint aussitôt le sujet de mon attention.

Toute substance qui a passé par les filières de la vie végétale ou animale convient à merveille à cette mouche : tout ce que la mer rejette sur la plage, Fucus, Varecs, Laminaires,

fragments de Polypiers, Mollusques et Crustacés morts, débris de Poissons, servent à sa nourriture. Enfin, elle abonde sur les excréments des chevaux qui travaillent sur l'arène et sur ceux que l'homme y dépose en passant; elle pullule sur les monceaux d'Algues et de plantes marines qu'on recueille le long du rivage pour le service de l'agriculture. La grève est sa patrie et son domicile inaliénables; et l'Océan est chargé de pourvoir à sa subsistance.

Elle appartient à la tribu des *Scatophagines*, qui renferme des genres se nourrissant les uns d'excréments et les autres de débris organiques animaux; elle réunit en elle seule les appétits divers de ses diverses voisines. Sous ce rapport, on ne peut le mettre en parallèle qu'avec le *Calliphora vomitoria*, de la grande tribu des *Muscides*; encore ce dernier ne vit-il que fort peu de substances végétales. Ainsi, la nature paraît n'avoir placé qu'un seul insecte sur ces limites quotidiennement submergées et battues par les flots; mais cet insecte est omnivore, et il fait partie de cette immense nation des *Myodaires*, dont les races doivent s'attaquer à tout ce qui a vécu. Cet ennemi de toute création marine, doit, à l'exemple du *Calliphora vomitoria*, du *Scatophaga scybalaria*, du *Scatophaga stercorearia*, ne point disparaître durant le cours de l'année.

Le lecteur est prévenu de n'appliquer ce récit entomologique qu'à la localité désignée du Havre, et à l'époque indiquée.

La *Fucellia arenaria* n'a pas le corps hérissé de poils aussi denses que les vraies *Scatophages*; le brun constitue à peu près son unique teinte; mais presque tout son corps est lavé de ce duvet cendré légèrement glacé ou chatoyant, qui annonce de suite une Myodaire aquatique ou littorale; au premier aspect, il serait facile de le prendre pour un *Hydrophoria*, un *Hydrobæa*, et même pour un *Lispa*.

Quant à ses rapports de genre, il faut nécessairement le placer à côté du genre *Scatophaga*, dont il diffère par son épis-

tôme plus ouvert aux dépens de la partie inférieure de la face, et par le chète (la soie des antennes) nu et non vil-leux. Son principal caractère générique consiste dans une échancrure située dans le sommet et à la face intérieure des deux cuisses postérieures des femelles ; échancrure qui manque sur le mâle, et que plusieurs poils ou cils raides, notamment trois fois plus grands que les autres, entourent sur le devant.

Mon genre *Scatina* a également le chète nu ; mais il n'offre pas une ouverture buccale si évasée en devant, ni l'échancrure située aux deux cuisses postérieures des femelles.

Ce genre s'enrichira indubitablement d'un bon nombre d'espèces ; il est probable que Meigen en a déjà décrit plusieurs, et je pense qu'on peut y rapporter le *Scatomyza fucorum*, N° 5, de Fallen.

Je ne terminerai pas cet article sans inviter les Entomologistes qui voyagent ou qui habitent sur les bords de la mer, à donner une attention spéciale aux Myodaires qu'ils pourront y observer. La science ne possède encore rien à leur sujet. Je me ferai toujours un véritable plaisir de leur faire connaître leurs nouvelles richesses, s'ils ont la confiance de s'adresser à moi.

Caractères du G. SCATOPHAGE : antennes un peu plus courtes, à chète nu.

Épistôme échancré devant. Cuisses postérieures des femelles avec une petite échancrure sous-apicale, et surmontée de poils cili-formes, roides, dont trois plus longs que les autres.

SCATOPHAGARUM characteres : *Differt antennis paulò brevioribus, cheto nudo.*

Epistomate inciso. Apud fœminas femorum posteriorum incisurâ subapicali cum pilis ciliformibus, rigidis, inter quos tribus longioribus.

FUCELLIE DES GRÈVES. *Fucellia arenaria*, R. D.

Longueur, 3 lignes : taille un peu plus forte que celle du *Musca domestica* : le mâle est beaucoup plus petit que la femelle.

Caput cinerescens, fronte anticè rubescente, palpis flavis, apice nigro : thorax cinereus, dorso nigro 4-linéato; abdomen cinerescens, dorso brunicoso-tessellante; pedes nigri, tibiis fulvis; alæ immaculatæ, ad basim subflorescentes, calyptis albis, halteribus lutescentibus.

Face et derrière de la tête garnis d'un duvet cendré légèrement fluvescent ; le dessus de la tête cendré-brun, avec un peu de rougeâtre sur le devant ; palpes rougeâtres avec le sommet noir ; antennes noires : corselet cendré, avec quatre lignes dorso-longitudinales brunes ; abdomen glacé de cendre avec des reflets bruns sur le dos ; pattes noires, avec les tibias fauves sur les femelles, et noirs sur la plupart des mâles : ailes sans tache, un peu jaunâtre vers leur base ; cuillerons blancs ; balanciers d'un jaune clair.

Je m'appesantis sur l'exacte description de cette espèce, qui devra subir de nombreuses modifications, d'après la variété des climats.

NOTESUR LE *Thyreophora cynophila*.

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 août 1841.)

Dans mon ouvrage sur les Myodaires, j'avais écrit que je ne connaissais rien de positif sur les mœurs de cet insecte, et que je n'avais pas encore eu le bonheur de le rencontrer. Enfin, le 26 janvier 1836, j'en ai trouvé plusieurs individus sur des cadavres de cheval et d'âne, immédiatement après la fonte des neiges. J'y observai également ses larves : ainsi, il est bon de chercher cette espèce au cœur de l'hiver. Mais, je le répète, d'où provenait-il ainsi au milieu de nos champs ?

NOTESUR LE *Phasia crassipennis*.

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 août 1841.)

Le 7 août 1835, pour la seconde fois, j'ai vu l'accouplement du *Phasia crassipennis*, ♀, avec le *Phasia analis*, ♂. Il ne saurait donc plus y avoir de doute à ce sujet.

La femelle emporte son mâle, plus petit, entre ses pattes, et vole avec lui; elle introduit son organe copulateur dans celui du mâle. Cette opération du coït s'exécuta sous mes yeux sur un chardon. La femelle fait tous les frais de mouvements; le mâle n'a l'air que d'un patient.

DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE DE L'ORDRE DES HÉMIPTÈRES.

Par M. CARREÑO.

(Séance du 4 août 1841.)

Genre : ODONTOPTERA (ὄδους, ὄδοντος, dent; πτέρων, aile.)

Section : *Homoptera*, LAT.

Famille : FULGORELLES, LAT.

Char. Gen. Dif. *Caput productum, pyramidale, latum, breve; genis facie laterale pyramidis cephalicæ lined transversâ haud distinctis. Elytra heterogenea: partis anticæ dimidiæ opacæ cellulis magnis, inæqualibus; venis totis longitudinalibus; partis dimidiæ posticæ translucidæ venis transversis numerosis, cellulas subquadratas; minores, subæquales, includentibus.* (Pl. v, N° II.)

Description. Tête large à la base, égalant à peu près la largeur du prothorax, avec le vertex prolongé en un cône gros, non renflé, court, diminuant graduellement de grosseur de la base au sommet, peu courbé : face frontale du cône divisée en trois facettes, l'intermédiaire étroite, atteignant le sommet; les latérales triangulaires, larges, n'allant

pas jusqu'à l'extrémité; faces latérales, non séparées des joues par une ligne transverse, se continuant avec elles, divisées en deux facettes par une ligne longitudinale saillante, qui offre près des yeux une petite éminence pointue. Yeux arrondis, non pédonculés. Deux ocelles très distincts placés au bas et un peu en avant des yeux. Antennes situées au-dessous des yeux et des ocelles, leur premier article cylindrique, lisse; le second un peu renflé, pyriforme, couvert de petites papilles, portant à son extrémité une soie articulée très fine. Chaperon petit. Gaine du suçoir tri-articulée. Prothorax aussi large que le mésothorax, beaucoup moins long, peu échancré antérieurement pour recevoir les yeux : mésothorax triangulaire, lisse, finissant en pointe aiguë à l'extrémité, sillonné fortement sur les côtés pour recevoir les élytres au repos. Abdomen court. Ailes supérieures prolongées à leur angle interne; moitié coriacées et moitié membraneuses; la moitié antérieure coriacée, opaque, à nervures saillantes, toutes longitudinales, bifurquées, renfermant des cellules grandes, inégales, plus ou moins triangulaires; la postérieure membraneuse, transparente, à nervures fines, dont les longitudinales coupées à angle droit par d'autres transversales donnant lieu à des cellules petites, toutes égales et en carré long. Ailes inférieures avec la moitié antérieure à grandes cellules, sans nervures transversales; la postérieure à cellules très petites, formées par de nombreuses nervures transversales coupant perpendiculairement les longitudinales. Pattes postérieures, avec les tibias plus longs que ceux des autres pattes, plus forts, avec l'arête externe épineuse dans toute sa longueur, et l'extrémité, ainsi que celle des deux premiers articles du tarse correspondant, avec une couronne de petites épines.

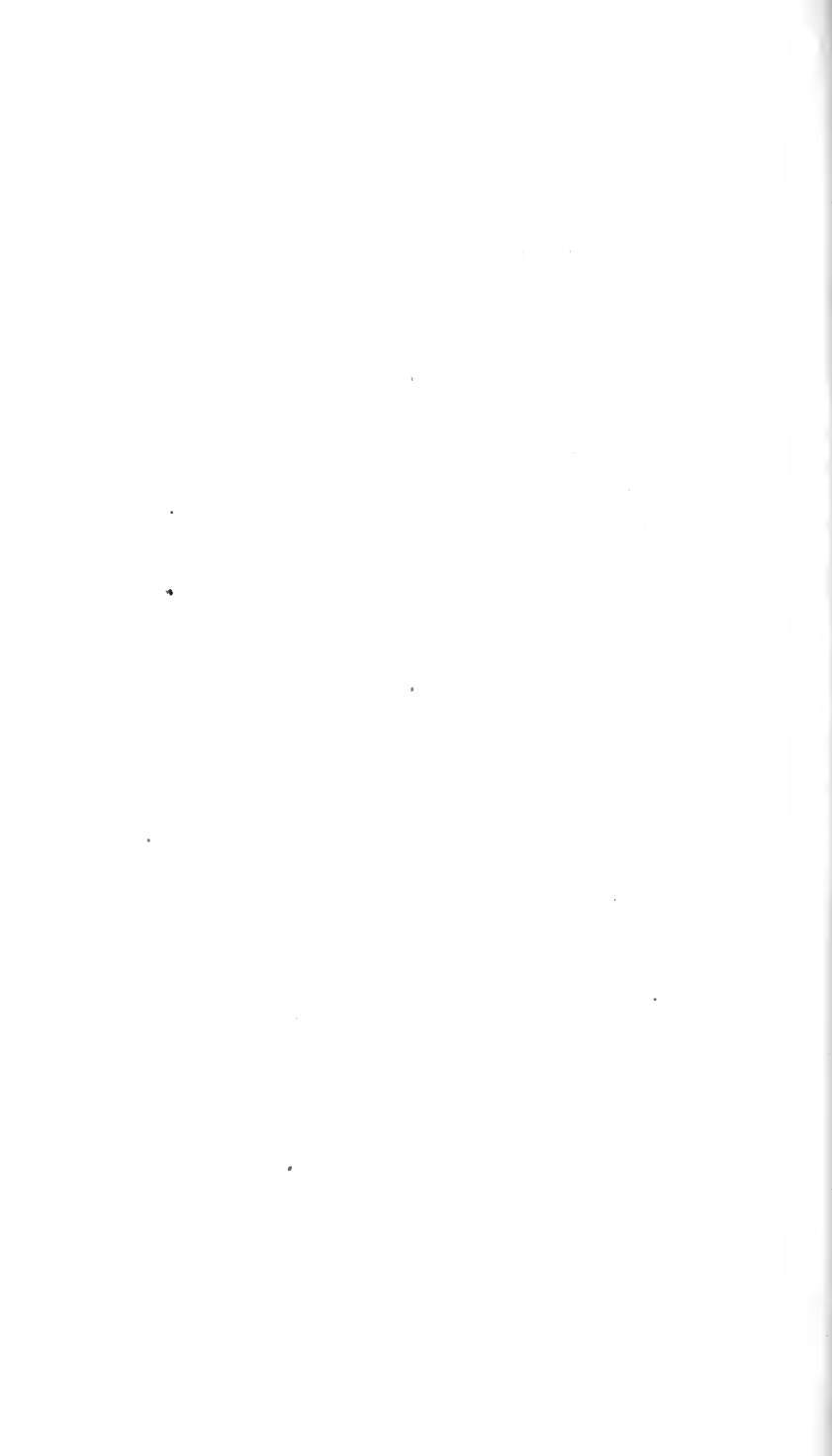
ODONTOPTERA SPECTABILIS, *Mihi*.

O. Elytris angulo interno in appendicem dentiformem producto; discoloribus; parte dimidiâ anticâ viridi, posticâ fuscâ, medio lineâ transversâ albâ, punctoque centrale nigro: alis antice cyaneis, postice fusco-nigris, margine postico dimidio interno albicante. ♀ (Pl. v, N^o II.)

Long. du corps, 10 lig.; larg., 3 1/2 : avec les ailes, long. totale, 15 lig.

Patria ignota : America?

J'ai acheté cet insecte remarquable à la vente du cabinet de feu M. Hauville, du Hâvre, et dans cette collection il se trouvait sans indication de localité. D'après sa forme et ses affinités naturelles, on serait disposé à croire qu'il habite les Indes Orientales, car il se rapproche évidemment du genre *Pyrops*, dont les espèces connues jusqu'à présent appartiennent toutes à l'ancien continent, et sont pour la plupart indiennes. Cependant M. Hope nous a dit qu'il existait à Londres une espèce voisine de la nôtre, qui venait de l'Amérique; et si ce fait est exact, l'analogie nous porte à croire que notre insecte doit habiter les mêmes contrées. Dans ce cas, il faudra le regarder comme le remplaçant du genre *Pyrops* dans le Nouveau-Monde; et quant à sa place dans la classification, on devra le mettre entre le genre *Fulgora* proprement dit et celui des *Pyrops*.



10 () : 279-

MÉMOIRE**POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HÉMIPTÈRES
HÉTÉROPTÈRES DES DEUX-SICILES.**

Par M. ACHILLE COSTA.

(Séance du 1^{er} septembre 1841.)

Il n'y a pas le moindre doute que, parmi les insectes, les Hémiptères ont été très longtemps les plus négligés, et que les espèces étrangères ont été mieux étudiées et décrites que les espèces européennes. Quoique, récemment, beaucoup d'Entomologistes se soient occupés de la classification et de la description des Hémiptères, tous ces travaux ne sont cependant pas suffisants pour élever cet ordre d'insectes à la perfection que la science exige aujourd'hui, tant pour la connaissance des espèces que pour une bonne classification systématique qui en devrait résulter : car jusqu'ici chaque auteur ayant adopté des principes différents pour sa méthode, chaque genre est différemment caractérisé, et renferme des espèces distinctes selon les divers auteurs; ce qui, à la vérité, est bien embarrassant (1); par ces motifs, nous nous sommes occupé, de

(1) Nous suivrons dans notre travail la méthode de M. BURMEISTER, parce qu'il a embrassé l'étude des Hémiptères en général.

préférence, des Hémiptères dans nos recherches sur l'Entomologie des Deux-Siciles, où nous avons eu occasion de trouver non-seulement des espèces rares, mais aussi des espèces qui n'ont pas encore été décrites par les auteurs. En janvier 1838, nous avons présenté à l'Institut royal d'Encouragement de Naples, un premier mémoire contenant la description de cent espèces d'Hémiptères Hétéroptères propres au royaume de Naples (1); et plus tard, en adressant une lettre imprimée à M. Spinola (2), nous avons fait aussi brièvement mention d'autres espèces que nous avons eu occasion de trouver également.

Toutefois, en ce qui regarde certaines espèces, nous sommes restés dans le doute jusqu'à ce moment-ci, ne pouvant pas consulter dans la ville que nous habitons tous les ouvrages qui auraient pu nous éclairer et aider notre jugement. Mais ayant été assez heureux à Paris pour consulter ces ouvrages, en même temps que les collections les plus riches (3), nous croyons pouvoir être sûrs que les espèces d'Hémiptères dont nous allons donner la description sont réellement nouvelles. Nous avons l'honneur de soumettre ce travail à la Société Entomologique en y joignant quelques observations sur des espèces connues; nous espérons que la Société voudra bien venir en aide à notre jugement, et voir si en effet nous ne nous sommes pas trompés.

(1) *Cimicum regni neapolitani, centuria prima.*

(2) *Di una novella specie d'Henestaris, lettera al Sig. Maximiliana Spinola*, insérée dans la *Correspondenza zoologica di O. G. COSTA. Settembre 1859.*

(3) Ce sont les collections de MM. AUDINET-SERVILLE et CARRENO en particulier que nous avons consulté; nous saisissons avec empressement cette occasion pour leur en témoigner toute notre reconnaissance.

§ 1^{er}. *Description des espèces nouvelles.*

1. *HOTRICHUS?* *DENUDATUS*, Ach. Costa., Pl. VI, Fig. 1, a A.

H. niger, capite pronoto elytrisque fusco-ferrugineis; lineis duabus transversalibus impressis; elytris brevissimis coriaceis abdominis marginem anticum longitudine haud superantibus, membrana carentibus; alis nullis; abdomine lato cordiformi complanato, marginibus parum elevatis.

Long., 8 lig. Maximum de largeur de l'abdomen, 4 lig.; du prothorax, 1 3/4 lig.

Tête ovale-allongée, avec un sillon transversal derrière les yeux, offrant, en avant des yeux et un peu en dedans, deux petites proéminences, au milieu desquelles on remarque un sillon qui se prolonge jusqu'à l'extrémité antérieure de la tête, dont la surface est rude et pourvue de poils courts et grisâtres. Point d'ocelles.

Bec libre, un peu arqué, fort, et atteignant le bord antérieur du prosternum, avec sa pointe aiguë.

Antennes velues, composées de quatre articles dont le premier, le plus épais, n'est pas plus long que la tête, le deuxième, le plus long de tous, est grêle; les deux derniers sont sétacés.

Prothorax avec deux impressions transversales, une tout près du bord antérieur, l'autre près du bord postérieur, de sorte qu'il est comme partagé en trois portions. L'antérieure très courte et en croissant avec ses angles aigus, dirigés en avant et un peu en haut: la portion moyenne, qui constitue la plus grande partie du prothorax, hexagone, plus large et plus élevée dans son milieu transversal, avec des sillons obliques convergents en arrière et un peu en arc, et des lignes élevées: la portion postérieure plus courte que la moyenne,

est plus large postérieurement, elle présente vers le milieu deux élévations qui continuent celles de la portion précédente. Les bords latéraux du prothorax présentent trois pointes, dont la moyenne est la plus obtuse.

Écusson très petit, relativement à la grandeur de l'insecte, presque en forme de cœur, avec un léger enfoncement dans le milieu, et son extrémité ne surpassant pas le bord antérieur de l'abdomen.

Élytres très petites, rudimentaires, coriacées, plus étroites postérieurement, n'ayant aucune trace de partie membraneuse, et avec une nervure longitudinale. Elles ne surpassent pas le bord antérieur de l'abdomen. Point d'ailes.

Abdomen cordiforme, prolongé en pointe obtuse en arrière, aplati en dessus; avec les bords latéraux élevés, et une carène longitudinale moyenne peu saillante. La surface supérieure, vue à la loupe, ridée, et les bords postérieurs de chaque anneau terminés par un rebord très fin. Partie inférieure de l'abdomen très bombée, unie dans son milieu, et ridée sur les côtés comme la surface supérieure.

Pattes de grandeur moyenne, toutes semblables entre elles, sans ventouses tibiales. Les antérieures et les intermédiaires plus rapprochées entre elles à leur origine que les postérieures.

Couleur générale du corps d'un brun noirâtre; tête, prothorax et élytres, bruns ferrugineux; angles postérieurs de chaque anneau de l'abdomen rougeâtres.

Patrie. Nous possédons quatre individus de cette espèce, tous identiques entre eux et appartenant au royaume de Naples. Chacun cependant a été trouvé dans une localité différente et en diverses saisons. Ainsi, j'en ai trouvé un dans les *Abruzzi* (partie septentrionale); un autre a été trouvé par mon père dans les montagnes de la Calabre (partie méridionale); un troisième a été recueilli dans les environs de *Lecce* (partie mé-

ridionale), par mon frère Joseph, pour le quatrième, enfin, je l'ai trouvé sous les pierres, au bord du lac de *Patria*, près de Naples.

Observations. Nous sommes presque sûrs que l'insecte que nous venons de décrire n'est pas arrivé à son état parfait; car, outre le défaut d'ailes et l'état rudimentaire des élytres (ce qui ne serait pas extraordinaire), le manque absolu d'ocelles nous empêche de le considérer comme complet. Cependant, attendu la constance de ses caractères dans différents climats, nous sommes portés à croire qu'il reste presque toujours dans cet état incomplet, qu'il est à même de se reproduire, et qu'il n'arrive qu'accidentellement à son parfait développement, comme cela a lieu dans plusieurs espèces de cet ordre; en considérant d'ailleurs les parties du corps qui ne changeraient pas après un ultérieur développement, tel que le corselet, par exemple, nous n'y voyons pas de caractères qui puissent le faire rapporter à d'autres espèces connues.

Quant à sa place dans la classification, nous n'avons pas trouvé dans celle de M. Burmeister, que nous avons suivi, un autre genre auquel le rapporter.

2. HOLOTRICHUS CYRILLI, Ach. Costa. Pl. vi, fig. 2, a.

H. niger, capite pronoto, scutello elytrisque cynamomeis abdominis lateribus flavis, maculis quinque utrinque quadratis marginalibus nigris: pronoto ad tertium anticum transverse impressa; scutello in spinam brevem auctam vix evectam postice producto; elytrorum membrana magna, posterius abdomen longitudine paulo superante.

Long., 7 lig. 1/2 Largeur de l'abdomen, 2 lig. 3/4.

Tête petite, ovale, inégale, avec un sillon longitudinal qui naît entre les yeux et se prolonge jusqu'à la naissance des an-

tennes, et un autre sillon transversal qui joint les bords postérieurs des mêmes yeux; derrière ce sillon on voit deux petites proéminences rapprochées l'une de l'autre, sur lesquelles sont placés les ocelles.

Yeux un peu saillants.

Bec grêle, atteignant les hanches des pattes antérieures.

Antennes insérées au devant des yeux, velues: premier article presque aussi long que la tête et plus épais que les autres: le second est le plus long de tous, les deux derniers sont sétacés et un peu courbés.

Prothorax aplati, presque triangulaire, avec une impression transversale tout près du bord antérieur, et les angles antérieurs prolongés de chaque côté en une pointe aiguë dirigée en avant. Vers le tiers antérieur, le prothorax subit un étranglement produit par une impression transversale qui le partage presque en deux parties, dont l'antérieure a un sillon longitudinal moyen, profond, qui le fait paraître bilobé, et chaque lobe offre deux petits sillons obliques peu profonds: la partie postérieure a les angles latéraux obtus.

Écusson triangulaire avec deux lignes un peu élevées parallèles aux bords latéraux, se réunissant en arrière et se prolongeant en une épine courte, aiguë et courbée en haut.

Élytres à partie coriacée étroite, avec trois nervures longitudinales; à partie membraneuse grande, surpassant un peu en longueur l'extrémité de l'abdomen, et ayant trois nervures dont les deux intérieures se réunissent en une, qui va rencontrer l'extérieure, qui est la seule rejoignant le bord de la membrane.

Abdomen à côtes élevées, débordant les élytres.

Pattes grêles, velues: les postérieures allongées. Point de ventouses tibiales aux quatre jambes antérieures. Tarses avec les deux premiers articles simples, dépourvus de dent ou membrane à la base.

Couleurs. Tête, prothorax, écusson et élytres bruns : bords latéraux de l'abdomen jaunes, avec une tache noire carrée à côté des anneaux : le reste du corps, les antennes, les pattes, les yeux et les ocelles noirs : la membrane des élytres et les ailes fuligineuses.

Patrie. Nous avons trouvé cette espèce dans différents endroits du royaume de Naples. Mon frère me l'a envoyé des environs de *Lecce*, et mon collègue, M. Amary, l'a recueilli aux environs de Naples.

Observations. Cet insecte paraît avoir beaucoup de rapport avec le *Reduvius albo-fasciatus* de CIRILLO (1); mais ne pouvant pas en décider par la mauvaise figure et la description abrégée qu'il en a données, et l'épithète *albo-fasciatus* ne convenant pas à notre espèce, nous avons cru bien faire en donnant la description et la figure, et en dédiant cet insecte à cet Entomologiste distingué, notre compatriote.

3. CAPSUS AETNEUS, Ach. Costa.

C. pallide-rufescens, elytrorum partis coriaceæ apice abdomineque obscurioribus; annulo ad femorum apicem scutellique extremitate pallidis: antennarum articulis 1, 3 et 4 brevissimis, 2 tribus aliis simul sumptis paulo longiore.
♂, ♀.

Long. du corps, 2 lign. 1/2 Larg., 1 lign. 1/6.

Antennes insérées immédiatement au devant des yeux, les premier, troisième et quatrième articles très courts et presque égaux entre eux en longueur : le deuxième un peu plus long que les trois autres pris ensemble, et allant en grossissant insensiblement vers l'extrémité.

Yeux saillants, mats, à réseau bien marqué.

(1) Voyez CIRILLO, *Specimen Entomologiæ Neapolitanæ*.

Prothorax, écusson et élytres ponctués : le premier ayant deux petites élévations transversales vers le bord antérieur.

Membrane des élytres surpassant en longueur l'extrémité de l'abdomen, et ayant une nervure bien marquée, presque angulaire, avec l'angle dirigé en arrière, et les deux autres se terminant sur le bord postérieur de la partie coriacée des élytres.

Pattes médiocres. Premier article des tarses aussi long que les deux autres pris ensemble.

Couleurs. Couleur générale rougeâtre-pâle. Abdomen et extrémité de la partie coriacée des élytres plus foncés : un anneau vers l'extrémité de chaque fémur, bout de l'écusson et un bord très fin à la partie postérieure du prothorax, pâles : dernier article des antennes jaunâtre ; yeux noirs ; membrane des élytres et ailes blanches, transparentes.

Patrie. Nous avons recueilli cette espèce dans les forêts de Sapins de la partie orientale de l'*Etna*, en Sicile : elle se trouve au mois de juillet et ne semble pas rare.

4. PHYTCORIS FLAVOMARGINATUS, Ach. *Costa*. Pl. VI, fig. 3, a.

P. elongato-angustatus, capite magno transverso pronoto largiore : antennis parum pilosis, tibiisque spinulosis : niger elytrorum margine externo late, tibiis, capitis marginibus oculis contiguus, flavis. ♂, ♀.

Long., 4 lig. $\frac{1}{3}$ Larg., 4 lig. $\frac{1}{2}$.

Largeur presque la même dans toute la longueur.

Yeux saillants ; ce qui rend le bord postérieur de la tête plus large que le bord antérieur du prothorax.

Tête subtriangulaire, obtuse en avant, à sommet obtus, pourvue, aussi bien que le dessus du corps, de poils courts et rares.

Bec épais, aigu au bout et atteignant l'origine des pattes postérieures.

Antennes pourvues de poils courts et rares, presque aussi longues que la moitié de la longueur totale de l'insecte. Premier article épais, presque en forme de cône renversé, court; le deuxième, le plus long, allant en grossissant graduellement vers l'extrémité; les deux derniers articles minces; le quatrième plus long que le troisième.

Prothorax transversal, un peu plus étroit en avant, présentant vers le bord antérieur deux petites élévations transversales qu'on aperçoit facilement à la loupe.

Écusson petit, triangulaire.

Elytres étroites, à bord externe presque droit, ce qui fait que les deux bords latéraux externes des élytres sont presque parallèles entre eux. La partie membraneuse surpassant en longueur l'extrémité de l'abdomen, et ayant une nervure presque semblable à celle que nous venons de décrire dans le *C. aetneus*.

Abdomen terminé en arrière, dans les mâles, par deux petits appendices courbés en haut.

Pattes médiocres, les postérieures un peu plus longues que les autres. Jambes pourvues d'épines très grêles et rares.

Couleurs : Corps, antennes, fémurs et tarsi noirs : élytres jaunes avec le bord sutural brun-noirâtre : membrane des élytres fuligineuses : jambes, extrémité des fémurs, et bords de la tête qui environnent les yeux, jaunes.

Patrie. On trouve cette espèce au sommet des montagnes de la *Majella*, dans les *Abruzzi*. Elle se tient sous les pierres, parmi les très petites herbes dont les sommets de ces montagnes sont recouverts. Elle n'est pas très rare.

Observations. Cette espèce présente bien des caractères qui pourraient servir à former un autre genre. La forme de la tête

et du prothorax, l'épaisseur du bec, etc., l'éloignent des autres *Phytocoris*.

5. PHYTCORIS PASSERINII, Ach. Costa.

P. elongato-angustatus; *niger unicolor*; *capite magno transverso pronoto latiore*: *antennis parum pilosis, tibiis spinulosis*. ♂. ♀

Long., 1 1/2 lig. Largeur, 1/2 lig.

Pour ce qui regarde la forme et la structure, cette espèce est presque tout à fait semblable à la précédente, et les mâles présentent aussi les mêmes appendices abdominaux. Elle en diffère cependant, outre les couleurs, par le deuxième article des antennes, qui, dans celle-ci, est un peu plus long et moins épais.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs; élytres brunes-noirâtres; ailes d'un blanc sale.

Patrie. On la trouve dans les mêmes localités que l'espèce précédente.

Genre PACHYTOMA, Ach. Costa. (Famille des CAPSOIDES.)

L'insecte qui forme le type de ce genre établit le passage des *Capsus* aux *Halticus*. En effet, il se rapporte au premier de ces genres par la structure des antennes, et au second par la structure générale du corps et le défaut de partie membraneuse aux élytres. Il peut être caractérisé ainsi: Deuxième article des antennes plus épais à l'extrémité, troisième et quatrième fins: élytres sans membrane. En un mot, le genre *Halticus*, tel qu'il a été caractérisé par M. Burmeister,

doit être partagé en deux genres, d'après la structure des antennes, de la manière suivante :

Élytres sans membrane.	}	Antennes à deuxième article plus épais que les autres, surtout vers l'extrémité; 3 ^e et 4 ^e très minces. <i>Pachytoma</i> .
		Antennes à articles filiformes, tous semblables entre eux. . . . <i>Halticus</i> .

N. B. Le *Capsus saltator* figuré par de Haan, et que nous avons observé dans la collection de M. Carreño, doit rentrer, d'après ces caractères, dans le genre *Pachytoma*.

6. PACHYTOMA MINOR, Ach. Costa. Pl. VI, fig. 4, a.

P. niger, unicolor : capite magno transverso pronoto latiore ; elytris abdomine brevioribus , postice transversim truncatis : pedibus longioribus , tibiis omnibus spinulosis ♂, ♀.

Long., 1 lig. 1/6 Maximum de larg., 3/4 lig.

Tête, vue en dessus, tout-à-fait transversale et très courte, descendant vers le bas, presque triangulaire et obtuse à l'extrémité; son bord postérieur plus large que le bord antérieur du prothorax, à cause des yeux, qui sont saillants.

Bec épais, atteignant la naissance des pattes postérieures.

Antennes presque aussi longues que les deux tiers du corps. Le premier article épais, plus mince à sa base et le plus court; le second, le plus long, mais pas plus long que les deux derniers pris ensemble, et grossissant insensiblement vers l'extrémité: les deux derniers plus minces et filiformes. Les antennes offrent des poils petits et très fins.

Prothorax transversal presque aussi large en avant qu'en arrière, avec une impression transversale près du bord antérieur. Le bord postérieur arqué.

Écusson triangulaire, assez grand, plus large que long.

Élytres presque de la même largeur dans toute leur longueur, avec les bords externes se repliant en dessous et débordant l'abdomen : les bords postérieurs coupés transversalement en ligne peu arquée, avec la convexité en arrière, laissant à découvert les trois derniers anneaux de l'abdomen.

Abdomen aussi large que le prothorax à sa base, s'élargissant jusqu'au cinquième anneau, arrondi et terminé brusquement en arrière.

Pattes. Les quatre pattes antérieures médiocres, les deux postérieures plus longues et propres à sauter (cependant nous n'avons pas remarqué cette particularité). Les jambes pourvues de très petites épines.

Couleurs. Tout noir sans taches, avec un duvet fauve sur tout le corps, et surtout sur la tête.

Patrie. On le trouve dans les environs de Naples, au printemps; il se rencontre sur les plantes : il n'est pas très rare.

7. *PACHYMERUS PARALLELUS*, Ach. *Costa*. Pl. VI, fig. 5, a-d.

P. corpore elongato, lateribus suparallelis : niger pronoti margine postico elytrisque pallide testaceis, elytrorum nervis obscurioribus; membrana lactea macula media fusca; pedibus flavo-rufescentibus; femoribus medio nigris; femoribus anticis paulo crassioribus inermibus.

Long., 2 lig.; larg., 1/2 lig.; long. des anten., 4/5 lig.

Forme générale du corps allongée et étroite, avec les bords latéraux presque parallèles entre eux, ce qui m'a donné le nom spécifique, quoique ce caractère ne lui soit pas exclusif.

Tête pointue en avant, retenue derrière les yeux, à surface légèrement rude. La séparation des lobes commence à s'apercevoir un peu en arrière d'une ligne idéale qui passerait par la base

des antennes, et le lobe intermédiaire un peu plus long et plus élevé que les latéraux.

Antennes naissant sur un tubercule antennaire très petit, placé immédiatement en avant des yeux. Premier article très court, épais, ovoïde, et surpassant peu l'extrémité du lobe intermédiaire de la tête : deuxième et troisième subcylindriques, grossissant à peine vers le bout ; le troisième un peu plus court que le deuxième ; le quatrième plus épais que les deux précédents, ovale-allongé, un peu plus long que le second. Après la mort de l'insecte, les antennes restent presque toujours dirigées en avant, et à peu près parallèles entre elles.

Bec mince, atteignant la naissance des pattes intermédiaires.

Prothorax un peu plus large que long à sa base : antérieurement un peu plus étroit, et avec les angles arrondis : dans le milieu un peu déprimé transversalement ; sa surface très finement granulée.

Écusson petit, triangulaire, finement granulé comme le prothorax.

Élytres étroites, pas plus longues que l'abdomen. La partie coriacée moins grande que la partie membraneuse, avec deux nervures longitudinales bien marquées. La partie membraneuse avec cinq nervures longitudinales, dont les deux externes plus courtes.

Abdomen étroit, obtus en arrière, et ne débordant pas les élytres.

Pattes assez courtes ; les fémurs antérieurs un peu plus gros, sans aucune dent. Le deuxième article des tarses très petit ; le troisième presque aussi long que le premier, et pourvu en dessous, de chaque crochet, d'une pelote anguleuse, présentant deux protubérances semblables à deux dents, et attachées par un pédoncule, comme on le voit dans la Pl. VI, fig. 5, d. Les deux pattes postérieures plus rapprochées entre elles que les autres à leur naissance.

Couleurs. Corps, antennes, et un large anneau à chaque fémur noirs; le reste des pattes jaune-rougeâtre; les élytres testacées pâles, avec les nervures et le bord postérieur plus foncés; la partie membraneuse de celles-ci blanchâtre, avec les cinq nervures et une ou deux taches plus ou moins grandes, foncées; le bord postérieur du prothorax et l'extrémité des trois derniers articles du bec jaunâtres.

Patrie. On le trouve dans les lieux humides, autour des lacs, au bord des fleuves, et le plus souvent sur l'*Arundo phragmitis*. Nous l'avons recueilli la première fois, en avril 1838, autour du lac d'*Astroni*, près de Naples, et la seconde fois, en septembre 1839, dans les environs de Palerme. Il ne semble pas rare.

8. PACHYMERUS SUBERYTHROPUS, Ach. Costa (1).

P. corpore elongato subovato, postice latiore obtuso : niger nitidus, rostro antennarum articulis primo quarto et secundi basi, pedibusque pallide rufis : femoribus anticis evasioribus subtus longitudinaliter parum excavatis, dentequae pone apicem minuto armatis : tibiis anticis vix armatis, apice parum dilatatis.

Long., 3 lig. ; larg., 5/6 lig.

Forme générale, ovale très allongée, ayant le maximum de largeur derrière le milieu de l'abdomen.

Tête triangulaire, arrondie sur les côtés, pointue en avant. Séparation des lobes commençant un peu en arrière d'une ligne idéale qui passerait par la base des antennes : le lobe intermédiaire plus long que les latéraux et plus élevé.

(1) La figure de cette espèce, de même que celle du *Capsus ætneus*, seront publiées dans la *Fauna Siciliana*, publiée par O. G. COSTA.

Yeux petits : ocelles presque invisibles.

Bec mince, atteignant seulement l'origine des pattes antérieures.

Antennes presque aussi longues que la moitié du corps. Le premier article le plus court de tous ; les deux suivants presque égaux entre eux en longueur, et subconiques ; le quatrième presque aussi long que le troisième, et filiforme.

Prothorax beaucoup plus long que large, convexe et uni en avant, aplati et ponctué vers le bord postérieur, arrondi sur les côtés ; le bord antérieur plus étroit que le postérieur.

Écusson plus long que large ; ponctué.

Élytres n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen (au moins dans les individus observés jusqu'ici, car il ne serait pas difficile de trouver plus tard des individus dans lesquels la partie membraneuse soit plus développée) : partie antérieure de la portion coriacée avec plusieurs lignes fines et légèrement élevées, parallèles au bord interne, dont les intervalles sont ponctués ; partie membraneuse moins grande que la partie coriacée.

Abdomen aplati supérieurement, à bords un peu élevés seulement dans la moitié postérieure. Inférieurement convexe.

Pattes médiocres. Fémurs antérieurs renflés, avec une fente longitudinale peu profonde en dessous, recevant le bord interne de la jambe : le bord interne de cette fente très finement dentelé, présentant une dent plus grande vers la partie antérieure. Jambes des pattes antérieures arquées avec l'extrémité un peu élargie en dedans. Le dernier article des tarsi des quatre pattes antérieures presque aussi long que les deux précédents pris ensemble, et plus long dans les deux pattes postérieures ; le second article toujours très petit.

Couleurs. Corps et élytres, noirs-luisants ; troisième article des antennes et partie supérieure du second article brunâtres ; pattes, bec et antennes rouges-pâles.

Patrie. On le trouve en Sicile, et particulièrement dans les environs de Palerme, où nous l'avons recueilli dans le mois de septembre. Il ne semble pas très rare.

Genre APHANOSOMA, Ach. *Costa.* (Famille des LYACITES.)

Les caractères d'après lesquels nous allons établir ce genre sont les suivants : Point d'ocelles : division des lobes de la tête commençant en avant d'une ligne idéale qui passerait par la base des antennes (1). Premier article presque aussi long que la tête. Bec atteignant l'origine des pattes postérieures; point de canal rostral ni au sternum, ni à la surface inférieure de la tête; élytres sans membrane. Organes sexuels mâles très développés; fente abdominale de la femelle atteignant le troisième anneau de l'abdomen; pattes de chaque paire également rapprochées entre elles à leur origine : corps allongé, presque cylindrique.

L'ensemble de ces caractères distingue très bien ce genre de tous les autres. Malheureusement les individus dont nous nous sommes servis pour la description n'ont pas les trois derniers articles des antennes, ni les pattes; c'est pourquoi nous n'avons pu rien dire sur ces parties.

Nous avons choisi le nom d'*Aphanosoma* pour ce genre, parce qu'il a quelque ressemblance par son *faciès* avec les *Pachymerus* (*Aphanus* sp.), et avec ceux voisins de l'*Ap. staphylinoïdes*.

(1) M. SPINOLA, dans sa classification, a attaché beaucoup d'importance à la division des lobes de la tête; c'est pour cela que nous l'avons rangé parmi les caractères génériques.

9. APHANOSOMA ITALICUM, Ach. Costa.

A. corpore elongato subcylindraco; elytris postice oblique truncatis apice subrotundatis abdomine plus minusve brevioribus: nigropiseus antennarum articulo primo flavo, reliquis..... pronoti margine postico tenuissime flavo; elytris ♂ bruneis basi apiceque flavis, ♀ flavis postice margine interno bruneo; pedibus.....

Long., 3, 3 lig. 1/2; larg., 3/4 de lig.

Tête triangulaire, plus longue que large, arrondie sur les côtés : lobe intermédiaire plus long et plus élevé que les latéraux, arrondi en dessus.

Yeux ovales, placés obliquement dans les angles postérieurs de la tête, et saillant au dehors du bord antérieur du prothorax.

Bec mince atteignant la naissance des pattes postérieures.

Antennes insérées au devant des yeux sur les bords latéraux de la tête. Premier article plus court que la tête, subfiliforme, grossissant un peu vers l'extrémité : les autres.....

Prothorax cylindrique plus long que large : bord antérieur droit, le postérieur largement échancré dans le mâle, presque droit dans la femelle : sa surface, vue à la loupe, un peu ridée en travers et avec un sillon transversal très léger près du bord antérieur.

Écusson triangulaire plus long que large.

Élytres à partie membraneuse avortée, plus courte que l'abdomen, coupées obliquement en arrière et arrondies au bout.

Abdomen aplati en dessus, très bombé en dessous, plus large vers le tiers postérieur.

Pattes.....

Couleurs. Corps brun : premier article des antennes et bord postérieur du prothorax jaunes; yeux fauves; élytres brunes avec la base et le bord postérieur jaunes, ♂; jaunes, avec le bord interne de la moitié postérieure brune, ♀.

Patrie. Nous avons trouvé trois individus de cette espèce sous une pierre, dans les *Abruzzi*, mais malheureusement tous les trois morts et mutilés, comme nous venons de le dire; et quoique nous ayons fait de nombreuses recherches dans la même localité, il nous a été impossible d'en trouver quelque autre individu vivant ou au moins entier.

Genre TRITOMACERA, *Ach. Costa.* (Famille des LYGACITES.)

Le principal caractère qui nous porte à établir ce nouveau genre dans les Lygacites, et dont nous allons donner la description, repose sur les antennes. Elles n'ont que trois articles, dont les deux premiers presque en forme de cône renversé, le premier plus épais et beaucoup plus court, et le troisième aussi long que le second, ovale allongé, aplati et creusé dans sa longueur en forme de cuillère. Après les antennes, il y a encore un autre caractère dans les pattes. Les cuisses des pattes intermédiaires sont très comprimées, et celles des pattes postérieures sont un peu arquées. Enfin, la membrane des élytres présente trois nervures longitudinales dont l'extrême bifurquée. Pour les autres caractères, il ne s'éloigne pas beaucoup des *Pachymerus*.

Observations. Nous croyons qu'on peut penser, au premier abord, que le quatrième article des antennes se soit détaché; mais nous ferons remarquer que si le quatrième article était tombé, on devrait apercevoir à l'extrémité du troisième une marque quelconque indiquant le point d'attache; or, en examinant cette extrémité à la loupe on n'y voit aucune trace d'insertion, mais, au contraire, son ex-

trémité est très unie et arrondie; et d'ailleurs, il est bien difficile de se persuader que l'insecte (que nous avons recueilli vivant) ait perdu en même temps le dernier article aux deux antennes. C'est par ces motifs que nous croyons cette particularité de n'avoir que trois articles aux antennes, tient à son organisation et n'est pas une chose accidentelle. Outre cela, il faut remarquer aussi que la forme du troisième article est encore particulière et distincte de celle du même article des autres *Lygacites*.

Quant à ses affinités, il n'a pas le moindre rapport avec les autres genres de *Lygacites*, pour ce qui regarde le nombre des articles des antennes et la forme du troisième article, tandis que, comme nous l'avons remarqué, il en a beaucoup avec les *Pachymerus*, par la plupart des autres caractères. Il pourrait donc être placé ou à la tête ou à la queue de la famille, en faisant une première division, d'après le nombre des articles des antennes, de la manière suivante :

LYGACITES.	{	Antennes de trois articles. . . .	<i>Tritomacera</i> .
		Antennes de quatre articles. . . .	{ Tous les autres genres connus.

10. TRITOMACERA APHANOIDES, *Ach. Costa*. Pl. VI, fig. 6, a, b.

T. oblongum castaneum, antennarum articulo primo et secundo basi, rostro pedibusque pallide flavis; pronoti parte postica elytrisque albo-glauciscentibus; elytrorum membrana alisque pellucidis; femoribus anticis crassioribus margine interno denticulato serratis, dente medio longiori.

Long., 2 lig. Larg., 2/3 de lig.

Tête triangulaire pointue en avant, à lobes latéraux plus courts que l'intermédiaire; leur division commençant en arrière d'une ligne idéale qui passerait par la base des antennes.

Yeux petits, peu saillants. Ocelles près du bord antérieur du prothorax et près du côté interne des yeux.

Bec mince, atteignant l'origine des pattes intermédiaires. Point de canal rostral ni en dessous de la tête, ni au sternum.

Antennes prenant origine d'un très petit tubercule antennaire, placées en avant des yeux, un peu au-dessous du bord latéral de la tête. Pour la forme des articles, voyez ce qui a été dit dans la description du genre.

Prothorax un peu moins long que large à sa base : bord antérieur plus étroit que le postérieur : les bords latéraux un peu plus élevés, offrant dans le milieu du disque une impression transversale effacée sur les bords latéraux partageant presque le dos du prothorax en deux parties d'égale grandeur. Sa surface finement ponctuée.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres laissant à découvert le bout de l'abdomen. Partie coriacée ayant des stries très fines obliques, un peu élevées et ponctuées, qui s'effacent vers la partie postérieure. Membrane ayant trois nervures longitudinales, dont l'externe se partage en deux avant la moitié de sa longueur.

Pattes de grandeur moyenne : les postérieures un peu plus longues que les autres. Cuisses des pattes antérieures renflées et dentées au bord interne, avec une dent plus grande vers le milieu : cuisses intermédiaires aplaties et les postérieures un peu arquées. Dernier article des tarsi presque aussi long que les deux autres pris ensemble dans les quatre pattes antérieures, plus long dans les deux postérieures.

Couleurs. Tête, moitié antérieure du prothorax, abdomen et partie antérieure du second article des antennes d'un brun marron : le reste des antennes, le bec et les pattes jaunes-pâles : moitié postérieure du prothorax et partie coriacée des élytres d'une légère couleur vert pâle : partie membraneuse des élytres et les ailes diaphanes.

Patrie. Nous en avons trouvé un seul individu femelle dans les environs de Palerme, pendant le mois de septembre.

11. ASOPUS GENEI, *Ach. Costa*. Pl. VI, fig. 7, a. b.

A. supra æneus scutelli angulis anticis apiceque albidis : pronoti marginibus lateralibus flavis : subtus flavus maculis magnis abdominalibus seriatim dispositis nigris : abdomine supra nigro-æneo maculis quinque utrinque marginalibus flavis : antennis nigris articuli ultimi basi flava, pedibus pallide flavis punctis annulisque isola sientibus : spatio trapezoidali inter pedum quatuor anteriorum basim nigro.

Long., 7 lig. Larg., 4 lig.

Forme à peu près la même que celle de l'*Asopus sanguinipes*.

Tête aplatie, longue, presque d'égale largeur dans toute sa longueur. Division des lobes commençant au niveau d'une ligne idéale qui passerait le bord antérieur des yeux. Lobe intermédiaire étroit, plus court que les latéraux, ceux-ci un peu élevés sur les côtés, arrondis en dehors et se prolongeant en dedans sur le lobe intermédiaire sans se joindre entre eux, et laissant, au contraire, une échancrure au milieu. Partie postérieure de la tête offrant deux lignes un peu élevées, lisses, et réunies à la base en forme de lyre. Dessous des bords latéraux de la tête ayant au devant des yeux une petite dent obtuse dirigée en avant.

Bee large, aplati, atteignant la naissance des pattes postérieures.

Antennes un peu moins longues que la moitié du corps, de quatre articles presque égaux entre eux, filiformes.

Prothorax grand, très élevé en arrière. Bord antérieur lar-

gement échancré pour recevoir la tête : bords latéraux un peu échancrés dans le milieu et obtusément dentés dans la moitié antérieure : bord postérieur droit : bords latéraux postérieurs un peu sinueux. Angles latéraux saillants, pas élevés, obtus. Partie antérieure du disque avec deux élévations transversales très légères.

Écusson grand, plus long que la moitié de l'abdomen, arrondi au bout, avec les angles antérieurs tronqués.

Élytres laissant à découvert, sur les bords, une grande portion de l'abdomen, et le dépassant en longueur. Membrane avec neuf nervures obliques et parallèles.

Surface de la tête, du prothorax, de l'écusson et de la partie coriacée des élytres très finement et irrégulièrement ponctuée.

Abdomen aplati en dessus, peu convexe en dessous, étroit à sa base, élargi et arrondi sur les côtés, tronqué postérieurement. Le premier anneau présentant en dessous une petite pointe aiguë dirigée en avant.

Pattes fortes. Jambes antérieures un peu dilatées en dehors. Premier article des tarsi très épais et aussi long que les deux suivants. Cuisses antérieures avec une petite dent aiguë au bord interne et vers l'extrémité.

Couleurs, en dessus, d'un cuivreux obscur; bords latéraux du prothorax jaunes : angles antérieurs et bout de l'écusson blanchâtres. Antennes noires, avec la base du dernier article jaune. Abdomen d'un noir-bronzé en dessus, avec cinq taches marginales de chaque côté jaunes : jaune en dessous, avec cinq lignes de grandes taches noires. Surface inférieure de la tête, bec et sternum jaunes; avec un espace trapézoïdal noir entre la naissance des quatre pattes antérieures. Pattes jaunâtres, avec des points et trois anneaux violets.

Patrie. Nous en avons trouvé un seul individu à Astroni, près de Naples, sur le Sureau.

12. *PODOPS SICULUS*, Ach. *Costa*. Pl. vi, fig. 8.

P. bruno-fuliginosus, impresso punctatus, rostro tarsi punctisque tribus ad scutelli basim pallide flavo ferrugineis, capite pronotique parte antico obscurioribus, margine antico medio profunde aura scisso spina porrecta utrinque ante oculos : pronoto medio transversim impresso, angulis anticis in spinam magnam acutam horizontalem productis, marginibus lateralibus anterioribus flexicosis, dente postice terminatis.

Long., 3 lig. Larg., 2 lig.

Parmi les dix espèces du genre *Podops* rapportées par Gernar (1), trois seulement appartiennent à l'Europe. Le *Pod. inunctus*, qui est le plus commun ; le *P. tangrinus* de Danie et Janger, et le *P. neglectus* (*Cinex neglectus*, Rossi) d'Italie, qui est encore douteux.

L'espèce dont nous allons donner la description est bien distincte de ces trois espèces, et formera la quatrième espèce européenne. Elle se rapproche, par quelques-uns de ses caractères, des espèces de l'Amérique ; mais elle s'en éloigne par d'autres, comme on peut s'en apercevoir d'après la description suivante.

Tête bombée en dessus, aplatie sur les bords antérieurs. Lobe intermédiaire plus court que les latéraux : ceux-ci arrondis en avant, écartés l'un de l'autre au delà du lobe intermédiaire, en sorte qu'il en résulte une forte échancrure dans le bord antérieur de la tête. Une dent dirigée en avant et en dehors à la base du chaperon des yeux ; ceux-ci grands et saillants en dehors.

(1) Gernar, Monographie des Scutellecites, insérée dans le *Zeitschrift für die Entomologie*, 1.

Bec atteignant la naissance des pattes intermédiaires.

Antennes de cinq articles, dont le premier très court et épais, les trois suivants plus minces; le cinquième, le plus long de tous, est ovalaire.

Prothorax un peu bombé, avec une impression transversale légère dans le milieu, qui le partage en deux parties, l'antérieure très inégale, et la postérieure lisse et ponctuée. Bord antérieur terminé de chaque côté par une épine horizontale aiguë. Bords latéraux antérieurs flexueux, terminés postérieurement en une espèce de dent.

Écusson aussi long que l'abdomen, plus étroit vers son tiers antérieur, et laissant à découvert une grande partie des élytres.

Abdomen coupé en travers postérieurement.

Pattes robustes. Premier article des tarsi très épais, le deuxième très petit, le troisième presque aussi long que le premier.

Couleurs. En entier d'une couleur brune fuligineuse, excepté les tarsi, le bec, et trois points à la base de l'écusson, qui sont d'un jaune ferrugineux,

Patrie. Il n'est pas très rare dans les environs de Palerme, dans les endroits humides, sous les pierres,

§ II. Observations sur des espèces connues.

1. ACANTHOTHORAX SICULUS, Ach. Costa. Pl, VI, fig. 9.

Dans un mémoire lu à l'Académie des Aspirants Naturalistes de Naples, dans la séance du 17 novembre 1839, contenant la description de quelques espèces nouvelles d'Hémiptères Héteroptères trouvées en Sicile (1), nous avons établi, sous le

(1) Voyez *Bagguaglio delle specie pici interessanti di Emitteri Eterotteri raccolte in Sicilia, e descrizione di alcune nuove specie dei contorni di Palermo*; dans les *Esercitazioni Accademiche degli Aspiranti Naturalisti*, vol. II^e, part. II^e.

nom d'*Acanthothorax*, un nouveau genre pour une espèce qui par sa forme paraîtrait, au premier abord, devoir être un *Zelus*, mais qui cependant, d'après les caractères donnés au genre *Zelus* par M. Burmeister, ne peut pas y rentrer. Ayant déjà exposé dans ce mémoire tous les rapports et les différences que ce genre a avec les autres voisins, nous n'y reviendrons pas; mais nous avons cru utile seulement d'en donner la figure. Il est très rare dans les environs de Palerme, et il se trouve sur les Joncées. Nous n'en avons pris qu'un seul individu; mais M. Ghiliani, qui a visité la Sicile à la même époque que nous, en a trouvé plusieurs individus.

2. *HEBRUS PUSILLUS*, Klug.

Nous ne ferons des remarques sur cette espèce que relativement à ses mœurs. Jusqu'ici, elle a été trouvée en Angleterre, dans les eaux où végète la *Lemna*, sur laquelle elle vit. Or, chez nous, on trouve cette espèce, accompagnée de l'*Hyometra stagnorum*, dans l'île d'Ischia, dans le lieu dit *Riebie*, sur la masse gélatineuse formée de cryptogames microscopiques qui tapissent tous les rochers de cet endroit, et sur laquelle coulent les eaux thermo-minérales.

3. *SALDA GRYLLOIDES*, Fabr.

Nous avons trouvé dans la région septentrionale du royaume de Naples (les *Abruzzi*), sur le sommet d'une montagne, près d'*Aquila* (*montagna del Bagno*), parmi les petites herbes dont ce sommet est couvert, deux individus de cette espèce, qui paraît très rare, et dont nous n'avons pas vu un seul individu dans toutes les collections les plus riches que nous avons consultées.

4. Genre *HENESTARIS*, *Spinola*.

M. Spinola, en 1837, dans son Essai sur les Hémiptères Hétéroptères, a établi le genre *Henestaris* pour une espèce de Lygacite trouvée pour la première fois en Sardaigne, et qui lui avait été communiquée par M. Gené; plus tard, il reçut le même insecte des environs de Marseille. Après avoir donné beaucoup de détails sur les caractères génériques, il décrit l'espèce en la dédiant à celui qui l'avait découverte le premier (*Hen. Genei*) : mais, malheureusement, il en a donné une description très succincte.

Au printemps de 1838, nous avons trouvé près de Naples, sur le *Promtorio di Miseno*, une espèce de ce genre. En la comparant avec la description que M. Spinola a donnée de son *Hen. Genei*, nous y avons remarqué non seulement des différences spécifiques, mais encore quelque différence parmi les caractères génériques, telle que la longueur du rostre, la proportion des articles des antennes, la position des ocelles, etc. Alors, nous l'avons décrite dans le mois de septembre de 1839, en faisant de cette description l'objet d'une lettre adressée à M. Spinola. Nous avons nommé l'espèce *Hen. Spinolæ*, en signalant toutes les différences génériques et spécifiques que nous avons trouvées entre les caractères de notre espèce et ceux assignés à l'*H. Genei*. Après avoir envoyé cette lettre à M. Spinola, il nous a répondu que les différences que nous avions remarquées étaient justes, mais que cependant il croyait que l'espèce était la même que celle qu'il avait décrite; ces différences ayant pour cause l'inexactitude de la description qu'il en avait donnée, n'ayant observé que des individus mutilés.

En passant à *Arles* dans le mois de juillet dernier, et en visitant le magnifique amphithéâtre qui est aux environs de cette ville, nous avons eu le bonheur de retrouver sur une espèce

de *Plantago*, qui végète au-dessus même de l'amphithéâtre, plusieurs individus mâles et femelles d'*Henestaris*, semblables à celui que M. Spinola avait reçu des environs de Marseille, et que nous avons eu l'occasion de voir dans sa collection. Alors, nous les avons comparés avec notre espèce des environs de Naples, et nous avons remarqué les différences suivantes : d'abord, les individus de France sont toujours plus petits, ensuite les couleurs sont plus pâles, et enfin la membrane des élytres est moins ponctuée de rougeâtre, et dans quelques-uns même tout à fait blanche. Nous croyons devoir attribuer cette différence à l'influence du climat.

Deux années après (1844), M. Rambur, ayant une espèce d'*Henestaris* trouvée en Espagne, et ne connaissant que la description de l'*Henestaris Genei* donnée par M. Spinola, l'a décrite comme nouvelle, en la nommant *Hen. hispana*; et il a observé les mêmes différences entre son espèce et la description de M. Spinola, que nous avons remarquées déjà. Ce qui prouve encore mieux qu'on ne peut pas reconnaître, par la description de M. Spinola, l'espèce qu'il a voulu décrire. Ayant eu le bonheur d'observer les individus de l'*Henestaris hispana*, de M. Rambur, nous nous sommes convaincus qu'ils sont parfaitement semblables à ceux que nous avons recueillis à Arles.

De tout ce qui précède, on doit conclure :

1° Que l'*Henestaris hispana* n'est qu'une variété due au climat de l'*Henestaris Spinolæ*;

2° Que l'*Henestaris Genei*, en tenant compte de la description de M. Spinola, reste douteuse;

3° Enfin, que la synonymie de cette espèce doit être établie de la manière suivante :

Henestaris Spinolæ, Ach. COSTA (1).

(1) *Di una Novella specie d'Henestaris*, Lettre insérée dans la *Corrispondenza Zoologica*, publiée à Naples par O.-G. COSTA, an 1, 1859, p. 156, pl. XI.

Henestaris hispana, RAMBUR (1).

An *Henestaris Genei*, SPINOLA.

5. *PACHYCORIS HIRTA*, Ach. Costa. Pl. VI, fig. 10.

Pallas a décrit sous le nom de *Cimea lanatus*, dans son Voyage en Russie (2), un *Scutellerite* très singulier par le long duvet blanc dont tout son corps est couvert. Après lui, Stoll en ayant reçu un individu par Pallas lui-même, en a donné la description et la figure (3). En Sicile, on trouve une espèce très voisine de celle-ci, mais qui cependant en diffère, 1° par la taille, plus grande dans l'espèce sicilienne, et 2° par les antennes et les tarse, qui sont ferrugineux, tandis que dans la *lanata* ils sont noirs. M. Germar en avait déjà fait une espèce sous le nom de *Pachycoris maculiventris* (4), en prenant pour principal caractère deux taches qui existent au-dessous de l'abdomen (5). Mais nous devons remarquer d'abord que ces taches sont dues à une matière pulvérulente qui y est déposée et qu'on peut enlever; dans lequel cas on voit le fond du ventre d'un noir bronzé, comme tout le reste. Ensuite, ce caractère n'est pas constant. Dans une cinquantaine d'individus recueillis dans les environs de Palerme, au mois de septembre de 1839, il y en avait presque un tiers qui n'avaient pas de taches; ce qui nous fait croire que l'insecte possède cette matière pendant une certaine époque de l'année, et qu'après elle tombe, et cela dans le mâle comme dans la femelle.

Par ces motifs, nous avons cru que la dénomination de *maculiventris*, ne reposant pas sur un caractère constant, ne peut

(1) Faune entomologique de l'Andalousie.

(2) Voyage en différentes provinces de l'empire de Russie, t. III, p. 459, n. 5.

(3) Hist. des Punaises, fig. 62.

(4) Faun. Ins. Eur. fasc. XXI.

(5) *P. ovatus*, *niger*, *griseo-hirtus*, ventre *maculis duabus albis*.

pas convenir comme nom spécifique pour cette espèce, et dans un mémoire sur les Hémiptères Hétéroptères de la Sicile, nous en avons donné une description complète, sous le nom de *Pachycoris hirta*, avec la phrase latine suivante :

P. ovalis cæneo-ater longe griseo-hirtus, antennis ferruginis, sæpe maculis duabus sub ventre albis.

6. CAELOGLOSSA LYNCEA, Ach. Gosta. Pl. vi, fig. 11.

Cette espèce, qui est décrite par Fabricius sous le nom de *Cimex lanatus*, comme propre à la Barbarie, se trouve encore en Sicile. M. Alex. Lefebure l'ayant rencontrée (peut-être le premier) dans ce pays, ne la reconnaissant pas pour l'espèce de Fabricius, la décrit sous le nom de *Scutellera bilunata* (1). Elle se trouve au pied de l'*Etna*, et aussi dans les environs de Palerme.

(1) Description de divers insectes inédits recueillis en Sicile. Mémoire de la Société Linn. de Paris, vi, 1. 1827.

Explication des figures de la planche VI.

1. *Holotrichus denudatus*, insecte de grandeur naturelle, *A* une partie du même grossi, *aa bb cc* le prothorax, *ee* les élytres, *d* l'écusson.
2. *Holotrichus Cyrilli*, insecte de grandeur naturelle; *a* une antenne grossie.
3. *Phytocoris flavo-marginatus*, grossi; *a* grandeur naturelle de l'insecte
4. *Pachytomaminor*, grossi; *a* grandeur naturelle de l'insecte.
5. *Pachymerus parallelus*, *a* grandeur naturelle de l'insecte; *b* tête grossie; *c* dernier article des tarse vu de front; *d* patte vue de profil.
6. *Tritomacera aphanoides*, *a* grandeur naturelle de l'insecte; *b* la tête grossie.
7. *Asopus Genei*, *a* grandeur naturelle de l'insecte; *b* la tête grossie.
8. *Podops siculus*, *a* grandeur naturelle de l'insecte.
9. *Acanthothorax siculus*, *a* grandeur naturelle de l'insecte.
10. *Pachycoris hirta*, *a* grandeur naturelle de l'insecte.
11. *Caeloglossa lyncea*, de grandeur naturelle.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

AU MÉMOIRE DE M. MAXIMILIEN SPINOLA SUR LES HYMÉNOPTÈRES DE CAYENNE (2^e part.), tom. X, page 85.

(Séance du 17 novembre 1841.)

Après l'impression de cette seconde partie de mon mémoire, j'ai reconnu que l'insecte que j'ai décrit et figuré, sous le nom de *Philanthus petiolatus*, est le *Trachypus Gomesii* du docteur Klug. Ce genre *Trachypus* a été établi par le savant de Berlin, dans un mémoire en langue allemande, qui avait échappé à mes recherches, quoiqu'il ne fût pas très récent. L'auteur s'y occupe beaucoup à prouver combien les *Trachypus* diffèrent des *Mellines*, qui ne leur ressemblent que par la forme de l'abdomen, et en cela il a beau jeu. Je pense qu'il aurait eu d'autres difficultés à surmonter, s'il eût songé à comparer ce nouveau genre à l'ancien genre *Philanthus*.



CATALOGUE RAISONNÉ

DES INSECTES HYMÉNOPTÈRES RECUEILLIS DANS LE VOYAGE
DE CIRCUMNAVIGATION DES CORVETTES *l'Astrolabe* ET
la Zélée ;

Par M. le Docteur LE GUILLOU, Chirurgien-Major de *la Zélée*
pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840.

(Séance du 6 octobre 1841.)

TÉRÉBRANS.

Famille des PUIVORES.

Tribu, *Evaniales*.

1. *EVANIA AFFINIS*, *Le Guillou*.

Evania appendigastræ affinis, sed minus pilosa ; atra ; lamella longitudinali et triangulari supra thorax ; unguiculo terminali ultimi tarsi bifido et fulvo ; thorace profunde punctato, abdomine lævi et rufo.

♂ Long. , 7 millim. 1/2. Hab. : Hamoa, Archipel des Navigateurs.

Plus grande que l'*Ev. appendigaster*, et moins velue, elle se distingue en outre de cette dernière espèce par une pièce longitudinale et triangulaire, qui couvre la partie supérieure

du corselet; entièrement noire, sauf le dessous de l'abdomen, qui est fauve; l'onglet qui termine le dernier tarse est bifide et fauve, le corselet est profondément pointillé; l'abdomen est lisse.

Tribu, *Ichneumonides*.

2. *PIMPLA EXCAVATA*, Le Guillou.

Nigra, antennis pedibusque fusco-rubris; capite nigro; lamella rubra, supra faciem albo-pubescente, thorace punctato et obsolete pubescente; abdomine lævi, nigro sex maculis albis ad apicem segmentorum; alis vitreis; squamma et nervuris brunneo-rubris; stigmatenigro; lamella ovali, brunneæ ad apicem cellule radialis.

♀ Long., 18 millim. Hab. : Town.

Tête noire, plaque rougeâtre, couverte d'un léger duvet blanchâtre sur la face : à la partie supérieure de la tête est une cavité transverse-ovale, occupant l'entre-deux des yeux, et entourée d'un bourrelet rougeâtre, qui est la continuation de la face. Les deux antennes sont implantées au commencement et dans le creux de cette cavité; et les trois ocelles en bordent le haut à l'opposé. Les antennes sont d'un fauve rougeâtre, l'extrémité est brunâtre; le corselet est tout noir, très pointillé, et couvert d'un léger duvet blanchâtre. Aux deux coins de l'écusson sont deux pointes blanchâtres, et aux deux côtés de l'insertion de l'abdomen sont aussi deux pointes blanchâtres. On voit également deux autres pointes au-dessus de l'attache de la hanche supérieure. Les pattes sont d'un fauve rougeâtre, les hanches noires, ainsi que le commencement de la cuisse. L'abdomen est noir et lisse; six pointes blanchâtres se voient de chaque côté de l'abdomen, et sont placées à l'extrémité de chaque anneau. Les ailes sont vitreuses. L'écaille et les nervures sont d'un brun-rougeâtre; le stigma est noir; à l'extrémité de la cellule radiale est une plaque ovale brunâtre.

La disposition des nervures est à peu près celle des *Pimpla*, cependant elle offre des particularités, surtout pour la deuxième cellule cubitale, qui pourraient donner des caractères spéciaux, si la singularité que la tête présente déterminait à en faire un genre nouveau; mais il faut en posséder le mâle pour prendre un parti à son égard.

PORTE-AIGUILLON.

Famille des HÉTÉROGYNES.

Tribu, *Formicaires*.

3. FORMICA SMARAGDINA, Latreille.

♂ Hab. : Samboangon, îles Philippines; décrite dans l'histoire naturelle des Fourmis, par LATREILLE, et figurée pl. III, fig. 18.

4. FORMICA SEX-SPINOSA, Latreille.

Mulet. Hab. : Triton-Bay; décrit dans l'histoire naturelle des Fourmis, par LATREILLE, et fig. pl. III, fig. 21.

5. FORMICA ARMATA, Le Guillou.

Atra, lævis, alis fuscis, stigmatè nervuris brunneis, thorace armato, suprâ duabus spinis ad verticem, infrâ duabus aliis ad abdomen versis; squamma triangulari et ad apicem bifurcata, abdomine lævi et brevissimo alis abdomine multò longioribus.

♂ Long., 13 mill. Hab. : Samboangon (Philippines.)

Cette fourmi est entre la *F. sex-spinosa* et la *F. militaris*: entièrement noire, les ailes seules sont fauves. Le stigma et les nervures sont d'un brun foncé. Le corselet est armé, dans sa partie supérieure, de deux épines longues, tournées vers la

tête, et dans la partie inférieure, de deux autres tournées vers l'abdomen. L'écaïlle est triangulaire et terminée par deux épines longues qui font la fourche vers l'abdomen; elle diffère de la *F. sex-spinosa* par le corselet lisse et fortement ponctué. L'abdomen est lisse et très court. Les ailes excèdent de beaucoup l'abdomen. On pourrait la prendre pour la *F. militaris*, si elle avait sur l'écaïlle les quatre épines décrites par les auteurs. D'un autre côté, comme le mulet est seul décrit, il faudrait avoir d'une manière certaine, sous les yeux, le mâle et la femelle, pour décider si notre individu appartient à cette espèce.

6. FORMICA MACRA, Guérin-Méneville.

Mulet. Hab. : Samarang ; décrit dans le voyage de *la Coquille*, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE, et figuré pl. VIII, fig. 4.

7. FORMICA GRISEA, Le Guillou.

Capite et thorace cinereo-nigris, et sub-pubescentibus; antennis, abdomine, pedibusque nigris; squamma triangulari, duabus spinis ad verticem versis, in apice cujusque lateris thoracis.

♂ Long., 14 mill. Hab. : Triton-Bay.

La tête et le corselet d'un noir-cendré, tous deux couverts d'un léger duvet; antennes, écaïlles, abdomen, pattes, noirs. Abdomen lisse et brillant. L'écaïlle est plate et triangulaire, épaisse à sa naissance et plus mince à l'extrémité, qui est terminée par deux mamelons aux deux coins, et un plus petit au milieu. Deux épines, dirigées vers la tête, terminent chaque côté de la partie supérieure du corselet.

8. FORMICA AFFINIS, Le Guillou.

Cinereo-argento-nigra, thorace sub-pubescente abdomine lævi, squamma plana, quadrato-oblonga, crassa ad basim, tenui et bifurcata ad apicem.

♀ Long., 11 millim. Hab. : Bornéo.

Cette femelle est toute de la même couleur, noir cendré-argenté. Le corselet est couvert d'un très léger duvet, l'abdomen est lisse et brillant; l'écaille est plate, carrée, oblongue, épaisse à l'origine, mince à l'extrémité, qui est terminée par deux épines pointues, en forme de fourche écartée et dirigées vers l'abdomen.

9. FORMICA AMYOTI, *Le Guillou.*

Elongata, aurea, rubra; capite et thorace punctatis; abdomine lævi; squamma crassa et mutica; capite quadrato-oblongo, vertice obsolete marginato.

Mulet. Long., 11 millim. Hab. : Australie septentrionale.

Entièrement rougeâtre-doré. La tête et le corselet fortement pointillés. L'abdomen lisse et brillant; l'écaille est épaisse et mutique. La tête est carrée, oblongue; le sommet est bordé d'un mince bourrelet, qui se termine aux deux coins par un léger mamelon.

10. FORMICA ARCUATA, *Le Guillou.*

Capite nigro, sub-pubescente; thorace, pedibus et squamma nigris; thorace obsolete marginato; abdomine nigro, pilis aureis tecto; alis longissimis; squamma in arcum incurvata, apice bi-cuspida.

♂ Long., 7 mill. Hab. : Bornéo.

Tête noire recouverte d'un duvet argenté, le corselet, les pattes, noirs, ainsi que l'écaille. Le corselet est un peu marginé à la partie supérieure, et chaque côté est terminé par un petit mamelon épineux. La partie inférieure du corselet est terminée par deux mamelons pointus, plus longs que les supérieurs. L'abdomen est noir, mais couvert de poils dorés,

qui ne laissent voir la première couleur qu'aux endroits où ils sont écartés. Les ailes, très longues, dépassent l'abdomen de plus de moitié. Elles sont, à l'origine, d'un brun-jaunâtre. L'écaille est un arc tourné vers l'abdomen, qu'il reçoit au milieu, et se termine par deux pointes aiguës.

Mulet. Long., 5 millim. Hab. : Australie septentrionale.

Je crois devoir réunir ici, comme le mulet, un insecte qui ne diffère de celui ci-dessus que par la nature et les conditions de sexe. Le développement de la partie supérieure est plus prononcé, les épines sont plus longues, plus pointues, plus déterminées. Il en est de même des deux épines à la partie inférieure du corselet ; mais tout le reste est entièrement pareil.

11. FORMICA RUGINOSA, *Le Guillou.*

Tota glabra et lævis; capite, antennis, pedibusque nigris; abdomine rubiginoso; squamma quadrato-oblonga, crassa, apice bifurcata; pedibus longissimis.

Mulet. Long., 11 mill. Hab. : Bornéo.

La tête, les antennes, les pattes sont noires, l'abdomen est brun-rougeâtre. Tout l'insecte est dénué de poils, et est très lisse. Deux épines tournées vers la tête défendent les deux côtés supérieurs du corselet, et vers la fin du corselet sont deux épines petites, droites et tournées vers la tête. L'écaille carrée-oblongue, épaisse, est terminée par deux épines longues, en forme de fourche, qui sont dirigées vers l'abdomen. Les pattes sont fort longues.

12. FORMICA PALLENS, *Le Guillou.*

Capite brunneo-nigro; thorace pallide fusco-brunneo variegato; abdomine fusco-brunneo; antennis, squamma, pedibusque pallidè fuscis; alis abdomine, sed non multum, longioribus.

♂ Long., 6 millim. Hab. : Vavao (îles des Amis).

La tête d'un noir-brun, les antennes d'un fauve-clair, le corselet d'un fauve-clair nuancé de brun, l'écaïlle ne diffère nullement, pour la forme, de celle des fourmis ordinaires, elle est d'un fauve-clair, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un fauve-brunâtre. La séparation des anneaux de l'abdomen est d'un fauve-clair. Les ailes dépassent l'abdomen d'un tiers.

13. PONERA ARANEOIDES, *Le Guillou.*

Nigra; juncturis crurum et tibiarum, atque primo articulo antennarum fuscis; capite, thorace et squamma punctatis; abdomine lævi; duobus primis segmentis abdominis maximis, tribus aliis vix perspicuis; pedibus longissimis.

Mulet. Long., 7 millim. Hab. : Iles Salomon.

Presque entièrement noir. Les jointures des cuisses et des jambes, les tarse, ainsi que le premier article des antennes, seulement sont fauves. La tête, le corselet et l'écaïlle sont fortement pointillés. L'abdomen est lisse. L'écaïlle est une pièce arrondie, dressée, entre le corselet et l'abdomen, en forme de borne. Les deux premiers anneaux de l'abdomen sont très grands, les trois autres paraissent à peine. L'extrémité du dernier anneau est fauve, ainsi que l'aiguillon qui la déborde; les pattes sont très longues.

14. PONERA BISPINOSA, *Le Guillou.*

Atra, lævis, elongata, obsolete albo pubescens; squamma semi-ovali, erecta, apice duabus spinis ad abdomen versis; abdominis tribus segmentis magnis; duobus aliis minimis.

Mulet. Long., 13 millim. Hab. : Ternate (Moluques).

Noire, lisse, allongée. L'écaïlle est la moitié d'un ovale, dressée sur champ et terminée par deux épines tournées ver

l'abdomen. L'insecte est très peu velu, il est seulement couvert d'un léger duvet d'un jaune-blanchâtre. Les trois premiers anneaux de l'abdomen sont assez forts et lui donnent une apparence plus grande que celle du précédent, les autres sont à peine visibles.

15. *PONERA RUGOSA*, *Le Guillou*.

Præcedenti affinis, sed minor; cinerescens-nigra, villosa, et maxime rugosa.

Mulet. Long., 11 millim. Hab. : Bornéo.

Très proche de la précédente, mais plus petite, noire et très velue. La couleur est d'un brun-cendré; l'écaille de la même forme, et également terminée par deux épines. Tout l'insecte est rugueux.

16. *ODONTOMACHUS CHELIFERA*, *Latreille*.

♀ Long., 11 millim. Hab. : Samarang (Java).

Cet insecte est décrit dans l'Histoire naturelle des Fourmis, par LATREILLE, et y est figuré.

17. *ODONTOMACHUS UNISPINOSA*, *Latreille*.

Mulet. Long., 7 millim. Hab. : Hamoa (Archipel des Navigateurs).

Cet insecte est décrit dans l'histoire naturelle des Fourmis, par LATREILLE, et est figuré pl. VIII, fig. 52.

MUTILLAIRES.

18. *MUTILLA INTERRUPTA*, *Klug*.

♀ Long., 16 millim. Hab. : Bornéo.

Cet insecte est figuré dans la Description de l'Égypte, pl. XIX, fig. 4. Il est aussi décrit dans *Symbolæ physicæ*, pl. IV, fig. 19.

Famille des FOUSSEURS.

Sphégides.

19. SCOLIA FUNEREA, Klug.

♀ Long., 20 millim. Hab. : Bornéo.

Cet insecte est décrit et figuré dans *Symbolæ physicae*, pl. xxvii, fig. 2.

Famille des POMPÉLIENS, de R.

20. PEPSIS FULVIPENNIS, Le Guillou.

Capite et antennis violaceo-nigris; thorace sub-pubescente cæruleo-nigro; abdomine lævi cæruleo-viridi; alis fulvis, nervuris brunneis.

♀ Long., 32 millim. Hab. : Chili.

Tête et antennes noires; corselet d'un noir-bleuâtre, abdomen bleuâtre avec des reflets verdâtres. Le corselet est un peu velu, l'abdomen est lisse. Quelques poils terminent seulement l'extrémité, les ailes sont entièrement fauves, avec les nervures brunâtres.

SPHÉRIDES.

21. AMMOPHILA TYDEI, Le Guillou.

Capite, antennis, thorace, pedibusque nigris, et argentatopilosis; abdominis segmento primo, secundo, tertio, quartoque rufis, duobus ultimis nigris; abdomine petiolato et lævi; tibiis spinosis.

♀ Long., 25 millim.; pris près l'embouchure même du volcan du pic du Ténériffe.

Cet insecte est entre l'*A. arenaria* et l'*A. affinis*, et à peu près de la même taille. La tête, les antennes, le corselet et les pattes sont noirs, et recouverts de nombreux poils argentés. L'abdomen est lisse, quelques poils noirs terminent les derniers anneaux. Le pédicule, qui unit l'abdomen au corselet,

est noir, avec une teinte fauve au commencement et à la fin. Les quatre premiers anneaux de l'abdomen sont de couleur fauve, les deux derniers sont noirs. Les jambes sont très épineuses. Les deux épines qui se trouvent à la jonction des jambes et des tarses sont fauves.

Je donne à cette espèce le nom que portait autrefois le pic de Ténériffe, en souvenir de la course que j'y ai faite.

22. SPHEX CÆRULESCENS, *Le Guillou*.

Violaceo-ater; capite et thorace villosis; abdomine lævi; extremitate tibiaram et tarsi anterioribus pilis longis et erectis instructis.

Long., 30 millim. Hab. : Bornéo.

L'insecte est entièrement noir, sauf les ailes, qui sont à reflets violets. La tête et le corselet sont entièrement velus. L'abdomen est lisse et brillant, l'extrémité des jambes et les tarses sont munis d'épines. Les jambes et les tarses antérieurs sont en outre garnis de poils longs et raides.

NYSSONIENS.

23. PISON ARGENTATUS, *Shukard*.

♀ Long., 7 millim. Hab. : Singapore. Décrit dans la Monographie des Pisons, par M. SHUKARD. *The transactions of the Entomological Society of London*; 2^e vol.

24. PISON PELLETIERI, *Le Guillou*.

Capite nigro, facie aureo-pubescente; antennis et mandibulis fulvis; mesothorace nigro; metathorace punctato-scabro, albo pubescente; abdomine et pedibus fulvis; alis translucidis.

♀ Long., 11 millim. Hab. : Australie septentrionale.

Tête noire, yeux échancrés en dedans, toute la face est couverte d'un duvet doré. Antennes à mandibules fauves. Corselet noir. Métathorax pointillé en manière de chagrin, couvert d'un léger duvet blanchâtre; abdomen et pattes entièrement

fauves. Ailes claires. Cette espèce se rangera dans la division établie par M. Shukard pour la monographie des Pisons, insérée dans *The transactions of the Entomological Society of London*, 2^e volume.

Dédié à M. le comte LEPelletier de SAINT-FARGEAU, l'un des collaborateurs du 7^e volume de l'Entomologie de l'Encyclopédie méthodique, et qui a enrichi la science d'une monographie des Tenthredines, et de l'histoire des Hyménoptères, dont le dernier volume est vivement désiré.

Famille des DIPLOPTÈNES.

Guépières.

25. POLISTES BERNARDII, *Le Guillou.*

Capite fulvo-rubro ; clypeo sulphureo ; mandibulis pallide luteis ; antennis pedibusque fulvo-rubris ; abdomine lævi ; alis translucidis ; stigmatè aurantiaco ; post stigma, lamella circulari, nigra.

♀ Long., 14 millim. Hab. : Australie septentrionale.

Tête d'un fauve rougeâtre, chaperon d'un jaune soufre. Mandibules jaunes pâles. Yeux noirs échancrés. Antennes d'un fauve rougeâtre. Corselet d'un fauve rougeâtre. Une bande circulaire d'un jaune soufre ; sur la partie supérieure, deux bandes transversales vers le milieu sur le porte-écusson ; deux lignes longitudinales d'un jaune soufre sur le métathorax, bordées chacune d'une bande noire, et au milieu desquelles est un ovale de couleur noire. Abdomen lisse. Le premier anneau de l'abdomen d'un brun rougeâtre, entouré d'une bande d'un jaune soufre. Le deuxième, rougeâtre, bordé de noir supérieurement, et intérieurement d'une bande fauve. Le troisième est brun, avec une bande d'un jaune soufre. Les autres, bruns, bordés de fauve rougeâtre ; les pattes sont fauves

rougeâtres. L'aile est vitreuse, le stigma orange; immédiatement après le stigma, est une plaque ronde noirâtre.

Dédié à mon ami BERNARDI, peintre en miniature et amateur distingué d'histoire naturelle.

26. POLISTES LEFEBVREI, *Le Guillou.*

Capite et mandibulis fulvis; facie sulphureo; antennis nigris, primo articulo fulvo; thorace fulvo, sulphureo, superne marginato; abdominis secundo segmento maximo; pedibus fuscis; alis translucidis ad apicem pallidè brunneis.

♀ Long., 12 millim. Hab. : Triton-Bay.

La tête et les mandibules sont fauves. La face est d'un jaune de soufre. Les antennes sont noires. Le premier article est fauve, le corselet est fauve, bordé supérieurement par une bande circulaire d'un jaune soufre. L'écaïlle fauve, entourée d'une bande jaune soufre. Quatre lignes longitudinales, couleur jaune soufre, partant de l'écusson, s'élèvent à la moitié du corselet. Deux bandes transversales d'un jaune soufre couvrent le porte-écusson. Une plaque jaune soufre, avec un enfoncement au milieu, couvre le métathorax. Le premier segment de l'abdomen fait le pédicule; il est, par moitié, de couleur fauve au commencement, et jaune soufre à la fin. Le deuxième, très grand, est fauve, ainsi que les autres, et bordé d'une bande couleur jaune soufre. Les pattes sont fauves, les ailes sont vitreuses, avec une teinte brunâtre à l'extrémité.

Dédié à M. Alex. LEFEBVRE, à qui sa passion pour l'Entomologie a fait explorer, avec habileté et fruit, l'Égypte, la Sicile et l'Asie-Mineure.

27. POLISTES ROMANDI, *Le Guillou.*

Sulphurea, antennis fulvis; duabus lamellis fulvis supra verticem; oculis nigris, maximis; pedibus fulvo-rubris.

♀ Long., 10 millim. Hab. : Australie septentrionale.

Le fond de la couleur est jaune soufre. Les antennes sont fauves, et deux petites plaques fauves couvrent le vertex entre les yeux, qui sont noirs, très grands et échancrés. Une ligne circulaire jaune soufre forme le haut du corselet. Une bande longitudinale d'un fauve rougeâtre descend jusqu'à l'écusson. De chaque côté de cette bande sont deux autres bandes couleur jaune soufre partagées par une bande noire. L'écusson est couvert de quatre petites plaques jaune soufre partagées en croix. Le métathorax est une plaque jaune soufre, avec un enfoncement longitudinal au milieu d'un fauve rougeâtre. Abdomen pédiculé par son premier anneau, qui est d'un fauve rougeâtre, bordé d'une bande jaune soufre. Les autres anneaux sont jaune soufre, bordés de noir. Les pattes sont d'un jaune rougeâtre.

Famille des MELLIFÈRES.

Apiaires récoltantes sociales.

28. APIS PERONI, Latreille.

Ouvrière. Long., 11 millim. Hab. : Timor. Décrite par LATREILLE, Mém. Ann. du Mus., cah. 27^e, pag. 173; et par le comte LEPELETIER DE SAINT-FARCEAU, Histoire des Hyménoptères.

29. APIS GRONOVII, Le Guillou.

Capite brunneo, facie griseo-pubescente; clypeo nigro, lævi; oculis et mandibulis fulvis; antennis nigris; thorace griseo-villoso; alis translucidis sub-cærulescentibus abdomine brunneo; pedibus piceis.

Ouvrière. Long., 10 millim. Hab. : Amboine.

Tête brune, face couverte d'un léger duvet grisâtre. Cha-

peron bombé, noir, lisse, brillant; yeux fauves, échancrés en dedans. Mandibules d'un fauve clair, noires au commencement. Antennes noires, corselet très velu, poils grisâtres, écailles brunes. Ailes vitreuses avec reflets bleuâtres. Abdomen brunâtre; la séparation de chaque anneau marquée par une ligne de poils rougeâtres. L'anús est brun foncé, les pattes sont couleur de poix.

Dédié à M. GRONAVIUS, gouverneur de Timor.

30. BOMBUS DAHLBOMH, *Guérin*.

Ouvrière. Long., 25 millim. Hab. : Détroit de Magellan.

Cet insecte est décrit et figuré dans l'Iconographie du règne animal, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

OBSERVATIONS

RELATIVES A UN *Longicorne* DÉCRIT ET FIGURÉ PAR
M. DUPONCHEL.

Par M. LUCIEN BUQUET.

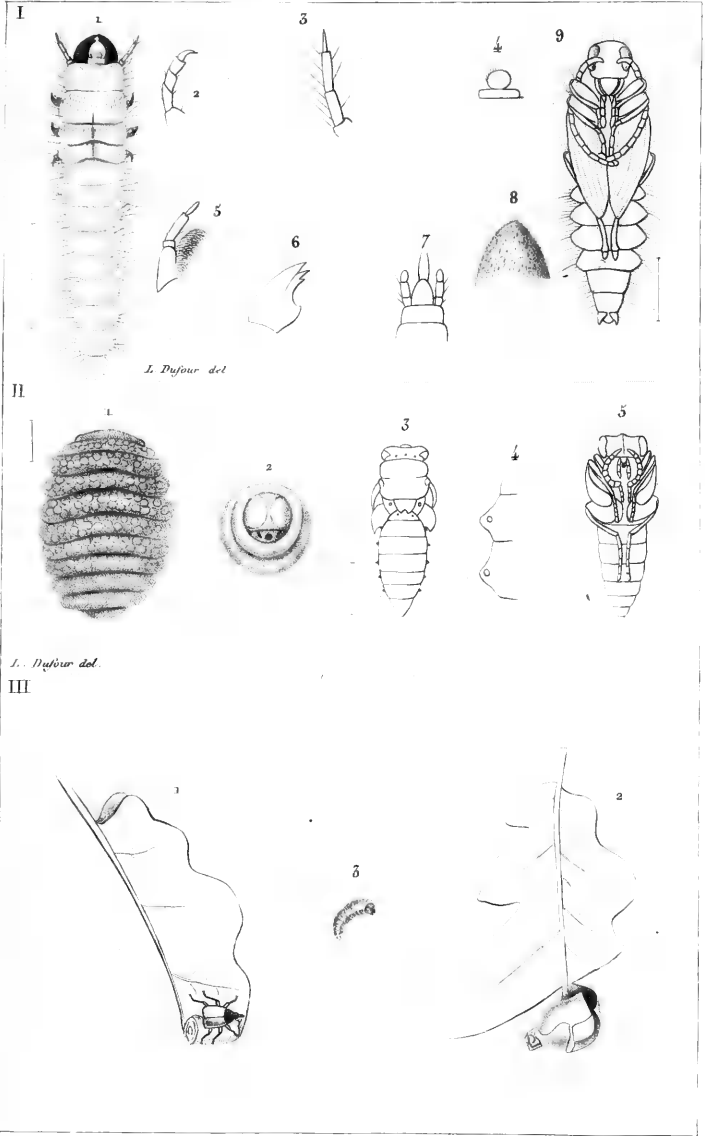
(Séance du 17 novembre 1841.)

M. DUPONCHEL a publié dans le tome vi^e de nos Annales, page 309, pl. XII, sous le nom de *Purpuricenus Loreyi*, un insecte encore rare dans les collections, et dont un exemplaire, en tout semblable à celui qui a été figuré, m'a été donné récemment par M. HUBERT, Entomologiste de Rouen. Comparé à l'individu que possède M. DUPONCHEL, j'ai pu me convaincre qu'il appartenait effectivement à son espèce : mais, ainsi que je crois le lui avoir fait observer, il doit être rangé parmi les *Eburies*, et non avec les *Purpuricènes*, dont il ne se rapproche guère que par la couleur. Les premiers, en effet, se distinguent facilement par des caractères consistant principalement : 1^o dans les antennes, qui sont plus longues que le corps dans les deux sexes, et velues ; 2^o dans les élytres, glabres, allongées et tronquées à leur extrémité, avec les angles de la troncature plus ou moins saillants ; 3^o dans la forme de l'écusson, qui est très court et arrondi postérieurement ; 4^o enfin dans les pattes, qui sont longues et armées, aux cuisses intermédiaires et postérieures, d'assez fortes épines.

Ces caractères, faciles à saisir, ne se rencontrent dans aucune espèce du genre *Purpuricenus*, tandis qu'ils sont exactement reproduits dans l'insecte de M. DUPONCHEL, qui a négligé de les faire ressortir dans sa description et dans son dessin. Toutefois, il faut le dire pour la justification de ce savant Lépidoptériste, l'insecte dont il s'agit, par la disposition et l'éclat de ses couleurs, a, au premier aspect, une analogie frappante avec les *Purpuricènes*, et bien d'autres que lui, ne collectant que les espèces indigènes, auraient pu commettre l'erreur que je signale aujourd'hui.

J'ajouterai à ces observations, que l'insecte qui en fait l'objet n'étant pas orné de taches en relief, couleur d'ivoire, comme la majeure partie des espèces du genre *Eburia*, devra nécessairement former une division à part, et être rangé près de la *Venusta*, que M. DEJEAN a placée à tort parmi les *Eriphus*.

L'individu que je possède a été trouvé vivant au Havre; mais il y a lieu de présumer qu'il est exotique, comme ses congénères.



Boureau del

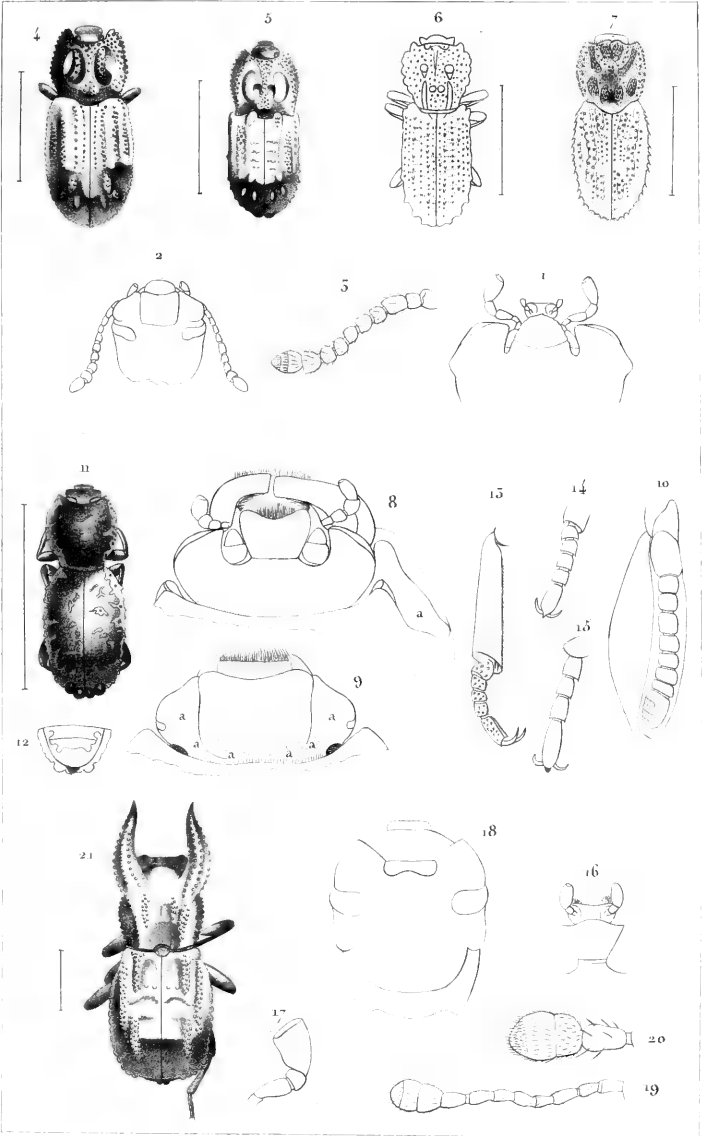
Pierre sculp^t

I Larve et Nymphé de l'Edemera dispar. II Larve et Nymphé du Chalcis fonscolombeii

III 1. Attelabus curculionoides roulant une feuille de chêne 2 feuille de chêne roulée

3 larve de l'Attelabus curculionoides

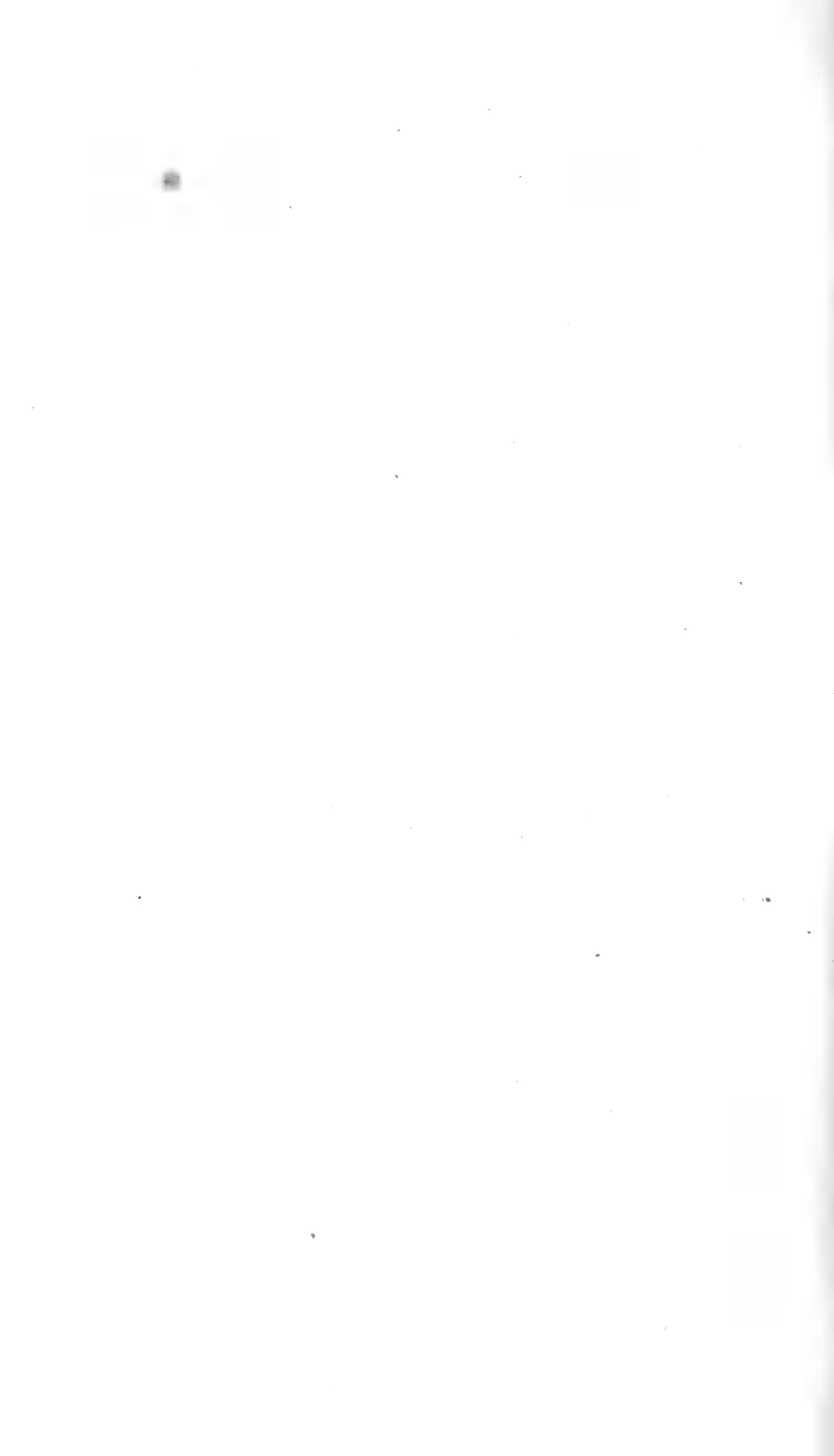


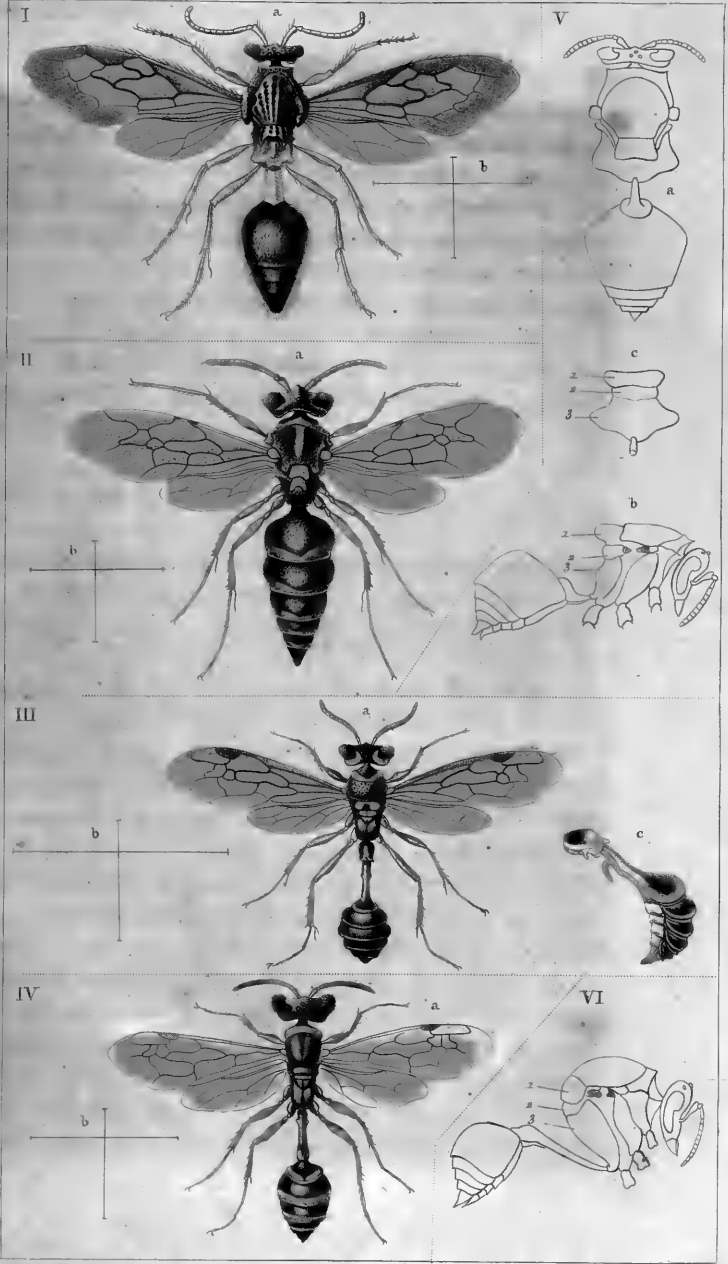


Sécher del

Pierre sculpt.

1 à 7. Détails du genre *Nosoderma* 8 à 15. Det. du gén *Zopherus* (Type *nervosus*)
 16 à 21. Det. du gén *Dicröderes* (Type *mexicanus*)

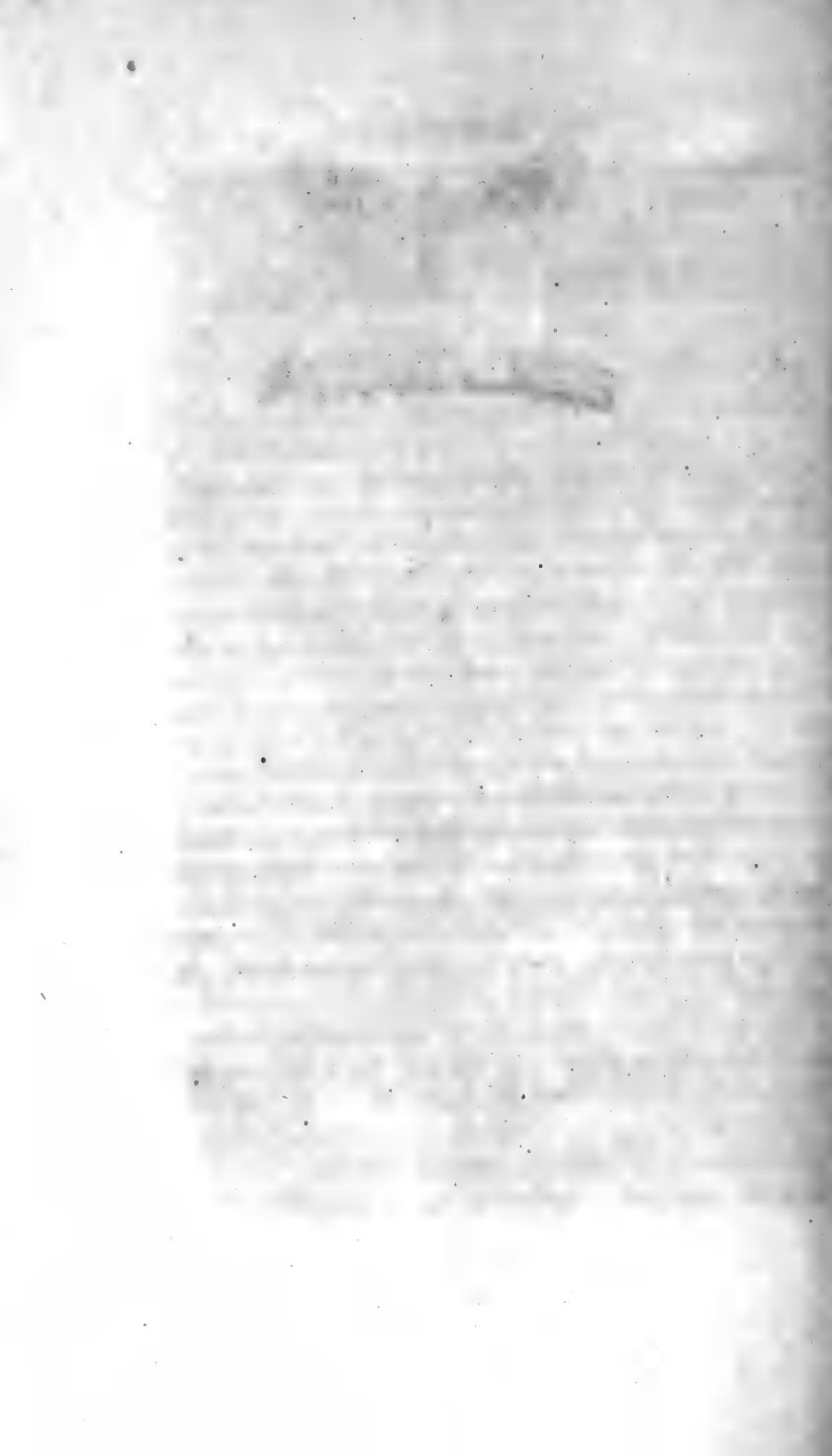




Spinola del

Pierre sculp^t

I. *Mutilla singularis*. II. *Nysson marginatus*. III. *Cerceris binodis*. IV. *Philanthus petiolatus*.
 V. *Brachygaster velutina*. VI. *Zethus? globicollis*.

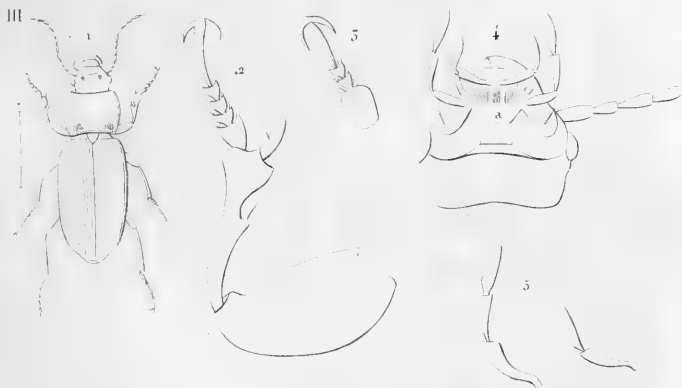




Delarue et Donzel del^{te}



Delarue del^{te}



De La Ferté del^{te}

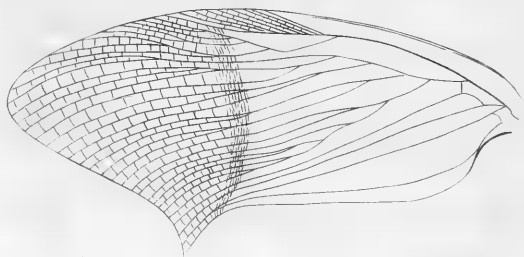
Dumont sculp^{te}

I. *Noctua jaspidea* De Villers. II. *Carabus lotharingus* Dejèrme. III. 1. *Gynandrotarsus harpaloides* De La Ferté-Sennectère. 2. Patte antérieure en dessous. 3. Tarse antérieur en dessous. 4. La tête vue en dessous. 5. L'échancrure du menton. 5. Palpe externe.

The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a multi-paragraph document, possibly a letter or a report, but the content cannot be discerned. The text is organized into several distinct blocks, likely representing paragraphs, but the specific words and sentences are lost to the low contrast of the scan.



II



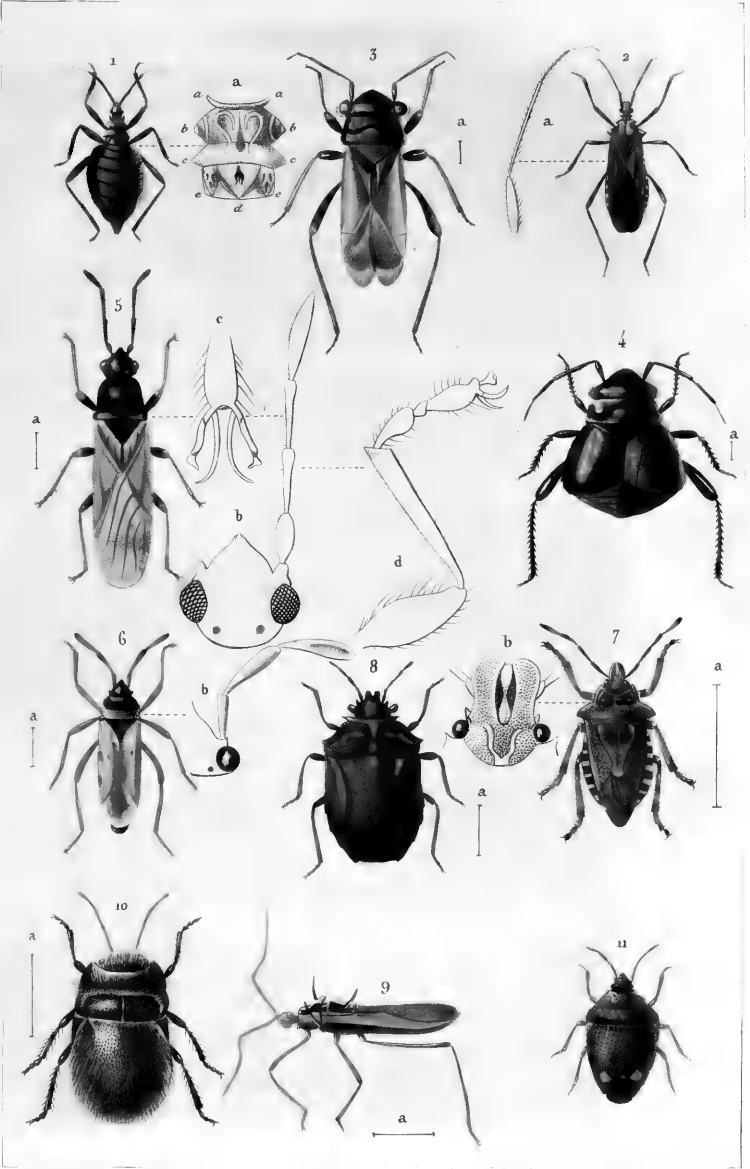
Blanchard del.

Aug. Duménil sculp.

I. Insecte dont l'ordre est incertain.

II *Odontoptera spectabilis* Curcæo.





A. Costa del.

Aug. Duménil sculp.

1. *Holotrichus denudatus*, A. Costa. 2. *Holotrichus Cyrilli*, A. C. 3. *Phytocoris flavomarginatus*, A. C.
 4. *Pachytoma minor*, A. C. 5. *Pachymerus parallelus*, A. C. 6. *Tritomacera aphanoides*, A. C.
 7. *Asopus Veneti*, A. C. 8. *Podops Siculus*, A. C. 9. *Acanthothorax siculus*, A. C. 10. *Pachycoris hirta*, A. C. 11. *Caeloglossa lyncea*, A. C.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1841.

PREMIER TRIMESTRE.

Membres du Bureau :

Président, M. le baron WALCKENAER.

Vice-Président, M. le Docteur AUBÉ.

Secrétaire, M. E. DESMAREST.

Secrétaire-Adjoint, M. PIERRET.

Trésorier, M. CH. PITOIS.

Trésorier-Adjoint, M. REICHE.

Archiviste, M. DUPONCHEL.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 6 janvier 1841.)

Présidence de M. le Baron WALCKENAER.

Communications. M. le Trésorier fait connaître l'état des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1840.

Nomination. La Société procède à la nomination d'un membre de la commission de publication en remplacement de M. Reiche, nommé Trésorier-Adjoint, et qui, en cette qualité,

fait partie, de droit, de cette commission. — M. Goureau est nommé à l'unanimité des suffrages.

Membre reçu. M. Abicot, notaire, à Gien (Loiret), présenté par M. Pierret.

(Séance du 20 janvier 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

Communications. M. Pierret donne lecture de la note suivante :

« Ayant reçu plusieurs individus d'un Lépidoptère du genre *Agrotis*, publié par moi dans les Annales sous le nom d'*Agrotis Desillii*, et reconnu depuis, par M. le docteur Boisduval, comme n'étant qu'une variété de l'*Agrotis ripæ*, je fus surpris d'observer, chez un de ces individus, la présence d'un fil, long d'un pouce et demi à deux pouces, de l'épaisseur d'un cheveu, et d'une couleur argentée, qui sortait de l'extrémité de l'abdomen, à l'instar de la tarière, qui termine cette partie du corps chez certains insectes. M. le docteur Boisduval, à qui je montrai ce Lépidoptère, émit l'opinion que ce fil pourrait être un entozoaire, qui, après avoir vécu dans l'insecte vivant, avait fini par en sortir dans presque toute sa longueur. Ceux de nos collègues de Paris qui voudraient l'étudier à leur tour, sauront qu'il fait maintenant partie de la collection de M. Boisduval. »

Nomination. M. le vice-président nomme MM. Buquet, Douë et Goureau rapporteur, membres de la commission chargée de vérifier les comptes du Trésorier pour l'année 1840.

(Séance du 3 février 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

Ouvrages offerts. Mémoires de l'Académie royale des Savants de Berlin, année 1832, 3^e et 4^e parties, et année 1838 (en allemand). 3 vol. in-8^o, avec fig. col. Berlin, 1838, 1839 et 1840 : offert par l'Académie de Berlin.

Rapports sur la publication des actes des savants de l'Académie de Berlin : de juillet à octobre 1839, et de janvier à juin 1840 (en allemand). 2 vol. in-8^o. Berlin, 1839 et 1840 : offert par l'Académie de Berlin.

Revue entomologique publiée par M. Gustave Silbermann, 29^e et 30^e liv. (fin du tome v). In-8^o. Strasbourg, 1840 : offert par M. Silbermann.

Lectures. M. Goureau, tant en son nom qu'en celui de ses deux collègues, MM. Buquet et Douë, donne lecture du rapport de la commission chargée de vérifier les comptes du Trésorier pour l'année 1840.

La commission a reconnu : 1^o qu'il était dû par la Société pour impression des Annales et autres dépenses non encore effectuées, une somme de 2,550 fr. ; 2^o que le Trésorier n'avait en caisse qu'une somme de 145 fr. 80 cent. ; 3^o que le manque de fonds provenait de cotisations non acquittées et montant à 6,669 fr., savoir : 3,516 fr. pour les années antérieures à 1840, et 3,153 fr. pour l'année 1840.

La commission termine son rapport en remerciant les Trésoriers de l'activité et du zèle qu'ils ont montrés dans le cours de leur gestion. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

(Séance du 17 février 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

Ouvrages offerts. Mémoires sur les animaux sans vertèbres. 1^{re} et 2^e parties, par M. Savigny; 2 vol. in-8°. Paris, 1816; offert par l'auteur.

Remarques sur certains phénomènes dont le principe est dans l'organe de la vue; ou fragment du journal d'un observateur atteint d'une maladie des yeux, par M. Savigny. (Extrait des Mémoires de l'Académie royale de France); in-4°. Paris, 1841: offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Savigny priant la Société de vouloir bien accepter ses mémoires sur les Animaux sans vertèbres et sa notice sur les Phénomènes lumineux et non lumineux dont le principe est dans l'organe de la vue. — La Société charge le Secrétaire d'écrire à M. Savigny une lettre de remerciements.

(Séance du 5 mars 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

Ouvrages offerts. Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Turin, tome II, série 2^e (en italien); 1 vol. in-4°. Turin, 1840: offert par l'Académie de Turin.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Année 1840; 1 vol. in-8°. Rouen, 1841: offert par l'Académie de Rouen.

Communications. M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le marquis de la Ferté-Sénéctère, dans laquelle cet entomologiste fait connaître brièvement un nouveau genre de Carabiques.

Ce coléoptère, qui provient de la collection de M. le comte Dejean, et qui a été recueilli dans le Texas par M. Pilate, ressemble beaucoup à un véritable harpale. M. de la Ferté-Sénéctère propose de lui donner le nom de *Gynandrotarsus harpaloides*, et il le place à côté des genres *Gynandropus* et *Gynandromorphus* de M. Dejean. — M. de la Ferté-Sénéctère n'a encore en sa possession qu'un seul individu femelle de cet insecte; dès qu'il aura pu se procurer le mâle, il se propose d'envoyer à la Société une note sur ce nouveau genre pour être insérée dans les Annales.

— M. le docteur Aubé lit un extrait d'une lettre de M. Waga, dans laquelle notre savant collègue donne quelques détails sur les mœurs du *Rhizodes europæus*, qu'il a trouvé en abondance aux environs de Varsovie, et qu'il a pu étudier. Le *Rhizodes europæus*, dans son état parfait, perfore les racines des vieux troncs des peupliers blanc et noir, arbres qui croissent en très grande quantité sur les bords de la Vistule; il se trouve souvent dans les parties des racines enfoncées dans la terre à la profondeur de plus d'une toise; il n'exerce que très peu de mouvement, et on peut le tenir vivant dans un flacon bouché, l'espace de deux mois, en été.

— M. le Trésorier prend la parole et fait connaître le résultat des démarches qu'il a été obligé de faire auprès des membres qui doivent une ou plusieurs années de leur cotisation. Il résulte de cette communication qu'il a été perçu, depuis le 1^{er} janvier 1841, des cotisations pour une somme de 656 fr., dont 604 fr. pour 1840 et 52 fr. pour 1841. Cette somme de 656 fr., jointe au solde du 31 décembre dernier, 145 fr. 80 c., forme au 3 mars un avoir en caisse de 801 fr. 80 c., moyennant lequel la dette de la Société s'est trouvée réduite de 2,550 fr. à 1,750 fr. Il reste à recouvrer sur les cotisations arriérées, à

partir du 3 mars 1841, une somme de 6,065 fr. ; d'un autre côté, la Société reste grevée d'une dette de 1,750 fr., et, de plus, elle a à pourvoir à l'impression de ses Annales pendant les troisième et quatrième trimestres de 1840.

Dans cette position, ayant considéré qu'une forte partie de la somme de 6,065 fr. due pour cotisations arriérées ne rentrerait pas, et que l'autre partie ne rentrerait que successivement, sans produire de suite les sommes nécessaires à des besoins immédiats, la Société, dans le but de rétablir l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, prend le parti de réduire momentanément le volume de ses publications, et après s'être entendue avec l'éditeur, elle décide que les 3^e et 4^e trimestres des Annales de 1840 seront immédiatement publiés, ainsi que le 1^{er} trimestre de l'année 1841, en réduisant à 5 feuilles et 2 planches le volume de chacun de ces nouveaux trimestres.

(Séance du 17 mars 1841.)

Présidence de M. le baron WALCKENAER.

M. Hope, membre étranger de la Société, et MM. les commandant et docteur Jacquinet assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Mémoire sur les insectes nuisibles à l'agriculture, principalement du midi de la France, par M. Boyer de Fonscolombe, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix ; 1 vol. in-8°. Aix, 1840 : offert par M. Duponchel au nom de l'auteur.

Revue zoologique par la Société Cuvérienne, n° de février 1841, br. in-8° : offert par M. Guérin au nom de M. de la Ferté-Sénéctère.

Note sur le genre *Pelecinius*, par M. de Romand. (Extrait du Magasin de Zoologie.) Br. in-8° : offert par l'auteur.

Douze planches devant servir à illustrer une Monographie du genre *Thrips*. — Plusieurs exemplaires de planches représentant des Coléoptères et des Lépidoptères. Vienne, 1840 : offert par l'auteur, M. Ernest Heeger.

Transactions de la Société entomologique de Londres, tom. III, part. 1 (en anglais); 1 vol. in-8°. Londres, 1841 : offert par M. Hope. — M. Walckenaer fait connaître un travail de M. Hope qui se trouve contenu dans ce volume, et qui est intitulé : *Mémoire sur les larves qui se rencontrent accidentellement dans le corps humain*.

Correspondance. Lettre de M. Ernest Heeger (de Mœdling, près Vienne) priant la Société de vouloir bien accepter plusieurs exemplaires de planches destinées à accompagner des mémoires entomologiques qu'il se propose de publier incessamment. M. Heeger prie la Société de le rétablir sur la liste de ses membres.

La Société décide que le nom de M. Ernest Heeger sera remplacé sur la liste des membres.

Communications. M. le Secrétaire fait passer sous les yeux des membres de la Société plusieurs échantillons d'une étoffe naturelle et de soie écrue et teinte, produites par la *Saturnia spini*, OCHS.; *Pavonia media*, LINN. Ces échantillons ont été envoyés à la Société par M. Ernest Heeger.

— A l'occasion de cette communication, M. de Villiers rapporte que, dans le courant de 1838, il vit, auprès de Chambord, chez madame la comtesse de Sommerey, une toile de soie, longue de plus d'un mètre et large de 25 à 30 centimètres, qui lui parut être le produit du travail de quelque chenille vivant en société. Cette toile avait l'épaisseur de la batiste; elle était très blanche, légère, et s'attachait aux doigts quand on la tou-

chait. M. de Villiers demanda à madame de Sommersy quelques détails sur cette toile, et elle lui apprit qu'un M. de Beaumont, propriétaire aux environs de Blois, possédait dans son parc un arbre exotique qui tous les ans, à une certaine époque, se couvrait de cette espèce de toile depuis la cime des branches jusqu'à la base du tronc. M. de Villiers n'a pu jusqu'ici se procurer d'autres détails à ce sujet; il possède seulement un morceau de cette toile qu'il se propose de mettre sous les yeux des membres de la Société.

Lecture. M. Duponchel lit un mémoire de M. Boyer de Fonscolombe, ayant pour titre : *Description des Pucerons qui se trouvent aux environs d'Aix.*

— M. le Secrétaire donne lecture du rapport de la commission de publication réglant la composition des 3^e et 4^e numéros des Annales de 1840 et celle du 1^{er} numéro de 1841. Ce rapport est terminé par la proposition suivante : « La commission propose, comme mesure d'économie et temporairement, la suppression de la place d'agent de la Société, à dater du 1^{er} avril 1841. » — La Société adopte la composition des numéros des Annales telle que l'a proposée la commission, et elle décide que la place d'agent sera supprimée temporairement.

Membre reçu. M. Édouard Carreno, membre de l'Académie de Barcelone, présenté par M. le docteur Boisduval.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1841.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 7 avril 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

M. Hope, membre étranger, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Transactions de la Société royale de Londres pour l'année 1840, part. I et II, 2 vol. in-8°, et Bulletins de la Société royale de Londres, nos 43, 44 et 45, avril à décembre 1840, br. in-8° (en anglais). Londres, 1840 : offert par la Société royale de Londres.

Diptères exotiques nouveaux ou peu connus, par M. Mac-

quart, tome II, part, 1; 1 vol. in-8°. Lille, 1840 : offert par l'auteur.

Histoire naturelle et Iconographie des Insectes Coléoptères. — Supplément à l'histoire naturelle des Buprestides, par M. le chevalier Gory, liv. 43, 44 et 45; in-8° avec fig. col. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Communications. M. Duponchel donne lecture de la traduction d'un mémoire anglais de M. Georges Newport, intitulé : *Notice sur l'usage des antennes chez les insectes*. Ce travail, qui a été traduit en français par M. Duponchel fils, faisait partie du volume des Transactions de la Société entomologique de Londres, offert à la dernière séance par M. Hope. Le mémoire de M. Newport renferme une série d'expériences desquelles il résulte, suivant l'auteur, que chez tous les insectes les antennes sont des organes auditifs, et que les dispositions anatomiques qui les rendent propres à ces fonctions varient selon les mœurs des espèces; que chez quelques espèces, les antennes sont aussi douées du sens du toucher; qu'elles sont pour les insectes d'une importance très grande, mais non vitale; que la perte de ces deux appendices, surtout quand ils sont le siège du toucher, suffit pour expliquer dans tous les cas l'agitation, le délire et la stupeur de l'insecte : cette mutilation entraînant avec elle la perte de l'ouïe, du toucher et (dit l'auteur anglais) presque de la parole.

— A l'occasion de la communication qui vient d'avoir lieu, M. Pierret prenant la parole : « J'observe, dit-il, que les idées émises par M. Newport semblent avoir été combattues d'avance par Lehmann dans un mémoire qui fait partie des Annales de la Société des Naturalistes de Bonn (*Naturæ curiosorum*), et qui est intitulé : *De usu et fabricâ antennarum*. Lehmann commence par énumérer les diverses opinions de ses devan-

ciers, qui font résider dans les antennes, tantôt un sens, tantôt un autre; puis il s'attache à combattre leurs systèmes au moyen d'une argumentation très ingénieuse, qui m'a semblé écrite avec le style de Linnæus; ensuite, il conclut que les antennes ont un usage spécial qui ne dérive d'aucun des sens connus: suivant lui, les sens étant trop imparfaits chez la plupart des invertébrés pour les garantir des périls qui menacent leur faiblesse, la nature y aurait suppléé en leur créant une perception particulière des variations atmosphériques. Les antennes sont, dans la pensée de Lehmann, le siège de cette perception à laquelle il donne le nom d'*aeroscepsis*.

« Cette opinion paraît d'ailleurs avoir été celle de l'illustre Cuvier. M. Duponchel a écrit aussi sur ce sujet une dissertation dans laquelle il développe des idées qui lui sont propres, et d'autres qui lui sont communes avec Lehmann.

« Du reste, que les antennes soient l'organe d'un sens connu ou le siège d'une perception nouvelle, c'est ce que personne ne peut se flatter d'avoir encore rigoureusement démontré. Qu'on me permette, à mon tour, d'énoncer une simple conjecture, que je fonde sur des faits connus et observés. Parmi ceux de nos confrères qui se livrent à l'étude des Lépidoptères, le plus grand nombre auront remarqué sans doute que les antennes semblent être d'autant plus développées chez les mâles des Lépidoptères nocturnes, que ceux-ci sont appelés à obéir avec plus d'ardeur aux lois de l'amour: je citerai les Bombyx mâles, qui sentent et vont trouver leurs femelles à de très grandes distances. Ne serait-ce pas ces filets cornés dont se composent les antennes pectinées des mâles, que la nature aurait destinés à percevoir les émanations amoureuses des femelles? Cette opinion, qui aurait sans doute des partisans parmi ceux qui placent dans les antennes le siège de l'odorat, aurait au contraire un redoutable adversaire dans Lehmann, qui se résume ainsi: *Non vera quæ olfactum, ridicula quæ gustum, etc.* »

— M. Goureau demande la parole et fait la communication suivante :

« Les opinions développées dans le mémoire de M. Newport, sur les fonctions des antennes chez les insectes, paraissent fort probables, quoiqu'elles ne soient fondées que sur des analogies et des inductions : elles méritent une sérieuse attention, et ne laissent guère de doute sur ce résultat, savoir : qu'elles sont le siège des organes de l'ouïe et du tact.

« Il y a beaucoup plus d'analogie qu'on ne serait porté à le croire au premier abord, entre l'oreille des animaux vertébrés et l'antenne des insectes. L'oreille des Mammifères est formée d'un cornet dont une partie est saillante à l'extérieur de la tête; l'autre partie située à l'intérieur du crâne renferme une chaîne de quatre osselets : ce cornet communique par sa partie inférieure à l'arrière-bouche; il est fermé près de son extrémité supérieure par une membrane tendue appelée tympan. Le cornet extérieur offre des formes variées; il est plus ou moins mobile, et doué d'une grande sensibilité comme organe du tact; l'animal en dirige l'ouverture vers le point d'où part le bruit. Le tympan recueille les vibrations sonores qui sont transmises au nerf acoustique par la chaîne quadri-articulée.

« L'oreille des oiseaux n'a pas de cornet saillant; le cornet intérieur ne renferme qu'un seul osselet à deux branches, il est fermé près de son orifice supérieur par un tympan.

« L'oreille des poissons consiste dans un sac qui renferme des petites masses d'une dureté pierreuse, tenues en suspension dans une sorte de pulpe; ce sac ou cornet est fermé à sa partie supérieure par un tympan.

« Il résulte de ces descriptions succinctes que si l'on voulait définir en termes entomologiques l'oreille en général, on pourrait dire : qu'elle est *une antenne d'un ou plusieurs articles pla-*

és dans le fond d'un cornet dont l'extrémité supérieure est fermée par un tympan.

« Examinons maintenant l'antenne des insectes. Elle est toujours formée de deux parties bien distinctes : la première, appelée *pédicelle*, est composée de deux articles plus gros et plus courts que les autres, et portant les noms de *scapus* et de *pédicellus*; et la seconde partie, nommée *tige*, *clavola* de Kirby, qui offre des formes et des dimensions très variées. Tantôt l'antenne est composée d'un grand nombre d'articles simples ou pectinés, mobiles les uns sur les autres; tantôt elle n'en possède qu'un seul, subulé ou en palette ornée d'une soie simple ou plumeuse : elle est traversée dans toute sa longueur par un filet nerveux qui communique avec le ganglion cérébral; les articles du pédicelle renfermant une sorte de pulpe.

« D'après cette description, on pourrait dire que l'antenne est *une oreille extérieure dont la tige forme le tympan, et le pédicelle la chaîne acoustique*. Cette tige, par sa longueur et sa flexibilité, par les feuillettes qui la terminent quelquefois, par ses barbes, ses soies simples ou plumeuses, est parfaitement organisée pour recueillir les vibrations sonores, les transmettre au pédicelle, dont la pulpe les porte ensuite au ganglion cérébral par le moyen du nerf antennaire ou acoustique.

« Les antennes sont aussi un organe de tact, par cela même qu'elles sont celui de l'ouïe; car l'audition est un tact immatériel, si je puis me servir de ce mot, qui s'exerce à distance, nous met en relation avec les vibrations des corps et nous fait percevoir les sons. L'organe de ce tact immatériel doit être nécessairement celui d'un tact matériel très délicat; c'est ce qui est prouvé par une foule d'observations sur les insectes.

« Il est douteux que les antennes soient les organes d'un sens spécial, à nous inconnu, par lequel les insectes sont avertis des variations de l'atmosphère; ce qui tendrait à en faire des

sortes de paratonnerre. Le sentiment des variations de l'atmosphère n'est pas particulier aux insectes, il est commun aux autres animaux, à ceux qui sont armés de cornes, comme à ceux qui en sont privés. L'homme lui-même n'en est pas dépourvu; celui qui est doué d'une grande sensibilité nerveuse, éprouve, ainsi que ces animaux, un sentiment de malaise et de tristesse à certains changements de l'air, et surtout à l'approche des orages, précurseurs du tonnerre et de la pluie, qu'il a intérêt d'éviter aussi bien qu'eux.

« Il est également peu probable que ces appendices soient l'organe de l'odorat, attendu que le siège de ce sens doit être très voisin de celui du goût, si toutefois il ne se confond pas avec lui, et par conséquent il doit résider dans la bouche ou dans quelques parties qui en dépendent. Le goût et l'odorat sont deux tactes : le premier matériel, s'exerçant immédiatement et au contact des corps sapides; le second immatériel, s'exerçant à distance et faisant percevoir les molécules volatiles des corps odorants; dès lors, il est probable que leur siège doit résider dans la même localité ou dans des localités voisines.

« Si les antennes sont réellement les organes de l'ouïe, ce sens doit être nul ou très obtus chez les insectes privés de ces appendices ou qui n'en possèdent que de rudimentaires, telles que les larves; il est alors dans le même état que celui de la vue.

« Quant aux araignées, on peut croire que l'organe de l'ouïe réside dans les palpes ou bras antennaires qui paraissent remplacer les antennes : l'article axillaire ou basilaire représenterait la chaîne acoustique, et les quatre autres le tympan.

« Ces opinions sur les fonctions des antennes, quoique très probables, ne sont cependant que des conjectures, des inductions tirées de l'analogie; elles ont besoin d'être confirmées par des expériences directes qui prouvent que l'insecte entend

par ses antennes, et qu'il devient sourd lorsqu'on le prive de ces organes. Ces expériences, très délicates et difficiles à faire, ne sont cependant pas impossibles; elles méritent que les Entomologistes, qui se plaisent à l'étude de la physiologie, s'en occupent avec ardeur et persévérance, elles les conduiront à admettre ou à rejeter les antennes comme organes de l'ouïe : quelle que soit la conclusion, elle sera un progrès pour la science, soit en constatant une vérité, soit en détruisant une erreur. »

— La Société s'occupe ensuite de la rectification de la liste de ses membres : après avoir entendu les observations de son Secrétaire et de son Trésorier-adjoint, elle décide que vingt et un de ses anciens membres seront rayés de la liste, comme n'ayant pas satisfait à leurs engagements. (Voir la liste des membres, quatrième trimestre de 1840, tome ix des Annales, pages LVI et LVII.)

(Séance du 21 avril 1841.)

Présidence de M. le baron WALCKENAER.

Ouvrages offerts. Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Vienne, 1837, 1838, 1839, 1840 et 1841; 5 vol. in-8° (en allemand) : offert par la Société impériale de Vienne.

Mémoires de la Société d'Agriculture de Vienne, 1837; 1 vol. in-8° (en allemand) : offert par la Société d'Agriculture de Vienne.

Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, tenue à Châlons

le 3 septembre 1840 : offert par la Société du département de la Marne.

Notes sur le genre *Mécosarthron*, *Mecosarthron* Buquet (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec pl. col. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Observations sur les métamorphoses du Cochléoctone vorace, *Cochleoctonus vorax*, par A. G. Desmarest; br. in-4° (Extrait du Bulletin de la Société Philomatique) : offert par M. E. Desmarest.

Description de l'Hypocéphale, *Hypocephalus armatus*, par A. G. Desmarest (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec pl. : offert par M. E. Desmarest.

Communications. Au sujet du procès-verbal de la dernière séance, rapportant la discussion qui a eu lieu relativement aux fonctions attribuées aux antennes chez les insectes, plusieurs membres prennent la parole.

— M. Carreno fait observer que les expériences de M. Savart ont démontré que les tiges métalliques transmettent les sons aussi bien que les plaques; ce qui tend à confirmer les opinions de M. Goureau.

— Le même membre demande comment on peut appliquer aux Cigales ce qui est avancé sur l'organe de l'ouïe. Ces insectes ont les antennes très courtes, et cependant ils sont très bruyants, ce qui doit faire supposer que chez eux l'organe de l'audition est assez développé.

M. Goureau répond que les deux premiers articles des antennes des Cigales sont très développés, que les quatre autres qui composent la tige sont très menus et fort mobiles; que ces derniers, en recevant les vibrations sonores, doivent en être facilement ébranlés et doivent les transmettre immédiatement

à la chaîne acoustique. Les antennes des Cigales sont implantées dans une cavité profonde, dans le fond d'une sorte de cornet, d'où il résulte que les deux premiers articles sont placés à peu près comme l'est la chaîne acoustique des vertèbres. Au reste, il sera temps de chercher de semblables explications lorsqu'on aura découvert, par des expériences directes, que les antennes sont les organes de l'ouïe.

— M. Pierret revient sur l'opinion déjà émise par lui dans la dernière séance, que les antennes sont un organe d'olfaction; ce qui semble constaté par le développement qu'elles ont chez certains Bombyx, et par ce fait observé par tous les entomologistes, que les Lamellicornes épanouissent les feuillets des antennes lorsqu'ils sont auprès de leurs femelles ou dans le voisinage des matières qu'ils recherchent pour leur nourriture.

— M. Aubé fait remarquer que l'organe de l'olfaction doit résider dans le voisinage de celui du goût, sans quoi ces deux sens ne se prêteraient pas le secours qu'on observe qu'ils se prêtent chez les autres animaux : toute autre position ne lui paraît pas naturelle.

— M. Goureau donne lecture de la note suivante sur la *Mante religieuse*, contenant des observations qui se rapportent au sujet traité dans cette séance et dans la précédente.

Les insectes entendent non-seulement les sons produits par leurs semblables, mais encore ceux que nous produisons nous-mêmes. On en a la preuve dans un fait sur la *Cigale commune* : cet insecte descend, du sommet de la branche où il est perché, au sifflement du chasseur, et vient, en suivant un bâton qu'il lui présente, se reposer quelquefois jusque sur son nez. Je peux donner un autre exemple de cette intelligence des sons. La *Mante religieuse* habite les coteaux les plus exposés au midi des environs de Besançon, c'est le point le plus septentrional de la France où je l'ai rencontrée. J'ai gardé et nourri une de ces Mantes pendant plusieurs jours en la tenant renfermée dans une boîte et en lui

donnant des mouches. La première fois que je la renfermai, je l'irritai en la touchant avec une plume, et en même temps je fis entendre un petit sifflement. Dans la crainte d'être saisie par un ennemi, à ce que je suppose, elle se mit aussitôt en état de défense ; elle releva verticalement son long corselet, porta ses pattes antérieures en avant, comme pour saisir sa proie, elle étala à demi ses ailes et ses élytres, et fit mouvoir son abdomen de haut en bas par un mouvement assez rapide ; pendant ce mouvement, les côtés du ventre frottaient contre les bords intérieurs des ailes et des élytres, et produisaient un bruit analogue à celui qu'on obtient en froissant du parchemin. Depuis ce premier moment jusqu'au dernier jour où je l'ai gardée, chaque fois que je la visitais et que je faisais entendre le même sifflement, elle prenait aussitôt son attitude défensive, et ne la quittait que lorsqu'elle jugeait le danger passé. Cette expérience semble prouver que l'on peut instruire certains insectes à comprendre la signification des sons et leur apprendre à répondre à un appel qui leur est fait, ce qui peut être très utile dans les expériences sur l'audition ; elle prouve en outre que les *Mantes* jouissent de la propriété de produire une stridulation analogue à celle des *Copris*, *Geotrupes*, *Cychnus*, *Necrophorus*, etc.

Nominations. Aux termes des articles 35 et 36 de son règlement, la Société procède au renouvellement annuel de la commission de publication. La nouvelle commission pour 1841-1842 se compose, outre les membres du bureau, de MM. Berce, Boisduval, Carreno, Doué et de Villiers.

Membre reçu. M. le chevalier Louis de Schmid, de Florence (Toscane) ; présenté par M. Alexandre Lefebvre, au nom de M. Williams Spence.

(Séance du 5 mai 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

MM. Hope et le marquis de la Ferté-Sénéctère, membres de la Société, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Description du *Calocomus Kreüchleryi*, par M. Buquet (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. : offert par l'auteur.

Description du *Trigonalis Hannii*, par M. de Romand. (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. : offert par l'auteur.

Description du *Nectanebus Fischeri*, par M. Spinola (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. : offert par l'auteur.

Bulletins de la Société libre d'Émulation de Rouen : année 1840. 1 vol. in-8°, Rouen, 1840 : offert par la Société d'Émulation de Rouen.

Bulletins de la Société agricole et industrielle du département du Lot; 1839, n° 11 et 12 (novembre et décembre), et 1840, n° 1, 2, 3 et 4 (janvier à avril); br. in-8° : offert par la Société du département du Lot.

Le Trésorier dépose sur le bureau pour être placé aux archives de la Société deux exemplaires du 3^e numéro des Annales pour 1840.

Communications. M. Aubé annonce à la Société qu'il vient de trouver la nymphe du *Thymalus limbatus*, dans l'aubier pourri du chêne commun. Une vingtaine d'individus de cet insecte sont éclos chez M. Aubé; mais jusqu'ici il n'a pu encore trouver la larve de ce Coléoptère. — M. Goureau dit qu'il a quelquefois rencontré le *Thymalus limbatus* à son état parfait dans de vieux sapins pourris.

— M. Reiche fait part à la Société de la mort de l'un de nos collègues, M. Christy, décédé à Londres il y a déjà quelque temps.

— Sur la demande du Trésorier-adjoint, la Société décide que deux de ses anciens membres seront rayés de la liste,

comme n'ayant pas satisfait à leurs engagements. (Voir le 4^e numéro de 1840, pages LVI et LVII, tome IX des Annales.)

(Séance du 2 juin 1841.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ, vice-président.

MM. Joanny Bruyat et White assistent à la séance.

Communications. M. Duponchel présente à la Société un *Carabus lotharingus*, trouvé par M. Joanny Bruyat dans les environs de Montpellier, dont le corselet a une forme extraordinaire : les deux lobes du prothorax, au lieu d'être soudés dans toute leur longueur sur la ligne médiane, ne se joignent que sur un seul point, au milieu de cette ligne, et s'en écartent en dessus et en dessous, en s'arrondissant ; de manière que chacun d'eux a l'air de former à lui seul un prothorax. Il résulte de cet écartement des deux lobes que le corselet est deux fois plus large que long, et cependant la nature, pour harmoniser cette largeur inusitée avec le reste du corps, a aussi élargi, dans la même proportion, l'abdomen et les élytres qui le recouvrent ; ce qui donne au Carabe dont il s'agit un peu du faciès d'un Calosome. M. Duponchel se propose d'en faire faire un dessin pour être publié dans nos Annales, avec une note explicative.

— M. Duponchel fait connaître aux membres de la Société et principalement aux Lépidoptéristes, que M. Joanny Bruyat est le premier et le seul jusqu'à présent qui ait découvert dans les environs de Montpellier la *Timia margarita*, espèce de Lépidoptère nocturne aussi belle que rare, et qui forme à elle seule un genre qu'on ne sait à quelle tribu rapporter, tant elle offre d'anomalies.

— Le même membre communique aussi à la Société un petit flacon contenant dans l'alcool une chenille de la *Noctua aprilina*, et un ver qu'elle a rendu par l'anus. Ce ver, qui a la couleur et la forme d'un bout de chanterelle de violon, aurait au moins quatre pouces de long, s'il était déroulé, car il s'est immédiatement contourné sur lui-même en nombreuses spirales, en sortant du corps de la chenille, et cependant celle-ci n'avait pas plus de 18 lignes de long : qu'on juge de la place qu'il y occupait ! aussi cette chenille n'a-t-elle pas tardé à mourir après l'avoir rendu. Cet entozoaire appartient au genre **FILAIRE**, *Filaria*, de l'ordre des NÉMATOÏDES ; mais il serait difficile d'en déterminer l'espèce dans l'état peu avancé où se trouve encore cette partie de la zoologie.

— M. le docteur Aubé annonce à la Société qu'il a trouvé dernièrement, aux environs de Mantes, le *Claviger foveolatus*, Müller (*Claviger testaceus*, Panzer), qui n'avait pas encore été rencontré en France.

— M. Lucien Buquet montre à la Société les deux sexes d'une espèce nouvelle de LUCANIDE, du genre *Pholidotus* de Mac Leay, et il en donne la description suivante :

Pholidotus Dejeanii, BUQ. Cet insecte, très voisin du *Pholidotus Humboldtii* des auteurs, mais un peu plus petit, en diffère par les caractères suivants : il est d'un brun rougeâtre brillant, et comme saupoudré de petites taches d'un jaune fauve. La tête est plus longue que large, en y comprenant le labre qui s'allonge sur les mandibules en s'arrondissant, et s'échancre au milieu : les mandibules sont cylindriques et comme faites au tour, elles s'avancent droit d'abord, se recourbent ensuite inférieurement de manière à former un angle arrondi ; elles sont finement et régulièrement dentelées en scie au côté interne, terminées par un crochet, et munies non loin de là d'une dent très forte. Au repos, les mandibules ne laissent aucun intervalle marqué entre elles, et on ne voit ni à leur côté interne, ni en dessous, aucune trace de poils, comme dans le *Pholidotus Humboldtii*.

La femelle a une grande analogie de forme avec celle de cette dernière espèce ; elle est plus petite ; le corselet, d'un vert bronzé, est relativement moins ponctué, et les bords latéraux ne présentent que des déchiquetures presque effacées. Les élytres sont rougeâtres ; on remarque à la base, immédiatement sous l'écusson, une large tache carrée de la couleur du corselet, qui se prolonge ensuite sur la suture sans atteindre cependant l'extrémité des élytres.

Ce joli insecte a été trouvé au Brésil par M. Dreux.

— M. Lucien Buquet fait connaître qu'il s'est aperçu trop tard, pour en arrêter la publication, que l'*Acmæodera* qu'il a décrit dans le 4^e numéro des Annales de 1840 (t. ix, p. 394 et 395), sous le nom de *postverta*, n'est qu'une variété de l'*Acmæodera pulchra* de Fabricius, et qu'en conséquence il n'y a pas lieu d'adopter le nom nouveau qu'il a imposé à cet insecte.

— M. Carreno fait passer sous les yeux des membres de la Société un insecte curieux provenant de Constantine, et qui lui a été donné par M. le docteur Boisduval. Cet insecte, au premier aspect, ressemble à une larve de punaise ; mais si on l'examine avec plus de soin, on est tenté de le placer parmi les Lépidoptères, et de le considérer comme une femelle aptère d'un papillon nocturne voisin des Liparides. L'organisation de la bouche et la composition des antennes sont les caractères qui tendent à le rapprocher des Lépidoptères, tandis que la conformation du prothorax et celle des pattes semblent devoir l'en écarter. M. Carreno se propose de lire à l'une de nos prochaines séances une notice sur ce singulier insecte, qui ne paraît devoir se placer dans aucun des ordres établis jusqu'ici.

— M. de Villiers montre aux membres de la Société un échantillon d'une étoffe de soie naturelle qui lui paraît produite par quelque chenille vivant en société. (Voir la communication faite par M. de Villiers à la séance du 17 mars dernier : Annales, t. x, pages vii et viii du Bulletin entomologique.)

— M. Pierret annonce la mort de M. Ledoux, ancien membre fondateur de la Société. — Le même membre fait également savoir que M. Deyrolle, père de l'entomologiste qui est dernièrement revenu d'Espagne, vient de mourir à Paris.

Lecture. M. Lucien Buquet lit un Mémoire intitulé : *Description de plusieurs Longicornes appartenant au genre Pteroplatus, tribu des Cerambycins.*

Membres reçus. M. Auguste Rouget, de Dijon (Côte-d'Or); présenté par M. le chevalier Gory.

— M. Adam White, aide-naturaliste au Musée britannique de Londres, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; présenté par M. Reiche.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1841.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 7 juillet 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de France, 1839, 2^e trimestre, tome ix; 1840, 1^{er} et 2^e trimestres, tomes x et xi; et 1841, 1^{er} trimestre, N^{os} 1 à 22, tome xii; 4 vol. in-4°. Paris, 1839 à 1841 : offert par l'Académie des Sciences.

Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, tom. ix, partie 1^{re}; 1 vol. in-4° avec pl. col. Genève 1841 : offert par la Société de Genève.

Dissertation sur le *COSSUS* DES ANCIENS, par M. Mulsant. (Extrait des Annales de la Société royale d'Agriculture de Lyon); br. in-8°. Lyon, 1841 : offert par l'auteur.

Le Secrétaire dépose sur le bureau, pour être placé dans la bibliothèque de la Société, deux exemplaires du 4^e numéro des Annales pour 1840, et deux exemplaires du 1^{er} numéro pour 1841.

Correspondance. Lettre de M. Solier priant la société de vouloir bien accepter sa démission de membre.

Communications. M. Pierret prend la parole et fait la communication suivante : « Il y a quelques années, dit-il, on s'est beaucoup entretenu, dans plusieurs de nos séances, des dégâts occasionnés dans le bois de Vincennes par le *Scolytus pygmaeus*. Les mêmes faits se sont reproduits cette année dans le bois de Meudon. Le garde-général, M. Chambillan, homme très éclairé et qui possède des connaissances en histoire naturelle, m'a fait voir à sa porte les cadavres de quelques beaux ormes qu'on avait abattus parce qu'ils se mouraient de langueur, par suite de l'invasion des Scolytes. Nous y avons constaté la présence de cet insecte et celle de sa larve, qui avait creusé sous l'écorce d'innombrables galeries. Il est à remarquer que le Scolyte semble jusqu'à présent n'exercer ses ravages que dans les parties arides et montueuses du bois, dans celles dont le terrain est siliceux, entre Bellevue et Sèvres. Cette circonstance de localité semble coïncider avec les observations faites à Vincennes par M. Feisthamel. »

Rapport. Le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication qui s'est assemblée, le 11 juin, pour régler la composition du deuxième numéro des Annales pour 1841. — Ce rapport est mis aux voix et adopté par la Société.

Lecture. M. Duponchel dépose sur le bureau une *Note sur un Carabus lotharingus difforme* : cette note est accompagnée d'une figure au trait.

— M. Reiche lit un mémoire de M. le marquis de la Ferté-Sénéctère, ayant pour titre : *Notice sur un nouveau genre de Carabiques de la tribu des Harpaliens* (genre *Gynandrotarsus*).

— M. Carreño donne lecture d'un mémoire intitulé : *Notice sur un insecte dont l'ordre est incertain*.

—Après cette lecture, M. Rambur prend la parole : « Je suis surpris, dit-il, que deux des Lépidoptéristes les plus distingués de Paris aient émis des doutes sur l'insecte qui fait le sujet du mémoire de M. Carreño, car l'ordre des Lépidoptères, auquel il appartient évidemment, est celui de tous, dont les caractères sont les plus simples et les plus faciles à saisir : en effet, la réunion des caractères suivants ne peut s'appliquer à aucun autre ordre connu : trompe roulée en spirale (spiritorne), toujours plus ou moins visible; palpes labiaux le plus souvent seuls visibles, mais toujours plus grands que les maxillaires; corselet formé presque entièrement par le mésothorax; cinq articles aux tarsi; ailes couvertes d'écailles imbriquées, dentelées et pédicellées. J'ajouterai que non seulement l'insecte dont il est question n'est pas un Lépidoptère douteux, mais encore qu'il appartient à la famille des CHÉLONIDES, et probablement à mon genre *Trichosoma*; que la largeur apparente du prothorax, comme dans certaines *Chelonia* et dans la femelle du *Trichosoma parasitum*, que je présente à la Société, n'est produite que par les poils et les écailles; que la dilatation des tibia antérieurs et leurs dentelures sur lesquelles M. Carreño se fonde aussi pour émettre des doutes sur cet insecte, rentrent justement dans les caractères de mon genre; enfin, je termine en proposant de nommer cet insecte *Trichosoma Pierreti*, du nom de l'Entomologiste à l'amitié duquel je le dois depuis longtemps. »

— M. Carreño répond aux observations de M. Rambur, que les faits qu'il vient d'avancer ne lui semblent pas parfaitement exacts. Le prothorax a bien réellement une grande largeur, et cette largeur ne provient en aucune manière d'une fausse apparence produite par les poils qui le recouvrent; cela est d'autant plus facile à constater, que le prothorax n'est recouvert que par des poils peu touffus et aplatis, et par de petites écailles appliquées contre la peau, et qui laissent parfaitement apprécier sa conformation. M. Rambur a représenté les jambes antérieures de l'insecte qui lui a servi de type pour son genre *Trichosoma*, avec un appendice articulé, placé vers le bord interne et en forme de stylet; rien de semblable ne se remarque chez l'insecte qui nous occupe. En outre, tout en admettant que les pattes antérieures du *Trichosoma* soient un peu aplaties et dilatées, elles ne le sont pas de beaucoup autant que dans notre insecte.

M. Carreño termine en disant que, de tous ces faits, il croit pouvoir conclure que l'insecte en question n'appartient pas au genre *Trichosoma* de M. Rambur; que, quant à l'ordre dans lequel on doit le placer, il n'y a pas d'inconvénient à rester dans le doute jusqu'à ce que l'autre sexe, les métamorphoses et les mœurs de cet insecte nous soient connus.

(Séance du 4 août 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

MM. BURMEISTER, professeur à l'Université de Halle; COSTA, professeur au Musée de Naples; COSTA fils, membre de l'Académie des Aspirants-naturalistes de Naples; JOANNY BRUYAT; le docteur KNUTSON, de Copenhague; RASCH, docteur en médecine et conservateur du Musée de Christiania, et de la ROQUETTE, consul de France à Christiania, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Histoire naturelle générale et particulière des INSECTES NÉVROPTÈRES, par M. F. J. Pictet, de Genève, première livraison de la Monographie des PERLIDES; br. in-8° avec pl. col. Genève, 1841 : offert par l'auteur.

Lettre sur le *Rhopalodon*, genre de saurien fossile du versant occidental de l'Oural, par M. Fischer de Waldheim, br. in-8°. Moscou, 1841 : offert par l'auteur.

Description d'une nouvelle espèce d'HEXODON (*Hexodon Montandonii*), par M. L. Buquet. (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Observations sur les EROTYLES avec la description de plusieurs genres et de quelques espèces inédites, par M. Hope (Extrait de la Revue zoologique); br. in-8°. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Description de nouvelles espèces de BUPRESTIDES, de la Nouvelle-Hollande, par M. Hope, in-8°, en latin : offert par l'auteur.

Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie des Aspirants-naturalistes de Naples, par le directeur-fondateur, M. le professeur Costa; br. in-8°, en italien. Naples, 1840 : offert par l'auteur.

Monographie des insectes qui vivent dans l'olive et sur l'olivier, par M. le professeur Costa; br. in-8°, en italien. Naples, 1840 : offert par l'auteur.

Note sur une nouvelle espèce d'HENESTARE (espèce d'HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES), par M. Achille Costa; br. in-8°, en italien. Naples, 1840 : offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Pictet (de Genève), priant la Société de vouloir bien accepter la première livraison de son travail sur les INSECTES NÉVROPTÈRES, et engageant les membres à lui envoyer en communication les espèces de Névroptères qu'ils croiraient nouvelles, pour qu'il puisse les décrire dans son ouvrage.

— Lettre de M. Ph. Poey, directeur du Musée de la Société patriotique de la Havane, accompagnant le prospectus d'un ouvrage qu'il se propose de publier sous le titre de : *Mémoires sur l'histoire naturelle de l'île de Cuba*. Cet ouvrage paraîtra tous les mois, par fascicule composé d'environ 3 pl. grand in-4°, et 3 feuilles de texte du même format, et contenant l'histoire naturelle complète d'une ou de plusieurs espèces d'un même genre, ou quelque autre sujet qui formera un tout et pourra être vendu séparément. (S'adresser à M. Delaunay, libraire, rue Saint-Dominique, 38, à Paris.)

— Lettre de M. de Montault Desilles, priant la Société d'accepter sa démission de membre; ses occupations ne lui permettant plus de se livrer à l'étude de l'entomologie. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Duponchel présente à la Société, au nom de M. Joanny Bruyat, deux variétés de Lépidoptères fort curieuses. L'une est une *Zygæna Achilææ*, chez laquelle la couleur rouge des taches des ailes supérieures est remplacée par du jaune, et dont les ailes inférieures sont de la même couleur. L'autre est une variété accidentelle de la *Venesse polychloros*, dans laquelle les taches du milieu des ailes supérieures sont réunies, tandis que les deux taches ordinaires sont absentes; cette variété, du reste, a été figurée dans Engramelle, et décrite par Esper sous le nom d'*abberatio pyrrhomeleuca*. Ces deux variétés font partie de la collection de M. Pierret, à qui M. Joanny Bruyat les a cédées.

— M. L. Buquet donne lecture d'une note dans laquelle il fait connaître le plan d'un ouvrage entomologique que doit publier incessamment M. Guérin-Ménéville, sous le titre de : *Species et Iconographie générique des animaux Articulés ou représentation des genres, avec la description de toutes les espèces de cette grande division du règne animal; ouvrage formant une série*

de monographies complètes. L'auteur doit commencer cet ouvrage par l'histoire naturelle des Coléoptères, et il s'attachera d'abord à terminer quelques-unes des familles les moins étudiées et sur lesquelles il n'existe pas d'ouvrages généraux, telles que les Malacodermes, les Taxicornes, les Sténélytres, etc. M. Guérin-Ménéville, outre la description en latin et en français de toutes les espèces qu'il pourra étudier dans les plus riches collections, insérera la copie des descriptions des espèces isolées qu'il rencontrera dans les recueils que l'on publie dans tous les pays, en sorte que les Entomologistes pourront conclure qu'une espèce est inédite, s'ils ne la trouvent pas dans sa Monographie. Le prix de chaque Monographie complète, et composée d'une planche gravée et du texte nécessaire, sera de 60 cent. ; il en paraîtra quatre tous les quinze jours, à partir du moment où 100 souscripteurs seront inscrits. Le prospectus se distribue chez M. Guérin-Ménéville, rue de Seine Saint-Germain, 43.

— M. le président lit l'extrait suivant d'un mémoire de M. le professeur Burmeister, intitulé : *Observations sur les affinités naturelles de la famille des PAUSSIDÆ.*

Le travail de M. Burmeister est d'un grand intérêt pour les Entomologistes, et met en pratique, à l'occasion d'un groupe d'insectes très curieux, les vues générales sur la classification des Coléoptères, auxquelles l'auteur a été conduit par une étude sérieuse et philosophique des insectes. Comme le mémoire de M. Burmeister est assez étendu, et qu'il doit être publié avec les figures à l'appui, dans le Magasin de Zoologie, nous ne présenterons ici que les principaux résultats auxquels l'auteur est arrivé.

M. Burmeister établit d'abord qu'on ne peut classer les Coléoptères d'une manière naturelle, en se servant exclusivement de la considération du nombre d'articles des tarsi. Il cite beaucoup d'exceptions chez diverses familles de Pentamères dans lesquelles on trouve des insectes qui n'ont que trois ou quatre articles aux tarsi antérieurs ou intermédiaires, et il conclut de ces faits que les caractères

tirés du nombre des articles des tarse ne sont pas propres aux familles, mais qu'ils doivent seulement être employés dans la distinction des genres ou des sections naturelles, dans les familles ou même les genres. Il pense que plusieurs caractères doivent concourir à la formation des familles, et qu'on peut établir, comme une loi générale, qu'aucun de ces caractères n'est sans exception, et qu'il peut arriver qu'un insecte appartienne certainement à telle ou telle famille, quoiqu'il soit privé d'un ou même de deux des caractères qui sont assignés à cette famille. Dans tous les cas, il considère comme étant les meilleurs caractères ceux qui admettent le plus petit nombre d'exceptions.

Après avoir posé ces principes, le savant professeur annonce que le meilleur caractère pour la formation des groupes primaires des Coléoptères, se trouve dans la composition de leurs ailes, composition qui offre les plus grandes ressemblances dans une même famille naturelle.

Ces principes ont été appliqués par M. Burmeister à l'étude du groupe des PAUSSIDÆ, placé par Fabricius près des *Lytta* et des *Cerocoma*, dont Latreille a fait une famille de XYLOPHAGES, et que M. Westwood a laissé à la même place. M. Burmeister démontre que ces insectes sont de véritables CARNASSIERS, en étudiant leurs organes masticateurs. Il leur trouve un grand nombre d'affinités avec les Carnassiers, soit par la forme de leurs pieds, soit par celle des segments de leur abdomen, soit enfin par la composition de leurs ailes; et il conclut que les *Paussidæ* doivent être placés à la suite des CARABIQUES ou CARNASSIERS TERRESTRES, comme les *Gyrinus* sont placés à la suite des HYDROCANTHARES. En d'autres termes, et en employant une formule mathématique, on peut dire que les *Paussidæ* sont aux Carabiques ce que les *Gyrinus* sont aux *Dytiscus*; car les Paussides, comme les Gyrins, offrent des antennes extraordinaires, et présentent des différences avec les Carabiques d'une manière analogue aux différences qui existent entre les Dytiques et les Gyrins.

Pour apporter une quantité de preuves à l'appui de ce qu'il avance, M. Burmeister a figuré la tête et le corps de plusieurs Paussides vus en dessous, les parties de leur bouche et leurs ailes, et il démontre l'analogie frappante qu'il y a entre ces diverses parties et les mêmes dans les Carabiques. Il a aussi donné la figure de l'aile dans un Carabique, dans un *Dytiscus* et dans un *Gyrinus*, pour montrer les rapports que cet organe offre dans ces groupes, et enfin il a voulu prou-

ver que les PAUSSIDES s'éloignaient encore des XYLOPHAGES par d'autres caractères que par ceux de la manducation, et il a montré l'aile d'un *Cucujus* et d'un *Scolytus*, afin de faire apprécier la différence immense qu'il y a entre ces organes dans les XYLOPHAGES et les PAUSSIDES.

Il serait impossible de suivre M. Burmeister dans les preuves qu'il apporte à l'appui de sa théorie; on les trouvera dans le mémoire original qui ne laisse rien à désirer à ce sujet.

Lecture. M. Duponchel donne lecture d'une note de M. Hugues Donzel (de Lyon), intitulée : Observations critiques sur la *Noctua jaspidea* de Deviller, confondue mal à propos par Borkhausen avec l'*Oleagina* de Linné. — Description de cette NOCTUELLE, qui appartient au genre *Miselia* de Treitschke, ainsi que de sa chenille.

— M. Duponchel fait également connaître deux mémoires de M. Guenée (de Châteaudun); l'un est intitulé : Essai sur la classification des NOCTUÉLIDES (suite et fin); l'autre porte le titre de *Noctuarum Europæarum index methodicus, classificationis in Annal. Soc. Entom. Gallic. editæ Tabulam fingens.*

— M. le docteur Boisduval lit plusieurs mémoires de M. Robineau Desvoidy. Ces mémoires sont intitulés : Notice sur le genre FUCELLIE, *Fucellia*, R. D.; et en particulier sur le *Fucellia arenaria*. — Mémoire sur trois espèces nouvelles de MALACOMYDES. — Notice sur l'HERBINE DES LYS, *Herbina liliorum*. — Note sur le *Thyreophora cynophila*; et note sur le *Phasia crassipennis*.

— M. Carreño donne lecture d'un mémoire qui a pour titre : Description d'un nouveau genre de l'ordre des HÉMIPTÈRES, famille des FULGORELLES, G. *Odontoptera* (*O. spectabilis*).

Membres reçus. M. l'abbé BLONDEAU (de Paris), présenté par M. L. BUQUET.

— M. BURMEISTER, professeur à l'Université de Halle, présenté par M. DUPONT.

— M. ACHILLE COSTA, membre de l'Académie des Aspirants-naturalistes de Naples, présenté par M. le docteur BOISDUVAL.

— M. le docteur RASCH, conservateur du Musée de Christiania, présenté par M. PIERRET.

(Séance du 1^{er} septembre 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

MM. Costa père et fils assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Actes de la Société helvétique des Sciences, assemblée à Fribourg les 24, 25 et 26 août 1840, 25^e session; 1 vol. in-8° : offert par M. Bugnion, de Lausanne.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères; supplément à l'histoire naturelle des Buprestides, par M. le chevalier Gory, liv. 46, 47, 48, 49 et 50; in-8° avec pl. col., Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Histoire naturelle générale et particulière des INSECTES NÉVROPTÈRES, par M. F. J. Pictet (de Genève); 2^e liv. de la Monographie des Perlides, br. in-8° avec pl. col., Genève, 1841 : offert par l'auteur.

Mémoire sur quelques insectes qui nuisent à la vigne dans le canton de Vaud, par MM. Bugnion, Blanchet et Forel; br. in-4° avec pl. col. 1841 : offert par M. Bugnion, de Lausanne.

Description du *Trigonalis Hahnii* et du *Nectanebus Fischeri*, par M. Max. Spinola. (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Description de deux Longicornes nouveaux appartenant aux genres *Stenaspis* et *Gallius* (*Stenaspis rimosus* et *Gallius biplagiatus*), par M. L. Buquet (Extrait du Magasin de Zoologie); br. in-8° avec fig. col. Paris, 1841 : offert par l'auteur.

Correspondance. Il est donné lecture de la lettre suivante adressée à la Société par M. Achille Costa :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous communiquer quelques détails sur les travaux entomologiques les plus récents de l'Académie des Aspirants-naturalistes de Naples.

« M. Amary, membre surnuméraire, a retrouvé dans l'île de Capri le *Theridion 13-guttatum* et la *Licosa narbonensis*, et en se livrant à des expériences suivies, il s'est assuré que les propriétés venimeuses qu'on attribue vulgairement à ces animaux n'existent pas. L'Académie, à ce sujet, a reconnu qu'il était nécessaire de trancher la question par des expériences décisives, et, pour atteindre ce but, elle a décidé que tous ses membres iraient dans la Pouille, pays où la *Licosa tarentula* est très commune.

« M. Tartaglia, membre surnuméraire, en rendant compte d'une excursion entomologique faite au Vésuve, constate l'existence de plusieurs espèces d'insectes qui vivent au sommet de ce volcan à la température de 72° de Réaumur. Ces insectes ont été découverts pour la première fois dans l'année 1826, par M. le professeur Costa.

« M. Costa (Joseph), membre ordinaire, qui étudie en particulier la Diptérologie du royaume de Naples, fait part à l'Académie de plusieurs observations sur des Diptères trouvés dans les environs de Lève, et qui constituent des espèces rares, ou qui n'avaient pas encore été rencontrées dans le royaume.

« Le même membre, dans un autre mémoire, donne la description d'un nouveau genre de Diptères qu'il a établi pour une espèce très petite, qui vit dans l'intérieur des maisons, et que le peuple de Lève appelle *Cinifes*, et celui de Sicile *Pappataci*.

« M. Amary a retrouvé sur le mont S. Angelo, près de Naples, l'*Uisia flavea*, diptère que M. Macquart regarde comme exclusivement propre à la Barbarie.

« M. Costa (Achille), membre ordinaire, présente une note sur les mœurs de la *Megachile muraria*, dans laquelle il démontre que cet hyménoptère ne fait pas seulement son nid dans les crevasses des rochers, comme on l'a pensé jusqu'ici, mais qu'il le place aussi sur les branches des arbres, ce qui n'était encore attribué qu'à la *Megachile sicula*, Ræs.

« Le même membre présente la Monographie des *Forticules* du royaume de Naples, parmi lesquelles il faut remarquer la *F. decipiens*, Gené, ou variété de la *F. minor*, et une variété de la *F. gigantea*.

« Enfin, M. A. Costa communique aussi le résultat des recherches entomologiques auxquelles il s'est livré pendant l'automne de 1840, sur la colline des Camaldali, près de Naples, où il a retrouvé parmi des Coléoptères le *Byrrhus fascicularis*; Oliv., le *Psammodius sulcicollis*, et l'*Ophonus etruscus*, insectes qui n'avaient pas encore été signalés dans le royaume de Naples.

« Tous ces travaux se trouvent consignés dans les actes que l'Académie des Aspirants-naturalistes publie annuellement sous le titre de : *Esercizioni Accademiche degli Aspiranti naturalisti*, etc.

« Agrérez, Messieurs, l'expression de ma considération la plus distinguée.

« Signé, Achille COSTA. »

Communications. M. Carreño donne communication d'un projet d'exploration entomologique de la Sicile, de la Grèce et de l'Archipel, par MM. Henri et Anatole Broussais.

Rapport. Le Secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du troisième numéro des Annales pour 1841. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Lecture. M. Achille Costa donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Mémoire pour servir à l'histoire des HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES des Deux-Siciles.*

Membre reçu. M. LE GUILLON, chirurgien-major de la corvette la *Zélée*, présenté par M. le chevalier GORY.

EXPLORATION ENTOMOLOGIQUE

DE LA SICILE, DE LA GRÈCE ET DE L'ARCHIPEL,

PAR MM. HENRI ET ANATOLE BROUSSAIS,*Dans le cours des années 1841 et 1842.*

Ces deux naturalistes, petits-fils de Broussais, se proposent de passer d'abord en Sicile, qu'ils exploreront de Palerme à Catane, passant par Girgeali et Syracuse; ils feront ensuite la traversée de Catane à Athènes; ils visiteront Corfou, Céphallénie et la Morée, qu'ils parcourront dans tous les sens; puis revenant à Athènes, ils iront explorer les grandes îles, telles que Négrepont, Andros, Naxos, Candie, Rhodes et Chypre.

Conditions de la souscription : COLÉOPTÈRES, 30 actions de 1500 individus à 20 fr. le cent. LÉPIDOPTÈRES, 15 actions de 400 indiv. à 25 fr. HÉMIPTÈRES, 10 actions de 600 individus à 15 fr. NÉVROPTÈRES, 6 actions de 250 individus à 15 fr. HYMÉNOPTÈRES, 15 actions de 800 individus à 15 fr. ORTHOPTÈRES, 6 actions de 250 individus à 15 fr. DIPTÈRES, 10 actions de 800 individus à 10 fr.; et ARACHNIDES, 4 actions de 200 individus à 15 fr.

Il n'y aura jamais plus de quatre individus par espèce dans chaque action. L'avance à faire pour MM. les souscripteurs est d'un cinquième de la somme totale, imputable sur le dernier envoi.

M. le docteur Boisduval, de la rue Vieille-Estrapade, 15, est chargé de recevoir les souscriptions.

(*Note communiquée.*)

EXPLORATION ENTOMOLOGIQUE

DES PROVINCES DE PANAMA, MAGDALENA ET QUITO,

PAR M. AUGUSTE LANGLE,

Pendant les années 1841 et 1842.

Ce jeune naturaliste, membre de la Société, se propose d'aller débarquer à Porto-Bello, puis suivant la chaîne des Andes, il remontera la rivière des Alrato jusqu'à Quibilo, et de là explorera les plaines qui s'étendent au pied des Cordillères occidentales jusqu'à Quito et Guayaquil.

Conditions de la souscription :

				Total de chaque action.
COLÉOPTÈRES.	30 actions	de 1,000 indiv.	à 30 f. le cent.,	300 f.
LÉPIDOPTÈRES.	15 <i>id.</i>	de 500 <i>id.</i>	à 36	180
ORTHOPTÈRES.	3 <i>id.</i>	de 300 <i>id.</i>	à 25	75
HYMÉNOPTÈRES.	5 <i>id.</i>	de 500 <i>id.</i>	à 25	125
NÉVROPTÈRES.	3 <i>id.</i>	de 300 <i>id.</i>	à 25	75
HÉMIPTÈRES.	4 <i>id.</i>	de 400 <i>id.</i>	à 25	100
DIPTÈRES.	4 <i>id.</i>	de 600 <i>id.</i>	à 15	90

Il n'y aura jamais plus de quatre individus de la même espèce dans chaque action. La somme à avancer par MM. les souscripteurs est d'un cinquième de la somme totale, imputa-

ble sur le dernier envoi. Les caisses ne pourront être adressées qu'à M. le marquis de Brême, sous les auspices duquel ce voyage est entrepris.

S'adresser pour la souscription à M. Langle, rue de Touraine, 4; ou à M. Dupont, naturaliste, quai Saint-Michel, 25.

(Note communiquée.)

AUG 10, 1905.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1841.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 6 octobre 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

MM. O. G. et Ach. Costa, le comte Dejean et Lacordaire assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Histoire naturelle générale et particulière des Insectes Névroptères, par M. J.-F. Pictet. Deuxième livraison de la Monographie des Perlides; br. in-8° avec fig. col. Genève, 1841 : offert par l'auteur.

Revue zoologique, par la Société Cuvérienne, 9^e numéro de 1841 (septembre); br. in-8°: offert par M. Guérin-Méneville.

Ouvrages échangés contre des Annales de la Société: 1° Fauna del regno di Napoli ossia enumerazione di tuttigli animali, dal Dottore O. G. Costa. Lepidoptères, Orthoptères et Hémiptères; in-4° avec pl. Napoli, 1832-1836. 2° Corrispondenza zoologica destinata a diffondere del regno delle due Sicilie, dal O. G. Costa. Napoli, 1839; in-8°. 3° Degli insetti nuovi e rari della provincia di terra d'Otranto; memoria del Socio Oronzio Gabrielle Costa; in-8°. Napoli, 1827; et 4° Esercitazioni Accademiche degli Aspiranti Naturalisti del Napoli; tom. I et tom. II, p. 1, avec pl., in-8°. Napoli, 1839-1840: tous ces ouvrages ont été donnés en échange par M. Achille Costa.

Voyage autour du monde par les mers de l'Inde et de la Chine, exécuté sur la corvette *la Favorite*, tom. V, contenant la partie zoologique, par MM. Eydoux, Laurent, Gervais et Guérin; in-8°, avec fig. col. Paris, 1839: ouvrage donné en échange par M. Guérin-Méneville.

Lecture. M. Le Guillou fait connaître un mémoire ayant pour titre: Catalogue raisonné des Insectes Hyménoptères recueillis dans le voyage de circumnavigation des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, par le docteur Le Guillou, Chirurgien-major de *la Zélée* pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840.

(Séance du 3 novembre 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

MM. les abbés Blondeau et Bourlet assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tom. XII (1^{er} semestre de 1841), Nos 23 à 26, et table; tom. XIII (2^e semestre de 1841), Nos 1 à 4, 6 à 15; in-4°: offert par l'Académie des Sciences.

Osservazione sopra due Insetti nocini il *Lytta verticalis* et il *Apate sex-dentata* del dottore Passerini. Firenze, 1840; in-8°: offert par l'auteur.

Communications. M. Lucien Buquet, à l'occasion d'une par-

ticularité singulière signalée dans un *Carabus lotharingus* par M. Duponchel (séance du 2 juin 1841), communique à la Société un *Oryctes silenus* femelle, chez lequel on retrouve un caractère à peu près semblable. Le corselet, qui est élargi d'une manière bien remarquable, offre à sa partie antérieure une échancrure profonde et triangulaire, occupée en partie par la tête. Les élytres, renflées dans le milieu, sont fortement déprimées immédiatement au-dessous de l'écusson, ce qui leur donne un aspect tout particulier; elles ont, en outre, de chaque côté, une ligne ou sillon longitudinal, qui prend naissance non loin des angles huméraux, et atteint presque leur extrémité. Cet insecte appartient à M. le général Feisthamel, qui l'avait envoyé à M. Buquet pour être nommé. Il a été trouvé à Cadix par notre collègue, M. Élizalde.

— M. Buquet appelle ensuite l'attention des membres de la Société sur un longicorne nouveau du groupe des Prioniens, et appartenant au genre *Solenoptera*. Il en donne la description suivante : *Solenoptera Taslei*, BUQ. Long., 24 millim. Larg., 9 millim.; d'un brun-marron foncé. Cette espèce, qui doit rentrer dans la seconde division du genre *Solenoptera*, est de la taille de la *Fuliginosa* de FABRICIUS. La tête, fortement canaliculée dans le milieu, a une impression transversale profonde et carrée, située un peu en avant des antennes; elle est en outre entièrement et très finement ponctuée. Le corselet, d'un tiers plus large que la tête, et ponctué comme elle, est légèrement convexe, sans aucune crénelure sur les bords latéraux, et l'échancrure qui se trouve de chaque côté, près des angles postérieurs, est à peine marquée. L'écusson est petit, triangulaire, allongé et finement pointillé. Les élytres convexes, entièrement couvertes d'une ponctuation fine et serrée, sont un peu plus larges à la base que le corselet, et vont en se rétrécissant légèrement jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et assez fortement dentelée : ces dents varient de 11

à 12. Une légère impression se trouve près des angles huméraux, lesquels sont arrondis et à peine saillants. Les antennes et le dessous du corps sont d'un noir brunâtre, les pattes rouges avec les genoux noirs. Cette espèce a été trouvée dans la Louisiane, et a été donnée à M. Buquet par M. Amant Taslé, à qui elle est dédiée.

— M. l'abbé Bourlet donne lecture d'un mémoire sur les SMINTHURIDES. Ce mémoire faisant suite à un autre que l'auteur a publié sur les PODURES, il croit devoir faire précéder sa lecture d'un aperçu sur la classification adoptée par lui pour ce dernier genre d'Aptères, dont il a fait une tribu sous le nom de PODURIDES. Cette tribu est divisée en deux sections, les Podurides couvertes d'écaillés et les Podurides sans écaillés. La première section comprend deux genres, les *Macrotoma*, *Bourl.* et les *Lepidocyrtus*, *Bourl.* : les *Macrotoma* caractérisés par leurs antennes de trois articles; le dernier très long, composé d'un grand nombre de petites pièces, et les *Lepidocyrtus* ayant les antennes beaucoup plus courtes, de quatre articles. La deuxième section des Podurides comprend les trois genres suivants : *Ætheocerus* *Bourl.*, *Podura*, *Linn.* et *Hypogastrura*, *Bourl.* Les *Ætheocerus* ayant les antennes longues, de cinq articles inégaux dans leur état normal, et très souvent inégales entre elles; les *Podura* ont les antennes de longueur moyenne, de quatre articles à peu près égaux; enfin, dans les *Hypogastrura*, les antennes sont courtes, de quatre articles; l'organe saltatoire est attaché sous le ventre, et non à son extrémité comme dans les autres genres; les tarses sont unionguiculés.

M. Bourlet a également élevé au rang de tribu le genre *Sminthurus*, de LATREILLE, qu'il a partagé en deux genres, les *Sminthurus*, *Latr.*, et les *Dicyrtoma*, *Bourl.*; dans les *Sminthurus*, les antennes sont de quatre articles; il n'y a pas de tubercules dorsaux, et chez les *Dicyrtoma* les antennes sont de huit articles; il y a deux tubercules dorsaux. L'auteur décrit huit espèces

de *Sminthurides*, savoir : six *Sminthurus* et deux *Dicyrtoma*. Voici les caractères distinctifs de ces espèces : 1° *Sminthurus viridis*, vert, varié de ferrugineux ; 2° *S. fuscus*, brun luisant ; 3° *S. bilineatus*, jaune, deux bandes ferrugineuses longitudinales sur le dos ; 4° *S. aquaticus*, jaune, une tache noire sur le front, dos vert ; 5° *S. lupulinæ*, jaune uniforme ; croupion long ; 6° *S. pallipes*, noir mat, pattes pâles ; 7° *Dicyrtoma atropurpurea*, rouge-brun ; et 8° *D. dorsimaculata*, jaune, une tache noire sur l'extrémité dorsale.

M. Bourlet donne une description aussi exacte que complète des organes extérieurs de ces insectes, jusqu'ici assez peu connus. Outre le nombre des articles des antennes et les tubercules dorsaux sur lesquels il a fondé la distinction de ses deux genres de Sminthurides, il signale plusieurs autres particularités qui ne sont pas sans intérêt pour la science : il a remarqué, par exemple, que les pattes des Sminthurides étant situées très en avant du centre de gravité du corps, ces insectes sont pourvus de deux tubercules plus ou moins saillants placés de chaque côté de la tige caudale, sur lesquels s'appuie l'abdomen pendant le repos. Il a également observé ces filets singuliers que les Sminthurides font sortir d'un tube situé sous le ventre ; mais il doute que ces organes aient pour unique fonction, comme l'a pensé Degeer, d'empêcher l'insecte de tomber lorsqu'il marche sur un plan vertical, attendu qu'il lui a paru qu'il s'en sert peu souvent pour cet usage, et que ces filets ne sont pas toujours capables d'éviter une chute.

— M. Pierret annonce la mort de l'un des fils de M. Kindermann d'Ofens, qui a été assassiné aux portes mêmes de Pesth, au moment où il partait pour une exploration entomologique de la Turquie d'Europe.

Lecture. M. Duponchel lit une note de M. Bruand sur l'his-

toire naturelle de la chenille de l'*Eriopus pteridis*. Cette note est accompagnée d'une figure coloriée.

Membre reçu. M. Théophile Bruand, membre de la Société d'Émulation du Doubs, présenté par M. Duponchel.

(Séance du 17 novembre 1841.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

Ouvrages offerts. Annales de l'Académie royale de Berlin, année 1839. Berlin, 1841 : offert par l'Académie.

Bulletin de l'Académie royale de Berlin, juillet à décembre 1840, et janvier à juin 1841. Berlin, 1841 : offert par l'Académie.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, année 1840, N^{os} III et IV ; et année 1841, N^o I. Moscou, 1840-1841 : offert par la Société.

Le Secrétaire dépose sur le bureau deux exemplaires du 3^e numéro de 1841 des Annales de la Société.

Communications. M. le Président annonce à la Société la mort de M. Audouin, membre-fondateur.

—M. Duponchel communique à la Société l'extrait d'une lettre qu'il a reçue d'un des correspondants, qui a assisté au congrès scientifique de Florence, et dans laquelle ce dernier lui rend compte d'une manière succincte de ce qui s'y est passé. Il résulte de sa relation que les travaux du congrès ont été très importants sur les diverses branches de la zoologie, excepté sur l'Entomologie, au sujet de laquelle deux membres seulement, M. le professeur Gené, de Turin, et M. le docteur Passerini, de Florence, ont demandé la parole. Le premier a lu des observa-

tions intéressantes sur les mœurs des fourmis en général, et en particulier sur celles de la *Myrmica regiana*, puis sur d'autres Hyménoptères, entre autres sur le *Stigmus ater*. Le second a communiqué ses dernières observations sur les mœurs de la grande Scolie, *Scolia flavifrons*.

— M. Duponchel dépose sur le bureau une note supplémentaire de M. Spinola sur les Hyménoptères recueillis à Cayenne par M. Leprieur.

Lecture. M. Lucien Buquet donne lecture d'une note intitulée : Observations relatives à un longicorne du genre *Eburia*, décrit et figuré par M. Duponchel sous le nom de *Purpuricenus Loreyi*.

Rapport. Le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du quatrième numéro des Annales pour 1841. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Membres reçus. M. Maymac, capitaine au 2^e de hussards, présenté par M. Montandon.

— M. Anatole Broussais, présenté par M. Pierret.

La Société décide qu'elle se réunira extraordinairement le dimanche 21 novembre, à dix heures du matin, à l'effet de délibérer sur la question de savoir si elle doit s'occuper de la présentation d'un candidat pour la place de professeur d'Entomologie, vacante au Muséum d'histoire naturelle par suite du décès de notre collègue M. Audouin.

(Séance extraordinaire du 21 novembre 1844.)

Présidence de M. Boisduval.

Immédiatement après l'ouverture de la séance, M. Pierret, qui siège au bureau en qualité de Secrétaire-adjoint, présente à la Société les excuses du Secrétaire, M. E. Desmarest, qui se trouve dans l'impossibilité d'assister à la séance, et qui lui confie le soin de l'y remplacer.

En conséquence, le Secrétaire-adjoint lit le procès-verbal de la dernière séance. La Société en adopte la rédaction,

Après cette lecture, M. le Président prenant la parole :
 « Messieurs, dit-il, ceux d'entre vous qui n'assistaient pas à
 « la dernière séance ont dû apprendre, par une lettre de M. le
 « Secrétaire, le sujet qui nous rassemble aujourd'hui. Je ne
 « ferai donc que répéter les termes de cette lettre, dont il est
 « rendu compte au procès-verbal.

M. Montandon demande la parole : « Messieurs, je n'avais
 « pas l'honneur d'assister à la dernière séance; la lettre de
 « M. le Secrétaire m'a seule appris le motif de notre réunion
 « d'aujourd'hui. Permettez-moi donc de vous exprimer toute
 « ma surprise du sujet de cette convocation extraordinaire: on
 « nous propose de désigner un candidat pour une chaire va-
 « cante; je vous demanderai d'abord, Messieurs, où est l'au-
 « torité qui nous a conféré le droit de désigner ce candidat?
 « avons-nous jamais été investis d'une semblable prérogative?
 « Non, sans doute, un pareil acte ne saurait être revêtu des
 « formes d'une présentation officielle; ce ne serait qu'une sim-
 « ple démonstration dépourvue de tout caractère légal; or,
 « je vous le demande encore, Messieurs, si ce droit n'existe
 « pas pour nous en réalité, le fait d'une démonstration de
 « cette nature ne blesserait-il pas les convenances? ne blesse-

« rait-il pas même les susceptibilités des pouvoirs établis?
 « toute démarche de votre part auprès d'eux, si respectueuse
 « qu'elle soit dans sa forme, ne serait-elle pas audacieuse au
 « fond, puisqu'elle semble inspirée par un esprit de défiance
 « et d'opposition; de défiance, car si vous prenez l'initiative
 « là où vous n'êtes ni juges ni électeurs, c'est que vous vous
 « défiez des corps qui ont la mission de juger, et du pouvoir
 « qui a la mission d'élire; d'opposition, car si vous présentez
 « de votre chef un candidat, c'est que vous protestez d'avance
 « contre la nomination de tout candidat qui ne serait pas le
 « vôtre; or si vous étiez sans esprit d'opposition comme sans
 « défiance, vous ne chercheriez pas à influencer, vous vous
 « contenteriez d'attendre.

« D'ailleurs, je ne vois ici ni votre président, ni votre
 « vice-président; le fait seul de leur absence semble indi-
 « quer qu'ils désapprouvent en secret le motif de cette con-
 « vocation insolite. En outre, je ne crois pas, Messieurs,
 « que vous ayez le droit d'agir par voie de pétition, même
 « de requête respectueuse, auprès du pouvoir; le droit de
 « pétition, sacré en lui-même, est un droit ouvert à tous,
 « il est vrai, mais à chacun en particulier; on ne peut l'exer-
 « cer collectivement; il appartient bien à tout individu, mais
 « non à une société; la vôtre n'a pas été instituée pour s'en
 « servir; il est en dehors de votre charte et de vos habitudes;
 « pour l'exercer, d'ailleurs, il faudrait l'assentiment unanime
 « de vos membres; la pétition est un acte que la majorité, si
 « forte qu'elle puisse être, ne peut imposer à la minorité, si
 « faible qu'elle soit; par tous ces motifs, je crois, Messieurs,
 « devoir conclure au rejet de la proposition. »

Un membre demande la parole : « Messieurs, cer-
 « taines parties de l'exposé que vous venez d'entendre me pa-
 « raissent pleines de sens et de justesse; il est certain, comme

« vous l'a dit l'honorable préopinant, que la Société n'est pas
« régulièrement investie du droit de présenter un candidat à
« l'autorité compétente, quoique, en réalité, ce droit semble
« lui appartenir plus qu'à personne, puisqu'il s'agit de l'oc-
« cupation d'une chaire consacrée à la science qu'elle cultive.
« Je laisse donc de côté la question de droit que M. Montandon
« me paraît avoir fort judicieusement traitée; j'en viens à la
« question de convenance. M. Montandon vient de nous
« dire, Messieurs, qu'une démonstration, si respectueuse qu'elle
« soit dans la forme, paraîtrait entachée de défiance; mais
« n'aurions-nous pas raison de nous défier, Messieurs, quand
« nous voyons tous les jours des candidats élus, je ne dirai
« pas au Muséum, mais même à l'Institut, dans des sections
« étrangères à la nature de leur spécialité; ici, il ne s'agit pas
« d'une place à l'Institut, mais bien d'une chaire au Muséum,
« de la chaire jadis occupée par Latreille; or, il me semble
« parfaitement dans les convenances qu'une société fondée par
« Latreille, cherche à éclairer, dans l'intérêt de la science, le
« ministre et les hautes corporations savantes sur le choix du
« candidat le plus digne, à ses yeux, de s'asseoir dans une
« chaire qui a été créée pour ce grand Naturaliste. Il y a ici,
« d'ailleurs, une considération beaucoup plus importante;
« vous savez, Messieurs, que les intérêts de la Société Ento-
« mologique de France sont unis aux véritables intérêts de
« notre Muséum par un lien commun, celui que l'entomologie
« elle-même a formé; car s'il est vrai que les travaux entomo-
« logiques les plus remarquables émanent des membres de
« votre Société, il l'est encore davantage que les principaux
« documents de cette science sont censés, aux yeux du public,
« reposer dans les galeries du Muséum; il importe donc à la
« science, ainsi qu'à votre Société, que le nouveau successeur
« de Latreille soit un Entomologiste qui se plaise réellement
« aux collections, qui se fasse un point d'honneur de mettre

« en ordre celles du Muséum. A qui appartient-il donc, plus
« qu'à vous, Messieurs, qui avez tous l'amour de la science,
« qui faites profession d'étudier et de classer les insectes, de
« désigner ce successeur de Latreille ? »

M. Montandon répond au membre qui vient de parler, qu'à son avis, le classement des insectes n'est qu'une occupation très secondaire pour le professeur, qu'il n'entre même pas dans les attributions de ce dernier ; ce n'est, suivant lui, qu'une besogne purement matérielle qui est au-dessous de la dignité de la chaire. Il serait à souhaiter, dit-il, qu'il y eût au Muséum deux fonctions distinctes, celle d'un professeur qui expliquerait la science, celle d'un gardien qui arrangerait les collections ; entre ce professeur et ce gardien, ajoute M. Montandon, je ne verrais rien de compatible, pas plus qu'entre un professeur de littérature et un bibliothécaire.

Le membre auquel il vient d'être répondu reprend la parole :
« Messieurs, la comparaison de M. Montandon me semble man-
« quer d'exactitude : il n'y a aucun rapport, il est vrai, entre un
« professeur de littérature et un bibliothécaire ; le premier est
« un des organes de la pensée humaine, l'autre n'en est que
« le muet dépositaire ; dans la science, au contraire, où, tout
« au rebours de la littérature, le langage n'est que l'acces-
« soire, où le fond est le principal, dans la science, dis-je,
« l'homme qui enseigne ne peut être séparé de l'homme qui
« classe, de même que les matériaux ne peuvent l'être de l'en-
« seignement. L'Entomologie, surtout, science toute pratique,
« a besoin d'un grand nombre de ces derniers, afin qu'on
« puisse constater l'identité des êtres avec nos méthodes ; ces
« matériaux, ce sont les insectes ; c'est donc au professeur à
« les connaître, à les classer, à les exposer au grand jour. Le
« véritable cours d'Entomologie, le plus utile et le plus popu-
« laire, serait, à mon sens, une admirable collection de tous

« les animaux articulés, où chacun serait admis à étudier,
« pour ainsi dire, la science sur la nature elle-même. »

M. Reiche : « Je demande la parole pour combattre une as-
« sertion émise par notre honorable confrère, M. Montandon.
« Tout à l'heure, il nous disait qu'il croyait voir, dans l'ab-
« sence de nos deux présidents, une marque tacite de leur im-
« probation sur le sujet qui nous rassemble aujourd'hui; je
« pense, quant à moi, que cette interprétation n'est pas fon-
« dée; ne serait-il pas aussi naturel de tirer de leur absence la
« conclusion qu'ils approuvent le motif de notre convocation?
« En effet, s'ils avaient désapprouvé cette mesure, ne seraient-
« ils pas venus pour la combattre, comme l'a fait M. Montan-
« don. Du reste, la Société étant légalement assemblée, dn
« jour que les membres ont été prévenus par une lettre du se-
« crétaire, le bureau étant légalement constitué, dès lors que
« les membres qui le composent sont en droit, aux termes de
« notre règlement, d'y remplacer les fonctionnaires absents,
« je ne pense pas que la Société doive prendre en considération
« l'argument de notre confrère; je m'unis donc à mon hono-
« rable collègue pour voter en faveur de la proposition. »

M. Pierret essaie de réfuter à son tour un autre argument par lequel M. Montandon soutient que la Société ne peut exercer le droit de pétition. M. Pierret pense que la Société peut agir par cette voie comme par toute autre voie légale, et il s'appuie sur le texte de l'article 2 du règlement, ainsi conçu : « *L'objet de la Société est de concourir aux progrès de l'Entomologie.* » Or, si la pétition est un moyen indirect d'atteindre ce but, il est certain que la Société peut en user avec l'assentiment de la majorité; « car, suivant moi, dit-il, l'unanimité quedemande M. Montandon n'est qu'une chimère : dans toute délibération, il y a toujours des dissidents; c'est donc la majorité qui, seule, doit faire loi. »

M. Pierret termine en déclarant qu'il partage vivement les sentiments manifestés par ses deux confrères.

M. Buquet demande la parole, et donne lecture de la note suivante :

« Bien d'autres que moi, Messieurs, se seront fait sans doute cette question : la Société Entomologique peut-elle, sans froisser des susceptibilités de position, désigner à l'Institut, au Muséum et au ministre de l'Instruction publique, un candidat pris dans son sein pour remplir la place de professeur d'Entomologie vacante au Jardin-du-Roi, par suite du décès de notre confrère, M. Audouin. Je ne le pense pas, Messieurs, car bien que nous puissions peut-être, et mieux que personne, provoquer le choix d'un homme digne sous tous les rapports d'occuper avec honneur cette chaire importante de l'enseignement, nous n'amènerions pas, à l'aide de cette démarche jusqu'alors inusitée, l'autorité à donner au savant présenté par nous, la préférence sur les candidats proposés soit par l'Institut, soit par le Muséum.

« Ce que la Société semble, dans cette circonstance, en droit de demander, et ce qui me paraît plus juste et plus rationnel, tout en ne blessant l'amour-propre de personne, c'est de solliciter du Ministre qu'il veuille bien faire examiner la question de savoir s'il ne serait pas d'une bonne administration et dans l'intérêt de la science, conformément à ce qui se pratique dans les Facultés de Médecine, de Droit, des Lettres, etc. ; s'il ne s'agirait pas, dis-je, de soumettre la chaire d'Entomologie à un concours public, annoncé à l'avance, et auquel pourraient prendre part toutes les notabilités scientifiques.

« Réunissons donc, Messieurs, tous nos efforts pour qu'un concours ait lieu, et c'est alors que nous aurons rendu un

« véritable service à la science qui fait l'objet de nos études, « et dans laquelle plusieurs de nos membres, je le dis avec orgueil, se sont fait un nom déjà glorieux. »

Après cette lecture, plusieurs membres prennent la parole, et tout en s'accordant à regarder, avec M. Buquet, le principe du concours comme le plus conforme à l'équité, ils pensent que la réalisation en serait impossible dans les circonstances actuelles. En conséquence, M. le Président déclare que la question lui paraissant suffisamment débattue, il va soumettre la proposition au vote de l'assemblée.

M. Montandon demande la parole : « Permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre encore quelques observations; « vous allez voter d'abord sur un principe; ensuite, si ce principe est adopté, vous aurez à voter sur le choix d'un candidat; or ne résulte-t-il pas un grand inconvénient de ce second vote? le nom qui sortira de l'urne de votre scrutin ne sera-t-il pas à la fois une louange pour un homme, et une critique pour tous les autres? En même temps que vous châtouillerez la vanité d'un seul, ne ferez-vous pas une blessure indirecte à l'amour-propre de tous? Je suppose, par exemple, que vous désigniez M. Léon Dufour ou M. Lacordaire, ne sera-ce pas reconnaître implicitement leur supériorité sur le reste de vos collègues? avez-vous le droit d'établir ainsi une hiérarchie savante, et d'en marquer les différentes places? »

M. De Villiers prend la parole : « Messieurs, il me semble « que toute la discussion qui vient d'avoir lieu devrait se réduire à cette question : la Société Entomologique de France a-t-elle droit et mission de désigner à la bienveillance de l'autorité compétente un candidat pour la place vacante de professeur d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris? »

« Il me semble, Messieurs, qu'on ne peut répondre qu'affirmativement à cette question; mais comme quelques-uns de nos confrères paraissent croire qu'en agissant ainsi, la Société sortira de ses attributions, voici les motifs que je donne à l'appui de mon opinion. La Société Entomologique de France a été fondée dans le but de propager l'étude de l'Entomologie, et de former entre tous les hommes qui s'en occupent, quel que soit leur savoir et le pays auquel ils appartiennent, un lien qui les unisse et les mette à même de se communiquer plus promptement leurs observations et les divers faits qu'ils peuvent recueillir. Rien de ce qui concerne l'Entomologie ne doit donc lui rester étranger; et le choix d'un professeur de cette science au Muséum de Paris est un événement trop important pour que tous les membres de cette Société ne cherchent pas, par une démonstration respectueuse, à fixer les yeux du pouvoir sur celui qu'ils croient le plus apte à remplir ces fonctions. Qu'on ne me dise pas que l'autorité sera assez juste, assez éclairée pour choisir l'homme le plus capable; n'a-t-on pas vu, dans tous les temps, les places données à l'intrigue ou à la faveur? sont-elles toujours le partage du plus digne? D'ailleurs, Messieurs, ne vous y trompez pas: aux yeux des gens du monde, à ceux même de la plus grande partie des membres de l'Institut, qu'est-ce que l'Entomologie? Bien peu de chose; ce n'est pas une science, c'est le simple délassement d'études plus sérieuses. Eh! croyez-vous qu'on attachera au choix d'un homme chargé d'en faire apprécier le charme, la haute importance que vous y attachez vous-mêmes? Non, Messieurs, à vous seuls qui représentez ici tous les Entomologistes de France, à vous qui en êtes comme les mandataires, appartient l'honneur de désigner au pouvoir le savant sur lequel doit tomber son choix; d'abord dans l'intérêt de la science, que nous chérissons tous, ensuite dans l'inté-

« rêt même du Muséum de Paris, dont les collections négligées depuis si longtemps sont, par leur mauvaise conservation et leur classement défectueux, la risée des hommes instruits qui les visitent, et qui les trouvent si fort au-dessous de celles de tous les autres pays, Je vote donc en faveur de la proposition. »

Après ces paroles, M. le Président déclare que la discussion est fermée; en conséquence, il soumet ces trois questions à l'assemblée :

1° La Société recommandera-t-elle, par voie de requête respectueuse aux autorités compétentes, la personne qui lui paraîtra la plus digne d'occuper la chaire d'Entomologie vacante au Muséum?

2° A quelles autorités recommandera-t-elle cette personne?

3° Quelle sera cette personne?

Quant aux deux premières questions, la Société décide, au vote ostensible, qu'elle agira par voie de recommandation respectueuse en faveur de l'homme qui lui paraîtra le plus capable, à la fois auprès de MM. les membres de l'Institut, de MM. les professeurs du Jardin-du-Roi, et de M. le ministre de l'Instruction publique.

Ensuite, M. le Président met aux voix cette troisième question : Quelle sera la personne en faveur de qui la Société fera cette recommandation?

Cette dernière question est soumise au vote secret.

Au premier tour de scrutin, M. Lacordaire ayant obtenu une majorité considérable, la Société décide que ce sera lui qu'elle recommandera à la fois au ministre et aux corporations savantes dont il vient d'être question.

M. Reiche rédige, séance tenante, sur ce sujet, la circulaire suivante, dont les termes sont approuvés par la Société.

« La Société Entomologique de France, dans sa séance extraordinaire du 21 novembre 1841, a décidé qu'elle exprimerait le vœu que M. Lacordaire fût désigné comme candidat à la chaire d'Entomologie vacante au Muséum d'Histoire naturelle de Paris; en conséquence, elle recommande respectueusement à M. le ministre de l'Instruction publique, à MM. les membres de l'Institut et à MM. les professeurs du Jardin-du-Roi, dans l'intérêt de l'enseignement et dans celui du classement des collections entomologiques du Muséum, M. Lacordaire, qui, par son âge, son zèle, son savoir et la facilité de son élocution, lui paraît être l'homme le plus capable de remplir la place vacante. »

La Société invite le Secrétaire-adjoint à faire parvenir trois copies de cette triple circulaire, chacune à sa destination respective. Elle décide en outre que l'original de la circulaire restera en dépôt dans ses archives, et qu'une copie en sera adressée aux membres absents, avec invitation de joindre leur signature à celle de leurs confrères présents à la séance.

M. Pierret donne lecture de deux projets de lettre, rédigés par lui dans l'intérêt de la candidature de M. Lacordaire; l'une est destinée aux membres de l'Institut, l'autre au ministre de l'Instruction publique.

La Société adopte la rédaction de la lettre au ministre, qui est conçue en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

« La mort de M. Audouin vient de laisser vacante au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, la chaire d'Entomologie qui avait été créée pour Latreille. Au moment où vous allez nommer, monsieur le Ministre, un successeur à M. Audouin, n'y aurait-il pas de l'ingratitude de la part d'une Société que Latreille a fondée, dont il fut pendant sa vie le

« père et le protecteur, et de laquelle il a reçu après sa mort
 « les honneurs d'un tombeau, si elle restait muette et indiffé-
 « rente, alors que l'avenir de la science qui lui a été léguée
 « par Latreille, repose en grande partie sur le candidat qui
 « sera élu par votre haute sagesse.

« La Société Entomologique de France a donc cru devoir
 « décider, après en avoir délibéré dans sa séance extraordi-
 « naire du 21 novembre 1841, qu'elle prendrait la liberté de
 « signaler à votre justice un nom cher à la science, celui d'un
 « disciple bien aimé de Latreille. Ce disciple aujourd'hui n'est
 « pas seulement un de nos premiers Entomologistes, c'est en-
 « core un écrivain remarquable par la correction et l'élégance
 « de son style; si la science, d'une part, lui est redevable
 « d'un magnifique ouvrage, qui a pour titre : *Introduction à*
 « *l'Entomologie*; d'un autre côté, le plus littéraire de nos re-
 « cueils, la *Revue des Deux-Mondes* lui doit aussi bien des
 « pages érudites et brillantes, et qui ne s'effaceront pas.

« Vous savez mieux que personne, monsieur le Ministre,
 « que le savant et l'écrivain ne devraient jamais être séparés
 « du professeur.

« Protecteur éclairé des sciences et des lettres, vous devez
 « aimer les savants ingénieux et lettrés; car la vraie science
 « et les véritables lettres sont unies par des liens indissolubles;
 « à ce double titre, notre candidat nous paraît digne de votre
 « choix.

« La Société Entomologique de France, qui n'a jamais rien
 « demandé à personne, depuis dix ans qu'elle existe, serait
 « heureuse et fière de vous devoir quelque chose; elle vous
 « demande, monsieur le Ministre, de vouloir bien rappeler
 « de Belgique en France un homme éminemment Français
 « par la naissance, par le savoir, par le langage et par le
 « cœur, en donnant à M. Théodore Lacordaire, professeur à

« l'Université de Liège, la place que Latreille et Audouin occupaient au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. »

La Société décide que cette lettre sera annexée à la copie de la circulaire qui doit être adressée au ministre. Elle invite en outre le Secrétaire-adjoint à les remettre toutes les deux entre les mains de M. le comte Dejean, qui veut bien se charger de les présenter lui-même au ministre de l'Instruction publique.

Avant la clôture de la séance, M. Montandon demande la parole : « Je serais fâché, dit-il, qu'en sortant d'ici quelques-uns d'entre vous, Messieurs, emportassent l'idée que j'étais venu pour combattre telle ou telle candidature, dans le but de satisfaire à des sympathies particulières : loin de moi cette pensée ; ma parole n'a eu pour objet que de soutenir un principe, et non de repousser un homme. Je rends justice, autant que qui que ce soit, à l'Entomologiste qui vient d'obtenir vos suffrages, et je me réjouis de voir que son mérite bien connu se rehausse encore de l'appui d'un de nos plus illustres membres, de M. le comte Dejean. »

(Séance du 1^{er} décembre 1841.)

Présidence de M. le Baron WALCKENAER.

M. Pierret, Secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. La Société en adopte la rédaction et décide qu'il sera imprimé en entier dans les Annales.

Ouvrages offerts. Histoire naturelle générale et particulière des Insectes Névroptères, par M. Pictet; 4^e livraison de la Monographie des Perlides; in-8°, avec pl. Genève, 1841 : offert par l'auteur.

Notice sur divers Insectes Hyménoptères de la famille des Mellifères, par M. de Romand. (Extr. du Mag. de Zool.); br. in-8° : offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Théophile Bruand, dans laquelle cet Entomologiste remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres.

Nomination. La Société s'occupe de la nomination d'un membre chargé de faire une notice nécrologique sur M. Audouin. M. Duponchel est nommé au deuxième tour de scrutin.

(Séance du 22 décembre 1841.)

Présidence de M. le Baron WALCKENAER.

M. de Laporte, comte de Castelnau, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1841, 2^e trimestre, N^{os} 16 à 21 : offert par l'Académie.

Mémoire de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, tom. IV, V et VI : offert par l'Académie.

Correspondance. La Société décide que la lettre suivante sera insérée en entier dans les Annales :

Monsieur le Président,

Je serais coupable d'ingratitude si, en rentrant chez moi, ma première pensée n'était pas de remercier mes honorables collègues de la marque extraordinaire de bienveillance qu'ils viennent de me donner en appelant sur moi les suffrages des deux corps savants et du ministre, chargés de pourvoir à la chaire d'Entomologie vacante en ce moment au Muséum d'Histoire naturelle. Je suis d'autant plus pénétré de leur démarche qu'elle a été entièrement

spontanée, comme aucun d'eux ne l'ignore : l'idée seule de la provoquer m'eût paru une folle présomption et un ridicule. J'ai dû échouer ; mais un pareil témoignage d'intérêt est plus que suffisant pour consoler d'une défaite. Je le considère toutefois moins comme une récompense du peu que j'ai fait jusqu'ici que comme un encouragement pour l'avenir, et je sens que je dois y répondre en consacrant désormais à notre science favorite tous les moments de loisir que me laissent mes fonctions. Puissent l'ouvrage que je termine en ce moment et celui que je vais entreprendre sur l'ordre entier des Coléoptères, servir à la fois à acquitter une partie de la dette que je viens de contracter envers la Société Entomologique, et à justifier la confiance qu'elle daigne mettre en moi !

Mes collègues me pardonneront sans doute de leur exposer en peu de mots la règle de conduite et les sentiments que j'eusse apportés dans l'accomplissement de mes fonctions de professeur si j'eusse été appelé à les remplir. Quoique cette déclaration soit aujourd'hui sans objet, je la leur dois, ne fût-ce que pour me faire pardonner un moment d'ambition. Rendre accessible à tous les richesses entomologiques du Muséum, les communiquer sans réserve à quiconque eût voulu travailler, rattacher autant que cela eût été possible la Société Entomologique à ce grand établissement national, tâcher de maintenir l'Entomologie française au rang éminent qu'elle a occupé jusqu'ici, tel eût été le but constant de mes efforts, et aidé par la Société Entomologique, peut-être la tâche n'eût-elle pas été au-dessus de mes forces.

Il ne me reste plus, monsieur le Président, qu'à vous prier d'être l'interprète de ma reconnaissance envers mes collègues. L'honneur qu'ils m'ont fait est de ceux qui flattent moins l'amour-propre qu'ils ne touchent le cœur, et le mien ne l'oubliera jamais.

Agréé, etc., etc.

Signé, Th. LACORDAIRE.

Liège, le 28 novembre 1844.

Communications. M. l'abbé Bourlet donne lecture d'un mémoire contenant la description de quatorze espèces de *PODURIDES* (*Podura*, Auct.), la plupart nouvelles, et qu'il a obser-

vées depuis la publication de son mémoire sur cette tribu, en janvier 1839. Ces espèces, dont les descriptions assez étendues ne paraissent laisser rien à désirer, appartiennent à quatre des cinq genres établis par lui dans le mémoire précité. Le travail de M. Bourlet devant être inséré par la suite dans les Annales de la Société, nous nous bornerons à consigner ici les noms de ces espèces. Genre LEPIDOCYRTUS, Bourlet. Esp., *L. argentatus*, Bourl. ; — *L. rivularis*, Bourl. — Genre ÆTHEOCERUS, Bourl. Esp., *Æ. rubro-fasciatus*, Bourl. ; — *Æ. quinquefasciatus*, Bourl. ; — *Æ. aquatica*, Bourl. ; *P. aquatica secunda*, Linn. ; — *Æ. dimidiatus*, Bourl. — Genre PODURA, Auct. *P. arborea*, Linn., etc. ; — *P. annulata*, Linn., etc. ; — *P. palustris*, Linn. ; — *P. fimetaria*, Linn., etc. ; — *P. corticina*, Bourl. — Genre HYPOGASTRURA, Bourl. ; *H. aquatica*, Bourl. ; *P. aquatica*, Linn., etc. ; — *H. agaricina*, Bourl. ; — *H. fusco-viridis*, Bourl.

M. Bourlet fait connaître en outre, sur les mœurs et l'organisation extérieure de ces insectes, plusieurs particularités intéressantes pour la science. Il fait aussi remarquer que la *Podura fimetaria*, admise jusqu'ici par nos Entomologistes au nombre des Podurelles, n'appartient réellement pas à cette famille, étant dépourvue d'organe saltatoire, de tube gastrique, et même d'yeux. Il en est de même de la *Podura corticina*, Bourl., qui, quoique munie d'yeux, n'offre aucun appendice abdominal. La place de ces insectes parmi les Podurelles ne peut donc être que provisoire.

— M. le comte de Castelnau donne communication de deux espèces de *Goliath* ; le *Goliathus cacicus*, Ol. Fabr., et le *G. princeps*, Hope. *Coleopt. Manual.* D'après le voyageur qui a recueilli ces insectes, le *G. princeps* serait la femelle du *G. cacicus*. Ces deux *Goliath* ont été trouvés à l'établissement américain de Liberia, à la côte des Palmes (Guinée).

— La Société décide que l'article additionnel suivant sera ajouté à son règlement : « Il sera fait une notice nécrologique « sur tous les membres décédés. Le bureau désignera le membre chargé de faire cette notice. »

Lecture. M. L. BUQUET donne lecture, au nom de M. Macquart, d'un mémoire accompagné d'une planche coloriée, et ayant pour titre : Description d'un nouveau genre de l'ordre des Diptères. (G. *Exochostoma*, Macq.)

Nominations. La Société procède au renouvellement annuel des membres de son bureau. Ont été nommés pour l'année 1842 :

Président : M. le Docteur AUBÉ.

Vice-Président : M. GOUREAU.

Secrétaire : M. E. DESMAREST.

Secrétaire-Adjoint : M. PIERRET.

Trésorier : M. CH. PITOIS.

Trésorier-Adjoint : M. L. BUQUET.

Archiviste : M. DUPONCHEL.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1841.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Précis analytique des travaux de cette Académie. Année 1840.

Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. Mémoires sur les Sciences naturelles, tom. iv, 3^e et 4^e liv. ; t. v, 5^e et 6^e liv. ; et t. vi, 1^{re} à 5^e liv.

Académie royale des Savants de Berlin. Mémoires, 1832, 3^e et 4^e liv. ; 1838 et 1839. Bulletin, juillet à octobre 1839 ; janvier 1840 à juin 1841.

Académie royale des Sciences de Paris, Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie, tom. ix (2^e semestre de 1839) ; tom. x (1^{er} semestre de 1840) ; tom. xi (2^e semestre de 1840) ; tom. xii (1^{er} semestre de 1841) ; et t. xiii (2^e semestre de 1841). Nos 1 à 21.

Académie royale des Sciences de Turin, tom. ii, série 2^e, 1840.

Boyer de Fonscolombe. Mémoire sur les Insectes nuisibles à l'agriculture, principalement du midi de la France (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences d'Aix). 1840.

Bugnion de Lausanne. Actes de la Société helvétique des Sciences, assemblée à Fribourg les 24, 25 et 26 août 1840, 25^e session.

Bugnion de Lausanne. Mémoire sur quelques insectes qui nuisent à la vigne dans le canton de Vaud, par MM. Bugnion, Blanchet et Forel.

Buquet. Note sur le genre *Mécosarthron*, Buq. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

Buquet. Description du *Calocomus Kreuchleryi*. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

Buquet. Description d'une nouvelle espèce d'Hexodon, *Hexodon Montandonii* Buq. (Extr. du Mag. de Zool.)

Buquet. Description de deux Longicornes nouveaux appartenant aux genres *Stenaspis* et *Galissus*, *Stenaspis rimosus* et *Galissus biplagiatus*. (Ext. du Mag. de Zool.)

Costa (Achille). Note sur une nouvelle espèce d'*Henestaris*; en italien. 1840.

Costa (O. G.). Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie des Aspirants Naturalistes de Naples; en italien. 1840.

Costa (O. G.). Monographie des insectes qui vivent dans l'olive et sur l'olivier; en italien. 1840.

Desmarest (Eugène). Observations sur les métamorphoses du *Cochleoctonus vorax*, par A. G. Desmarest. (Extrait du Bulletin de la Société Philomathique de Paris.)

Desmarest (Eugène). Description de l'*Hypocephalus armatus*, par A. G. Desmarest. (Extrait du Magasin de Zoologie.) Paris, 1852.

Ferté-Sénectère (marquis de la). Revue zoologique, par la Société Cuvérienne. 1841, N° 2, février.

Fischer de Waldheim. Lettre sur le *Rhopalodon*, genre de Saurien fossile du versant occidental de l'Oural. Moscou, 1841.

Gory (le Chevalier). Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères; livraisons 43^e à 50^e. (Supplément à l'histoire naturelle des Buprestides.)

Guérin-Ménéville. Revue zoologique, par la Société Cuvérienne. 1841; N° 9, octobre.

Heeger. Douze planches devant servir à illustrer une monographie du genre *Thrips*.

Heeger. Plusieurs exemplaires de planches représentant des Coléoptères et des Lépidoptères. Vienne, 1840.

Hope. Transactions de la Société Entomologique de Londres, tom. III, part. 1^{re}; en anglais. 1841.

Hope. Observations sur les Erotyles, avec la description de plusieurs genres et de quelques espèces inédites. (Extrait de la Revue zoologique.)

Hope. Description de nouvelles espèces de Buprestides de la Nouvelle-Hollande; en latin.

Macquart. Diptères exotiques nouveaux ou peu connus. tom. II, part. I. Lille, 1840.

Mulsant. Dissertations sur le Cossus des Anciens. (Extrait des actes de la Société royale d'Agriculture de Lyon.)

Passerini. Osservazioni sopra due insetti nuciivi il *Lytta verticalis* et il *Apate sex-dentata*.

Pictet. Histoire naturelle générale et particulière des insectes Névroptères; livrais. 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e de la monographie des Perlides.

Romand (de). Notice sur divers insectes Hyménoptères de la famille des Mellifères. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

Romand (de). Note sur le genre Pelecinus. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

Romand (de). Description du *Trigonalis Hannii*. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

Savigny. Mémoire sur les animaux sans vertèbres; 1^{re} et 2^e parties. Paris, 1816.

Savigny. Remarques sur certains phénomènes dont le principe est dans l'organe de la vue; ou fragment du Journal d'un observateur atteint d'une maladie des yeux. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris.)

Silbermann. Revue entomologique, 29^e et 30^e livr. (fin du tom. V). Strasbourg, 1840.

Société agricole et industrielle du département du Lot. Bulletin, 1839, N^{os} 11 et 12, 1840; N^{os} 1 à 4.

Société d'Agriculture de Vienne. Mémoire pour 1837; en allemand.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne. Séance publique tenue à Châlons le 3 septembre 1840.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires, tom. ix, part. 1^{re}.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. 1840, N^{os} 3 et 4; 1841, N^o 1.

Société des Naturalistes de Vienne. Mémoires, 1837, 1838, 1839, 1840 et 1841; en allemand.

Société libre d'Émulation de Rouen. Année 1840; Bulletin.

Société royale de Londres. Transactions, année 1840, partie 1^{re} et 2^e; Bulletin N^{os} 43 à 45, avril à décembre 1840.

Spinola. Description du *Nextanebus Fischeri*. (Extrait du Magasin de Zoologie.)

OUVRAGES ÉCHANGÉS.

Costa (Achille). Fauna del regno di Napoli ossia enumerazione di tutti gli animali descritti dal O. G. Costa. Lepidotteri, Ortoteri, Hemitteri. Napoli, 1832-1836. — Corrispondenza zoologica destinata a diffondere del regno delle due Sicilie tutto ciò che si va discuoprendo entro e fuori Europa (e vice-versâ) riscuardante la Zoologia in generale redatta da O. G. Costa. Napoli, 1839. — Degl' insetti nuovi e rari della provincia di terra d'Otranto; memoria del Socio Oronzio Gabrielle Costa. Napoli, 1827. — Esercitazioni Accademiche degli Aspiranti Naturalisti di Napoli; tom. I et II. Napoli, 1839-1840.

Guérin-Méneville. Voyage autour du monde par les mers de l'Inde et de la Chine, exécuté sur la corvette *la Favorite*; tom. v, contenant la partie zoologique, par MM. Eydoux, Laurent, Gervais et Guérin-Méneville. Paris, 1839.

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1841. — DIXIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des membres honoraires.

MM.

1841. **ABICOT**, Notaire, à Gien (Loiret).
1834. **AMYOT**, Avocat, rue Neuve-Saint-Roch, 24.
1835. **ASMUSS**, Bachelier en Philosophie à Dorpat (Livonie).
* **AUBÉ**, Docteur en Médecine, rue de Tournon, 8.
1833. **BASSI** (le Chevalier), à Milan (Lombardie).
1835. **BECKER**, Naturaliste, à Wiesbaden (Duché de Nassau).
1835. **BERCE**, Graveur, place de Laborde, 10.
1837. **BERNARD-DESCHAMPS**, à Auxerre (Yonne).
1832. **BLAINVILLE (DUCROTAY DE)**, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, etc., au Muséum.
1837. **BLANCHARD**, Aide naturaliste d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, rue Saint-Jacques, 161.
1838. **BLISSON**, Propriétaire, au Mans (Sarthe).
1841. **BLONDEAU** (l'Abbé), rue du Temple, 101.

1833. **BLUTEL**, Directeur des Douanes, à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1852. **BOHEMANN**, Lieutenant ; à Grenna et Anneberg (Suède).
- * **BOISDUVAL**, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; rue de la Vieille-Estrapade, 15.
1839. **BOULARD** (Desiré), Attaché au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris; rue du Jardin-du-Roi, 9.
1835. **BOURASSÉ**, Professeur d'Histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et-Loire).
1840. **BOURLET** (L'abbé), Membre de la Société royale d'Agriculture de Lille, rue de Chabrol, 32.
1838. **BRÈME** (le Marquis de), rue de Poitiers, 8.
1832. **BRONGNIART** (ALEXANDRE), Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris; Directeur de la Manufacture de Porcelaines de Sèvres, etc.; rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
1841. **BROUSSAIS** (Anatole); à Passy, rue Basse, 24 bis.
1841. **BRUAND** (Théophile), Membre de la Société d'Émulation du Doubs; du Conseil Municipal de Besançon; à Besançon (Doubs).
- * **BRULLÉ**, Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Dijon, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre grec du Sauveur, etc., à Dijon (Côte-d'Or).
1832. **BUGNION**, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse).
1835. **BUQUET** (Lucien), naturaliste, rue Dauphine, 35.
1841. **BURMEISTER**, Professeur de Zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Prusse).
1838. **CAILLOIT**, Pharmacien, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
1837. **CARRÉ**, ancien Major du Génie, Officier de la Légion-d'Honneur; à Dijon (Côte-d'Or).
1841. **CARRERÑO**, Membre de l'Académie de Barcelonne; rue Descartes, 47.
1833. **CARTIER** (Ali), à Morteau (Doubs).
- * **CASTELNAU** (LAPORTE, Comte de), Consul à Lima; Membre de plusieurs Sociétés savantes; rue St.-Honoré, 418.
1834. **CHAUDOIR** (le Baron Maximilien de), à Dorpat (Livonie).

* CHEVROLAT, Vérificateur à l'Administration de l'Octroi de Paris ; membre de plusieurs Sociétés Scientifiques, rue Fontaine Saint-Georges, 25.

1833. CHILDREN (J.-G.), Esq., Secrétaire de la Société royale et Membre de la Société Entomologique de Londres ; à Londres (Angleterre).

1839. COLIN, Avocat, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle d'Arras ; à Arras (Pas-de-Calais).

1840. COPPIER, Professeur d'Histoire naturelle au collège royal de Bonneville ; à Bonneville (Savoie).

1841. COSTA (Achille), Membre de l'Académie des Aspirants Naturalistes de Naples ; à Naples.

1839. CRÉPU, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Grenoble ; Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville ; à Grenoble (Isère).

1833. DAHLBOM, Docteur en Philosophie, à Lund (Suède).

1836. DARDOIN, Peseur du Commerce à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. DAUBE, à Montpellier (Hérault).

1837. DEJEAN (le Comte), Lieutenant-Général, pair de France, Grand-Officier de la Légion-d'Honneur, etc. ; rue de l'Université, 17.

1839. DELACOUR, Juge d'Instruction, à Beauvais (Oise).

1837. DÉMARY, Docteur en Médecine, rue Rumfort, 13.

1838. DESMAREST (Eugène), Préparateur au Laboratoire d'Anatomie Comparée du Muséum d'Histoire naturelle de Paris ; rue de la Harpe, 45.

1853. DONZEL (Hugues), à Lyon (Rhône).

1834. DOUBLEDAY (E.), Membre de la Société Entomologique de Londres ; à Londres.

1833. DOUË, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Chef de bureau au Ministère de la Guerre ; rue des Beaux-Arts, 8.

* DOUMERC, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, rue Montholon, 18.

1838. DREER (le Chevalier), Docteur en Médecine, à Trieste (Illyrie).

1834. DREWSSEN, Fabricant de Papiers, à Strendsmollen, près Copenhague (Danemarck).

1832. DUFOUR (Léon), Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie royale de Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Saint-Sever (Landes).

1852. DUMÉRIL, Membre de l'Institut, Officier de la Légion-d'Honneur ;

- Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à l'École de Médecine de Paris, etc. ; au Muséum.
- * DUPONCHEL, Chevalier de la Légion d'Honneur, Membre de la Société des Georgofili de Florence, etc. ; rue de Sèvres, 45.
1832. DUPONT, Naturaliste, quai Saint-Michel, 25.
1836. ELISALDE, Docteur en Médecine, à Cadix (Espagne).
1832. EMY, ancien Capitaine d'Artillerie, Officier de la Légion-d'Honneur ; à Rouvray (Côte-d'Or).
1833. FARHÖUS, Ministre de l'Intérieur en Suède, Chevalier de l'Etoile polaire ; à Goethembourg (Suède).
- * FEISTHAMEL (le Baron), Maréchal-de-camp, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne, etc. ; à Amiens (Somme).
1836. FISCHER DE WALDHEIM, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Moscou, etc. ; à Moscou (Russie).
1837. FOL, Négociant, rue de Cléry, 15.
1840. FOL, Docteur en Médecine, à Vandœuvre, près Genève (Suisse).
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE), à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. FRIDWALDJSKY, Docteur en Médecine, à Pesth (Hongrie).
1839. GARNIER, Bibliothécaire et Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle d'Amiens ; à Amiens (Somme).
1833. GAY, Voyageur, au Chili.
1833. GÉNÉ, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Turin. (Piémont).
1832. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (ÉTIENNE), Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris, etc. ; au Muséum.
1840. GÉRARD. Attaché aux Subsistances de la Guerre, à Versailles (Seine-et-Oise).
1833. GERMAR, Professeur d'Histoire naturelle, à Halle (Prusse).
1835. GERVAIS, Membre de la Société Philomathique de Paris, etc. ; rue Neuve-Saint-Étienne, 5.
- * GORY, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Ferdinand, Capitaine de Cavalerie ; rue Castellane, 15.
1835. GOUREAU, Membre de la Légion-d'Honneur, Lieutenant-Colonel du Génie, etc. ; rue de Verneuil, 39.
1833. GRAELLS, Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Madrid ; à Madrid.

1832. GRASLIN, Propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).
1833. GRAVENHORST, Docteur en Philosophie, Conseiller privé de la Cour de Prusse, Professeur de Zoologie et Directeur du Musée Zoologique de Breslau (Silésie).
1837. GRÉVILLE, Botaniste, à Édimbourg (Écosse).
1833. GREY, Attaché au Jardin d'Horticulture de l'Empereur de Russie ; à Ropska, près de Saint-Pétersbourg (Russie).
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, Officier au 9^e régiment d'Infanterie.
1832. GUÉNÉE, Avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
1835. GUTCH, Docteur en Médecine, à Londres (Angleterre).
1833. HAAN (de), Docteur en Philosophie, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Leyde (Hollande).
1840. HAEFELI, Docteur en Médecine, à Baltimore (États-Unis).
1833. HANSON, Esq., à Londres (Angleterre).
1835. HEEGER, à Mœdling, près de Vienne (Autriche).
1834. HERÉTIU, Contrôleur des Contributions directes, Membre du Conseil-Général du département du Lot, à Cahors (Lot).
1839. HOMBRES-FIRMAS (le Baron d'), Correspondant de l'Institut, etc. ; à Alais (Gard).
1833. HOPE, Membre de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à Londres (Angleterre).
1838. HOREAU, Docteur en Médecine et Pharmacien principal, à Alger.
1832. HUMBOLDT (le Baron de), Membre des Académies des Sciences de Paris et de Berlin, Officier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Berlin (Prusse).
1834. JURINE, à Genève (Suisse).
1838. KAY (James), à Redwales (Angleterre).
1832. KIRBY, Président honoraire de la Société Entomologique et Membre de la Société Linnéenne de Londres ; Recteur de Barham, etc. ; à Barham (Angleterre).
1832. KLUG, Docteur en Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin, etc. ; à Berlin (Prusse).
1835. KOLLAR, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne ; à Vienne (Autriche).
1836. KUNZE, Professeur de Botanique à l'Université de Liepsig ; à Liepsig.
1832. LACORDAIRE, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Liège ; à Liège (Belgique).

1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le Marquis de), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).
1839. LAMOTTE-BARACÉ (le Vicomte de), au château du Coudray, près Chinon (Indre-et-Loire).
1838. LANGLOIS-LONGUEVILLE, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Chef-d'escadron de la garde Municipale ; à Bordeaux (Gironde).
1835. LEFEBURE DE CERISY, Ingénieur de la Marine, Ancien Amiral de la flotte Égyptienne, Officier de la Légion-d'Honneur ; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), Ancien Correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelonne, Madrid ; Membre honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc. ; rue du Faubourg-Poissonnière, 50.
1841. LE GUILLOU, Médecin de la Marine royale, etc. ; rue des Lions-Saint-Paul, 7.
1834. LEPAIGE, ancien Député, Chevalier de la Légion-d'Honneur ; à Darney (Vosges).
- * LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (le Comte), Membre des Académies de Moscou et de Dijon ; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1837. LEPRIEUR jeune, Pharmacien, à Dieuze (Meurthe).
1836. LOCUES (le Comte de), Membre des Académies royales des Sciences et des Beaux-Arts, Président de la Société Académique de Savoie ; à Chambéry (Savoie).
1832. LUCAS, Membre de la Commission scientifique de l'Algérie, à Alger.
1837. LUCCIANI, Pharmacien, à Castel-Nuovo (Toscane).
1832. MACQUART, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).
1833. MANNERHEIM (le Comte de), Gouverneur de Wiborg, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir, à Wiborg (Finlande).
1835. MARC, Négociant, au Havre (Seine-Inférieure).
1832. MARCHAND, Propriétaire, à Chartres (Eure-et-Loir).
1835. MARSEUIL (de), Professeur d'Histoire naturelle, à Sainte-Croix-lès-Le-Mans (Sarthe).
1841. MAYMAC, Capitaine au 2^e de Hussards.
1832. MELLY, Esq., Négociant, à Liverpool (Angleterre).
1832. MERCK, Membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc. ; à Lyon (Rhône).
1834. MICHEL, Capitaine en retraite, à Toulon (Var).

- * MILNE EDWARDS, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Docteur en Médecine, Professeur d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; rue Neuve Saint-Étienne, 19.
1838. MONTANDON, Secrétaire du Conseil de l'Administration des Postes, rue des Fossés-Saint-Victor, 19.
1833. MONTET-DE-LAROCHE, Percepteur et Receveur des Contributions à Crucheray-la-Vendôme (Loir-et-Cher).
1835. MORISSE, Membre de la Société Géologique de France, etc.; à Graville, près le Havre (Seine-Inférieure).
1833. NEWMANN, Esq., à Londres (Angleterre).
1833. NODIER (Charles), Membre de l'Académie française, Bibliothécaire de l'Arsenal, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à l'Arsenal.
1835. OCSKAY (Baron de Ocsko), Chambellan de l'Empereur d'Autriche, Membre de l'Académie des Naturalistes de Bonn, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, de la Société Entomologique de Londres, etc.; à OEdembourg (Hongrie).
1837. OLNHAUSEN, Professeur de Chimie, à Augsbourg (Bavière).
1834. PARIS, Avoué, à Épernay (Marne).
1833. PASSERINI, Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Florence (Toscane).
1838. PAYER, Professeur de Botanique à l'École Normale de Paris; Docteur ès-Sciences, etc.; rue de l'École de Médecine, 30.
1837. PECCHIOLI, à Pise (Toscane).
1833. PEIROLERI (le Baron), Maître-Auditeur à la Cour des Comptes de Turin (Piémont).
1838. PERRIS, Chef de division à la Préfecture de Mont-de-Marsan (Landes).
1837. PERROCHEL (le Comte de), au château de Saint-Aubin (Sarthe), ou à Paris, quai Voltaire, 15.
1833. PICTET, Professeur de Zoologie et d'Anatomie Comparée à l'Université de Genève, etc.; à Genève (Suisse).
1833. PIERRET, rue Corneille, 3.
1840. PITOIS (Charles), Éditeur, Membre de la Société Géologique de France, etc.; rue de la Harpe, 81.
- * POEY, Avocat à la Cour royale de la Havane, Directeur du Musée de la Société Patriotique, etc.; à la Havane (Cuba).
- * RAMBUR, Docteur en Médecine, rue de l'Ouest, 26.
1834. RAMON DE LA SAGRA, à Madrid.

1841. RASCH, Docteur en Médecine, Conservateur du Muséum de Christiania ; à Christiania (Norwège).
1835. REICH, Docteur en Médecine, Professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin ; Chevalier des Ordres de la Croix-de-Fer , de Saint-Wladimir et de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Berlin (Prusse).
* REICHE, Négociant, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
1835. REICHENBACH , Professeur et Directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Roi de Saxe, Docteur en Philosophie et en Médecine, etc. ; à Dresde (Saxe).
1835. ROBINEAU-DESVOIDY , Docteur en Médecine , à Saint-Sauveur (Yonne).
1835. ROBYNS, à Bruxelles (Belgique).
* ROMAND (de), Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Vouvray (Indre-et-Loire).
1840. RONDANI (Camillo). Négociant, à Parme.
1841. ROUGET, à Dijon (Côte-d'Or).
1833. SAHLBERG, Docteur en Médecine, Professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir ; à Helsingfors (Suède).
1833. SAINT-FLORENT (DOMERGUE DE), Propriétaire, à Vandœuvre, près de Nancy (Meurthe).
1834. SANS (Mariano de), Secrétaire de la section d'Histoire naturelle de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne , à Barcelonne (Espagne).
1835. SAUNDERS, à Londres.
1832. SAVIGNY, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, etc. ; à la ferme de Galy, près de Versailles (Seine-et-Oise).
1841. SCHMID (le Chevalier Louis de), à Florence (Toscane).
1837. SCHMIDT, Docteur en Médecine, à Brème.
1835. SCHOEFFER, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Ratisbonne (Bavière).
1832. SCHOENHERR, Conseiller du Commerce, Chevalier de l'Étoile polaire, etc. ; à Skara et Sparresceter (Suède).
1834. SELYS-LONGCHAMPS (de), Membre de la Société des Sciences naturelles de Liège, etc. ; à Liège (Belgique).
* SERVILLE (AUDINET), Membre de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, etc. ; avenue Trudaine, 6.
1832. SILBERMANN, Avocat, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Strasbourg, etc. ; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1834. SOMMER, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Altona, près de Hambourg.
1833. SPENCE (Williams), Ancien Secrétaire pour l'étranger de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à Florence (Toscane).
1834. SPENCE fils (Henry), Membre de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à Florence (Toscane).
1835. SPINOLA (le Marquis Maximilien de), à Gènes (Piémont).
- * THEIS (le Baron de), Consul de France à Varsovie, Membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin ; à Varsovie (Pologne).
1838. TROBERT, Docteur en Médecine, Chirurgien de première classe, entretenu de la Marine, Membre correspondant de la Société Anatomique et du Cercle Médical de Montpellier ; à Brest (Finistère).
1839. UNGHER, rue du Faubourg-Saint-Denis, 76.
1834. VILLA (Antonio), à Milan (Lombardie).
1832. VILLIERS (de), Chef de bataillon au 4^e de ligne, au Camp de Romainville (Seine).
1840. VUILLEFROY (Léon de), Employé au Ministère de l'Intérieur, rue Chauveau-Lagarde, 5.
1836. WAGA (de), Professeur d'Histoire naturelle, à Varsovie (Pologne).
- * WALCKENAER (le Baron), Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Membre de la Légion d'Honneur, etc. ; rue Laffitte, 45.
1838. WEIDENBACH (Charles de), Docteur en Médecine, à Augsbourg (Bavière).
1838. WELLENBERG, Docteur en Médecine, à Leyde (Hollande).
1834. WESTERMANN, à Copenhague (Danemarck).
1840. WESTRING, Employé des Douanes, à Gothenbourg (Suède).
1833. WESTWOOD, Membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres.
1841. WHITE (Adam), Aide-Naturaliste au Musée Britannique de Londres, Membre de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1834. WILSON, Esq. ; à Edimbourg (Écosse).
1834. ZANELLA, à Milan (Lombardie).
1833. ZETTERSTEDT, Professeur de Zoologie ; à Lund (Suède).

MEMBRES REÇUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1842.

1842. FAIRMAIRE (Léon), rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.
 1842. GEHIN, Étudiant en Pharmacie, rue des Maçons-Sorbonne, 30.
 1842. LANGELAND, rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 2.

MEMBRES DÉCÉDÉS

PENDANT L'ANNÉE 1841.

1837. ABRENS, Professeur de Mathématiques, à Augsbourg.
 * AUDOUIN, Membre de l'Institut, etc.; à Paris.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

PENDANT L'ANNÉE 1841.

1833. BOYER, Pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).
 1840. DAUVERGNE, Ancien Notaire à Meudon; à Passy (Seine).
 1840. LANGLE, rue de Touraine, 4.
 1833. MONTAULT-DESYLLE, à Loudun (Vienne).
 1833. SOLIER, Capitaine du Génie en retraite, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

- Académie des Aspirants Naturalistes de Naples : analyse des travaux entomologiques de cette Société ; par M. Achille Costa. xxxv.
- Antennes (observations sur l'usage des) ; par MM. Pierret et Goureau. x à xv.
- Attelabus curculionoides* (note pour servir à l'histoire de l') ; par M. Goureau. 21.
- Bulletin entomologique de 1841. 1^{er} trimestre. i. — 2^e trimestre. ix. — 3^e trimestre. xxv. — 4^e trimestre. [xxxvii].
- Carabus lotharingus* difforme (note sur un) ; par M. Duponchel. 21.
- Chalcis*. Histoire des métamorphoses des Hyménoptères de ce genre et description d'une espèce nouvelle ; par M. Léon Dufour. 11.
- Claviger foveolatus* (observation sur le) ; par M. Aubé. 21.
- Collapterides* (essai sur les), 12^e tribu Zophérites ; par M. Solier. 29.
- Communications. i, ii, iv, vii, x, xvi, xix, xx, xxvi, xxx, xxxvi, xxxviii à xli, xlii, lvi.
- Congrès de Florence (note sur la partie entomologique du) ; par M. Duponchel, xlii.
- Correspondance. iv, vii, xxvi, xxix, xxxv, lvi.
- Entozoaire trouvé dans l'*Agrotis ripæ* ; par M. Pierret. ii.
- Filaire (espèce de) trouvée dans une chenille de la *Noctua apritina* ; par M. Duponchel. 21.

- Fucellia*. Notice sur ce genre de Diptères et sur le *Fucellia arenaria*, par M. Robineau Desvoidy. 269.
- Goliathus* (observations sur deux espèces de); par M. le Comte de Castelnau, LVIII.
- Gynandrotarsus*. Description de ce nouveau genre de Carabique de la tribu des Harpaliens; par M. de la Ferté-Sénéctère, 201.
- Hémiptères Hétéroptères* des Deux-Siciles (mémoire pour servir à l'histoire des); par M. Achille Costa. 279.
- Herbina liliorum* (notice sur l'); par M. Robineau Desvoidy. 263.
- Hyménoptères* recueillis à Cayenne en 1839 par M. Leprieur, Pharmacien de la Marine royale; décrits par M. Maximilien Spinola. Seconde partie: Porte-Aiguillons. 85 et 309.
- Hyménoptères* recueillis dans le voyage de circumnavigation des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*. Catalogue raisonné; par M. le Docteur Le Guillou. 311.
- Insecte* dont l'ordre est incertain; note par M. Carreño. 205.
- Lecture. III, VIII, XXIII, XXVII, XXXIII, XXXVI, XXXVIII, LXI, LXIII, LXIV.
- Liste des Membres de la Société Entomologique en 1841. LXV.
- Malacomydes* (mémoire sur trois espèces de); par M. Robineau Desvoidy. 251.
- Mante religieuse* (note sur la); par M. Goureau. XVII.
- Membres reçus en 1841 et 1842. II, VIII, XVIII, XXIII, XXXIII, XXXVI, XLII, XLIII, LXXIV.
- Miselia jaspidea* (description de cette Noctuelle et de sa chenille); par M. Hugues Donzel 211.
- Noctuarum Europæarum index methodicus, classificationis* in Ann. Soc. Entom. Gallic. editæ tabulam fingens, auctore Guenée. 255.
- Noctuélides* (essai sur la classification des); par M. Guenée, 53 et 217.
- Nominations. I, II, XVIII, LVI, LIX.
- Notice sur l'usage des antennes chez les Insectes (extrait d'un travail de M. Newport); par M. Duponchel. X.
- Observations relatives à un Longicorne (*Purpuricenus Loreyi*) décrit et figuré par M. Duponchel; par M. L. Buquet. 325.

Odontoptera. Description de ce nouveau genre de l'ordre des Hémiptères ; par M. Carreno. 275.

OEdemera (histoire des métamorphoses d'une) ; par M. Léon Dufour. 5.

Oryctes silenus difforme (observation sur un) ; par M. L. Buquet. XXXVII.

Ouvrages échangés. XXXVIII et LXIV.

Ouvrages offerts. III, IV, VI, IX, XV, XIX, XXV, XXIX, XXXIV, XXXVII, XXXVIII, XLII, LV, LVI, LXI.

Pausidæ (observations sur les affinités naturelles de la famille des) ; par M. Burmeister. XXXI.

Phasia crassipennis (note sur le) ; par M. Robineau Desvoidy. 274.

Pholidotus Dejeanii (description du) ; par M. L. Buquet. XXI.

Planches (explication des). Pl. I, p. 10, 19 et 28. — Pl. II, p. 50 et 51. — Pl. III, p. 149. — Pl. IV, p. 199, 202 et 211. — Pl. V, p. 205 et 275. — Pl. VI, p. 308.

Podures (observations sur les) ; par M. l'abbé Bourlet. XL.

Podurides (description de quatorze espèces de) ; par M. l'abbé Bourlet. LVII.

Pteroplatus (description de quatre nouvelles espèces de ce genre) ; par M. L. Buquet. 151.

Pucerons qui se trouvent aux environs d'Aix (description des) ; par M. Boyer de Fonscolombe. 157.

Rapport. III, VIII, XXVI, XXXVI, XLIII.

Rhizodes europæus (observations sur le) ; par M. Aubé. V.

Scolytus pygmæus (observations sur le) ; par M. Pierret. XXVI.

Séances de l'année 1841. 1^{re} (6 janvier), p. I. — 2^e (20 janvier), p. II. — 3^e (3 février), p. III. — 4^e (17 février), p. IV. — 5^e (3 mars), p. V. — 6^e (17 mars), p. VI. — 7^e (7 avril), p. IX. — 8^e (21 avril), p. XV. — 9^e (5 mai), p. XVIII. — 10^e (2 juin), p. XX. — 11^e (7 juillet), p. XXV. — 12^e (4 août), p. XXVIII. — 13^e (1^{er} septembre), p. XXXIV. — 14^e (6 octobre), p. XXXVII. — 15^e (3 novembre), p. XXXVIII. — 16^e (17 novembre), p. XLII. — 17^e (21 novembre), p. XLIV. — 18^e (1 décembre), p. LV. — 19^e (22 novembre), p. LVI.

LXXVIII ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

Sminthurides (extrait d'un mémoire sur les); par M. l'abbé Bourlet. XL.

Solenoptera Taslei (description du); par M. L. Buquet. XXXIX.

Timia margarita (observations sur le); par M. Duponchel. XX.

Thymalus limbatus (observations sur le); par M. Aubé. XIX.

Thyreophora cynophila (note sur le); par M. Robineau Desvoidy. 273.

Vanessa polychloros (variété de la); par M. Duponchel. XXX.

Zygæna Achilleæ (variété de la); par M. Duponchel. XXX.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

Rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 50.

1078







Vol. 10. 1841

29/21/62

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4144